Sans Visa : Yémen, café contre kat

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15045 – 7 F

SAMEDI 12 JUIN 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Convulsions cambodgiennes

LE Cambodge est-il à nouveau menacé d'éclatement? Mauvais perdants, les néocommunistes du régime de Phnom-Penh ont annoncé, jeudi 10 juin, l'entrée en «dissidence» de six provinces à l'est du Mékong. Gesticulation de vaincus pour renforcer leur donne dans d'ultimes négociations ou début d'un nouvel engrenage d'affrontements? Il est encore trop tôt pour le dire dans un pays aussi imprévisible, où la violence reste à fleur de peau.

Toujours est-il que la tentative du prince Sihanouk, sitôt les résultats des élections de mai officieusement connus, d'organiser au forceps un «gouvernement national du Cambodge» plaçant sur un pied d'égalité les vainqueurs – le FUNCINPEC sihanoukiste de son fils, Ranariddh – et les perdants – le Parti du peuple (PPC) qui contrôle le régime de Phnom-Penh – semble avoir tourné court. Mal vu de l'Autorité provisoire des Nations unies et de Washington, boudé par le prince Ranariddh lui-même, ce gouvernement bipartisan, s'il était rempli de bonnes intentions, paraissait injuste en plaçant sur le même plan FUNCINPEC et PPC. Norodom Sihanouk, avec tous ses défauts, n'en demeure pas moins la seule personnalité cambodgienne de stature nationale et internationale.

LE prince Sihanouk ayant renoncé – temporairement? – à son projet pour «laisser désormais le PPC et le FUNCINPEC assumer, chacun de son côté, tout ce qui pourrait arriver de sanglant et de tragique à notre infortunée patrie», le PPC a repris ses billes. Dans un régime de culture communiste monolithique, comme c'est le cas de celui de Phnom-Penh, on imagine mal une rébellion de cette ampleur sans feu vert du pouvoir central. C'est ce qu'a laissé entendre Hun Sen, chef du gouvernement de Phnom-Penh jeudi en déclarant devant le prince : «Vous devez me donner une carte à jouer, vous ne m'en avez laissé aucune. Cette situation est très sérieuse.»

Si les antagonismes entre le FUNCINPEC et le PPC persistaient, les Khmers rouges, marginalisés par le succès d'élections qu'ils avaient condamnées, pourraient alors refaire surface. Que le régime de Phnom-Penh ne parvienne pas à tenir ses troupes ou qu'il les utilise pour garder une partie du pouvoir ne change guère l'ampleur de l'enjeu. Il s'agit simplement d'éviter une nouvelle guerre civile généralisée.

LES Nations unies pourraient déjà avoir favorisé la remise au PPC de cette «carte» qu'il réclame : lors d'une réunion de son groupe militaire mixte, le principe de la création d'une armée commune regroupant les soldats des factions royaliste, libérale-bouddhiste et néocommuniste a été décidé. Signe que le dialogue se poursuit. Les Nations unies, étendant leurs pouvoirs, pourraient également prendre en charge la paie des soldats, et même des fonctionnaires, contribuant ainsi à calmer beaucoup d'esprits.

L'autorité de l'ONU est indispensable au Cambodge, les vainqueurs sortis des urnes – et donc du cœur et de la raison des Khmers – étant justement ceux qui ne contrôlent pas les myriades d'hommes en armes qui tiennent le pays en otage. Sinon les civils désarmés ne pourront tenir longtemps face aux armées du PPC et des Khmers rouges. La communauté internationale doit faire en sorte que le choix des Cambodgiens soit respecté – et la remuante personnalité de M. Sihanouk confortée – même si le réalisme peut exiger de faire une place à ceux qui contrôlent en fait l'essentiel du pays.


M 0147 - 0612 0 - 7,00 F

Alors qu'ils tiraient sur un convoi humanitaire musulman

Trois miliciens croates tués par des «casques bleus»

Trois miliciens croates ont été tués, vendredi 11 juin, par des «casques bleus» britanniques en Bosnie centrale, alors qu'ils tiraient sur un convoi humanitaire musulman. Les camions avaient déjà été attaqués, la veille au soir, dans la même région. Huit conducteurs auraient été tués au cours de l'incident. A Athènes, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, les Etats-Unis ont annoncé l'envoi de trois cents militaires en Macédoine pour éviter une extension du conflit. L'Alliance assumera la protection aérienne des «casques bleus» en Bosnie.

Des militaires américains en Macédoine

ATHÈNES

de notre envoyée spéciale

Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a tenté, jeudi 10 juin, à Athènes, de rectifier l'image d'inconsistance que les Etats-Unis donnent d'eux depuis quelques semaines à propos de la Bosnie. Lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, il a confirmé la disposition de Washington à assurer, avec les Alliés, la protection aérienne des «casques bleus» de la FORPRONU déployés en Bosnie.

M. Christopher a confirmé aussi l'envoi en Macédoine de trois cents hommes qui seront donc les premiers soldats américains à poser le pied dans l'ex-Yougoslavie. Cette décision – immédiatement saluée comme «bienvenue» à Skopje – est censée donner un «signal fort» aux fauteurs de guerre serbes, les trois cents soldats devant symboliser l'engagement de la première puissance militaire mondiale à ne pas laisser le conflit s'étendre à la République macédonienne. Elle n'aura pas d'effets pratiques puisque l'arrivée des GI en Macédoine doit permettre à trois cents Suédois qui y sont déjà de rejoindre la FORPRONU en Bosnie, où les Américains ne veulent pas aller. De sorte qu'on peut se demander si le symbole qui sera perçu sera celui de l'engagement américain dans l'ex-Yougoslavie ou celui de la parcimonie et des limites de cet engagement.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite ainsi que l'article d'AFSANÉ BASSIR POUR et nos informations page 3

Un entretien avec le ministre du travail

Les cotisations de chômage seront augmentées

Les partenaires sociaux, qui n'ont pas réussi à se mettre d'accord entre eux mercredi 9 juin, devaient rencontrer le ministre du travail, Michel Giraud, vendredi 11, pour tenter de trouver une solution à la crise financière de l'UNEDIC (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans le commerce et l'industrie). Dans l'entretien qu'il nous a accordé, le ministre du travail préconise une augmentation des cotisations d'assurance-chômage. Elles seront décidées par décret si le patronat et les organisations syndicales ne s'y résolvent pas eux-mêmes.

M. Giraud : «Sortir de l'impasse»

«Vous recevez les partenaires sociaux, gestionnaires de l'assurance-chômage, qui est aujourd'hui dans l'impasse. Ils se tournent vers l'Etat. Qu'allez-vous leur répondre?

– Permettez-moi de rappeler que j'ai fait en sorte que la réflexion des gestionnaires soit sereine. Le gouvernement a participé à l'effort de trésorerie qui a permis de sauver la situation des chômeurs sur le court terme, c'est-à-dire de payer leurs indemnités cet été. Cela a été la première étape d'une remise en ordre.

»La troisième étape consistera à ouvrir la discussion entre les partenaires sociaux et l'Etat. Mais cette discussion ne pourra s'engager qu'à la condition qu'il y ait une deuxième étape où doit s'affirmer la responsabilité des gestionnaires, celle d'éviter tout blocage de la situation. Actuellement, les uns sont arrêtés sur les cotisations, les autres sur les prestations. Ce que je leur demande, c'est de manifester leur attachement à la procédure paritaire en sortant de cette impasse. A partir de ce là, je suis ouvert à toute discussion.

– Quel est le geste que vous attendez?

– Que les entreprises ne disent pas qu'elles s'en tiennent aux dispositions du protocole de juillet 1992 et, par voie de conséquence, qu'elles ne rentrent pas dans le processus de réduction de la cotisation. C'est le minimum. De la part des syndicats, j'attends qu'ils ne se bloquent pas sur le système de prestations en disant qu'il ne faut rien toucher ni sur la hauteur, ni sur la durée, ni sur le rapport prestations-cotisations.

Propos recueillis par ALAIN LEBAUBE

Lire la suite page 19

Relève politique en Allemagne

Les sociaux-démocrates et les libéraux se donnent de nouveaux chefs. Seul, chez les chrétiens-démocrates, Helmut Kohl résiste à l'usure du pouvoir

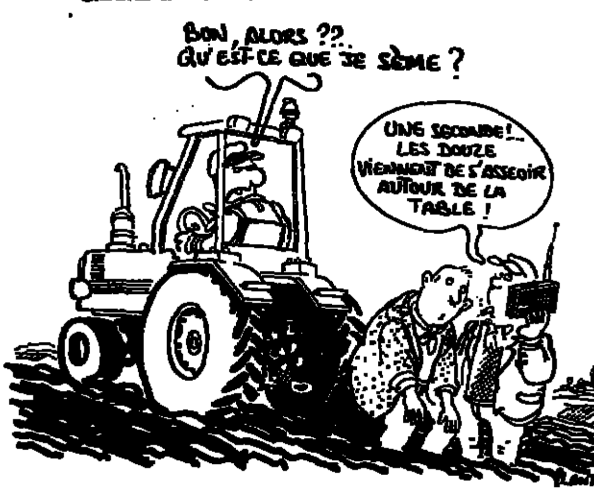
par Luc Rosenzweig

Le 3 octobre 1990, à Berlin, la totalité de la classe politique allemande célébrait solennellement l'unité retrouvée du pays. Moins de trois ans plus tard, un seul des acteurs principaux de cette période historique occupe toujours le devant de la scène : Helmut Kohl. Entre-temps, le principal parti d'opposition a «usé» deux candidats à la chancellerie, Oskar Lafontaine, retiré sur ses terres sarroises après sa défaite cuisante aux premières élections législatives de l'Allemagne unifiée, et Björn Engholm, l'espoir venu du nord, contraint d'abandonner ses principaux mandats pour avoir menti devant une commission d'enquête.

La retraite de Hans Dietrich Genscher, en mai 1992, devait ouvrir à Jürgen Möllemann, ministre de l'économie et vice-chancelier, la voie de la présidence du FDP (Parti libéral) rendue libre par le départ annoncé du comte Lambsdorff. L'entreprenant et ambitieux Möllemann a trébuché sur une piteuse affaire de faveurs accordées à un cousin fabricant des accessoires pour caddies de supermarché. Le FDP s'en remet maintenant à Klaus Kinkel, ministre des affaires étrangères, un homme depuis longtemps familier des rouages de l'Etat, mais qui abordera la prochaine campagne électorale en novice.

Lire la suite, ainsi que l'article d'HENRI DE BRESSON, dans «Espace européen», page 10

GATT : la France isolée



Lire page 18 les articles d'ALAIN FRACHON, PHILIPPE LEMAITRE et ÉRIC LE BOUCHER

Les contrôles d'identité renforcés

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 10 juin, en première lecture, par 482 voix contre 90, le projet de loi, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, renforçant les contrôles d'identité. Combattu par la gauche qui, par la voix de Jean-Pierre Michel (app. PS), a dénoncé une «atteinte à l'édifice de nos libertés», ce texte prévoit l'extension des possibilités de contrôle à la fois en matière de police judiciaire et en matière de police administrative (contrôles préventifs).

M. Méhaignerie a affirmé, en réponse à ceux qui redoutent la généralisation du «délit de faciès», qu'aucune des dispositions adoptées «ne présente un caractère discriminatoire» et que, le cas échéant, des «sanctions judiciaires» seraient prises.

page 11

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 180 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

AU COURRIER DU Monde

FRONTIÈRES

Un visa ne suffit pas

PARTIS d'Israël pour les Etats-Unis, nous nous sommes arrêtés, ma femme et moi, à Paris, pour participer à une conférence scientifique internationale. Nous avions pensé que cela serait une occasion commode et agréable de passer quelques jours avec ma fille Anne Petraskevicene, de Vilnius. Elle a obtenu un visa français à Vilnius et est arrivée à Paris le 28 mai 1993, par le vol TE N 470 à l'aéroport Charles-de-Gaulle, où l'attendait ma femme. Cependant, on ne l'a pas laissée passer au poste de contrôle de police. Après de nombreux efforts ma femme a réussi à être reçue par un responsable de police.

Il lui a expliqué que ma fille n'avait pas pu prouver au contrôle qu'elle possédait la somme d'argent nécessaire pour entrer en France. De quelle somme d'argent s'agit-il et pourquoi ne l'avait-on pas prévenue *quand on lui a délivré le visa* ? Cela reste inexpliqué.

Nous séjournons souvent en France, sur invitation, pour des travaux scientifiques (Institut Pasteur, Institut Curie, Université de Paris.), et on ne nous a jamais demandé combien nous avions d'argent. Ma femme était prête à verser la somme d'argent nécessaire, en montrant nos passeports, cartes de visite... Mais cela s'est révélé inutile. Ma fille, pour sa part, a insisté pour dire qu'elle était attendue par ses parents ; elle était même prête à être mise en détention jusqu'à la solution du problème. On l'a amenée de force et installée dans l'avion de retour pour Vilnius.

Au bout de quelques heures, nous lui avons téléphoné à son domicile de Vilnius, mais n'avons pu lui expliquer comment, dans un monde civilisé, il a pu se passer une histoire aussi révoltante.

Professeur EDWARD TRIFONOV
Rehovot (Israël)

GENDARMERIE

Avec honnêteté et politesse

DANS *le Monde* du 29 mai, un lecteur, M. Bernard Nessi, *évoque les multiples* contrôles d'identité dont il a été l'objet, en France, de la part de la gendarmerie nationale, au cours de randonnées pédestres.

Ces vérifications sont effectuées *par la gendarmerie sur la base des* articles 165 et 166 du décret du 20 mai 1903.

Ces articles se retrouvent dans les textes fixant le service de la gendarmerie : décret (ordonnance *du roi*) des 29 *octobre*-29 *novembre* 1820 ; décret (impérial) du 1er mars 1854.

La gendarmerie, chargée de la sûreté des routes, dispose de cette prérogative sans doute contrai*gnante mais nécessaire* à la protection des populations. Les rédacteurs des textes de 1820, 1854 et 1903 ont toujours pris le soin de préciser que cette contrainte devait être exercée avec « honnêteté » (1820) ou avec politesse (1854 et 1903), sans « vexation » ou « abus de pouvoir » (1820, 1854 et 1903).

FRANCK SUDON
Choisy-le-Roi (Val-de-Marne)

TRAIT LIBRE



Le premier ministre britannique en difficulté (The Times, 8 juin)

IMMIGRATION

L'Eglise fait de la politique

DANS *le Monde* du 26 mai, *Henri Tincq écrit que* l'Eglise catholique *« est parfaitement dans son rôle quand, conformément aux critères de l'Evangile qui sont les siens, elle porte des jugements moraux sur tel projet gouvernemental... »*.

Si l'Eglise s'estime compétente, à cause de l'Evangile, pour donner son avis sur les vérifications d'identité ou les conditions d'intégration des immigrés, alors elle l'est pour beaucoup d'autres domaine : pourquoi pas sur le SMIG, sur le RMI, sur l'intervention en Bosnie, sur la crise dans la pêche et donc la question des importations de produits étrangers, puisque tout cela met en jeu des êtres humains qui souffrent de misère, de cruautés ou d'injustice, selon les cas ? *Et comment peut-on dire, alors, que* l'Eglise ne fait pas de politique ? Car, enfin, quand on fait connaître publiquement ses critiques, n'est-ce pas avec le désir d'influer sur le législateur ?

L'intervention de l'Eglise *dans* les affaires d'immigration, bien loin de mettre en valeur les principes de l'Evangile, montre que leur application dans certains domaines conduit à des conséquences absurdes : si on écoutait en effet ces prélats pleins de bonnes intentions, on renoncerait pratiquement à la recherche des immigrés clandestins, ce qui encouragerait encore de nouvelles arrivées illégales ; d'où accroissement d'une population marginale, misérable (quels emplois lui donner ?) et finalement l'explosion sociale... ou raciste.

Enfin, je ferai remarquer méchamment que tels chrétiens, qui tirent argument de cette intervention de l'Eglise dans la question de l'immigration et de son opinion, qu'ils approuvent, n'écoutent pas cette même Eglise, et même la blâment, quand elle condamne (d'après les principes de l'Evangile aussi) l'avortement et la contraception. Ainsi, de l'enseignement de l'Eglise, ils retiennent ce qui leur plaît. Voilà qui enlève beaucoup de force au témoignage ecclésiastique qu'ils invoquent à propos du projet Pasqua.

JEAN SCHMITT
Yerres (Essonne)

DÉLOCALISATIONS

Deux sens différents

L'AMBIGUITÉ des mots est source de multiples erreurs ; il est intéressant à ce sujet d'étudier l'utilisation faite par certains médias du terme de « délocalisation ».

Ce terme, qui suggère qu'il y avait, avant la délocalisation, un lieu, mais qu'il n'y en aura plus après elle, paraît en outre indifféremment employé pour désigner :

– Soit les déplacements du siège de telle ou telle grande école ou administration de la région parisienne vers la « province », déplacements visant, dans l'intérêt général, à atténuer certaines disparités Paris-Province tout en rapprochant des administrations de leurs administrés. On ne peut que s'en réjouir !

– Soit les fermetures d'usines en France, avec licenciements massifs, et ouverture de nouveaux ateliers dans des pays où le coût de la main-d'œuvre est beaucoup plus faible et où il n'y a ni syndicats, ni protection sociale. Cette délocalisation-là, contrairement à la précédente, se réalise au profit d'intérêts particuliers et au détriment de l'intérêt général. On ne peut que s'en attrister !

L'utilisation du même terme pour désigner deux *phénomènes aussi* dissemblables ne peut que générer la confusion dans les esprits. Ne serait-il pas souhaitable, pour « délocaliser » tout ambiguïté, de parler, dans le premier cas, de « rééquilibrage » (de l'appareil d'État) et dans le second cas, de « fuite des capitaux », voire de « fuite des emplois » ?

B. PEYRAS
Ventenac (Aude)

PROVERBES

Dans le même fleuve

DANS *le Monde* du 21 mai, François Grosrichard nous révèle que *« Charles Pasqua affectionne le proverbe chinois : « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. »* Comme aurait pu dire Beaumarchais (s'il avait eu le malheur d'être paraphrasé dans *Verbatim ma non troppo : « Deux proverbes qui jasent sont moins suspects qu'un seul qui se promène. »* Par ordre de l'empereur de la Chine, donc, nous avons soumis ce « proverbe » baladeur à un très sévère contrôle d'identité. Malgré son faciès chinois (et son accent mi-pékinois mi-corse), le coupable a dû avouer qu'il était un vulgaire immigré clandestin, c'est-à-dire un vrai-faux proverbe grec : faux comme proverbe mais vrai comme grec.

Platon écrit quelque part, en effet : *« Héraclite ne déclare-t-il pas que tout est en mouvement et que rien ne reste en place ? Comparant la réalité au cours d'un fleuve, il dit : « Deux fois dans le même fleuve tu ne pourras te plonger ! »* (*Cratile*, 402 a, *Œuvres complètes*, volume I, édition établie par Léon Robin, Paris, 1984, p. 637). Une autre variante, plus dialectique, de la même thèse d'Héraclite : *« Dans les mêmes fleuves nous entrons et nous n'entrons pas ; nous sommes et nous ne sommes pas »* (*les Présocratiques*, édition établie par Jean-Paul Dumont, Paris, 1988, page 157 ; voir aussi pp. 136, 149, 167).

Mais heureusement, à la différence des réformateurs du code de la nationalité, la pensée philosophique ne fait pas des frontières un objet de fétichisme : François Daumas (*la Civilisation de l'Egypte pharaonique*, Paris, 1971, pp. 413-414) attire notre attention sur un curieux passage de *l'Enseignement du scribe Anii* (vers 1300 avant notre ère ?), où l'auteur *« trouve pour peindre le courant changeant du monde des mots qui font penser à Héraclite » : « L'eau courante de l'an passé s'est éloignée, / cette année est un autre fleuve. /De grandes mers s'assèchent, / des rivages deviennent des abîmes. / Cela n'arrive-t-il pas aux hommes ? »*

Chinois, notre « proverbe » ? Non, mais peut-être égyptien, avant de devenir sans aucun doute grec et d'être sinisé d'office, dans le royaume des Francs, des millénaires plus tard...

PEDRO SCARON
Metz

FEMMES

Grâce à elles

AU cours du remarquable colloque sur la place des femmes dans le pouvoir, organisé par Choisir, les 3 et 4 juin à l'UNESCO, il y eut un moment historique.

Un débat animé par Catherine Nay réunissait un certain nombre de femmes au pouvoir, parmi lesquelles Shulamih Aloni, ex-ministre de l'éducation et de la culture en Israël, chassée de son poste sur la demande des rabbins orthodoxes et titulaire maintenant du ministère des transports, Hanan Ashrawi, porte-parole de la délégation palestinienne aux négociations de paix au Moyen-Orient. Chacune de ces protagonistes décrivit l'action personnelle des femmes en vue d'un accord politique de paix israélo-palestinien.

Les femmes du monde entier, et plus particulièrement celles du tiers-monde, ont une responsabilité immense dans l'avancée politique vers la démocratie. Bien qu'elles ne soient pas représentées à nombre égal dans les parlements, les gouvernements et les diverses assemblées de décision, elles préparent ce terrain depuis longtemps par une dynamique qui leur est particulière.

Le moment historique se produisit quand l'Israélienne et la Palestinienne s'embrassèrent chaleureusement sur l'estrade du grand auditorium de l'UNESCO. Tous les auditeurs de la salle se levèrent et applaudirent... Je ne peux qu'admirer le courage et l'intelligence des femmes dont les hommes ont si peur.

Professeur ALEXANDRE MINKOWSKI
Paris

ÉDUCATION

L'école n'est pas un sanctuaire

L'ÉMOTION face à la prise en otages des enfants de la maternelle de Neuilly était naturelle, et nous l'avons tous partagée jusqu'à l'angoisse. Mais je trouve grave que notre ministre de l'éducation nationale, M. Bayrou, en ait profité pour proférer quelques idées qui sont aussi déplacées, par rapport aux circonstances, qu'inquiétantes sur le fond ! *« Peut-être a-t-on été trop loin dans l'ouverture de l'école sur l'extérieur. L'école doit être un sanctuaire. »*

Par-delà l'incongruité des propos ministériels, eu égard aux circons*tances, c'est le fond même des idées* énoncées qui me paraît le plus inquiétant. Non, l'école n'est pas un sanctuaire. La notion de sanctuaire fait penser à un lieu sacré, interdit au profane, où se déroulent des rites initiatiques compréhensibles des seuls initiés, n'admettant ni le partage, ni le dialogue, ni la critique. Non, l'école n'est pas ce lieu opaque et coupé du monde. Elle fait partie de la vie, elle est partie intégrante de la société. Non, le savoir n'est pas de l'ordre de l'initiation rituelle.

Non, l'école ne s'est pas trop ouverte sur l'extérieur ; au contraire, elle ne s'est pas assez ouverte.

RAYMOND MALLERIN
Lançon-de-Provence

CANADA

Une diplomatie originale

DANS *le Monde* du 25 mai, le général Jean Salvan, dans un point de vue sur l'armée française, se permet de qualifier le Canada de *« pays sous un protectorat de fait américain »*.

Comment le Canada, s'il était un protectorat américain, aurait-il pu, par exemple, continuer à entretenir sans interruption, depuis 1959, des relations diplomatiques et commerciales avec Cuba et même lui accorder une aide économique ?

On pourrait citer de nombreux autres exemples, tels que la reconnaissance, bien avant les Etats-Unis, du gouvernement de Pékin ou la vigoureuse politique de sanctions menées par le gouvernement Mulroney vis-à-vis de l'Afrique du Sud contre l'apartheid.

Le Canada, comme les autres membres de l'Alliance atlantique, a souvent eu des intérêts et des positions convergents avec ceux des Etats-Unis. *Mais il* a constamment mené une politique étrangère originale, fondée avant tout sur la médiation dans les conflits ainsi que la préservation et le maintien de la paix auxquels il consacre une partie substantielle de ses forces armées.

ANDRÉE DONNEUR
professeur à l'université du Québec à Montréal

UN LIVRE

Divins sauveurs

LES FAUX MESSIES
de Christophe Bourseiller
Fayard, 348 p., 120 F.

IL ne faut pas confondre les prophètes et les messies. Si les premiers ont reçu une mission divine, les seconds détiennent un lien de parenté avec Dieu. Leur venue sur terre est censée mettre fin à l'ordre des choses et établir un âge d'or. *Eux seuls intéressent Christophe* Bourseiller qui leur consacre un livre très documenté, balayant vingt siècles de folies et d'errements en tous genres.

Ecrivain et journaliste, Christophe Bourseiller s'était fait connaître au cinéma, avec un rôle loufoque de lycéen amoureux dans *Un éléphant, ça trompe énormément*. Aujourd'hui, il se pose en détective des minorités spirituelles, et cela lui réussit plutôt bien. On imagine qu'il a dû lire des milliers de pages, comme en témoigne une abondante bibliographie, classée selon les personnages étudiés.

Chacune des trois grandes religions monothéistes a produit des messies – de *« faux messies »*, l'adjectif indiquant qu'ils n'ont pas réussi à s'imposer vraiment et à fonder un *culte universel. Christophe* Bourseiller en a recensé cent soixante, dont une moitié de chrétiens. La plupart de sexe masculin et combinant généralement deux qualités : un talent *oratoire certain et un bel aspect* physique.

Tous n'ont pas échoué – du moins, pas tout de suite. Que dire, par exemple, du Mahdi, qui a provoqué une véritable révolution au Soudan à la fin du siècle dernier, et contre lequel il a fallu mobiliser toute une armée britannique ? Peut-on parler d'échec, d'autre part, à propos de l'étonnant Krishnamurti, cet Indien de Madras, adulé par les foules, et qui a renoncé à sa propre messianité en 1934 pour devenir un grand guide spirituel ? Mais la plupart des messies – honnêtes hommes ou escrocs patentés, vrais mystiques ou horribles pervers – ont généralement très mal fini.

Le phénomène n'appartient pas seulement au passé. L'auteur nous présente quatorze messies en activité. Du Français Roger Quatremère, *« le Christ de Loriol »*, qui aurait une dizaine de disciples, à l'Indien Sathya Sai Baba, qui en compterait une douzaine de millions et pousserait le dévouement jusqu'à... pondre des œufs.

Il ne faut pas trop rire avec les messies. Ces surhommes autoproclamés peuvent faire des dégâts considérables, comme l'illustre le cas du révérend Moon, qui a créé un empire financier aux prolongements politiques, avant d'être arrêté aux Etats-Unis pour fraude fiscale. Quant à la folie sanguinaire de David Koresh, gourou pervers de Waco, au Texas, elle n'est que la répétition de faits survenus mille fois au cours de l'histoire, sous toutes les latitudes et à la marge de toutes les religions.

ROBERT SOLÉ

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

[L]'ONU approuve le déploiement d[...] à la frontière serbo-bosni[...]

[L]es militaires américains [e]n Macédoine

Dissiper le malaise

Les présidents [b]osniaque, croate et serbe pourraient se rencontrer prochainement à Genève

ÉTRANGER

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

L'ONU approuve le déploiement d'observateurs à la frontière serbo-bosniaque

Une résolution autorisant le déploiement d'observateurs internationaux le long de la frontière entre la Bosnie et la Serbie a été adoptée, jeudi 10 juin, à l'unanimité par le Conseil de sécurité de l'ONU. Cette nouvelle mesure, qui constitue l'un des volets du programme d'action des Occidentaux et de la Russie sur la Bosnie-Herzégovine, a toutefois peu de chance d'être appliquée sans la coopération du président serbe Slobodan Milosevic.

NEW-YORK (Nations unies)

correspondance

Avec l'adoption, jeudi, par le Conseil de sécurité, d'une résolution autorisant le déploiement d'observateurs entre la Serbie et la Bosnie, le «Programme d'action commun», signé le 22 mai à Washington par les Etats-Unis, la France, la Russie, la Grande-Bretagne et l'Espagne, est, en théorie, complet. Les deux premiers éléments de ce «Programme» sont la création d'un tribunal international pour juger les crimes de guerre dans l'ex-Yougoslavie et la protection des populations civiles musulmanes dans des zones dites «de sécurité».

La résolution 837, adoptée à l'unanimité, évoque le déploiement d'observateurs internationaux le long des frontières de la Bosnie, *«en particulier à la frontière entre la République yougoslave* [Serbie et Monténégro] *et la République de Bosnie-Herzégovine pour contrôler l'application des résolution pertinentes du Conseil»*. Le texte, qui vise à interdire le transfert de toute fourniture – à l'exception des fournitures humanitaires – de Serbie aux milices serbes bosniaques, n'a pas été adopté sous le chapitre sept de la charte et ne comporte donc aucune menace en cas de non-application. *Il demande simplement* au secrétaire général de présenter un rapport au Conseil sur les *«options relatives au déploiement»*.

M. Milosevic hostile à l'opération

Selon un diplomate, le rapport de Boutros Boutros-Ghali ne peut que réaffirmer que, sans la coopération des parties, l'application de la nouvelle résolution sera impossible. Or les autorités serbes ayant publiquement annoncé leur refus de recevoir les observateurs à leurs frontières, on voit mal où ces observateurs pourraient être stationnés. Un autre diplomate, membre du Conseil, ne s'embarrasse pas de précautions : *«Vous ne pensez pas sérieusement qu'on a l'intention d'appliquer cette résolution?». «Le but était de montrer que les Cinq ont une politique commune et, aussi, de se prouver à eux-mêmes que Slobodan Milosevic est un menteur»*, explique-t-il, se référant aux promesses du président serbe de suspendre toute aide aux forces serbes bosniaques.

A cet égard, un responsable américain des services de renseignements a confirmé aux journalistes à Washington que M. Milosevic n'avait pas tenu sa promesse et que des armements ainsi que du pétrole passent sans difficulté entre la Serbie et la Bosnie-Herzégovine. Evoquant la création des «zones de sécurité» pour la population musulmane, ce même responsable estime qu'elles deviendront des *«camps de réfugiés devastés par la criminalité et sans aucun avenir économique»*. Selon lui, en créant ces zones, l'Occident créera *«six petites Cisjordanie»* en Europe avec *«tous les problèmes que cela peut représenter»*. Ce responsable estime que *«la solution la plus viable est le partage de la Bosnie en territoires musulman, serbe et croate»*. Un point de vue que de nombreux diplomates à l'ONU semblent partager.

AFSANÉ BASSIR POUR

Trois miliciens croates ont été tués par des «casques bleus» britanniques

Des «casques bleus» britanniques ont tué, vendredi matin 11 juin, trois combattants croates qui avaient tiré sur un convoi humanitaire musulman en Bosnie centrale, où de violents combats opposent forces croates et musulmanes bosniaques depuis six jours, a annoncé un porte-parole de la FORPRONU (Force de protection des Nations unies). Les tirs sont intervenus alors que le convoi s'approchait de Vitez, ville où se sont affrontées à plusieurs reprises les deux communautés et où se trouve le camp des «casques bleus» britanniques. *«Des individus armés sont venus et ont ouvert le feu sur le convoi, et nous avons riposté»*, a dit un militaire anglais. *«C'était à assez courte portée»*, a-t-il précisé.

Des journalistes ont rapporté qu'une cinquantaine de soldats du Conseil de défense croate (HVO-Forces croates de Bosnie-Herzégovine) s'étaient concentrés à un croisement emprunté par le convoi et menaçaient de le faire sauter.

La veille au soir, dans la même région, un convoi humanitaire de 170 *camions avait été attaqué et* pillé par des Croates, selon les «casques bleus» britanniques, qui sont intervenus pour tenter de mettre fin à l'incident. Huit des chauffeurs du convoi auraient été tués. *«D'après nos hommes sur place, huit chauffeurs civils ont essuyé des coups de feu, mais nous n'avons encore aucune confirmation de leur mort»*, a indiqué l'un des militaires britanniques.

Le convoi, qui fait partie d'un groupe de quelque 500 camions, surnommé *«convoi de la joie»* par ses organisateurs de Tuzla – sa destination –, a été intercepté par les Croates *dans la région* de Novi-Travnik, alors qu'il progressait vers le nord à la faveur d'un cessez-le-feu signé dans la journée par les responsables des forces musulmanes et croates. Les véhicules de tête ont été contraints de s'arrêter par un groupe de femmes brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : *«Tout le monde a besoin de nourriture»*. Elles ont attaqué les membres du convoi et les journalistes présents à coups de bâton et de pelle. L'une des femmes a notamment blessé au bras l'un des chauffeurs d'un coup de fourche.

Des soldats désarmés

Des combattants croates sont ensuite arrivés *sur les lieux* en voiture, ont entrepris de piller les camions et ont frappé les chauffeurs à coups de fusil, d'après des témoins. Les assaillants ont également essayé de s'emparer des appareils photographiques de journalistes étrangers. Des véhicules blindés britanniques ont tiré des coups de semonce au-dessus de la barricade croate ayant arrêté le convoi, a-t-on précisé de source militaire. *«J'ai vu des chauffeurs se faire arracher de leur véhicule*, a déclaré un «casque bleu» britannique commandant deux véhicules blindés de l'ONU. *Ils étaient peut-être une demi-douzaine. Ils ont été emmenés hors de notre vue entre les véhicules du convoi. J'ai alors entendu une série de coups de feu et, un peu plus tard, j'ai vu des corps se faire traîner à l'écart»*, a raconté le sous-officier. Dix véhicules blindés britanniques se sont déployés autour du convoi pour le protéger.

D'après des témoins, des combattants croates, accompagnés de femmes et d'enfants, ont érigé plusieurs *autres barrages sur la route* menant de Novi-Travnik à Vitez. La route remontant vers le fief musulman de Zenica serait, en outre, bloquée par des mines antichars, et une bombe de 500 kilos aurait été disposée sur la route principale située à l'est de Vitez.

Lors d'un autre incident, également en Bosnie centrale, une unité de l'armée bosniaque (musulmane) a forcé, jeudi, six soldats d'une patrouille de «casques bleus» britanniques près de Kiseljak à leur remettre leurs armes, a indiqué un porte-parole de la FORPRONU. – *(Reuter, AFP.)*

Des militaires américains en Macédoine

Suite de la première page

Pour ce qui est de la protection aérienne des «casques bleus», elle sera assurée par l'OTAN, sous contrôle de l'ONU, à partir de structures déjà mises en place pour la surveillance de l'espace aérien. Soixante-dix appareils supplémentaires seront mobilisés, pour l'essentiel américains, mais aussi avec quelques Jaguar français et britanniques.

Les autorités politiques de l'OTAN ont demandé aux militaires d'arrêter au plus vite les modalités pratiques de cette nouvelle mission, d'ordre défensif puisqu'il s'agit de porter secours aux troupes de la FORPRONU au sol si elles sont attaquées et si elles en font la demande.

M. Christopher a rappelé qu'il s'agissait bien de protéger les soldats de la FORPRONU et non les populations musulmanes, ce qui traduit là encore le refus américain de s'engager directement dans la guerre entre communautés bosniaques. En revanche, contrairement à ce qui avait été précédemment annoncé, cette protection s'applique aux «casques bleus» sur tout le territoire bosniaque, pas seulement à ceux qui auront pour mission de veiller sur les six «zones de sécurité» définies par les dernières résolutions de l'ONU.

Dissiper le malaise

Ces mesures suffiront-elles à restaurer l'autorité des Etats-Unis mise à mal ces dernières semaines non seulement aux yeux des belligérants dans l'ex-Yougoslavie, mais au sein de l'Alliance atlantique elle-même? M. Christopher a transmis, jeudi, aux alliés l'invitation du président Clinton à réunir avant la fin de l'année un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'OTAN.

Cette proposition obéit d'évidence à un double besoin : celui de définir le rôle de l'organisation militaire dans des situations qui *n'ont plus rien à voir avec celle* de la guerre froide (l'opération



d'appui aérien à la FORPRONU sert à cet égard d'autojustification pour l'OTAN); celui, d'autre part, de dissiper le malaise qui s'est *installé à l'occasion de la crise* yougoslave entre Américains et Européens et le désarroi qui saisit les seconds dès lors que les premiers donnent l'impression de renoncer à leur leadership.

David Owen avait mis les pieds dans le plat avec quelque véhémence, mardi à Luxembourg, lors d'une réunion des ministres des affaires étrangères des Douze en appelant en substance les Européens à *prendre acte des atermoiements* et des dérobades de Washington et à assumer leurs responsabilités tout seuls. Les Etats-Unis, principale puissance militaire de l'OTAN, ne veulent pas aller en Bosnie, avait-il dit, *«et alors, ce n'est pas la fin du monde!»*.

Ce constat de délabrement de l'Alliance ayant pu être fait par chacun par-devers soi, comme il l'a *été* presque ouvertement jeudi à Athènes par le ministre turc des affaires étrangères dans un discours empreint d'une profonde désillusion, il devenait urgent de lancer les travaux de replâtrage.

Les pays de l'OTAN font bloc, donc, sur les positions arrêtées *lors de la réunion de Washington* le 22 mai et confirmées par la résolution 836 de l'ONU relative à la protection des enclaves musulmanes de Bosnie. Pas un de ces pays, cependant, ne propose de soldats pour aller renforcer la FORPRONU : la France, la Grande-Bretagne, le Canada, l'Espagne ont déjà donné, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, la Turquie ne peuvent pas pour des raisons historico-politiques; les autres ne veulent pas.

Les Français et les Britanniques *ont déjà déployé des milliers* d'hommes sur le terrain et comptaient au départ, lorsqu'ils ont proposé la création de zones de sécurité musulmanes, sur une réponse plus positive de leurs alliés. Tout le monde devait donc se tourner, vendredi à Athènes, vers les «invités» de l'OTAN, les pays de l'ancien bloc communiste, *et tout particulièrement* vers M. Kozyrev.

Le ministre russe avait laissé entendre le 22 mai à Washington *qu'il envisageait favorablement* l'envoi de troupes russes pour la protection des zones de sécurité en Bosnie. Sous l'influence des *militaires, il a, semble-t-il, oublié* sa promesse, que les Occidentaux ne manqueront pas de lui rappeler.

CLAIRE TRÉAN

□ **La Serbie et le Monténégro introduisent des visas obligatoires pour les titulaires de passeports de l'ONU.** – Le gouvernement yougoslave a décidé, jeudi 10 juin, d'introduire des visas pour les détenteurs de passeports des Nations unies, a indiqué l'agence yougoslave Tanjug. La République de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) avait réintroduit, au début du mois d'avril, les visas obligatoires pour une série de pays européens, dont la France. – *(AFP.)*

Les présidents bosniaque, croate et serbe pourraient se rencontrer prochainement à Genève

Un sommet réunissant les présidents Alija Izetbegovic (Bosnie), Franjo Tudjman (Croatie) et Slobodan Milosevic (Serbie) est envisagé mardi prochain à Genève, a révélé, jeudi 10 juin, à l'AFP, M. Izetbegovic. *«J'ai donné mon accord de principe à cette rencontre dont l'initiative revient aux médiateurs internationaux David Owen et Thorvald Stoltenberg»*, a déclaré le président bosniaque, de passage à Zagreb avant d'entreprendre une *tournée* européenne de cinq jours à Rome, Paris (où il rencontrera François Mitterrand), Bonn et Londres. *MM. Owen (CEE) et Stoltenberg* (ONU) effectuent actuellement une tournée dans l'ex-Yougoslavie, qui les a notamment menés en Serbie et au Monténégro. – *(AFP.)*

RUSSIE : en envisageant des bases militaires aux confins de l'ex-URSS

Boris Eltsine veut garder les moyens d'une politique de «grande puissance»

Des forces mobiles pour protéger «la frontière» et une série de bases russes aux confins de l'ex-URSS : Boris Eltsine a décrit, jeudi 10 juin, devant une réunion du haut commandement de l'armée, l'objectif à atteindre au cours des prochaines années, étant entendu que les forces nucléaires, dont la Russie devra avoir le monopole dans la région, constitueront *«le garant principal de la sécurité de la Russie et de la stabilité stratégique dans le monde»*.

MOSCOU

de notre correspondant

Le choix de forces mobiles s'explique entre autres par la contraction des effectifs de l'armée russe, qui devraient être ramenés en 1995 à 1,5 million d'hommes, et constitués pour partie de professionels. *«La formule»* d'une protection continue de toute la frontière *«a vécu»*, a expliqué le président russe. M. Eltsine – dont les propos ont été rapportés succintement par l'agence Interfax – s'est contenté de faire quelques allusions à la mise en place d'un chapelet de bases militaires dans les pays de l'ex-empire. Il a cependant indiqué qu'il envisageait à terme un système *«à l'américaine»* – ce qui reviendrait apparemment à concentrer en certains points les troupes russes toujours présentes dans la plupart des ex-Républiques soviétiques. Ces bases, a expliqué M. Eltsine, pourraient être situées *«par exemple en Moldavie, quelque part au Caucase, en Géorgie et en Arménie»*. Autant d'«exemples» pris dans des régions où la situation est très délicate, que ce soit en Moldavie, où le conflit entre russophones *et Moldaves est présentement gelé*, en Géorgie, où le différend entre Géorgiens et «séparatistes» abkhazes, plus ou moins soutenus par l'armée russe, est loin d'être réglé, ou en Arménie, où l'affrontement avec l'Azerbaïdjan à propos du Haut-Karabakh est lui aussi toujours dans une phase active.

M. Eltsine a indiqué qu'il faudrait mettre en place un tel système *«progressivement»*, *«en s'appuyant sur des accords politiques avec les dirigeants de ces pays»*. Faute de quoi, a ajouté le président russe, il conviendrait de retirer les troupes russes de tout *«l'étranger proche»* (termes utilisés par les Russes pour désigner leurs voisins de l'ex-URSS). Mais, en évoquant l'exemple du Tadjikistan, M. Eltsine a fait comprendre qu'une telle hypothèse ne pouvait être retenue : *«Si on retire la 201e division* (russe), *ils s'égorgeront mutuellement, il n'y aura plus de République* (tadjike), *plus de nation, la Russie, en tant que grande puissance, ne peut pas le permettre.»* Moscou soutient le régime en place à Douchanbé après avoir favorisé la victoire des «communistes» contre les «démocrates-islamistes» et s'efforce de verrouiller la frontière tadjiko-afghane – considérée en la circonstance comme la «frontière de la CEI», et donc comme *une ligne avancée de la zone de* sécurité russe.

Ukraine et pays baltes

M. Eltsine n'a apparemment pas fait allusion aux bases que la Russie souhaite conserver sur les côtes ukrainiennes, en particulier à Sebastopol, où est mouillée la flotte de la mer Noire. Mais le *problème demeure entier*. Les négociations sur le contrôle, et à terme sur le partage, de cette flotte – un conflit qui s'est récemment «réchauffé», – n'ont pas abouti, et la rencontre prévue à ce sujet entre le chef de l'État russe et le président ukrainien Leonid Kravtchouk a été reportée.

Boris Eltsine n'aurait pas non plus évoqué explicitement une autre revendication russe, celle du maintien de bases dans les pays baltes, en particulier en Lettonie, une fois achevé le retrait des troupes russes de ces pays. Mais il a une fois de plus usé d'un ton menaçant à l'égard tant de la Lettonie que de l'Estonie, affirmant que la Russie n'accepterait *«aucun diktat»*. *«Nous ne retirerons pas nos troupes tant que nous n'aurons pas préparé les bases nécessaires pour leur réinstallation et tant que les droits de l'homme ne seront pas respectés là-bas»* (c'est-à-dire en Lettonie et en Estonie, où Moscou considère que la minorité russe est discriminée).

Depuis plusieurs mois, les dirigeants russes alternent à propos des pays baltes les mises en garde de ce type et les déclarations plus apaisantes, tandis que dans les faits, le retrait des troupes semble se poursuivre. Mais au total, les propos tenus par M. Eltsine devant ce parterre d'officiers de haut rang semblaient destinés à montrer sa détermination à faire en sorte que la Russie garde les moyens d'une politique de grande puissance, dont les intérêts de sécurité commencent bien au delà de ses frontières.

JAN KRAUZE

□ **Un colloque sur «la Russie d'aujourd'hui».** – Un débat animé par Bernard Lecomte (*l'Express*) avec la participation de Marie Mandras (CNRS), Charles Urjewicz (INALCO) et des conseillers de l'ambassade de Russie est organisé à Paris par la revue *les Echos de Russie et de l'Est*, samedi 12 juin à 14 heures, à la Sorbonne (amphithéâtre Michelet). Entrée libre.

SUISSE

Feu vert pour l'envoi de «casques bleus» dans des opérations de maintien de la paix

BERNE

de notre correspondant

Franchissant un nouveau pas en direction de l'ONU, le Conseil national (Chambre basse) a approuvé en dernière lecture, jeudi 10 juin, par 106 voix contre 18, le projet du gouvernement d'engager des «casques bleus» suisses pour des opérations de maintien de la paix. Seule une minorité de droite s'y est opposée, jugeant la création d'un tel contingent incompatible avec la politique de neutralité. Invoquant le précédent du refus exprimé en 1986 par les électeurs d'adhérer aux Nations unies, les milieux nationalistes menacent *déjà de demander l'organisation* d'un référendum sur la nouvelle loi adoptée par les deux Chambres fédérales.

Partisan d'une interprétation moins rigide de la neutralité, le ministre de la défense, M. Villiger considère que les opérations de maintien de la paix sont tout à fait conciliables avec les obligations d'un Etat neutre. Réfutant les arguments des opposants, il a rappelé que la Suisse s'était déjà associée à diverses reprises à des sanctions décrétées par l'ONU. Elle a aussi dépêché des troupes sanitaires en Namibie et au Sahara occidental, ainsi que des observateurs militaires au Proche-Orient et en ex-Yougoslavie.

Le ministre de la défense a indiqué que chaque engagement de «casques bleus» helvétiques ferait l'objet d'une convention avec l'ONU, en accord avec toutes les parties concernées, et le gouvernement fédéral garderait toute latitude pour retirer ses forces à tout moment. Le contingent de «casques bleus» suisses comprendra six cents hommes, tous volontaires, et rétribués chacun 6 000 francs suisses par mois (environ 22 000 francs français). Ce nouveau corps de troupes pourrait devenir opérationnel dès 1995.

JEAN-CLAUDE BUHRER

هكذا من الأصل

EUROPE

ESPAGNE : en visite à Séville et à Madrid

Le pape va tenter de donner un nouvel élan au catholicisme

Jean-Paul II devait commencer, samedi 12 juin, sa quatrième visite en Espagne. A Séville, il devait clore le quarante-cinquième Congrès eucharistique international par une messe, à laquelle assitera le couple royal. Le lendemain, il rendra hommage à Christophe Colomb. Il séjournera ensuite, du mardi 15 au jeudi 17 juin, à Madrid, où il rencontrera Felipe Gonzalez.

SÉVILLE

de notre envoyé spécial

La première et la plus marquante visite de Jean-Paul II en Espagne remonte à 1982, l'année de l'accession au pouvoir de Felipe Gonzalez. Dans un pays en liesse, le pape avait traversé des régions de grande tradition catholique comme la Castille, la Catalogne, la Galice, patrie de Franco et de Manuel Fraga Iribarne, l'Andalousie, évitant soigneusement les régions sécularisées comme le Pays basque et les Asturies.

Dix ans après, le pape retrouve une Espagne où le poids de l'Eglise catholique s'est effondré. A la fin de l'époque franquiste, en 1970, 96 % des Espagnols se déclaraient catholiques. En 1989, ils n'étaient plus que 72 %. Mesurée par la participation à la messe dominicale, la pratique religieuse est en chute libre, atteignant des taux de 13 à 15 %, à peine supérieurs à ceux de la France. Si l'Opus Dei et des mouvements comme Communion et Libération ou les communautés néo-catéchuménales sont actifs, les prêtres et les ordres religieux ont cessé de jouer comme au temps de Franco leur rôle traditionnel d'encadrement de la société.

A propos de l'avortement libéralisé, du divorce banalisé, du statut des écoles catholiques, du droit d'accès de l'Eglise aux chaînes publiques, de l'usage autorisé des drogues douces, la décennie écoulée depuis le premier voyage du pape a été celle d'un affrontement constant entre le gouvernement socialiste et une hiérarchie catholique de plus en plus crispée.

Si, dans les années 1975-1980, la hiérarchie, alors conduite par une personnalité hors du commun, le cardinal Vicente Enrique y Tarançon, archevêque de Madrid, avait contribué à la transition démocratique, elle était jusqu'à ces toutes dernières années tentée par des réflexes de repli, comme une forteresse assiégée. Si elle comptait encore bien des nostalgiques d'un prétendu âge d'or franquiste, l'Eglise espagnole semble avoir pris aujourd'hui son parti de ce nouveau statut de minoritaire dans la société.

Ainsi que l'atteste l'élection en mars 1993 d'un homme ouvert, Mgr Elias Yanes Alvarez, archevêque de Saragosse, à la tête de la Conférence épiscopale, la volonté de dialogue avec la société moderne et le gouvernement socialiste est explicite : *« Personne n'a rien à perdre dans ce dialogue, et nous pouvons même beaucoup y gagner »*, déclare Mgr Alvarez.

HENRI TINCQ

□ **ALBANIE : la police disperse les ex-propriétaires en grève de la faim.** – La police est intervenue, jeudi 11 juin, pour disperser près de cent trente ex-propriétaires en grève de la faim depuis trois semaines dans tout le pays pour dénoncer la loi sur les restitutions des biens confisqués sous les communistes, jugée « incomplète ». La restitution des biens à leurs anciens propriétaires divise la population et a été à l'origine de deux douzaines de meurtres en cinq mois. – *(AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : nouveaux incendies criminels contre des foyers d'étrangers.** – Plusieurs incendies criminels visant des maisons ou des foyers habités par des immigrés ont été signalés, mercredi 9 et jeudi 10 juin, à Singen près du lac de Constance et à Waibstadt, près de Heidelberg. Un Mozambicain est décédé, jeudi, près de Dresde, dans l'ex-RDA, à la suite de graves brûlures subies lors de l'incendie du foyer où il résidait. On apprenait, par ailleurs, l'interpellation, mercredi soir, à Cologne de soixante-dix Turcs qui participaient à une manifestation contre une réunion d'extrême-droite. – *(AFP, Reuter.)*

□ **BULGARIE : des manifestants réclament la démission du président Jelev.** – Quelque 30 000 personnes partisans de l'Union des forces démocratiques (UFD) ont manifesté, jeudi 11 juin à Sofia, réclamant la démission du président Jelio Jelev accusé d'encourager une « recommunisation » du pays, et en soutien à une grève de la faim lancée par le député, Edwin Sougarev. – *(AFP, Reuter.)*

□ **CHYPRE : M. Denktash ne se rendra pas à New-York.** – Rauf Denktash, président de la « République turque de Chypre du Nord » (RTCN, autoproclamée, reconnue seulement par la Turquie) a indiqué, jeudi 10 juin à Ankara, qu'il *« ne se rendra pas à New-York »*, lundi, pour la reprise des négociations bi-communautaires sur l'avenir de l'île sous l'égide de l'ONU (*le Monde* du 10 juin). M. Denktash enverra Kenan Atakol, ministre des affaires étrangères et de la défense. Par ailleurs, Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général de l'ONU, a qualifié d' *« indispensable »* le maintien de la force de l'ONU à Chypre (UNFICYP) et recommandé la prorogation de son mandat. – *(AFP.)*

□ **GRANDE-BRETAGNE : contre-attaque des fidèles de John Major.** – Après les violentes attaques lancées contre le chef du gouvernement, mercredi 9 juin, par l'ancien chancelier de l'Echiquier, Norman Lamont (*le Monde* du 11 juin), les ministres ont serré les rangs autour de M. Major. Le chef du Parti conservateur, Sir Norman Fowler a dénoncé en termes d'une vigueur peu habituelle le discours « nul, méchant, *ridicule et idiot* » de l'ex-chancelier et l'a accusé de simplement vouloir se venger d'avoir été contraint de démissionner du gouvernement le 27 mai dernier. – *(AFP.)*

□ **ITALIE : nouveau coup de filet anti-Mafia.** – Au moins quinze personnes soupçonnées d'appartenir à la Mafia ont été arrêtées, jeudi 10 juin, dans les Pouilles. De plus, la police italienne a annoncé l'arrestation de Raffaele Ganci et de son fils Calogero, qui seraient de proches collaborateurs du numéro un présumé de la Mafia, Salvatore « Toto » Riina, incarcéré depuis le 15 janvier. A Milan, le parquet a ordonné l'interpellation pour interrogatoire de plus de cent personnes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ROYAUME-UNI : l'IRA revendique deux attentats.** – L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a revendiqué, jeudi 10 juin, deux attentats commis en Grande-Bretagne au début de la semaine. Mercredi soir, plusieurs explosions se sont produites dans le terminal pétrolier désaffecté de la compagnie Esso de North Shields près de Newcastle, sans déclencher d'incendie. Dans la nuit de mardi à mercredi, un gazomètre a été éventré non loin de là, à Gateshead, par une explosion qui a déclenché un important incendie. D'autre part, un engin explosif a été lancé, mercredi à Belfast en Irlande du Nord, contre le domicile de Gerry Adams, président du Sinn Fein, considéré comme la branche politique de l'IRA. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

□ **SUÈDE : le premier ministre agressé dans un restaurant.** – Un homme en état d'ébriété a agressé le premier ministre suédois, Carl Bildt, dans un restaurant, le blessant superficiellement au visage, a annoncé, jeudi 10 juin, la police. L'incident s'est produit à la terrasse d'un restaurant de la vieille ville de Stockholm, où le premier ministre dînait avec son collègue des finances, Anne Wibble. L'homme, âgé de trente-deux ans, a été maîtrisé par les gardes du corps de Carl Bildt, puis transféré au commissariat de police où il a été libéré sous caution dans l'attente d'être jugé. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

CANADA : à la veille du congrès du Parti conservateur

Les deux candidats à la succession de M. Mulroney sont au coude à coude

Kim Campbell ou Jean Charest? Le suspense était entier, avant que le parti conservateur – au pouvoir à Ottawa – ne choisisse, dimanche 13 juin, son nouveau chef. Ce dernier remplacera automatiquement le premier ministre, Brian Mulroney, démissionnaire depuis février.

Au départ, Mme Campbell, quarante-six ans, ministre de la défense, semblait assurée de la succession. Cette jeune femme vive dépoussiérait l'image d'un parti au pouvoir depuis près de neuf ans et lui donnait un visage avenant susceptible de faire oublier celui de M. Mulroney, littéralement haï dans une bonne partie du pays. Elle bénéficiait d'un autre avantage, étant issue de l'ouest du pays, où le Parti conservateur doit contenir la poussée, sur sa droite, d'un parti régional, le Reform Party. En mars, la *« Kim-manie »* faisait tant d'adeptes que le principal souci des caciques du parti était de trouver des figurants assez crédibles pour soutenir l'attention des médias pendant trois mois.

De tous les autres ministres pressentis, seul celui de l'environnement, le très jeune (trente-quatre ans) Jean Charest, a relevé le gant. Bien peu croyaient à ses chances de victoire, son âge et son origine québécoise jouant théoriquement contre lui : le Canada est dirigé par des Québécois depuis un quart de siècle (le libéral Pierre Elliott Trudeau pendant quinze ans, avec une brève interruption, puis le conservateur Brian Mulroney) et tous deux ont échoué dans leurs tentatives de réconciliation constitutionnelle entre la province francophone et le reste du pays.

Mais au fil des débats télévisés et des entrevues-portraits, l'image de Mme Campbell s'est ternie alors que la *« tournée de la tortue »*, comme a rapidement été surnommée la campagne de M. Charest, fut un parcours presque sans faute. Selon un sondage réalisé fin mai, 39 % des 3 850 délégués au congrès conservateur comptent voter dimanche pour Mme Campbell au premier tour de scrutin, contre 34 % pour M. Charest et 17 % d'indécis. Des trois autres candidats en lice, seul Jim Edwards, député ultra-conservateur de l'Alberta, aurait un nombre suffisant de voix (8 %) pour s'opposer à l'un des deux ministres au deuxième tour.

Les délégués ont à choisir entre deux candidats capables de s'exprimer intelligemment en anglais et en français et peu différenciés idéologiquement. Conservateurs modérés, ils sont sensibles aux problèmes sociaux mais plus soucieux de contenir l'inflation et le déficit budgétaire que le chômage. C'est sur leur image personnelle que tout se jouera, au détriment peut-être de Mme Campbell. Son franc-parler et son humour volontiers sarcastique, lui ont nui : des catholiques ont pris au pied de la lettre une plaisanterie sur *« les démons de la papauté »* alors qu'elle est anglicane. Par contraste, M. Charest paraît aimablement compétent et imperturbable, s'abstenant de tout commentaire désobligeant sur qui que ce soit. C'est sans doute ce qui explique que les sondages donnent maintenant une meilleure chance au Parti conservateur de remporter les élections générales de l'automne prochain contre les libéraux, si M. Charest réussit à s'imposer. Remarquable inversion de tendance qui pèsera lourdement dans le choix que feront dimanche les délégués au congrès conservateur.

CATHERINE LECONTE

ASIE

Singapour : un entretien avec l'ancien premier ministre

En Asie, selon Lee Kwan Yew, les Français ne doivent pas cantonner leur intérêt au Vietnam

Premier ministre de Singapour depuis 1959 jusqu'en 1990, puis *« senior minister »*, Lee Kwan Yew partage désormais son temps entre son île-Etat, dont il supervise l'héritage pour éviter que ses successeurs n'en viennent un jour à le remettre en cause, et le reste du monde où, de Tokyo à Washington, de Pékin à Paris, il donne sa vision sur les grands problèmes internationaux. Cet anticommuniste farouche durant la guerre froide qui, d'une main de fer, fit de Singapour la vitrine du nouveau mode de développement des *« nouveaux pays industrialisés »* (NPI) ou *« petits tigres »* (1), est devenu un de ces vieux sages asiatiques, qui ont pris du champ avec la réalité quotidienne. Il est désormais consulté par les régimes communistes en proie à la fièvre des réformes économiques, qu'ils soient chinois ou vietnamien. De passage à Paris, où il a rencontré les dirigeants politiques et économiques français, M. Lee a répondu aux questions du *Monde*.

« Comment expliquez-vous les extraordinaires performances économiques de l'Asie au cours des dernières décennies?

– Il faut en voir l'origine dans la transformation, lors de la guerre de Corée, d'un Japon dévasté en un Etat industriel moderne avec l'aide des Américains. A leur tour, Américains et Japonais ont stimulé la croissance des « tigres ». Après la réévaluation en 1985 du yen suivie de celle des monnaies des quatre, on a assisté à une délocalisation de leurs industries de main-d'œuvre vers les autres pays d'Asie du Sud-Est. Ces opérations croisées ont créé un réseau d'investissements et de relations commerciales sans aucun fondement institutionnel, par le simple jeu des forces du marché, à l'inverse de la CEE.

» *Le plus important facteur a été* la décision de la Chine de s'ouvrir. Sa complémentarité avec l'Asie non communiste était évidente : elle disposait d'une main-d'œuvre bon marché, éduquée, de terrains et d'une énergie à bas prix dont les NPI avaient besoin pour rester viables. Cela a donné un énorme coup de fouet à l'économie des pays de la région : la croissance chinoise leur a rapporté entre 0,5 et 1 % de croissance supplémentaire.

– Existe-t-il un modèle asiatique de développement?

– Oui et non. Oui, car nous n'avons pas suivi le modèle occidental. Nous avons un dénominateur commun, une tradition culturelle qui place l'intérêt commun au-dessus de celui de l'individu. Ce qui a grandement facilité l'épargne ou les investissements d'infrastructure.

– Cet exemple serait-il applicable à l'Europe de l'Est?

– Leur culture est plus européenne et ils chercheront plutôt leur modèle dans vos principes de démocratie, de liberté individuelle, de suprématie de l'individu sur l'Etat. Leurs priorités sont différentes : prenez, par exemple, l'Allemagne orientale, où les gens ont atteint, grâce à des subventions massives, le niveau de vie de l'Ouest, et sont encore malheureux. Ce type de psychologie est inimaginable en Asie : aucun Taïwanais ou Hongkongais n'a l'intention ou la capacité de soutenir les Chinois du continent, qui sont très heureux de travailler pour 10 % du salaire de Hongkong. Valeurs occidentales et asiatiques sont totalement différentes.

– Comment voyez-vous la crise qui secoue le monde occidental et le Japon?

– La période actuelle surprend par sa difficulté. La fin de la guerre froide aurait dû apporter l'optimisme et une réduction des budgets de défense. C'est malheureusement l'inverse qui s'est produit. Les difficultés du Japon sont différentes de celles que rencontrent l'Europe et les Etats-Unis. Son économie est très forte, il s'agit d'un problème de déflation des actifs, de baisse des prix de l'immobilier et de leur impact sur les banques. Le consommateur est lui aussi plus prudent; ce qui réduit encore plus la croissance. Les surplus commerciaux sont devenus énormes car le Japon importe moins tandis qu'avec la réappréciation du yen les exportations valent plus en dollars.

» La période est difficile mais l'Extrême-Orient peut, en général, s'en sortir avec 6 à 8 % de croissance, 11 % pour la Chine malgré la surchauffe et l'inflation. Nous n'avons pas à nous plaindre (...) Mais le danger du protectionnisme persiste. En particulier avec la politique commerciale incertaine de l'administration Clinton.

– En période de crise, les pays développés sont souvent tentés d'invoquer le protectionnisme, en particulier face à la concurrence asiatique.

– M. Clinton tente de protéger ses travailleurs par le biais de l'ALENA (2) ou d'accords sur les conditions de travail, sur l'environnement (...) Mais toute tentative d'isoler l'Amérique des forces économiques extérieures entraînera une réduction de sa productivité et de sa compétitivité.

» C'est pour les mêmes raisons que vos grandes entreprises sont en Asie, pour bénéficier d'une main-d'œuvre qualifiée et bon marché. Sinon, vos téléviseurs ne pourraient lutter avec la concurrence japonaise. Mais vous ne devriez pas vous cantonner au Vietnam à cause de la francophonie. La Chine et d'autres pays sont plus prometteurs, même si on n'y parle pas français. Les Français souffrent d'un décalage culturel, ils n'ont pas réajusté leurs perceptions aux réalités d'aujourd'hui. Vos grosses sociétés qui sont allées en Asie du Sud-Est connaissent la situation. Il faut que l'information atteigne aussi vos PME.

Désastre russe prudence chinoise

– Vous avez combattu le communisme depuis les années 50. Avez-vous changé d'opinion?

– Mon point de vue sur le communisme n'a pas changé, et il s'est révélé correct. Ces pays ont basé leur politique sur le postulat totalement irréaliste que l'on pouvait créer un être supérieur appelé l'homme socialiste qui œuvrerait sans rechigner pour le bénéfice de la communauté, et ils l'ont payé très cher.

» Mais ils ne peuvent changer de système du jour au lendemain. L'URSS ne l'a pas fait, mais la désagrégation des contrôles y a pourtant conduit au désastre. La Chine et le Vietnam ont été plus prudents : ils ont conservé les contrôles politiques et maintenu stabilité et ordre (...) Nombre de leurs industries d'Etat font des pertes énormes, mais ils ne les ont pas fermées de peur qu'un chômage massif ne suscite des troubles ».

[M. Lee se lance dans une description des réformes en Chine, prévoyant que le secteur privé est en passe d'y dépasser le secteur planifié, *« ce qui leur permettra peut-être d'éviter les désordres. Mais ils devront bien démanteler un jour leurs entreprises d'Etat pour les vendre ou en faire des joint-ventures mieux gérées »*. Il aborde ensuite le fléau de la corruption : *« Le manque de bonne administration, de lois claires et de procédures efficaces ralentit leur croissance, et ils le savent. Mais cela nous procure, pour quelque temps, une meilleure compétitivité. »* Et il rit.]

– Pensez-vous que les régimes communistes survivront à cette révolution économique?

– Rien ne garantit leur transition vers un régime autoritaire noncommuniste. Mais je pense qu'il ne reste pratiquement plus de communistes hormis la vieille garde. Au-dessous de trente-cinq ans, personne ne croit plus au communisme en tant que philosophie ou méthode de gouvernement . (...) Ce n'est plus qu'une sorte de drapeau que les dirigeants continuent de brandir, mais leur légitimité est désormais fondée sur les résultats.

» De plus en plus de pragmatistes et de méritocrates rejoindront le parti, non pour s'encombrer d'idées communistes mais pour faire carrière. Dans quinze à vingt ans, il ne restera plus que des communistes nominaux à la tête du pays. Mais il ne leur sera plus possible, liés qu'ils seront avec le reste du monde, de prétendre qu'il s'agit encore de socialisme aux couleurs de la Chine, ou du Vietnam.

» Ils auront réussi à transformer leur pays, mais ils ne seront peut-être plus capables de répondre aux aspirations des gens. Car l'éducation fait partie du processus de croissance. Ils vont produire un grand nombre de diplômés et, comme à Taïwan ou en Corée du Sud, ces derniers voudront avoir leur mot à dire dans la gestion de leur pays (...) Dans vingt ans, grâce à l'urbanisation rurale, la Chine aura plus de 40 % de citadins contre 20 % aujourd'hui, et elle sera bien différente.

– La sécurité en Asie vous semble-t-elle menacée?

– Il n'y a jamais eu dans l'histoire d'équilibre des forces proprement asiatique. Avant la guerre, l'équilibre était maintenu entre les Etats-Unis, l'URSS, les puissances coloniales et le Japon. Après 1970 (...), il ne restait plus que l'URSS, les Etats-Unis, la Chine et le Japon. C'est pourquoi un retrait soudain des Américains créerait une situation très instable.

» Les Américains restent un facteur-clé. Le Japon ne peut maintenir l'équilibre face à la Chine car il a renoncé à toute force militaire qui ne soit pas d'autodéfense. l'URSS a disparu, la Russie est en pleine confusion. Dans vingt ans, la situation peut changer puisque la Chine représentera une force considérable, avec un PNB sans doute supérieur à celui des Etats-Unis, et un équilibre devra être trouvé entre elle d'une part, le Japon et les Etats-Unis de l'autre. Mais je pense que les Japonais veulent que les Américains restent, faute de quoi ils devront devenir une puissance nucléaire.

– Le Japon ou la Chine peuvent-ils devenir une menace pour la région?

– On ne peut pas considérer l'Asie comme séparée du reste du monde. Si toutes les forces extérieures s'en retiraient, on aboutirait d'ici vingt à cinquante ans à une association entre la Chine et le Japon, ou à la suprématie de l'une sur l'autre; ce qui, dans les deux cas, créerait une puissance colossale que les Etats-Unis seront incapables de contrôler. Il est donc dans leur intérêt d'éviter un tel résultat. Sinon, Chinois et Japonais ne s'empareraient pas seulement du reste de l'Asie, mais encore la face du monde en serait changée.

– Que conseilleriez-vous à des pays européens se débattant avec la crise?

– Les problèmes auxquels vous faites face sont totalement différents des nôtres. Votre population se sent tellement confortable, sûre, protégée par un filet de sécurité, elle n'a plus faim, elle n'est plus prête à accepter des changements brutaux dans son existence, à déménager pour trouver un emploi.

– J'étais récemment à Singapour, où j'ai entendu dire la même chose de vos compatriotes.

– Cela ne fait que commencer. Nous sommes encore loin du système de protection dont vous bénéficiez. Mais cette évolution est peut-être inévitable. Dès que les besoins fondamentaux sont satisfaits, continuer à économiser sou par sou n'a plus de sens. Quant à nous, à Singapour, nous sommes tout petits, sans ressources naturelles, et nous ne pouvons nous permettre de nous laisser aller. Mais nous ne sommes plus aussi affamés que jadis. Les enfants des ouvriers des années 60 ne travailleront pas avec le même acharnement que leurs pères. Mais ils sont mieux éduqués et la production ne devrait pas en souffrir.

– Considérez-vous enfin que Singapour, avec un PIB par tête proche de l'Australie, est désormais un pays développé?

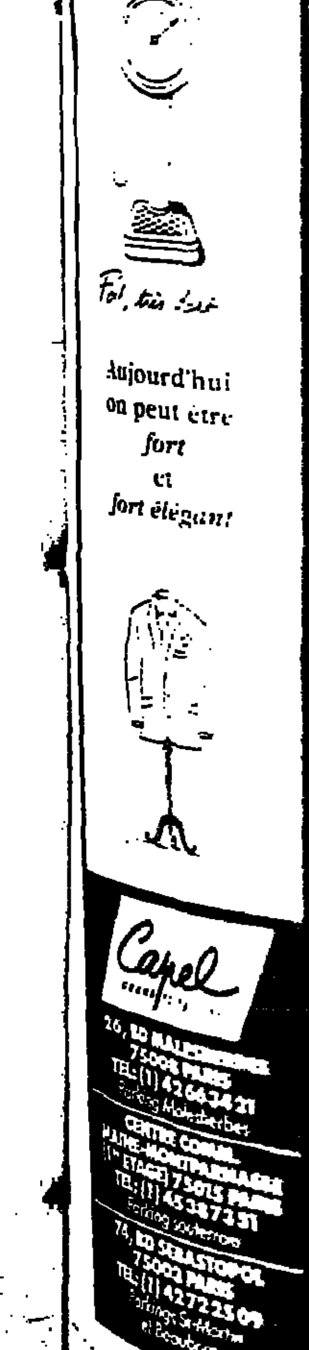
– Pas encore. Il faudra sans doute attendre la fin du siècle.

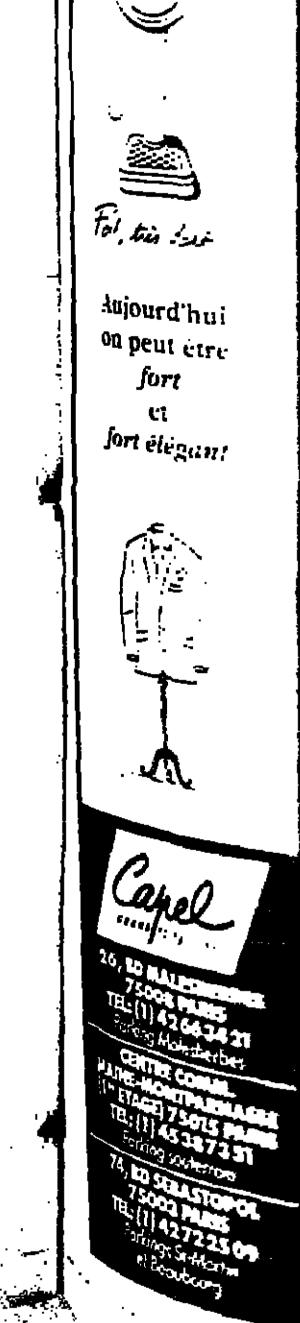
Propos recueillis par
PATRICE DE BEER

(1) Corée du Sud, Hongkong, Singapour et Taïwan.

(2) Association de libre-échange nord-américaine (Canada, Etats-Unis et Mexique).

Nigéria : le re





AFRIQUE

Nigéria : le retour des civils

Deux milliardaires musulmans se disputent la succession du général Babangida dans une élection présidentielle dont l'organisation est restée incertaine jusqu'au dernier moment

LAGOS

correspondance

Le général Ibrahim Babangida, arrivé au pouvoir lors d'un putsch, le 27 août 1985, devrait être plutôt soulagé de prendre sa retraite : diriger le Nigéria n'est pas une sinécure. Quatre-vingt-dix millions d'habitants, 270 groupes ethniques dont trois au moins – les Yoroubas et les Ibos, au sud ; les Haoussas-Foulanis au nord – se disputent le pouvoir, des réserves considérables de pétrole et de gaz, un potentiel humain suffisamment important pour assurer le « décollage » du pays, mais aussi pour conduire à son implosion... Ce pays, qui se veut le *« géant du continent »*, à l'égal de l'Afrique du Sud, fait un peu peur à tout le monde, à commencer par ses voisins francophones.

Tout au Nigéria doit être plus riche, plus brutal, plus vital, plus grand que nature. C'est l'Afrique superlative. Parler d'« un » Nigéria relève d'ailleurs du volontarisme politique. Quoi de commun entre une élite branchée sur CNN, qui roule en Mercedes 500 toutes sirènes hurlantes, reçoit fastueusement ses « clients » (au sens romain du terme) dans des villas bardées de gadgets électroniques, et la masse obscure des villageois privés des plus élémentaires commodités ? Entre les savanes du Nord, où une population en majorité musulmane reste soumise à l'autorité féodale des émirs, et l'exubérance tropicale du Sud, où les sectes chrétiennes font bon ménage avec l'islam et le polythéisme, mais où la compétition est sauvage dans des villes en permanence au bord de l'asphyxie ?

Rien n'agrège vraiment ce pays, sinon la peur de l'éclatement, ravivée ces derniers temps par la tragédie soudanaise et le naufrage sanglant de la Yougoslavie ; 95 % des ressources en devises proviennent des gisements pétroliers du sud-est, ce qui ne laisse qu'une alternative : le déchirement ou le compromis. Les Nigérians ne semblent pas prêts, du moins pour le moment, à renouveler l'expérience traumatisante de la guerre civile provoquée par la sécession du Biafra, il y a vingt-cinq ans. Car le pays est aujourd'hui plus pauvre, plus désemparé et plus divisé qu'il ne l'était lorsque le général Ibrahim Babangida, à quarante-quatre ans, a renversé, sans grande effusion de sang, le régime autoritaire des généraux Buhari et Idiagbon.

A l'époque, le général avait une double ambition – sortir le pays du marasme économique et consolider



le système fédéral par des institutions démocratiques – et la « carrure » pour la mener à bien. Celui que la turbulente presse nigériane a souvent comparé à l'Argentin Maradona, pour son habileté à dribbler sur le terrain politique, et au Florentin Machiavel, pour ses leçons de cynisme, redonne alors confiance à ses compatriotes.

Corruption et affrontements religieux

Faisant appel à leur fierté, il les incite à refuser, en novembre 1985, le prêt tentateur ouvert par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI), et à s'engager sur la voie des sacrifices dans le cadre d'un « Programme d'ajustement structurel » librement consenti.

Pendant quelques années, tout marche à peu près bien. On relance l'investissement des compagnies pétrolières tout en mettant sur les rails le projet gazier ; on fait sortir de terre une capitale toute neuve, Abuja ; on met sur pied deux grands partis en principe « détribalisés » ; on réduit progressivement les effectifs de l'armée (de 110 000 à 80 000 hommes), tout en prenant la responsabilité d'opérations de maintien de la paix au Libéria ; on construit les soubassements d'un gouvernement civil en élisant au suffrage universel les responsables locaux, les gouverneurs des trente États, puis l'Assemblée nationale ; enfin, on conduit, pour mieux évaluer les besoins de développement, le premier recensement sérieux depuis l'indépendance.

Mais la corruption devient envahissante, les affrontements interreligieux sont toujours plus violents – ceux de Zango-Kataf, en mai 1992, ont fait plus de 1 800 morts, – l'Etat est de moins en moins capable d'assurer les services de base. L'année 1992, avec une dévaluation, une inflation de 46 %, deux longues grèves des enseignants et deux reports de l'élection présidentielle, marque un tournant : *pour les Nigérians, le régime* Babangida signifie désormais vie chère, monnaie faible et incertitudes politiques (*le Monde l'économie* du 8 juin).

Par son ampleur, la crise a aussi rouvert la boîte de Pandore du nationalisme ethnique. *« Quand les gens ne peuvent plus se nourrir, se loger, se soigner, ils cherchent à arracher quelques avantages en mettant en avant les* « droits » *que leur donneraient leurs origines »*, constate le docteur Beko Ransome-Kuti, président de « Campagne *pour la démocratie* », un mouvement qui chapeaute une quarantaine d'organisations favorables à une conférence nationale.

Les Katafs ont ainsi massacré des Haoussas musulmans, installés depuis des siècles dans leur région, à la suite d'un conflit sur l'emplacement du marché, tandis que, dans le delta du Niger, les minorités ogoni et ijaw réclament une part plus importante des revenus tirés de leurs terres exploitées et polluées depuis trente ans par l'industrie pétrolière.

Tendances sécessionnistes

La redéfinition de la *« Sharing formula »* (c'est-à-dire des pourcentages de revenus attribués aux collectivités locales, aux États et au gouvernement fédéral) se trouve au cœur du débat, le Nord étant favorisé par le système en vigueur. Certains rêvent même à haute voix d'une « confédération », avec rotation de la présidence, comme dans la défunte Yougoslavie. La crainte de voir resurgir dans le Sud-Est des *« tendances sécessionnistes »* a ressoudé la vieille alliance entre « Nordistes » et Yoroubas, comme le montre la réunion organisée fin mai dans la ferme du général Olusegun Obasanjo, ancien chef de l'Etat, devenu l'une des voix de l'opposition.

Aux côtés de personnalités yoroubas, on retrouvait les généraux Muhammadu Buhari et Tunde Idiagbon, une figure connue de la *« mafia de Langtang »* (*le groupe d'officiers chrétiens qui* avait appuyé le putsch de 1985), telle que le général Joseph Garba, ou encore le docteur Datti Ahmad, « tête » intellectuelle de la *« mafia de Kaduna »*, l'un des plus influents cercles musulmans du Nord. Fiévreusement décrypté par la presse, le message de cette assemblée hétéroclite semblait s'adresser avant tout au chef de l'Etat : *« La situation est grave, ne l'empirez pas en vous accrochant au pouvoir »*.

Les deux « businessmen » qui prétendent aujourd'hui à sa succession, sans avoir jamais exercé de responsabilités publiques, feront-ils mieux que lui ? Ils sont l'un et l'autre musulmans, amis du président et milliardaires, ce qui ne suffit pas à leur donner l'étoffe d'un homme d'Etat.

Bénéficiant au départ d'une grande notoriété, le candidat du Parti social-démocrate, le Yorouba Moshood Abiola, cinquante-cinq ans, a mené une campagne assez brouillonne, mais détient encore une carte maîtresse en la personne de son colistier, l'ex-ambassadeur Babagana Kingibe, musulman ouvert et brillant tacticien.

Une patience angélique

Le champion de la Convention nationale républicaine, Bashir Tofa, quarante-six ans, originaire de Kano et donné pour le favori de la présidence, espère rallier les voix « sudistes » en se présentant aux *côtés d'un chrétien, dénué de charisme*, le docteur Sylvester Ugoh, ancien directeur de l'éphémère Banque centrale du Biafra. Mais M. Tofa s'est vu accuser de fanatisme religieux lors d'un débat télévisé, pour avoir publié en août 1991, dans un magazine nigérian, un article incitant au *djihad* (« guerre sainte ») contre le christianisme qu'il qualifie de *« religion futile »*. La question religieuse a donc marqué la campagne, les programmes se résumant à des promesses bien difficiles à tenir.

Ce scrutin constitue la dernière étape d'un processus de « transition démocratique » amorcé il y a deux ans, mais dont l'échéance décisive – le scrutin présidentiel – a été repoussée à trois reprises, entretenant ainsi le scepticisme quant aux intentions réelles du chef de l'Etat. Mercredi encore, l'Association pour un meilleur Nigéria, qui veut retarder de quatre ans le départ du président Babangida, tentait de faire déclarer illégale l'élection du 12 juin par un tribunal d'Abuja.

Les Nigérians ne se font guère d'illusions. Mais ils ne veulent pas laisser perdre la chance d'un changement, comme le montre la patience angélique avec laquelle ils ont supporté depuis des semaines pénurie de carburants, paralysie des transports, coupures d'eau et d'électricité. Pour ne pas donner de prétextes à un report du scrutin, les organisations de défense des droits civiques se sont aussi gardées d'exprimer la moindre opinion sur les candidats. Ces derniers ont d'ailleurs précisé avec un bel ensemble qu'ils n'ouvriraient pas d'enquête sur la gestion des militaires. Afin de leur ôter toute inquiétude et toute tentation de rester.

MICHÈLE MARINGUES

ALGÉRIE

Un des principaux chefs de la guérilla islamiste aurait été arrêté

ALGER

de notre correspondante

Après l'Allemagne, où Rabah Kébir, le porte-parole du Front islamique du salut (FIS, dissous) à l'étranger, et l'un des fils d'Abassi Madani, le président du Parti de Dieu viennent d'être arrêtés, c'est le Maroc qui, à son tour, défraye la chronique algéroise. Dans son édition du jeudi 10 juin, le quotidien indépendant *le Matin*, citant *« des sources sûres »*, a annoncé l'arrestation, *« dans la région d'Oujda »*, au Maroc, de l'un des principaux chefs du Mouvement islamique armé (MIA), Abdelhak Layada.

Cet « émir » des maquis algériens, présenté comme le commanditaire du récent assassinat de l'écrivain et journaliste Tahar Djaout, aurait, selon *le Matin*, passé clandestinement la frontière, *« il y a deux semaines, grâce à un réseau de soutien du MIA dans l'ouest algérien »*. Bien que l'information n'ait été officiellement confirmé ni à Alger ni à Rabat, la radio nationale lui a donné un large écho, estimant que cette arrestation, si elle se confirmait, constituerait *« un coup important contre les groupes armés »*.

Abdelhak Layada, alias Abou Adlane, trente-quatre ans, s'était auto-proclamé *« commandant des groupes armés islamiques »* après la mort, au mois de septembre dernier, de son « parrain » Mohamed Allal, plus connu sous le pseudonyme de Moh Leveilley. Le jeune « émir », ancien tôlier à Baraki, fief islamiste de l'est d'Alger, était rapidement devenu le principal rival d'Abdelkader Chebouti, autre chef de maquis, bénéficiant, lui, du soutien de l'imam Ali Benhadj, numéro deux du FIS, détenu à Blida. Cette *« guerre des chefs »* – dénonciations et meurtres à la clé – aurait provoqué *« pas mal de dégâts dans les rangs des terroristes »*, précise *le Matin*.

Affaiblie par ces rivalités internes, la nébuleuse des groupes islamistes, contre laquelle les forces de sécurité ont entamé une lutte sans merci qui se solderait, chaque jour, par de nombreux morts, aurait déjà vu *« la plupart de ses chefs »* prendre la route de l'exil, estime le quotidien. A cet égard, le Front des forces socialistes (FFS) d'Aït Ahmed a dénoncé, jeudi, dans un communiqué, *« la montée de la violence et les atteintes répétées aux droits de l'homme* [qui] *atteignent des proportions effroyables »*.

CATHERINE SIMON

□ **GUINÉE-BISSAU : assassinat d'un Français.** – Un ressortissant français, Georges Bataille, a été assassiné par des hommes qui voulaient lui dérober de l'argent. Il était employé pour un projet de production de coton, financé par la France, à Bafata, à 160 kilomètres à l'est de Bissau. Cette agression est la troisième commise depuis six mois, contre des ressortissants étrangers. – *(AFP.)*

□ **LIBÉRIA : le massacre de réfugiés aurait fait plus de 400 morts.** – Le gouvernement intérimaire a annoncé, jeudi 10 juin, que le massacre du camp Carter, près de Harbel, le 5 juin, avait fait *« plus de 400 morts »*. Tout en continuant à accuser le Front national patriotique de Charles Taylor de cette opération meurtrière, le président Amos Sawyer a indiqué, dans un communiqué, que les Forces armées libériennes (les fidèles de feu le président Samuel Doe) étaient soupçonnées de *« négligence présumée »* dans la protection du camp, où un millier de personnes déplacées avaient été rassemblées (*le Monde* du 8 juin). – *(AFP.)*

□ **RWANDA : accord sur la réinstallation des réfugiés.** – Le gouvernement rwandais et les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) ont conclu, mercredi 9 juin, un accord sur le rapatriement des réfugiés rwandais, disséminés en Ouganda, en Tanzanie et au Zaïre. Il s'agit de l'un des derniers sujets figurant à l'ordre du jour des négociations de paix qui ont lieu, depuis onze mois, à Arusha, dans le nord de la Tanzanie. – *(AFP.)*

Après une tournée au Maghreb

Le secrétaire général de l'ONU prépare un ultime compromis au Sahara occidental

Le secrétaire général de l'ONU va-t-il réussir à « désensabler » le processus de paix au Sahara occidental, qui devrait, selon ses vœux, conduire, *« avant la fin de l'année »*, à l'organisation d'un référendum d'autodétermination ? Au terme d'une tournée maghrébine qui l'a successivement conduit à Rabat, à Tindouf, à Alger et à Tunis, Boutros Boutros-Ghali s'est contenté d'indiquer qu'il avait proposé aux deux belligérants en état d'armistice depuis le 6 septembre 1991 – le Maroc et le Front Polisario – un *« nouveau compromis »* dont il a *« grand espoir »* qu'il sera accepté par les uns et par les autres.

Le Maroc n'a pas encore officiellement réagi à ce compromis qui porte sur l'établissement des critères d'identification des Sahraouis, appelés à se rendre aux urnes. Mais, le fait que le Front Polisario, par la voix de son « numéro 2 », Bachir Mustapha Sayed, l'ait jugé *« intéressant »*, donne à penser que Rabat pourrait ne pas être du même avis, tant sont tranchées les positions des deux protagonistes.

En matière d'identification, le Front Polisario s'en tient au recensement fait, en 1974, par l'administration espagnole, qui fixait le nombre d'électeurs à 74 000, sauf à négocier, en plus, une *« petite marge d'erreurs »*. Le Maroc, pour sa part, souhaite ajouter sur ces listes les noms de quelque 120 000 Sahraouis qui ont été *« contraints par l'histoire »* de se déplacer vers le nord, souvent vers le royaume chérifien.

Pour sortir de cette impasse, *M. Boutros-Ghali aurait proposé* une méthode d'identification, *« plus réaliste »* aux yeux du Front Polisario, qui ferait davantage appel à des documents officiels *qu'à de fragiles témoignages oraux*. Le corps électoral pourrait ainsi compter quelque 90 000 personnes. C'est dire que le fossé est encore loin d'être comblé entre les desiderata des deux parties prenantes. *« Les risques de reprise de la guerre sont plus grands que les chances de paix »*, a déclaré, *« à titre personnel »*, le ministre sahraoui de la défense.

Le Maroc est soucieux d'acquérir, par voie de référendum, *« un titre de propriété international »*. Mais, pas à n'importe quel prix. *En tout cas, pas au prix d'un résultat* qui n'aurait pas les allures d'un plébiscite. Occupant des lieux, Hassan II est dans une position confortable pour ne pas se laisser *imposer une solution qui n'aurait* pas son aval. Même s'ils se disent résolus à *« mener jusqu'au bout une guerre imposée »*, ses adversaires sahraouis sont conscients que le rapport de forces est, aujourd'hui, largement en leur défaveur.

« Aller aider ailleurs » ?

Ralliés, bon gré mal gré, à un plan de paix que l'ONU tente de faire aboutir, depuis le mois d'avril 1991, les protagonistes de ce *conflit, déjà vieux de vingt ans*, assurent être arrivés, aujourd'hui, au bout de leurs concessions. Dans le *« rapport définitif »* qu'il doit présenter, au mois de juillet, au Conseil de sécurité, quelles conclusions M. Boutros-Ghali tirera-t-il de ce dialogue de sourds entre deux adversaires qui ne se parlent plus que par personnes interposées ?

Comme si de rien n'était, le secrétaire général de l'ONU a entamé les préparatifs de ce très hypothétique référendum d'autodétermination dans cette ancienne colonie espagnole, tout en indiquant que le budget déjà approuvé – 147 millions de dollars – *« ne suffira pas »* à couvrir les frais de cette opération. *« Si les deux protagonistes ne veulent pas avoir la sagesse de trouver une solution »*. M. Boutros-Ghali pourrait être tenté, comme il l'a déjà dit, *« d'aller aider ailleurs »*, à moins qu'il ne décide, *« pour en finir »*, d'imposer, *« sans la coopération de l'une des parties »*, ses manières de voir et de faire.

En réalité, cette *« guerre des sables »* est une *« guerre des pauvres »*, dont M. Boutros-Ghali dit *« qu'elle n'a pas de témoins, qu'elle n'attire pas les médias »*. *« Tout le monde est en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui*, constatait récemment, avec amertume, Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, *mais ce n'est, pour personne, la première des priorités »*.

JACQUES DE BARRIN

Le Monde et ses Publications

JUIN 1993

EN LIBRAIRIE

Le Monde EDITIONS

Social, par ici la sortie !

Par Alain Lebaube

252 pages - 120 F

La France est un pays faussement moderne, handicapé par son retard social, alors même que la construction d'un nouveau *modèle où la production et le social seraient* confondus recèle des gains de productivité considérables.

Des expériences innovantes en sont la preuve ici où là, une preuve encore balbutiante, insuffisante pour enrayer le développement d'une société duale, de l'exclusion, des banlieues-ghettos, etc. Un livre indispensable pour qui veut, sans œillères, réfléchir aux vrais enjeux de la modernité.





Le Bilan économique des années Mitterrand 1981-1993

Sous la direction d'Alain Gélédan

226 pages - 79 F

Dressé à partir des articles des journalistes du *Monde*, le bilan de la gauche au pouvoir depuis 1981, *ainsi que de l'intermède* de la cohabitation. Le film de la vie économique des douze dernières années défile avec des séquences découpées en fonction de la durée des gouvernements Mauroy, Fabius, Chirac, Rocard, Cresson, Bérégovoy... Une véritable leçon d'économie politique, avec une introduction originale de *Michel Noblecourt et un index qui renforce* la caractère pédagogique de cet ouvrage.

Revue d'économie financière (n° 23)

Le financement des retraites
La gestion du partage et des risques

364 pages - 160 F

La *Revue d'économie financière* (n° 23) présente un dossier d'actualité qui s'adresse aux spécialistes de la finance, chercheurs, *universitaires et praticiens, de l'assurance* et des organismes de retraite, notamment. Au sommaire : le vieillissement et la question des transferts ; projections et modèles ; retraite et système financier ; le débat social ; systèmes et perspectives étrangers ; les origines et les expériences historiques.



EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
Distribution SODIS

EN KIOSQUE

Publications mensuelles

LE MONDE DES DÉBATS

LES 30-40 ANS : UNE GÉNÉRATION CULTURELLE ? : Des écrivains, des musiciens, un peintre, un cinéaste, un metteur en scène, une photographe nés entre 1953 et 1963 expliquent comment, dans leur travail de créateur, ils se situent par rapport à la génération qui les a précédés et à celle qui a suivis. SERVICE MILITAIRE OU SERVICE CIVIL : Faut-il *comme certains le souhaitent affecter d'avantage d'appelés à des activités civiles ?* Les opinions d'un général, d'un spécialiste des questions de défense nationale, d'un syndicaliste, d'un démographe. BLANCHIR LE TRAVAIL AU NOIR : Doit-on interdire le travail clandestin ou le prendre en compte comme un dernier recours avant l'exclusion ? Les points de vue d'un sociologue et d'un économiste. INTERVENIR EN YOUGOSLAVIE ? : Les réflexions d'un historien.

LE MONDE DOSSIERS ET DOCUMENTS

Deux dossiers :

L'ONU A LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU SOUFFLE : A l'approche de son cinquantième anniversaire, l'Organisation des nations unies est confrontée à une véritable crise de croissance. En outre, se pose un problème de représentativité : le Conseil de sécurité s'ouvrira-t-il *au Japon et à l'Allemagne ?*

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE LA FRANCE : En 1992, pour la première fois depuis 1978, la balance a *été* excédentaire. La « contrainte extérieurre » se desserre, grâce notamment aux efforts de maîtrise de l'inflation. Mais ce rééquilibrage semble précaire.
Et, chaque mois, Les clés de l'info : deux pages qui récapitulent et expliquent l'actualité du mois.

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

UN GRAND DOSSIER : Poursuivre des études après un IUT ou un BTS. Un dossier pour guider les étudiants dans leur choix, avec des explications complètes et personnalisées. ENQUÊTE : Parents, n'ayez pas peur de la télé. PRATIQUE : La méthode « La Garanderie ». REPORTAGE : Le métier d'ingénieur culturel.



LE MONDE DES PHILATÉLISTES

VARIÉTÉS D'IMPRESSION : La passion du détail. NOUVEAUTÉS FRANCE : Les Héros de la Résistance. CARTES POSTALES : *Le tennis.*

Hors-série

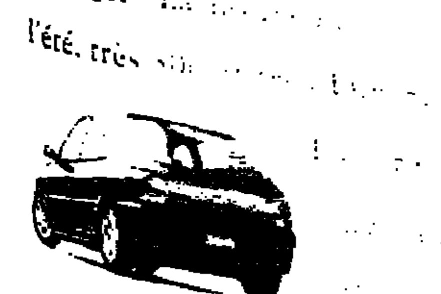


LES GRANDS ENTRETIENS DU *MONDE*
Tome 1

Un recueil de trente-huit des grands entretiens parus dans *le Monde* depuis février 1991, regroupés dans cinq chapitres : penser la fin du communisme, penser l'Europe, penser l'Etat, penser la politique et penser l'Histoire.

LE MONDE diplomatique
Le Monde des DEBATS
Le Monde de l'éducation
Le Monde PHILATÉLISTES
Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : le malaise de l'armée

Les « morts pour rien » de Tsahal

JÉRUSALEM

de notre correspondant

D'abord l'ennui. Un mortel ennui qui s'étire sur trois longues années de service obligatoire. Et puis la peur. Une peur lancinante qui tord le ventre et qu'il faut exorciser pour vivre avec, rester en alerte et repartir en patrouille quand l'heure a sonné. Enfin la frustration. Exaspérante au sud du Liban contre un ennemi dangereux mais invisible, troublante et obsédante à Gaza dans un combat douteux contre de pauvres nuées de gamins, armés de lance-pierres. L'équation n'est pas nouvelle : ennui, peur, frustration égalent dérapages. Jamais Tsahal, l'armée d'Israël n'a été aussi puissante, jamais elle n'a paru autant douter d'elle-même et de sa mission.

Accidents, bavures, suicides, désertions : les indices du malaise *se multiplient*, ces dernières années. Dernier en date des jeux de mort : la roulette russe et ses variantes, qui font fureur dans les casernes. En deux semaines, trois jeunes appelés sont morts et le bilan, en quinze mois, est d'une demi-douzaine de *« décès stupides »*, comme dit le chef d'état-major, le général Ehud Barak. Il faut y ajouter *« les dizaines de blessés »* dont la *« grande muette »* ne parle pas mais dont un comité de parents, qui tente de se constituer, entend bien évoquer le sort.

Mère d'un soldat *« mort pour rien »*, l'an passé, Shoulamit Melet, animatrice de ce comité, accuse *« le système »* dans son ensemble, dénonce *« le camouflage systématique »* qui serait opéré par l'encadrement, et exige qu'on cesse de *« ne faire payer que les lampistes »*. En 1992, son fils, un caporal de l'armée de l'air est mort sur sa base. Dans un premier temps, on a parlé d'un décès accidentel. Sur la tombe du jeune homme, l'épitaphe habituelle avait été inscrite : *« Mort au devoir »*. La mère du défunt l'a fait effacer. Son fils a été tué en participant à un « jeu » en vogue sur les bases aériennes : la roulette-filet.

Homicide par négligence

Grosso modo, cela consiste à s'allonger en groupe sur les filets de freinage des avions en bout de piste. L'attente peut durer des heures. Et puis, à un moment, quelqu'un, dans la tour de contrôle, actionne la manette qui lève brutalement le filet. Les gagnants sont ceux qui ont réussi à s'accrocher. Ce jour-là, le caporal Melet a été surpris. Projeté à sept mètres de hauteur, son corps est retombé, désarticulé et sans vie sur le tarmac. Dimanche dernier, deux officiers, dont une jeune et jolie jeune femme, qui auraient encouragé les biffins à montrer qu'ils étaient des hommes, sont passés en cour martiale. Ils ont été inculpés d'homicide par négligence. *Sentence encourue* : trois ans de prison.

Les trois dernières victimes, elles, ont joué à des variantes de la roulette russe. Les simples soldats n'étant pas armés de pistolet – *privilège réservé aux officiers* – les trompe-la-mort ont inventé un système qui consiste à enclencher, puis déclencher, en un éclair, un chargeur dans le magasin du fusil M 16 *réglementaire*, tout en *appuyant simultanément sur la* détente. Question : une balle a-t-elle eu le temps de se loger dans le canon ? Réponse : tourner le canon sur sa tempe ou dans sa bouche, actionner une nouvelle *fois la gachette. Les gagnants sont* ceux qui entendent le déclic à vide...

Jouer les bravaches

La semaine dernière, Itzhak Rabin, qui cumule ses fonctions de chef du gouvernement avec celles de ministre de la défense, a été entendu sur le développement de ce phénomène suicidaire par la puissante commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense. Il a parlé d'une tendance *« effroyable »* et donné ordre aux officiers d'interroger *« un à un »* les cent trente mille appelés *« pour les inciter à parler de l'étendue du problème »*. Objectif : briser la loi du silence et les dynamiques de groupe qui régneraient, à cet *égard, dans les casernements.*

« Tout le problème, a déclaré un officier supérieur au quotidien *Yedioth Aharonot* qui a révélé cette affaire, *est que la discipline n'est plus ce qu'elle était. Et puis, il y a trente ans, on se méfiait des armes. Aujourd'hui, elles sont devenues des complices qui permettent de jouer les bravaches. »* Et le général de réserve Ron Lévy d'ajouter : *« Nous avons aujourd'hui affaire à des jeunes gens gâtés, à peine sortis de l'adolescence et mal préparés aux duretés de la vie militaire. Mais, après tout, certains sont des têtes brûlées qui seront peut-être, un jour, citées à l'ordre de nos armées. »*

PATRICE CLAUDE

□ **Levée des restrictions sur l'enrôlement des homosexuels.** – L'état-major de l'armée israélienne a levé, jeudi 10 juin, les restrictions qui pesaient sur l'enrôlement des appelés homosexuels, a indiqué un *porte-parole militaire. Ceux-ci « seront dorénavant mobilisés en fonction des mêmes considérations que tous les autres appelés »*, et ne seront plus empêchés d'office d'accéder à des postes dans des unités « spéciales », notamment dans les renseignements militaires. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **SYRIE : un dirigeant de l'opposition chiite irakienne reçu par le président Assad.** – Le président Hafez El Assad a reçu, jeudi 10 juin, un dirigeant de l'opposition chiite irakienne, l'ayatollah Mohammad Baker Hakim. L'entretien a porté sur *« la situation en Irak et les moyens de venir au secours du peuple irakien »*, a indiqué un membre de l'entourage de M. Hakim. Selon ce dernier, il a été notamment question du *« rôle que pourraient jouer les pays de la région pour aider le peuple irakien à se débarrasser du régime* [de Saddam Hussein] *ainsi que* [la nécessité] *d'unifier l'opposition irakienne »*. – *(AFP.)*

□ **MEXIQUE : arrestation d'un baron de la drogue impliqué dans la fusillade de Guadalajara.** – Les autorités mexicaines ont annoncé, jeudi 10 juin, l'arrestation de Joaquim Guzman, un des principaux suspects de la fusillade de l'aéroport de Guadalajara, qui avait fait sept morts dont le cardinal Juan Jesus Posadas *(le Monde* du 26 mai). Considéré comme le chef du cartel de drogue de Sinaloa, Guzman s'apprêtait à entrer au Guatemala. Par ailleurs, une dizaine de policiers, dont plusieurs hauts gradés, ont été mis sous les verrous. *Ils* sont soupçonnés d'avoir protégé les auteurs de l'assassinat du prélat en échange de pots-de-vin versés par les narcotrafiquants. – *(Corresp.)*

A TRAVERS LE MONDE

CENTRAFRIQUE

La date des élections a été avancée

Le chef du gouvernement centrafricain, Enoch Derant Lakoué, et certains candidats à l'élection présidentielle, se sont mis d'accord, jeudi 10 juin, à l'issue d'une réunion, pour avancer au mois d'août la date du premier tour des élections présidentielle et législatives.

Ces scrutins avaient été officiellement fixés au 17 octobre. L'opposition souhaitait qu'ils aient lieu plus tôt, les mandats de l'Assemblée et du président étant échus depuis août et novembre derniers. Au cours d'une rapide visite à Bangui, le 5 juin, le ministre français de la coopération, Michel Roussin, avait fait pression sur le chef de l'Etat, André Kolingba, et le premier ministre, leur demandant d'organiser les élections avant la date fixée (*le Monde* du 9 juin). – *(AFP.)*

CONGO

Proclamation du résultat des élections en dépit des objections

Le ministre de l'intérieur, le colonel François Ayayen, a annoncé à la radio, vendredi 11 juin, aux premières heures de la matinée, que la « mouvance présidentielle » avait obtenu sept des onze sièges en ballotage au second tour des élections législatives anticipées, et l'Union pour la démocratie et la république (UDR) de M. André Milongo les quatre autres.

Les partisans du président André Lissouba disposeront donc de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, avec 69 députés sur 125, contre 49 à la coalition de l'opposition – qui avait boycotté le second tour. La publication de ces résultats a surpris les observateurs. La télévision avait annoncé quelques heures plus tôt que le haut commandement militaire avait demandé au président Lissouba de l'annuler afin d'*« éviter un déchirement inutile »*. – *(AFP.)*

CUBA

Des milliers de militaires sont affectés à des travaux agricoles

« Plusieurs milliers » de soldats, d'officiers, de cadets et de civils employés par les Forces armées révolutionnaires (FAR) ont rejoint, dans les campagnes proches de La Havane, quelque trente-deux étudiants et professeurs ainsi que vingt mille citadins mobilisés afin de prêter main forte aux agriculteurs de cette région, où la production est en baisse, a annoncé *Granma*, l'organe officiel du PC cubain.

Cette mobilisation de personnes sans qualification agricole s'est amplifiée depuis la disparition du camp socialiste est-européen, qui a entraîné une crise économique aigüe dans l'île, où la situation alimentaire est devenue critique . L'hebdomadaire *Trabajadores* a cependant déploré *que cette force de travail « ne soit* pas employée efficacement », mettant en cause *« le manque d'organisation et de discipline dû au copinage »*. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Pierre Lafrance nommé ambassadeur à Islamabad

Pierre Lafrance, directeur de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, a été nommé ambassadeur de France à Islamabad (Pakistan).

[Né le 19 août 1932, Pierre Lafrance a été notamment en poste à Constantine, Batna, Tripoli, Téhéran, Kaboul, Koweït. Avant de rejoindre l'administration centrale, il avait été ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire à Nouakchott (1988-1991).]

Le Monde

ESPACE EUROPEEN

La Bulgarie dans l'étau de l'embargo

Soucieuse de respectabilité internationale, Sofia respecte les décisions de l'ONU contre les Serbes mais craint d'être entraînée contre son gré dans une nouvelle guerre balkanique

SOFIA

de notre envoyé spécial

« *POUR briser la volonté d'un régime communiste* [la Serbie], *il faudrait que souffre un pays comme la Bulgarie qui fait des changements démocratiques.* » Le « paradoxe » énoncé par Alexandre Yordanov est répété à Sofia sur tous les tons par tous les interlocuteurs, qu'ils appartiennent, comme le président du Parlement, à l'Union des forces démocratiques, le parti du président Jelev, aujourd'hui dans l'opposition, au Parti socialiste bulgare, avatar du PC, qui soutient un gouvernement de « techniciens », comme au Mouvement des droits et des libertés représentant la minorité turque.

La classe politique est unanime : les sanctions imposées à la Serbie et au Monténégro par la communauté internationale pour tenter de mettre un terme aux combats en Bosnie coûtent cher à la Bulgarie. Les chiffres varient, le plus fiable est sans doute celui de 2 milliards de dollars cette année. Auxquels il faut aujouter les quelque 2 milliards, prix de l'embargo contre l'Irak pendant la guerre du Golfe. C'est beaucoup alors que la Bulgarie cherche sans grand succès *à renégocier une dette, auprès des* banques privées occidentales qui s'élève à 13 milliards de dollars.

Pas question pour les Bulgares, officiellement du moins, de ne pas respecter les décisions des Nations unies, donc l'embargo ; il en va de la crédibilité de la jeune démocratie, de son insertion dans la communauté des peuples libres. *« Si le prix à payer, c'est 2 milliards de dollars, je suis prêt à l'accepter »*, affirme Dimitar Youtchev, ancien colonel de l'armée, socialiste, vice-président de la commission des affaires étrangères.

Mais la Bulgarie attend des *compensations. Elle met en évi*dence son enclavement, l'absence de débouchés sur une mer ouverte – elle négocie avec la Grèce l'accès à la mer Egée, *alors qu'il n'y a* actuellement qu'un seul poste-frontière entre les deux pays, mais les Grecs sont réticents, – l'importance du transport routier dans son PNB avant que les routes passant par la Yougoslavie soient coupées.

Sans illusions

Le premier ministre, Luben Berov, explique à ses interlocuteurs occidentaux les contraintes *de la démocratie représentative*, malgré toute sa bonne volonté, son gouvernement aura beaucoup de mal à faire voter les mesures concrètes renforçant l'embargo par des députés dont les circonscriptions souffrent toutes à des titres divers de la mise en quarantaine de la Serbie. Les Bulgares rappellent un précédent en leur défaveur. Après la première guerre mondiale, ils ont dû payer des « réparations » à la Serbie et à la Grèce sous la surveillance d'inspecteurs des finances français qui contrôlaient leur budget, pour punition de leur alliance avec l'Allemagne. Aujourd'hui qu'ils se trouvent dans le « bon » camp, *celui des démocraties, pourquoi* ne pourraient-ils bénéficier des mêmes principes ?

A vrai dire, ils ne font pas trop d'illusions, bien que l'article 50 de la Charte de l'ONU prévoie la possibilité de dédommagements. L'insistance mise sur les compensations vise à montrer à l'extérieur les sacrifices consentis par la Bulgarie au nom du nouvel ordre *mondial et à trouver pour la* consommation intérieure des causes étrangères à une situation économique de plus en plus diffi*cile. Or, malgré une adhésion à la* politique des Nations unies dont il *n'y a pas lieu de mettre en doute* la sincérité, les Bulgares sont dans la crise yougoslave d'une extrême prudence ; ils ne cachent pas qu'ils *ont tout simplement peur et que* cette peur explique aussi, en dehors de considérations intellectuelles respectables (*le Monde* du 8 mai), leur reconnaissance de la République de Macédoine. La guerre en Yougoslavie met à rude épreuve leurs rapports avec leurs voisins serbes ; elle menace de s'étendre et donc de réveiller les tensions ethniques à l'intérieur du pays, voire d'entraîner la Bulgarie dans un nouveau conflit balkanique.

« Il faut comprendre les angoisses du peuple serbe qui se retrouve minoritaire dans des Etats qui ne respectent pas les droits des minorités », déclare Nikolaï Slatinski, président (UFD) de la commission de la sécurité au Parlement de Sofia. Paroles qui sonnent comme un écho d'une déclaration de l'ancien chef du dernier gouvernement communiste Loukanov : *« Quoi qu'il arrive, avec les Serbes nous sommes cousins. Nous ne prendrons jamais la tête d'une croisade anti-serbe. »* Solidarité slave, impératif du bon voisinage, si les autorités de Sofia condamnent la politique de Slobodan Milosevic, elles ne veulent pas hypothéquer *leurs relations futures avec la* Serbie.

Macédoine : Etat ou nation ?

C'est pourquoi l'évolution du conflit est suivie avec beaucoup de préoccupation. Les Bulgares se sont faits à l'idée d'un durcissement de l'action internationale, même *si celle-ci ne prend pas* nécessairement la forme d'une intervention armée. L'interdiction de la navigation sur le Danube *n'est-elle pas déjà une manifestation de force ?* se demandent-ils, *en conjurant leurs voisins*, turcs et grecs en particulier, de s'engager à ne pas participer à une opération militaire dans l'ex-Yougoslavie, comme *ils refuseront* tout passage de troupes étrangères sur leur sol. Ils ont encore insisté sur ce point lors de la visite du président Oezal, quelques semaines avant sa mort. Sinon, ce serait la porte ouverte à une internationalisation de la guerre, dans laquelle la Bulgarie serait entraînée de gré ou de force.

Sans que cette extrémité soit encore *vraisemblable*, les Bulgares redoutent un embrasement du Kosovo, voire de la Macédoine. Ils ont rapidement reconnu, quoi qu'il leur en coutât, la petite République de Skopje, pour éviter toute déstabilisation. Sous l'influence de sociologues et d'historiens qui cherchent à développer une conception politique de la nation, le président Jelev a pris la décision de reconnaître l'Etat macédonien, ce qui ne signifie pas qu'il aille aussi loin que ses conseillers et accepte l'idée d'une nation macédonienne, distincte de la nation bulgare. Il s'agit dans une grande mesure d'un exercice d'équilibriste, car Jelou Jelev se voit aussi reprocher de ne pas répondre assez vertement au président macédonien Gligorov, se permet d'« annexer » Cyrille et Methode, les deux moines évangélisateurs des Slaves.

La Bulgarie n'a en tout cas aucune revendication territoriale envers la Macédoine mais n'admettrait pas que Skopje ait des visées sur la Macédoine du Pirin, province bulgare où vit une population qui se veut d'origine macédonienne. De la même façon, Sofia cherche à brider les actions des Bulgares du Pirin qui revendiquent l'ensemble de la Macédoine. Que la Macédoine soit divisée en *trois parties : Macédoine de* Skopje, Macédoine du Pirin, et Macédoine de l'Egée, *le fait est* accepté par les autorités de la Bulgarie démocratique, contrairement aux Grecs qui refusent à la Ré*publique de Skopje le droit de s'ap*peler macédonienne, car pour eux il n'y a qu'une Macédoine, qui est grecque.

La minorité turque

Tout ceci ne serait rien si le président et le gouvernement ne devaient pas se garder d'ouvrir un autre front, du côté de la population bulgare d'origine turque qui est en droit d'éprouver une sympathie spontanée envers les Musulmans bosniaques victimes de la purification ethnique. A vrai dire, le large consensus sur la politique extérieure bulgare transcende actuellement les différences ethniques. *« La coexistence entre les communautés bulgares a surmonté le test de la guerre yougoslave »*, indique Imal Lutfi, président de la commission des affaires étrangères du Parlement et vice-président du Mouvement pour les droits et *les libertés (MDL)* qui représente la minorité d'origine turque.

Sans doute la dégradation de la situation économique et sociale pourrait-elle inciter tel ou tel dirigeant populiste à exciter les ten*sions ethniques pour fournir à la* population un bouc émissaire. C'est toujours et partout un terreau fertile, mais la Bulgarie « a déjà donné » avec *la tragique* expérience du régime Jivkov qui, dans les années 80, s'est lancé dans une politique de « bulgarisation » des noms turcs. Un des signes de reconnaissance de l'opposition démocrate était *a contrario* la défense des droits de la minorité turque.

D'autre part, la société bulgare était largement laïcisée tant du *côté des orthodoxes que de celui* des Musulmans, avant même l'imposition du marxisme-léninisme. La tradition de cohabitation est ancienne et la politique anti-turque du régime communiste finissant ne l'a pas sérieusement entamée. Le MDL lui-même cherche à sortir du ghetto ethnique, alors que se crée sans grand succès un nouveau parti turc. Le risque est que le besoin d'identification ethnico-religieuse qui se répand en Europe de *l'Est ne vienne boule*verser ces bonnes dispositions et se greffer sur les difficultés économiques.

La politique de restitution des terres s'est faite par exemple au détriment des Bulgares d'origine turque qui ont été chassés d'exploitations dont ils n'étaient pas propriétaires. Les riches Turcs, eux, ont quitté la Bulgarie depuis plus d'un siècle. Des difficultés apparaissent avec les Tsiganes ou avec des Bulgares musulmans qui se revendiquent comme « turcs » et veulent retrouver leurs noms islamiques plusieurs fois slavisés au cours des siècles, plus par besoin d'identificationque par cohérence ethnique.

Le calme qui règne actuellement dans les rapports entre communautés en Bulgarie apparaît précaire, comme le consensus en politique extérieure entre les anciens communistes rebaptisés socialistes et les forces de l'opposition démocratique, entre le président et le gouvernement ou *entre le prési*dent et l'UFD, sa formation d'origine. Pour qu'il se maintienne, la Bulgarie doit pouvoir conserver cet équilibre délicat entre le soutien des décisions internationales, la non-intervention dans la guerre *yougoslave et le maintien de rela*tions avec ceux qui, quoi qu'il arrive, resteront ses voisins.

DANIEL VERNET

Les désarrois de l'automobiliste moscovite

Le prix de l'essence a encore augmenté, les queues se sont reformées devant les stations-service, les trafics prospèrent

MOSCOU

de notre envoyé spécial

LES « perce-neige », comme on les appelle ici, sont de retour et Slava, chauffeur professionnel, ne décolère pas contre ces voitures *« trop vieilles pour sortir l'hiver et qui, dès les beaux jours, encombrent les rues, tombent toujours en panne et boivent toute notre essence » !* Slava, comme tous les Moscovites, ne peste pas seulement contre ces conducteurs du dimanche, mais contre la décision, prise fin mai par *les autorités* de Moscou, *de faire* passer de 40 à 75 roubles le prix du litre d'essence.

Annoncée au dernier moment, cette augmentation a provoqué une belle pagaille à Moscou. Dans un premier temps, avant de connaître les nouveaux prix, les automobilistes s'étaient bien entendu rués sur les stations-service, qui se sont vite retrouvées en rupture de stocks. Et sont revenues les images, qu'on croyait révolues, des files de voitures s'étirant sur plusieurs kilomètres et ces heures de queue au bout desquelles on a de fortes chances de revenir bredouille. Mais les files n'ont pas cessé avec la hausse des prix, car les responsables ont laissé prévoir de nouvelles augmentations.

Alors, devant les stations-service, en attendant une hypothétique livraison, la grogne monte, surtout contre Boris Eltsine, tenu pour principal responsable. *« Il nous avait pourtant promis de ne pas le faire »*, fulmine un vieil homme excédé. *« C'est comme ça*, ajoute un autre, *qu'il nous remercie d'avoir voté pour lui au référendum ! »* La ficelle était certes un peu grosse : le 9 avril, soit dans la dernière ligne droite de sa campagne en vue du référendum du 25 avril, le président russe, feignant une grosse colère devant le prix de l'essence qui était en train de s'envoler, avait pris un décret limitant son prix à 40 roubles le litre. Mais sans dire, scrutin oblige, jusqu'à quelle date. On le sait maintenant : le décret était, paraît-il, valable uniquement jusqu'au 25 mai. Jour pour jour, un mois après le référendum.

« Bien sûr que ça nous gêne dans notre travail d'attendre des heures devant les stations-service... On ne peut prévoir à quelle heure nous pourrons partir à la campagne. » Avec une belle franchise, cet automobiliste explique pourquoi la hausse des prix de l'essence à ce moment de l'année est particulièrement difficile à encaisser pour les Moscovites. La grande migration a en effet commencé et elle durera jusqu'au début de l'hiver.

Oublier Moscou

Tous n'ont qu'un mot à la bouche : la datcha ! Luxueuse maison en bois dans les forêts des alentours ou minuscule bicoque le long d'une autoroute, c'est là que, désormais, va se passer « la vraie vie », là où l'on va s'approvisionner pour l'hiver en cultivant le moindre mètre carré de son lopin de terre personnel, là où l'on va oublier Moscou et ses miasmes. Tout est donc mis en œuvre pour rejoindre le plus souvent cet eldorado et y passer le plus de temps possible. *« C'est étrange*, ironise un homme *d'affaires européen, mes employés sont plus souvent malades en été qu'en hiver. »*

L'approvisionnement en essence est aussi désormais plus ardu en raison de la multiplication du nombre des voitures à Moscou, ainsi *que par le fait – paradoxe dont ce* pays n'est pas avare – que celles-ci consomment de plus en plus. D'une part, les nouveaux *« buzinessmen »* estiment inconvenant de ne pas rouler en Cadillac, en Chevrolet ou en Lincoln, modèles dont la qualité première n'est pas l'économie d'énergie. D'autre part, pour le commun des automobilistes, la libéralisation de l'économie leur a *certes permis d'acheter une voiture* – n'importe où et n'importe quand, sans listes d'attente de plusieurs années comme sous l'ancien régime – mais sans qu'ils puissent se montrer exigeants sur la qualité.



DANIEL ANIZON

La libéralisation de l'économie a aussi permis à de nombreux Moscovites d'acquérir une voiture.

D'où le spectacle étrange aujourd'hui des rues de Moscou transformées en un musée vivant de l'histoire de l'automobile. De la Pobieda (Victoire), sortie au lendemain de la guerre, dont on se demande comment elle peut encore rouler, à la dernière BMW, rutilante et rugissante, en passant par quelques side-cars rescapés et autant de Jeep reconverties. *« Même quand ma voiture ne roule pas, elle consomme »*, ironise un étudiant de Moscou, en montrant la flaque d'essence qui s'étale sous sa *Lada*.

Le malheur des uns...

Mais la pénurie d'essence ne fait pas que des malheureux. « Ecoliers », *Ivan, Lev* et *Kostia passent* plus de temps autour des stations-service que devant leur pupitre. Leur travail est simple : remplir deux jerrycans de 20 litres chacun – personne n'a le droit de prendre plus de quarante litres d'essence à *la fois* – et se poster discrètement aux abords de la station en attendant le client qui se refuse à faire plusieurs heures de queue. Tout travail méritant salaire, ils vendent jusqu'à 5 000 roubles (environ 5 francs) ce qu'ils ont payé au maximum 800. Une fois versé aux « grands » chargés de les protéger une taxe substantiellle, il leur reste amplement de quoi subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille : ils gagnent en un jour bien plus qu'un salaire moyen mensuel.

Ce qui reste du travail d'amateurs comparé à celui des « vrais » trafiquants, qui amassent des fortunes considérables dans ce secteur. A tel point que l'hebdomadaire *Argumenty y Facty* compare l'*« affaire de l'essence »* au *« scandale du coton »*, qui avait secoué le régime il y a une dizaine d'années. Sans citer de noms – et pour cause, diront les mauvaises langues, – une commission *ad hoc* de la municipalité a levé le voile sur un certain nombre de *détournements particu*lièrement juteux. Ici, ce sont 28 000 tonnes d'essence qui sont revendues 10 roubles le litre au lieu de 1 rouble par des « coopératives ».

Pour le prix d'une réparation

Là, ce sont 320 wagons-citernes qu'on retrouve, pleins d'essence, dans une des gares de la capitale. Et encore, ces 5 000 tonnes de carburant pour moteurs diesel, volées en Sibérie, qui prennent le chemin de la Suède via Riga. Sans parler d'une « coopérative » qui achète 40 % des actions d'une usine de raffinage de la banlieue de Moscou pour ... 36 000 roubles, soit le prix d'une réparation dans un garage de Moscou.

La privatisation en cours dans ce secteur, et on ne voit pas pourquoi cela se passerait autrement ailleurs, a été habilement détournée de son objectif initial. Pour simplifier, il s'est agi tout simplement de privatiser ce qui rapportait de l'argent, à savoir la commercialisation, et de laisser dans les mains de l'Etat ce qui n'en *rapportait pas, c'est-à-dire* tout le reste. Une entreprise peut donc vendre, contre espèces sonnantes et trébuchantes, de l'essence qui ne lui a rien coûté, non seulement à des particuliers, mais surtout à des entités administratives, *comme la municipalité de Moscou* par exemple. Bref, l'Etat paye deux fois.

Pendant ce temps, dans un pays qui reste un des premiers producteurs de pétrole du monde, beaucoup se demandent s'ils pourront ou non partir, ce week-end, à la datcha. Pauvres « perce-neige » !

JOSÉ-ALAIN FRALON

Les télécom
et la coopé

le développement protégé
une industrie puissante

ESPACE EUROPÉEN

TRIBUNE

Les télécoms entre le libéralisme débridé et la coopération intergouvernementale

par Henri Prévot

LES États membres de la CEE sont *invités* par la Commission à décider d'ouvrir à la concurrence tous les services de télécommunications, un secteur critique pour la sécurité nationale, alors même que les Etats-Unis confirment que leur marché d'équipements de télécommunications restera très difficile d'accès aux entreprises européennes. La concurrence, mot magique et ambigu. Certes, il faut généraliser la concurrence dans les services de télécommunications, mais avec discernement. Comme le Marché commun ne semble pas en mesure de régler une concurrence qui convienne à ce secteur, les Etats devraient conserver les moyens de la *contrôler*; en coopération intergouvernementale, ils pourront trouver la cohérence entre l'objectif d'efficacité technique et commerciale et les impératifs de sécurité publique et de puissance industrielle. Pour cela, le traité sur l'Union leur offre sans doute une nouvelle base juridique.

Les télécommunications transmettent les informations et les «commandes»; elles sont nécessaires à la vie de l'Etat, des entreprises, et en définitive de la population; c'est dire que, en temps normal, elles doivent rester parfaitement intègres pour ne pas nuire; c'est dire aussi qu'elles doivent toujours être prêtes à résister aux agressions pour continuer de servir aussi efficacement que possible en cas de crise.

Le développement protégé d'une industrie puissante

En France, les télécommunications sont considérées comme un service public, aujourd'hui confié à une entreprise qui jouit d'un monopole sur le téléphone, c'est-à-dire sur les quatre cinquièmes de l'activité de télécommunication. Ce service public fut aussi un levier très efficace avec lequel l'État a suscité la création et permis le développement d'une industrie du matériel de *télécommunications puissante*, un des fleurons de l'industrie française. Or les techniques développées et financées par l'industrie des télécommunications sont tout à fait nécessaires aux industries de fabrication d'armement et, *plus* profondément, à notre politique de défense; il suffit de penser aux systèmes de détection, de guidage des missiles, etc.

On voit donc la force des interactions qui lient le service public de télécommunications, le monopole dont il jouit, le rôle direct qu'il joue en matière de défense non militaire, la puissance de l'industrie qui l'a équipé, les compétences techniques des entreprises françaises et leur capacité à faire des armes qui répondent à la politique de défense du pays.

Si l'on regarde les résultats économiques de France Télécom, la qualité des services qu'elle rend et les succès de l'industrie française, la politique menée par la France apparaît efficace. Au nom de quoi vouloir généraliser la concurrence?

Certes pas au nom du libéralisme, car la théorie économique classique *sur laquelle il s'appuie, souvent* indûment, ne sait rien dire lorsque sur un marché il n'y a qu'un petit nombre d'entreprises, ce qui sera toujours le cas du téléphone.

Certes non plus au nom du traité de Rome : bien qu'on l'oublie trop, le traité dit que la politique de concurrence ne s'applique pas si des accords entre entreprises génèrent un profit et s'ils procurent aux utilisateurs une part équitable de ce profit; si la concurrence gêne l'accomplissement d'une mission économique d'intérêt général; si elle porte atteinte à la sécurité des Etats.

Il est sûr que la concurrence stimule chaque entreprise et, au sein des entreprises, chaque agent; mais cet argument doit être utilisé avec modération; il y a d'autres formes de stimulation que l'on peut juger plus nobles – le sens du service public, le désir d'être reconnu... – et d'autres formes de compétition que la concurrence commerciale; cela fut efficace chez France Télécom.

La principale raison de généraliser la concurrence dans tous les services de télécommunication, y compris le téléphone, réside dans le fait que c'est techniquement inévitable dès lors qu'on l'accepte sur certains *services : il deviendra de plus en* plus difficile de distinguer les services de transport des données, des images et de la voix. Et la diversité des services de télécommunication existants ou imaginables est telle, qu'un monopole sera moins capable de les proposer tous que plusieurs entreprises en concurrence. Et si l'on veut que France Télécom pénètre d'autres marchés, faut-il encore que le marché français soit accessible à d'autres entreprises.

Comment tenir compte de toutes les conséquences de ce changement radical sur la sécurité du pays? *Mentionnons seulement* ce point pourtant crucial : la concurrence peut faire changer l'état d'esprit qui règne dans les entreprises; elle peut en chasser le sens de l'intérêt général; si elle est trop intense, les agents craindront pour leur emploi et, occupant des postes sensibles, deviendront plus accessibles à des tentations ou des sollicitations, ce qui pourrait introduire au sein de l'organisation des vulnérabilités nouvelles assez sérieuses.

Il y a aussi des conséquences industrielles. En Grande-Bretagne, British Telecom, qui jouit d'une position dominante et d'une grande autonomie de gestion, fait des bénéfices somptueux; l'industrie britannique des télécommunications ayant presque disparu, BT ne s'est pas pour autant adressée aux industriels de la CEE.

En contrepoint parfait, au moment même où les ministres sont invités par la Commission de Bruxelles à décider la suppression des monopoles, les Etats-Unis affirment leur politique nationale qui a le même effet que la politique menée en France depuis la Libération : un programme de «superautoroute de l'information» et, en droit ou en fait, la quasi-fermeture de leur marché national aux industries étrangères.

Les grandes manœuvres ont commencé; les entreprises de télécommunications, de l'informatique et des diffuseurs d'images s'organisent pour répondre aux gigantesques appels d'offre à venir; les citoyens américains, en définitive, pour bénéficier de ces nouveaux services, financeront des entreprises américaines dont le savoir-faire sera à la disposition des États-Unis et, au bout du compte, de leurs entreprises d'armement. Heureux pays, où le champ d'action politique peut être le même que le champ d'action économique!

En Europe, l'économie dépend de la CEE; la politique, la sécurité des pays, la défense de leur position sur la scène internationale sont de la responsabilité des États. La taille d'un pays comme la France n'est plus suffisante pour maîtriser les techniques dont il a besoin pour sa sécurité.

Si l'on soumettait les services de télécommunications aux règles communautaires de la concurrence, on ne pourrait donner à l'industrie européenne qu'un avatange très faible (3 % sur les prix); d'ailleurs la CEE ne serait même pas capable de distinguer une entreprise contrôlée par des ressortissants d'un État-membre d'une filiale implantée en Europe d'un groupe américain, japonais ou pakistanais! Comment mener une politique dans cet état d'impuissance?

Un précédent réussi : Airbus

Quelles relations établir entre les pays de l'Union européenne pour retrouver cette cohérence entre économie et volonté stratégique, c'est-à-dire pour conserver les moyens de réagir par exemple aux fluctuations du dollar, à la fermeture de certains marchés, au jeu stratégique de groupes intégrés?

Un exemple existe, Airbus : un programme réalisé conjointement par des entreprises qui sont chacune liées à des États qui ont passé entre eux un accord. Voilà la définition d'une «entreprise européenne», dont les intérêts sont réélements «européens»; il y faut cet ensemble d'accords, entre entreprises et entre États. Les États ont permis Airbus, non seulement par l'aide accordée, largement supérieure à ce qu'autorise la Commission, mais aussi en demandant à Lufthansa et à Air France d'acheter ses avions, ce qu'elles ont fait sans problème, leur marché étant alors protégé.

Airbus s'est fait à côté de la CEE. Ne pourrait-on mener une politique semblable sur le secteur des télécommunications, tellement lié à la sécurité des États, une politique menée par les États – par quelques États seulement, s'il le faut – pour que la difficulté de mettre d'accord douze États en même temps net conduise pas à l'impuissance, comme pour la TVHD?

Les États qui se seraient mis d'accord ouvriraient alors à la concurrence l'ensemble des services de télécommunications, mais cette concurrence serait limitée à des entreprises choisies, par eux d'un commun accord, qui respecteraient, quant à leurs conditions de fonctionnement et à leur politique d'achat, des règles posées par les États, règles qui pourraient s'écarter de celles de la CEE.

Si les États le veulent, ils pourront sans doute trouver dans le traité de l'Union européenne, hors du traité de Rome, une base juridique pour *une telle politique puisqu'elle tend* à affirmer l'identité européenne sur la scène internationale et à renforcer la sécurité des États, deux objectifs de la politique étrangère et de sécurité commune.

Certains verront là un recul de la Communauté de la même façon qu'ils voient un recul dans *le fait* qu'a été retardée pour des raisons de sécurité publique la suppression des contrôles des personnes aux frontières. Bien au contraire, ce serait le signe qu'une Europe responsable veut se créer, une Europe qui relativise les vertus de la concurrence et qui se dégage de l'alternative entre majorité qualifiée et unanimité, qui, ensemble, affaiblissent les États. Une Europe qui sache se doter de politiques conçues et mises en œuvre par les États, en coopération, pour réunir les conditions industrielles et techniques de *leur sécurité*.

► **Henri Prévot est ingénieur en chef des mines.**

ESPACE EUROPÉEN

Les «petits-fils» de Brandt se disputent la succession

Dimanche, les militants sociaux-démocrates allemands choisiront entre les prétendants à la présidence du parti. Tous ont grandi à l'ombre de l'ancien chancelier

BERLIN

de notre correspondant

DIMANCHE 13 juin, les neuf cent mille membres du Parti social-démocrate allemand sont appelés à donner leur *avis sur le choix de celui qui devra* assumer la présidence de leur parti. C'est la première fois dans l'histoire *plus que centenaire de la social-dé*mocratie allemande que les militants sont appelés à intervenir directement dans le choix des dirigeants. Cette procédure inédite est due à la brusque retraite politique de Björn Engholm, en mai dernier, et à l'absence d'un successeur évident qui se serait imposé à tous les autres prétendants – ou prétendantes. Trois candidats officiels sont en lice : les *ministres-présidents* de Basse-Saxe, Gerhard Schroeder, quarante-neuf ans, et de Rhénanie-Palatinat, *Rudolf* Scharping, quarante-cinq ans, face à une femme de cinquante-ans, Heidi Wieczorek-Zeul, présidente de la fédération de Hesse-Sud.

Les ambitions d'Oskar Lafontaine

Depuis la démission de Willy Brandt en 1987, la formation la plus puissante de la social-démocratie européenne est à la recherche d'une direction capable de lui donner un nouveau souffle. Chargé d'assurer la transition, le sévère Hans-Jochen Vogel devait ouvrir la voie à la *jeune génération qui* aiguisait *ses* armes dans les Länder après s'être rebellée contre l'ex-chancelier Helmut Schmidt *et sa conception trop* gestionnaire et technocratique du pouvoir. Hans-Jochen Vogel s'est retiré au début de 1991 en laissant un parti fragilisé par la réunification allemande, dont il avait sous-estimé l'importance historique, malgré les adjurations de Willy Brandt.

Battu par un Helmut Kohl intronisé «chancelier de la réunification», aux élections de décembre 1990, Oskar Lafontaine, premier représentant de cette génération des «petits-fils» de Brandt, avait renoncé à une succession qui lui revenait de droit. Champion de la conversion du SPD à l'écologie dans les années 80, le chef du gouvernement de Sarre n'avait pas réussi à *présenter un projet pour cette nou*velle Allemagne dont il semblait se méfier. Il sortait amer d'une campagne où il s'était évertué à mettre en garde contre les difficultés et le coût de la reconstruction sans obtenir tout le soutien qu'il espérait de son propre parti. Oskar Lafontaine n'est pas candidat à la présidence du parti, mais il se verrait bien encore une fois affronter Helmut Kohl en 1994.

A sa place, Björn Engholm, ministre-président du Schleswig-Holstein, s'était trouvé propulsé largement contre son gré pour occuper le vide. Trop affable, trop policé, il attirait la sympathie par son manque de goût pour la confrontation directe et *son absence évidente d'appétit de* pouvoir, mais il était aussi incapable de définir une ligne claire et de s'y *tenir. Caracolant en tête dans les* sondages de popularité, cet «Hamlet» trottinait derrière la politique du gouvernement Kohl, que ce soit pour la réforme du droit d'asile ou le pacte de solidarité avec l'est de l'Allemagne.

Sa chute, dont les sordides com*bines politiques locales* au Schleswig-Holstein sont plus le prétexte que la cause, intervient à un an des prochaines élections législatives, à un moment où précisément les sociaux-démocrates auraient besoin de se rassembler autour d'un leader, *chef du parti et candidat chancelier.* Sur le financement de la reconstruction à l'Est, sur l'immigration, sur le rôle de l'Allemagne unifiée dans la politique de sécurité internationale, le SPD s'est trouvé sur la défensive. Il a mené une politique d'obstruction avant de se trouver contraint à des reculades qui ont mécontenté les militants. Tout l'enjeu de la succession de Björn Engholm est de savoir *si la future direction du parti* sera capable de définir une nouvelle politique susceptible de restaurer la crédibilité de la social-démocratie.



STUDIO X

De gauche à droite : Rudolf Scharping, Heidemarie Wieczorek-Zeul et Gerhard Schroeder

«Heidi la Rouge»

Les trois candidats ne se distinguent pas par leurs orientations idéologiques, mais plutôt par des styles et des stratégies différentes. Gerhard Schroeder et Rudolf Scharping, hommes de pouvoir, réclament *pour eux un mandat clair. Tous* deux briguent à la fois la présidence du SPD et la mission de candidat à la chancellerie face à Helmut Kohl. Heidi Wieczorek-Zeul fait valoir que le cumul de responsabilités s'est révélé lourd à gérer, surtout si le chef du parti dirige aussi un gouvernement régional, et souhaite que le futur *président puisse se consacrer* entièrement, depuis Bonn, à l'organisation et à la formulation de la *politique du parti. Elle suggère d'en* revenir à un partage des responsabilités entre le futur président et le futur candidat à la chancellerie, comme ce fut le cas dans les dernières années de la présidence Brandt.



STUDIO X

Oskar Lafontaine

Gerhard Schroeder : du gauchisme au pragmatisme

Née en 1942 à Francfort, enseignante d'histoire et d'anglais de for*mation, Heidemarie Wieczorek-Zeul* est l'outsider de la compétition. Seule femme en lice, elle bénéficie du refus de Renate Schmidt, présidente du SPD bavarois et vice-présidente du Bundestag, de postuler alors qu'elle avait nombre de partisans. Ancienne présidente, comme Gerhard Schroeder, des Jusos, l'organisation de jeunesse du parti, elle a été député européen de 1979 à *1987, avant d'entrer au Bundestag.*

Elle fait partie de la direction du du parti depuis 1986. Surnommée «Heidi la Rouge», autant en souvenir de ses premières années de mili*tantisme que de sa chevelure flam*boyante, cette femme énergique représente une fédération classée à gauche du parti. Elle s'est opposée au compromis négocié avec les chrétiens-démocrates sur la réforme de l'asile politique. Avec les même antécédents «gauchistes», Gerhard Schroeder est bien trop pragmatique pour s'être laissé aller à de tels états d'âme. D'abord tenu à l'écart de la décision de la direction d'accepter une modification de la Constitution sur le droit d'asile, *il* a ensuite utilisé ses fonctions de ministre-président de Basse-Saxe pour négocier avec les partis de la majorité. Chef d'un gouvernement de coalition *avec les Verts, il* n'en est pas à un paradoxe près si la situation l'impose. Il a développé contre toute attente de bons rapports avec l'industrie locale. Au grand dam de ses *amis et des Verts, il s'est battu pour* autoriser la livraison à Taïwan de sous-marins construits dans les chantiers navals de sa région. Par ses origines, Gerhard Schroeder est presque l'image d'Épinal du social-démocrate allemand, un peu comme l'était Willy Brandt.

Sa mère était femme de chambre, son père a été tué à la guerre. Il s'est élevé à la force du poignet, finançant lui-même ses études en travaillant dans le bâtiment pour devenir avocat. Entré au SPD à dix-neuf ans, il est chef des Jusos en 1978, député en 1980. Toujours là où on *ne l'attend pas, il emporte de haute* lutte la fédération de Basse-Saxe pour déboulonner à sa deuxième tentative, en 1990, le ministre-président chrétien-démocrate de Hanovre, Hans Albrecht.

C'est un battant qui ne cache pas ses ambitions et a toujours su jouer des médias pour les soutenir. Il n'a pas peur de jouer si nécessaire les francs-tireurs. C'est sa chance auprès de tous ceux à la base du parti qui souhaitent un candidat tonique capable de donner la réplique au chancelier Kohl. Mais il s'est *fait plus d'un ennemi ces derniers* mois en multipliant les critiques contre l'ancienne direction du parti et en lançant la course à la succession sans attendre la démission de Björn Engholm. Et son engagement en faveur d'une coalition avec les Verts à Bonn gêne les caciques du parti.

Rudolf Scharping : l'inconnu du Palatinat

L'establishment lui préfère Rudolf Scharping, un homme plus prévisible. Elu en 1991 ministre-président de Rhénanie-Palatinat, le Land du chancelier Kohl, où les chrétiens-démocrates avaient régné plus de *quarante ans, Rudolf Scharping fait* peser une poigne de fer sur une coalition avec le Parti libéral.

Le plus jeune des postulants est un opiniâtre, qui avance méthodi*quement. Très peu connu en dehors* de son Land il y a quelques mois encore, ce barbu aux allures de proviseur a brusquement surgi sur la scène fédérale à l'occasion des négociations sur le pacte de solidarité en faveur de l'Est. Il défend lui aussi une politique pragmatique qui prenne en compte les préoccupations quotidiennes des citoyens mais qui, selon lui, se distinguerait de celle des chrétiens-démocrates en s'inscrivant dans un projet de société clairement tourné vers la recherche de solutions nouvelles, que ce soit en matière d'environnement ou de progrès social.

Après le vote des militants, qui ne sera officiellement qu'indicatif, il restera à un congrès du SPD à élir la nouvelle direction. Mais on conçoit mal que le gagnant de dimanche ne s'installe pas dans le fauteuil d'August Bebel.

HENRI DE BRESSON

BIBLIOGRAPHIE

Le nouveau «coup de gueule» de Helmut Schmidt

HANDELN FÜR DEUTSCHLAND *de Helmut Schmidt.* *Éditions Rowohlt, 255 pages.*

Ces dernières semaines, un vent de nostalgie a soufflé sur l'Allemagne. Qui pourrait aujourd'hui prendre à bras-le-corps les problèmes qui assaillent le pays : récession économique, montée du racisme et de l'intolérance, incertitudes sur la politique étrangère ? Le nom de Helmut Schmidt a été avancé par quelques journalistes, et pendant quelques jours les cafés du commerce d'outre-Rhin ont bruit à l'unisson d'un *«Pourquoi pas après tout?»*

L'âge de l'ancien chancelier – *il aura soixante-quinze ans au* mois de décembre prochain – ne semblait même pas constituer un obstacle à ce grand retour. Konrad Adenauer n'avait-il pas pris *en main les rênes du gouverne*ment à soixante-dix-sept ans ? Après avoir laissé, non sans une certaine coquetterie, quelque temps courir les spéculations, Helmut Schmidt déclara que son état de santé ne lui permettait pas d'envisager un retour à la politique active.

Ce qui le l'empêche pas, de sa *position de codirecteur* de l'hebdomadaire *Die Zeit* et d'animateur d'un groupe de conférenciers itinérants composé d'*elder statesmen* en pleine forme physique et intellectuelle, de donner son avis *«über Gott und die Welt»*, comme disent les Allemands, c'est-à-dire sur tous les sujets intéressant Dieu et les hommes. L'âge n'a pas émoussé l'énergie de «Schmidt-la-grande-gueule», comme on le surnommait du temps de ses éclats au Bundestag. Le livre qu'il vient de publier aux éditions Rowohlt *Handeln für Deutschland* (Agir pour l'Allemagne) n'est pas de ceux qui risquent de passer inaperçus : écrit dans un style *direct et dru, il fait un bilan sans* complaisance de la dernière décennie politique de son pays, n'épargnant personne, ni le chancelier Kohl ni ses successeurs à la tête du SPD.

Son réquisitoire le plus sévère *concerne la manière dont le* chancelier Kohl a conduit l'unifi*cation du pays. «Dès le lendemain de la chute du mur, j'ai dit à la conférence de rédaction de* Die Zeit *qu'il fallait que maintenant le chancelier fasse un discours à la Churchill, annonçant la sueur, le sang et les larmes»*, écrit-il. Helmut Schmidt estime que l'erreur cardinale du chancelier repose sur *«la croyance naïve aux vertus miraculeuses du marché. A Bonn, on croyait qu'il suffisait d'introduire le deutschemark et les prestations sociales occidentales à l'Est pour qu'un nouveau miracle économique se produise. Helmut Kohl s'est pris pour Adenauer et Erhard réunis en une seule personne»...*

L'ex-chancelier ne limite cependant pas son propos à la mise en pièces de la politique de son successeur : l'exercice, trop facile, appelle immédiatement la question : *«Que faire d'autre et comment?»* Doté, ce qui est assez rare dans la classe politique allemande, d'une vision mondiale des problèmes, il ne voit d'issue à la crise actuelle de son pays (*«Nous sommes confrontés à l'un des plus grands défis de notre histoire»*) que dans l'approfondissement de l'intégration économique et politique de la RFA au sein de *ses alliances, en premier lieu en* Europe. La politique à courte vue de la Bundesbank doit être, selon lui, remplacée au plus vite par cette union monétaire dont il avait, avec Valéry Giscard d'Estaing, jeté les bases en fondant un SME aujourd'hui bien malade.

Helmut Schmidt reste «européen» dans un pays tenté par la frilosité et le repli sur lui-même. On aurait souhaité qu'il soit plus *audacieux dans le chapitre qu'il* consacre aux problèmes de l'immigration. Dans ce domaine, son propos reste en deçà de ce que réclament aujourd'hui des hommes comme le président fédéral Richard von Weizsäcker *ou des dirigants chrétiens-démo*crates comme Heiner Geissler : l'octroi de la double nationalité aux immigrés présents depuis longtemps sur le sol allemand.

L. R.

Relève politique en Allemagne

Suite de la première page

L'autre parti de la coalition gouvernementale, la CSU bavaroise, vient également de traverser une *grave crise, à la suite de la démis*sion du ministre-président de Bavière, Max Streibl, qui avait bénéficié de faveurs matérielles de ses amis industriels. Le duel pour la *succession à Munich entre le minis*tre des finances fédéral Théo Waigel et le représentant de la «droite dure» bavaroise, Edmund Stoïber, a tourné à l'avantage du second, *non sans que nombre de coups bas* aient été portés de part et d'autre.

D'affaires en affaires, au fil des années, le personnel politique allemand a procédé à un renouvelle*ment par petites touches, sans qu'il* y ait eu, comme en Italie, une débâcle totale du système. La désaffection à l'égard des partis traditionnels existe bien, comme on le voit *par la montée de l'abstention dans* les élections locales et la progression de l'extrême droite à l'Ouest et des communistes à l'Est, mais les régulations naturelles de la démocratie allemande ont évité que les défaillances de quelques-uns ne discréditent l'ensemble du système.

A moins d'un an et demi des prochaines élections au Bundestag, seul la CDU dispose avec le chancelier Kohl d'un chef incontesté, sinon d'un programme de nature à *séduire un* électorat rendu morose par les désillusions de l'après-unification. En dépit de la récession économique, des rancœurs accumulées dans les nouveaux Länder, de l'usure *du pouvoir qu'il détient* depuis presque onze ans, Helmut Kohl demeure «par défaut» le favori du combat politique qui s'annonce. Cette situation, quelque *peu paradoxale dans une Europe* occidentale où tous les pouvoirs en place sont confrontés à la désaffection de l'opinion et des électeurs, témoigne, bien sûr, de l'extraordinaire sens politique du chancelier : face à une opposition social-démocrate piégée par ses victoires régionales – les barons du SPD sont tous ministres-présidents de Länder, – il incarne à lui seul, ou presque, une légitimité nationale et internationale.

Quel que soit le choix du SPD pour son nouveau porte-drapeau, Helmut Kohl aura face à lui un homme peut-être populaire en Basse-Saxe ou en Rhénanie-Palatinat, mais qui partira avec un handicap certain de compétence supposée pour mener la barque fédérale dans des eaux agitées.

SPD et CDU, coude à coude dans les sondages

La partie n'en est pas pour autant gagnée pour la coalition exerçant aujourd'hui le pouvoir. Les sondages donnent, de semaine en *semaine, des indications concor*dantes : les chrétiens-démocrates et le SPD sont au coude à coude, autour des 35 %, les Verts peuvent, avec un score voisin de 10 %, envisager leur retour au Bundestag, les libéraux stagnent entre 7 et 9 %. Tout cela ne fait pas une majorité *de gouvernement, ni à droite ni à* gauche. La principale inconnue vient de l'extrême droite, incarnée par les républicains de Franz Schönhuber qui peuvent, au vu des sondages et des résultats des récentes élections locales, espérer faire leur entrée au Parlement, en dépassant, pour la première fois dans l'histoire de la RFA, la barre des 5 %.

Si tel devait être le cas, ce serait tout d'abord un nouveau coup porté à l'image internationale de l'Allemagne, dont les dirigeants se sont rendu compte ces derniers mois, avec amertume parfois, combien l'opinion internationale reste *sensible à toute manifestation de* racisme et de xénophobie. L'Allemagne n'est pas encore, dans ce domaine, cinquante ans après l'écroulement du nazisme, jugée à *l'aune des autres nations. L'irrup*tion de l'extrême droite au Parlement aboutirait, selon toute vraisemblance, à la constitution d'un gouvernement de «grande coali*tion» entre la CDU et le SPD*, une formule souhaitée d'ailleurs par l'ex-chancelier Helmut Schmidt.

Au-delà du renouvellement des personnes, c'est également à une «remise à plat» de leur philosophie et du sens de leur existence politique que sont invitées les principales formations allemandes. Les bouleversements sociaux introduits par l'unité ont rendu caduques les recettes miracles de «l'économie sociale de *marché» fondée sur* les vertus du libéralisme tempéré par la concertation sociale. La CDU ne peut plus se contenter de gérer pragmatiquement un pays assuré d'être chaque jour plus prospère ; elle doit persuader sa clientèle que solidarité signifie aujourd'hui sacrifices.

Le SPD, quant à lui, n'aura de chances de devenir un prétendant crédible au pouvoir que s'il aban*donne* les *réflexes hérités de sa* période post-soixante-huitarde et pacifiste ; ses ambiguïtés vis-à-vis de l'engagement de soldats allemands dans les actions internationales menées sous l'égide des Nations unies, et son rêve d'une Allemagne «nation morale» à l'extérieur et grande Suisse prospère à l'intérieur ne sont plus de saison. Les «petits-fils» de Willy Brandt, comme ceux de Ludwig Erhard, ont assurément du *pain sur la planche.*

LUC ROSENZWEIG

Le Monde

Édité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

POLITIQUE

A l'Assemblée nationale

Le projet de loi renforçant les contrôles d'identité a été adopté, en première lecture, à une large majorité

Les députés de la majorité UDF-RPR ont adopté, jeudi 10 juin, par 482 voix contre 90, le projet de loi renforçant les contrôles d'identité, présenté par Pierre Méhaignerie, ministre de la justice. Le PC et le PS ont voté contre ce texte qui élargit les possibilités de contrôles en matière de police judiciaire et de police administrative (contrôles préventifs). Le gouvernement a obtenu de l'Assemblée qu'elle retire un amendement indiquant que les contrôles seraient effectués *« en toutes circonstances »* et non *« quel que soit le comportement »* de la personne.

« Liberticides » de droite contre *« laxistes »* de gauche, les députés n'ont guère fait preuve d'imagination. A l'occasion de la discussion du projet qui renforce la pratique des contrôles d'identité, ils ont eu recours aux anathèmes convenus qui accompagnent immanquablement les débats touchant aux libertés publiques. Les assurances de Jacques Limouzy (RPR, Tarn), rapporteur de la commission des lois, qui proposait aux élus de *« purifier »* la procédure et non de la *« muscler »*, n'y ont rien fait, la gauche a multiplié les motions de procédure pour dire son fait au gouvernement.

« Ce texte porte atteinte à l'édifice fragile de nos libertés », a clamé Jean-Pierre Michel (app. PS, Haute-Saône). *« J'ai pourtant des principes d'éducation très sévères mais cette société de délation et de suspicion* [que prépare ce texte], *je n'en veux pas pour mes enfants »*, a renchéri Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) avant qu'André Gerin (PC, Rhône) n'assure que le gouvernement escamote *« la question du pourquoi de l'insécurité : la gestion de la crise au mieux des intérêts capitalistiques »*.

Plus longuement, Georges Sarre (app. PS, Paris) a dénoncé *« cet énième signal à la frange extrême de la droite »* que constitue selon lui un texte *« anti-jeunes »* et qui fournit *« un cadre juridique au délit de faciès »*. Patrick Braouezec (PC, Seine-Saint-Denis) a enfin estimé que *« ce texte fait peser* a priori *une suspicion légale sur les individus (...) : la présomption d'innocence est caduque »*.

VOUS ALLEZ RIRE :
JE LES AI PAS SUR MOI !

PESSIN

« Le délit de faciès »

La majorité n'a pas été en reste de critiques. *« Vous avez abandonné le territoire à la délinquance »*, a grondé Alain Marsaud (RPR, Haute-Vienne). *« Soyons clairs*, a ajouté Gérard Léonard (RPR, Meurthe-et-Moselle), *refuser les contrôles d'identité préventifs ou judiciaires, c'est renoncer à lutter contre une délinquance choquante. Comme les agressions pénalisent surtout les plus démunis, il y a quelque paradoxe, de la part de ceux qui prétendent les défendre, à vouloir priver les autorités des moyens de les protéger. »*

Ernest Chenière (RPR, Oise, *lire encadré ci-contre*) a profité de la circonstance pour lire à la tribune les doléances d'une Creilloise aux prises dans son immeuble avec une famille indésirable. *« Il faut mettre un terme*, a-t-il poursuivi, *à la République fainéante, à la République impuissante devant la montée désastreuse de la criminalité et des infractions de toutes sortes »*. *« A ceux que préoccupe le délit de faciès*, a-t-il ajouté, très en verve, *je dirai que (...) les fonctionnaires responsables de la sécurité savent, d'expérience professionnelle, que ce n'est pas l'habit qui fait le moine et que la couleur de la peau, les caractéristiques ethnoculturelles sont sans rapport avec la vertu morale de l'individu. »*

Un autre député RPR, Philippe Goujon, *suppléant d'Edouard Balladur*, a cédé pour sa part à la prospective en présentant avec l'entrain d'un voyageur de commerce de la société Thomson-CSF la carte d'identité infalsifiable, testée dans les Hauts-de-Seine, remède efficace à ses yeux contre *« la croissance quasi exponentielle de la délinquance »* provoquée par la gestion des gouvernements précédents. *« Plastifiée, indéfoliable, elle interdit toute tentative de ratures, grattages ou reproductions*, a assuré le député-camelot, pièce à l'appui. *Elle émet une fluorescence qui permet de s'assurer immédiatement de l'authenticité du titre grâce à un appareil spécial. »* Dans ce contexte, les interventions de deux députés centristes, Claude Goasguen (UDF, Paris) Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) ont paru singulièrement mesurées. Alors que M. Méhaignerie avait assuré qu' *« aucune des dispositions »* du projet *« ne présente un caractère discriminatoire » – « si cela devait apparaître elles entraîneraient leur nullité et des sanctions judiciaires »*, avait-il ajouté, – les deux centristes se sont attaqués à deux amendements votés par la commission des lois, le premier substituant aux contrôles de personnes *« quel que soit leur comportement »* les vérifications *« en toutes circonstances »* et le second supprimant la cause de nullité de procédure dans le cas de la découverte d'infractions autres que celles visées dans les réquisitions désormais *« écrites »*, comme l'a obtenu M. Michel, du procureur de la République. *« Je souhaite que ce projet ne soit pas perçu par la jeunesse comme un épisode supplémentaire du western que se jouent la police et les jeunes dans certaines banlieues »*, a ajouté M. Goasguen.

C'est bien autour de ces deux dispositions que la discussion des articles s'est déroulée. Sur le deuxième point, la commission des lois de l'Assemblée l'a emporté grâce aux voix du RPR contre le gouvernement, lequel s'en était finalement remis à la sagesse de l'Assemblée. En revanche, sur le premier amendement, émanant de M. Marsaud, M. Méhaignerie s'est montré intraitable. M. Marsaud a été contraint de battre en retraite en retirant son amendement que le gouvernement a jugé *« trop imprécis »* pour la Cour de cassation et *« trop général »* pour le Conseil constitutionnel.

Dans la perspective de l'application des accords de Schengen, les sénateurs ont enfin décidé que les policiers pourront alors effectuer des contrôles à 40 kilomètres – au lieu de 30 initialement – des frontières terrestres entre la France et les Etats signataires de ces accords, ainsi que dans les zones accessibles au public, les ports et les gares ferroviaires ou routières ouverts au trafic international.

GILLES PARIS

Trois lois en douze ans

Depuis 1980, le Parlement a adopté trois textes de loi relatifs aux contrôles d'identité.

■ **La loi « Sécurité et liberté » d'Alain Peyrefitte.** – *La loi du 2 février 1981* imposait pour la première fois un cadre juridique aux contrôles d'identité, qui étaient jusqu'alors *uniquement* encadrés par des textes anciens et la jurisprudence de la Cour de cassation. Le projet présenté par Alain Peyrefitte distinguait les contrôles de police judiciaire, autorisés en cas de *« recherches judiciaires »*, et les contrôles de police administrative, destinés à *« prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens »*.

■ **La loi du 10 juin 1983.** – Adoptée à l'initiative de Gaston Defferre, cette loi insérée dans le code de procédure pénale réduisait légèrement les pouvoirs d'intervention des policiers. Il précisait les conditions des contrôles de police judiciaire et exigeait, en matière de police administrative, que les contrôles « préventifs » aient lieu *« dans des lieux déterminés où la sûreté des personnes et des biens se trouvait immédiatement menacée »*. Ce texte avait suscité les critiques du garde des sceaux de l'époque, Robert Badinter, qui estimait que cette loi portait atteinte aux libertés individuelles.

■ **La loi du 3 septembre 1986.** – Dès son retour au pouvoir, en 1986, la droite décidait de modifier à nouveau le texte sur les contrôles d'identité afin d' *« assouplir »* les obligations imposées aux policiers. La loi du 3 septembre 1986 conservait la rédaction de Gaston Defferre pour les contrôles de police judiciaire mais pour les contrôles de police administrative, il revenait mot pour mot au texte de la loi « Sécurité et liberté » d'Alain Peyrefitte. Malgré le retour des socialistes au pouvoir, en 1988, ce texte n'a pas été modifié.

A. C.

Déséquilibres

par Erich Inciyan

FAUT-IL renforcer les contrôles d'identité au nom de la lutte contre l'insécurité ou, au contraire, *s'inquiéter des restrictions apportées à la liberté d'aller et venir ?* Exiger davantage d'efficacité policière ou s'offusquer de devoir être *bientôt contraint de pouvoir présenter*, à tout moment, ses papiers (carte d'identité, permis de conduire ou de séjour), sauf à courir le risque *d'être retenu au poste de police*, quatre heures durant, pour une vérification d'identité ? Douze ans après la loi d'Alain Peyrefitte, la problématique de la sécurité et des libertés est de nouveau posée par ce *« texte d'équilibre »*, selon les termes du ministre de la justice, dont la mise *en œuvre risque fort de générer* quelques déséquilibres pour les droits de l'individu.

Sans doute M. Méhaignerie a-t-il souligné qu' *« aucune des dispositions de ce projet ne présente (...) un caractère discriminatoire et qu'en aucun cas, ces dispositions ne peuvent permettre de contrôler une personne en raison de sa race ou de son origine nationale »*. Sans doute le garde des sceaux a-t-il pris soin d'annoncer que, *« dans les circulaires d'application de ce texte »*, il insistera *« tout particulièrement sur cette question »*. Mais comment faire mine d'ignorer la distance séparant habituellement les textes sur les contrôles d'identité, fussent-ils *« d'équilibre »*, et leur application par les forces de police ?

A géométrie variable

Chacun sait en effet que les présumés « clandestins » étaient, déjà, les premiers visés par les contrôles d'identité. On voit mal comment, sous l'influence notamment de la prochaine loi sur l'entrée et le séjour des étrangers présentée par M. Pasqua, cette tendance ne serait pas inévitablement accentuée.

Les assurances du ministre de la justice, affirmant aujourd'hui qu'il est hors de question qu' *« une opération de contrôle d'identité conduite dans un quartier ne vise que des étrangers »*, seront jugées à l'épreuve des faits. Mais il est à craindre qu'elles ne relèvent d'un certain angélisme.

M. Méhaignerie souligne que les abus commis en la matière par des agents ou des officiers de police judiciaire resteront soumis au contrôle de la justice avec, à la clef, des annulations de procédure et des retraits d'agrément aux policiers ou gendarmes qui auront outrepassé leurs droits. Mais le garde des sceaux semble lui-même conscient des difficultés pratiques de ce « contrôle des contrôles », puisqu'il envisage le port obligatoire par les policiers d'un insigne indiquant à quel service ils appartiennent, dans le souci d'en finir avec l'anonymat du matricule.

L'extension des contrôles dits « préventifs », décidés à l'initiative des policiers ou des gendarmes afin de *« prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment une atteinte à la sécurité des personnes et des biens »*, constitue le volet le plus controversé du projet. Soucieuse d'encadrer strictement le travail des policiers, la Cour de cassation avait, dans un arrêt du 10 novembre 1992, subordonné ce type de contrôle *« à la prévention d'une atteinte à l'ordre public, directement rattachable au comportement de la personne dont l'identité est contrôlée »*. Au point que, pour justifier leurs contrôles, certains policiers avaient recouru à des stratagèmes – inviter une personne à traverser la rue (hors des « clous ») afin de contrôler son identité à la suite de cette infraction flagrante, ou encore indiquer dans leur rapport d'interpellation un comportement « suspect » (*« à ma vue, l'individu a accéléré le pas »*).

Prenant l'exact contre-pied de cette jurisprudence restrictive, le projet de loi a donc prévu que toute personne, *« quel que soit son comportement »*, puisse désormais être contrôlée. Aux yeux du garde des sceaux, cette disposition est compatible avec les exigences du Conseil constitutionnel, selon lequel le contrôle d'identité, portant atteinte à la liberté d'aller et venir, ne peut s'exercer sans critère ni *limite. Du moins le ministre s'est-il* fermement opposé, pour éviter tout risque d'inconstitutionnalité, à l'amendement de la commission des lois : voulant autoriser les contrôles *« en toutes circonstances »*, cette dernière voulait supprimer l'exigence de circonstances objectives et, du coup, toute possibilité d'un contrôle substantiel par l'autorité judiciaire garante des libertés individuelles.

Apparemment moins problématique, le deuxième axe fort du projet permettra aux procureurs de la République de déclencher des opérations de contrôle judiciaire de grande ampleur, dans des lieux et pour une période fixés par le magistrat. Sans qu'il soit alors nécessaire d'invoquer une atteinte à l'ordre public, des opérations « coup de poing » pourront ainsi être multipliées dans des quartiers déterminés. Dans le cadre de ces opérations, visant par exemple *« le trafic de stupéfiants ou de faux papiers, la revente d'objets volés »*, selon le ministre, chaque personne présente sur les lieux pourra être contrôlée.

Sur ce point, l'Assemblée nationale a toutefois cédé à la tentation « sécuritaire » en introduisant une disposition qui prévoit qu'un contrôle d'identité serait valable, et non suspect de nullité de procédure, même s'il relevait des infractions différentes de celles contenues dans les réquisitions du procureur. En d'autres termes, les contrôles risquent d'être parfois à géométrie variable, enrobés de prétextes et d'alibis...

□ **Marie-France Stirbois (Front national) estime que la réforme du code de la nationalité est du *« toc »*.** – Marie-France Stirbois, ancien député Front national, a estimé, jeudi 10 juin à Maisons-Laffitte (Yvelines), devant des militants et sympathisants de son parti, que la réforme du code de la nationalité, *soumis au Sénat* en *deuxième* lecture après avoir été modifié par les députés (*le Monde* du 15 mai), est *« du toc, de la poudre aux yeux pour les Français »*.

NOUVEAUX DÉPUTÉS

Ernest Chenière veut « travailler sur les consciences »

Ernest Chenière croit en la force des symboles. Sur son bureau trônent un portrait du général de Gaulle en uniforme, *une croix de Lorraine miniature* et une statuette de la déesse Athéna, *« exemple même du courage et de la force au nom du droit »*. Pour ce gaulliste de toujours – *« J'ai grandi*, dit-il, *avec l'image de de Gaulle sauveur de la France, que nous aimions »*, – le général reste un modèle, et le gaullisme, une philosophie. Aujourd'hui, il se réjouit de l' *« élan national »* qui marque le retour de la droite aux affaires. *« Je me suis présenté pour participer à un renouveau de la société et combattre l'élixir corrosif socialiste, qui a laissé des traces depuis dix ans »*, explique-t-il.

Ernest Chenière se sent *comme un poisson dans l'eau* dans cette majorité qui a fait du thème de l'immigration sa priorité. *« Nous sommes en pleine déchéance de l'autorité de l'Etat. Il faut rétablir l'identité nationale »*, assène-t-il. Car, pour lui, il y a urgence : police bafouée, drogue omniprésente, éducation à vau-l'eau, immigration clandestine responsable des pires fléaux...

L'affaire des foulards

Autant dire qu'il se reconnaît pleinement dans les projets du gouvernement – il se sent très proche de Charles Pasqua – sur *le code de la nationalité, sur* l'immigration et sur les contrôles d'identité. Il faut stopper toute immigration, assure-t-il ; *« sinon, la France deviendra une tour de Babel »*, laquelle, comme chacun sait, finit mal. Même ton sur la drogue, qu'il faut réprimer systématiquement : *« On doit en finir avec cette « soft idéologie », qui a commencé avec la vente libre des seringues »*, dit-il.

Ce principal de collège de Créteil de quarante-huit ans, qui s'était fait connaître en septembre 1989, lors de l'affaire des foulards islamiques, en excluant trois jeunes élèves qui refusaient d'ôter cette coiffure en classe, a mené une campagne musclée, lors des législatives, contre le député socialiste sortant, Jean Anciant. *« J'aime assez la bagarre et l'action vraie »*, explique ce hussard de la laïcité, qui a pris, depuis deux ans, sa carte du RPR.

Né à Rivière-Salée, à la Martinique, dans une famille très catholique de sept enfants, de père et mère tous deux instituteurs, *arrivé à Paris à neuf ans*, il avait embrassé le métier avec passion dès l'âge de dix-neuf ans. C'est l'époque des manifestations *contre la guerre* d'Algérie et d'Indochine, auxquelles il participe, n'hésitant pas à faire le coup de poing contre les militants d'Occident. Le jeune « instit' » vit son engagement professionnel comme un sacerdoce : *« Je comptais régulièrement le nombre d'enfants qui me passaient entre les mains »*, raconte-t-il, ému, ajoutant :



« Déjà, tout petit, je m'étais promis de devenir prêtre ou enseignant, pour travailler sur les consciences. »

Ce sont ces mêmes consciences qu'il se propose de sauver aujourd'hui. Car il y a péril en la demeure. *« Nous vivons dans une société d'immoralité*, estime-t-il, *où tous les tabous sont levés et qui poursuit un mythe anarchique. »* Et de dénoncer, en vrac, les cassettes pornographiques vendues *dans les supermarchés*, la disparition des rapports d'autorité dans la famille, l'érotisme des publicités, *« qui n'exaltent que la sensualité »*, ou l'installation des distributeurs de préservatifs dans les lycées – *« n'est-ce pas un suprême outrage à ce lieu, dont la vocation est d'éduquer ? »* Tout cela participe, selon lui, à la *« dérive de l'identité des individus »*. *Plein d'enthousiasme*, Ernest Chenière sait que sa croisade sera longue.

SYLVIA ZAPPI

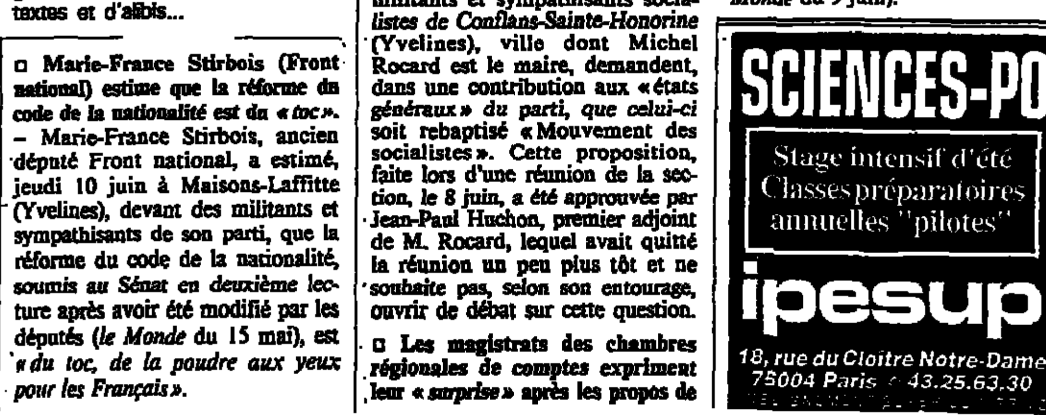
EN BREF

□ **M. Baudis (CDS) souhaite que M. Balladur conduise la liste de la majorité aux élections européennes.** – Dominique Baudis, président exécutif du CDS, a estimé, jeudi 11 juin, au cours du « Grand O » O' FM-La Croix, que *« seul Edouard Balladur peut arriver à faire une liste commune de toute la majorité »* aux élections européennes de 1994. *« Je ne vois pas qui d'autre que lui pourrait conduire une liste commune de l'ensemble de la majorité*, a ajouté le maire de Toulouse, qui a précisé, en réponse à M. Giscard d'Estaing, qui souhaite que l'UDF présente une liste autonome pour défendre ses valeurs européennes : *« Depuis son arrivée à Matignon, je n'ai pas le sentiment que le premier ministre ait une démarche ou un comportement qui, en matière européenne, soit fait de réserve ou de marche arrière. C'est un homme dont je ne doute pas un instant des convictions européennes. »*

□ ***Les militants de Conflans-Sainte-Honorine* demandent un changement de nom du PS.** – Les militants et sympathisants socialistes de *Conflans-Sainte-Honorine* (Yvelines), ville dont Michel Rocard est le maire, demandent, dans une contribution aux « états *généraux » du parti, que celui-ci* soit rebaptisé « Mouvement des socialistes ». Cette proposition, faite lors d'une réunion de la section, le 8 juin, a été approuvée par Jean-Paul Huchon, premier adjoint de M. Rocard, lequel avait quitté la réunion un peu plus tôt et ne souhaite pas, selon son entourage, ouvrir de débat sur cette question.

□ **Les magistrats des chambres *régionales de comptes* expriment leur *« surprise »* après les propos de Lucette Michaux-Chevry.** – L'Association professionnelle des magistrats des chambres régionales des comptes (APMCRC) a exprimé, mardi 8 juin, *« sa surprise »* après les propos de Lucette Michaux-Chevry, ministre delégué à l'action humanitaire et aux droits de l'homme, mettant nommément en cause les magistrats de la chambre régionale des comptes Antilles-Guyane, qui avaient rejeté le budget de la région Guadeloupe (*le Monde* daté 6-7 juin). *« Il faut espérer que que les paroles de Mme Michaux-Chevry ont dépassé sa pensée »*, a indiqué l'APMCRC.

□ **Précision.** – Dans un communiqué publié par le siège national de Génération Ecologie, Régis Dufourt-Lefort, président du groupe GE au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, conteste que ses amis et lui-même aient pu voter en faveur de Léonce Deprez (UDF-PSD) au poste de vice-président de cette assemblée, comme nous l'avions laissé entendre (*le Monde* du 9 juin).



هكذا من الأصل

POLITIQUE

Le débat sur la mise en vente des entreprises publiques

Les sénateurs souhaitent que les privatisations contribuent à la relance économique

Le Sénat a entamé, jeudi *10 juin*, l'examen en première lecture du projet de loi de privatisation, *qui devait se poursuivre* vendredi. La discussion générale *a vu la majorité* et l'opposition échanger, sans grande conviction, des arguments bien traditionnels sur les mérites respectifs du secteur privé et du secteur public. Les seules vraies questions, soulevées par des sénateurs du RPR eux-mêmes, portent sur la capacité du marché financier à absorber les ventes d'entreprises publiques et le rôle – réel ou supposé – des privatisations dans la *«réactivation»* de l'économie nationale.

Quelle vaillance chez les sénateurs! Le projet de collectif budgétaire *à peine* adopté le jeudi matin à l'aube, ils se lançaient l'après-midi même sur l'examen du projet de loi sur la privatisation. Cette précipitation, imposée par le gouvernement qui a *déclaré* l'urgence *sur ce texte* – ce qui devrait conduire les sénateurs à siéger samedi – a d'ailleurs été dénoncée par Hélène Luc (PC, Val-de-Marne) et Claude Estier (PS, Paris).

Mais les membres de la Haute Assemblée, côté majorité, *ne sont* pas peu fiers d'avoir été choisis pour étudier le texte en première lecture. Au point que Christian Poncelet (RPR, Vosges), président de la *commission des finances, y* voyait *«la preuve de l'attachement du gouvernement au Sénat et au bicamérisme»*. L'appréciation paraît un peu excessive pour un texte qui *est loin de susciter l'enthousiasme.* Le temps du *«libéralisme absolu»* est bien révolu, constatait Camille Cabana (RPR, Paris) qui fut, lors de la première cohabitation, un *éphémère ministre* de la privatisation, avant que la fonction ne soit reprise par Edouard Balladur, alors ministre de l'économie.

«Le débat idéologique est clos», a affirmé d'entrée de jeu Edmond Alphandéry, ministre de l'économie, *venu défendre son projet devant* le Sénat. Le constat est fondé, mais il n'a pas empêché sénateurs de droite et de gauche d'opposer, une fois de plus, les vertus respectives du secteur *public* et du *secteur privé.* Indépendance nationale, défense de l'emploi et d'une politique industrielle ambitieuse furent les arguments appelés à la rescousse par les élus de gauche, auxquels les élus de droite répondirent par des critiques *de mauvaise gestion*, de rigidité administrative et d'incapacité financière de l'actionnaire public.

Ces échanges convenus cachaient mal l'absence de passion du débat. *Edmond Alphandéry, prenant* parfois l'hémicycle du palais du Luxembourg pour un amphi de la fac d'Assas, avait du mérite à mettre un peu de conviction dans la *défense* d'un texte qui ne lui appartient qu'à moitié. Le projet de loi s'apparente en effet à une série d'amendements améliorant la loi de privatisation de 1986. Comme on ravaude un vêtement usé...

Ambition limitée

La «patte» libérale du ministre se traduit par des dispositions comme la mise en vente par tranches successives du capital des entreprises publiques ou le paiement échelonné des titres. M. Cabana a vu dans ces dispositifs, *«empruntés aux Britanniques»*, refusés en son temps par Edouard Balladur, *«une rupture avec la culture française»* et s'est demandé s'ils convenaient bien avec le rythme de privatisation français, *plus rapide que celui des* Britanniques.

En rappelant que, entre octobre 1986 et octobre 1987, treize groupes avaient été privatisés pour *un montant de 85 milliards* de francs, M. Cabana a montré, par comparaison, l'ambition limitée et la prudence qui prévaut dans l'actuel programme gouvernemental. *Car les choses ont changé. «Le contexte général n'est pas très porteur»* constatait M. Cabana, qui ajoutait : *«L'étroitesse de notre place financière fait problème.»*

Le gouvernement ne s'engage donc pas sur des objectifs chiffrés non plus que sur des dates. La prudence est de mise aussi pour la désignation des dirigeants des entreprises publiques dont *«la plupart ne seront renouvelés qu'à l'expiration de leurs mandats en juin 1984»*, a confirmé Edmond Alphandéry. On est bien loin de l'état d'esprit qui *avait prévalu en 1986.*

Car l'enjeu n'est plus dans les privatisations elles-mêmes, mais *«dans le redressement économique de la France»* et dans la part qu'elles peuvent y prendre, ont souligné plusieurs orateurs de la majorité. Il était ainsi quelque peu étrange d'entendre Jacques de Menou (RPR, Finistère) émettre ses *«inquiétudes sur la pratique de l'opération»* et souhaiter des *«garanties en faveur de l'aménagement du territoire et des avantages acquis par le personnel»*. *«Privatisation ne doit pas signifier délocalisation et il faut imposer que les entreprises privatisées restent sur place. Nous attendons*, a-t-il dit à Edmond Alphandéry, *que vous exigiez des repreneurs un engagement formel, même si cela peut paraître antiéconomique.»*

Philippe Marini (RPR, Oise) a également mis l'accent sur *«le rôle vital»* des privatisations pour les finances publiques. Même si, contrairement à l'orthodoxie budgétaire, les premières recettes de privatisation vont servir à financer des dépenses de fonctionnement et non à désendetter l'Etat, comme l'a regretté Roger Chinaud (RI, Paris).

Il ne restait plus à Edmond Alphandéry, en réponse aux différents intervenants, qu'à se déclarer serein sur les chances de réussite de son programme grâce aux différentes *mesures* en faveur de l'actionnariat populaire et salarié, cher à Edouard Balladur. *«J'ai une grande confiance dans le comportement des ménages français*, a-t-il affirmé, *même s'il est difficile de procéder à une estimation exacte de la capacité d'absorption des futures opérations de privatisation par le marché.»*

CLAIRE BLANDIN

□ **La commission mixte paritaire Assemblée-Sénat maintient le plafonnement de l'impôt de Bourse dans le collectif budgétaire.** – La *commission mixte paritaire* (CMP) – réunissant députés et sénateurs – est parvenue à un accord, dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 juin, sur le projet de loi de finances rectificative («collectif budgétaire»). La CMP a maintenu la disposition introduite par les sénateurs plafonnant l'impôt de Bourse à 4 000 francs par opération à compter du 26 juillet. Jacques Barrot, président (UDF) de la commission des finances de l'Assemblée, avait pourtant jugé cet amendement sénatorial *«inopportun»*. La CMP a également maintenu la disposition adoptée par les *députés fixant à 4,5 % le taux de* créance après la suppression du décalage d'un mois de la TVA.

Aux assises des conseillers généraux

Le premier ministre demande aux départements de soutenir l'emploi

Devant 1 500 conseillers *généraux réunis à Paris, jeudi* 10 juin, le premier ministre, Edouard Balladur, a demandé aux responsables des assemblées départementales d'accélérer les dépenses d'investissement déjà programmées.

Ce devait être la journée du *conseiller général. Ce fut surtout* celle du département. Les premières assises des conseillers généraux, qui ont rassemblé un tiers de ces élus, avaient été organisées par *l'Assemblée des présidents de* conseils généraux (APCG), que préside Jean Puech (UDF), ministre de l'agriculture et de la pêche. Elles avaient deux objectifs : signaler au *public que plus de quatre* mille élus animent l'institution départementale, et rappeler aux conseillers de base qu'ils ne sont plus les notables d'un canton, mais les porte-parole d'une *politique* départementale (*le Monde* daté 6-7 juin).

Plusieurs ministres ont salué le travail de ces hommes politiques souvent méconnus, surtout en milieu urbain. Animateurs du *développement local et médiateurs* sociaux, ils contribuent à la reconquête du territoire voulue par le gouvernement. *«Les conseillers généraux sont un maillon essentiel de ce tissu national que nous avons entrepris de restaurer»*, a indiqué Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Un grand débat national

M. Pasqua *leur* a promis de ne pas changer le mode de scrutin uninominal majoritaire à deux tours des cantonales, auquel ils sont très attachés. Il a ajouté qu'il déposerait un *projet de loi* visant à maintenir le renouvellement des assemblées par moitié tous les trois ans. Cette annonce, plébiscitée par les conseillers, pourrait ne pas satisfaire les *présidents* de départements, qui préfèrent disposer de six ans et d'une majorité stable pour mettre en œuvre leur politique.

M. Pasqua a affirmé qu'il voulait s'*«appuyer»* sur eux pour cicatriser les fractures *qui opposent les* villes et les campagnes, une concentration génératrice d'exclusion et une désertification rurale. Il a annoncé un *«grand débat national»* sur l'aménagement du territoire, auquel ils seront conviés. Ce débat sera conduit à l'échelon régional par les préfets. Ces représentants de l'Etat devront consulter les conseils régionaux, compétents en matière d'aménagement du territoire, les conseils économiques et sociaux, les conseils généraux, les élus des communes de plus de 10 000 habitants, les associations départementales de maires ainsi que les responsables économiques, culturels et sociaux. Par ailleurs, le *débat entamé le mois dernier au* Sénat se poursuivra. Ces consultations, qui devront s'achever à la fin de l'année, permettront de mettre au point un projet de loi.

Plusieurs personnalités politiques ont rappelé que le département était un échelon *indispensable pour* mettre en œuvre la solidarité. Il dispose en effet du seuil démographique et des moyens nécessaires, tout en restant proche du citoyen. *«Les départements ne sont pas des structures dépassées par l'Histoire»*, a assuré Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale. Jean-Pierre Raffarin (UDF), porte-parole des présidents de région, a affirmé que la région, naguère considérée comme une rivale dangereuse, et le département *«ne sont pas des adversaires, mais des partenaires»*.

Après ce concert de louanges, Edouard Balladur a exprimé un autre motif d'attachement au département. Cette collectivité locale peut l'aider à conduire le redressement économique qu'a entrepris le gouvernement. Le poids de sa capacité d'intervention en matière d'équipement n'est pas négligeable. Les départements devraient en effet consacrer 66 milliards de francs à l'investissement en 1993. M. Balladur a demandé aux présidents de soutenir l'emploi par une relance de l'activité. *«Le gouvernement ne peut pas tout faire tout seul. Prenez votre juste part de l'effort. Accélérez les dépenses d'investissement déjà programmées!»*. Une exhortation qui, en période de difficultés budgétaires, a rafraîchi, l'espace d'un instant, l'atmosphère surchauffée de l'hôtel de ville.

R. Rs.

Pour son premier déplacement en province

M. Balladur panse les plaies du Nord

Pour sa première visite en province depuis son arrivée à la tête du gouvernement, Edouard Balladur s'est rendu, vendredi 11 juin, dans le département du Nord. Il avait annoncé ce déplacement devant l'Assemblée nationale au moment de son investiture, en réponse à une question posée par un député du Nord, Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes.

LILLE

de notre correspondant

L'absence de Nordistes dans le nouveau gouvernement avait suscité quelque incompréhension dans une région qui venait d'émettre en quelques mois un signal politique fort : le *département du Nord, traditionnel* bastion du socialisme, était passé à droite aux élections cantonales; la gauche n'avait pas réussi à conserver une majorité suffisante au conseil *régional*; les législatives avaient confirmé ce désaveu d'un pouvoir établi depuis des décennies, et, entre-temps, un «non» au référendum sur Maastricht avait traduit le désarroi profond d'une région *en crise.*

La déception provoquée par *l'absence de ministres du Nord* dans le gouvernement de M. Balladur fut vite dépassée. Elle donna naissance à une sorte de sursaut de mobilisation *des nouveaux élus de la majorité* qui se constituèrent en une force d'interpellation du gouvernement, à laquelle le premier ministre a été sensible.

Prudemment, M. Balladur a choisi le cadre géographique et *administratif de ce premier* déplacement : le département du Nord, et non la région Nord-Pas-de-Calais. Choix politique entre un département dont *l'exécutif se situe clairement* dans la majorité actuelle et une région dépourvue de majorité et dont le noyau exécutif contrôlé par les Verts n'a toujours pas *réussi à imposer une autorité* claire et sereine face, il est vrai, à une droite qui n'admet pas d'avoir vu la victoire lui échapper.

Il n'empêche que le Nord peut mériter à lui seul une visite d'une journée du chef du gouvernement. Département le plus important, démographiquement, de France, il n'en finit pas de *panser les plaies d'une* industrialisation forcenée qui ne fait plus et depuis longtemps sa richesse mais constitue autant de handicaps : paysages urbains ou ruraux massacrés, retards dans les domaines de l'éducation et de la *santé*... Comment cette région aurait-elle oublié *ses piliers industriels* d'hier : textile, sidérurgie, charbon, quand ils sont encore – du fait de leur récession – synonymes de perte d'activité et de chômage plus importants qu'ailleurs : à près de 14 %, trois *points au-dessus de la moyenne* nationale?

Certes, la région nourrit aussi des espoirs. Son ambition est de *devenir un carrefour* de l'Europe du Nord-Ouest, grâce au TGV-Nord et au tunnel sous la Manche. Mais la mutation est longue à venir et, dans un monde en récession, elle pourrait bien devenir mutation en *panne.*

Le programme de la visite du *premier ministre n'élude* pas ces difficultés. En se rendant à Valenciennes, après une étape «républicaine» à Douai, M. Balladur, qu'accompagnent Mme Veil et M. Pasqua, devait aborder les questions d'aménagement *du territoire* au cœur de trois arrondissements – Valenciennes, Maubeuge et Cambrai – qui, avec un taux de chômage grimpant jusqu'à 17,5 % dans le Valenciennois, se sentent «délaissés» au sein de leur propre *département. A tel point* que M. Borloo, qui se veut le porte-drapeau de ce secteur, en appelle à la création d'un nouveau département.

A *Roubaix*, avant-dernière étape de son périple, avant *Marcq-en-Barœul* où devait prendre fin la visite officielle, le premier ministre entendait évoquer davantage les problèmes de la ville, dans une agglomération *confrontée à la drogue*, la délinquance et l'insécurité, autant de difficultés que sont venues illustrer les dernières explosions dans les banlieues, que ce soit dans le quartier des Biscottes, à Lille, tout dernièrement, *ou dans celui de la Bourgogne*, à Tourcoing, il y a quelques mois.

JEAN-RENÉ LORE

□ **M. Delebarre (PS) écrit à *M. Balladur*.** – Michel Delebarre, maire PS de Dunkerque, ancien *député*, ancien ministre, a regretté, jeudi 10 juin, dans une lettre adressée à Edouard Balladur, que le premier ministre, à l'occasion de son voyage dans le Nord, ne se rende pas sur le littoral du département. Le maire de Dunkerque souligne que *«beaucoup a été fait depuis une dizaine d'années pour faire face aux mutations industrielles»* et que *«les potentialités sont considérables pour peu que les gouvernements successifs continuent une action très volontaire en termes de choix et d'investissements»*.

Le second tour des élections municipales

Perpignan hésite entre la droite et un centrisme renouvelé

Le second tour des élections municipales de Perpignan, le 13 juin, met aux prises quatre listes, mais l'enjeu est de savoir *si Claude Barate, député (RPR)* et premier adjoint au maire sortant, arrivé *en tête au premier* tour, pourra maintenir son *avance sur le centriste Jean-Paul Alduy*. Le père de ce dernier, Paul Alduy, maire de la ville pendant trente-quatre ans, ancien de la SFIO ayant rejoint le centre droit, ne se représente pas pour ce scrutin, provoqué par le blocage de la gestion municipale.

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Bien que parée, déjà, de ses premiers atours de l'été, Perpignan nage, entre *les* deux tours des élections municipales, dans un complet brouillard politique. Un électeur sur deux ne s'est pas déplacé le 6 juin. La valse des étiquettes, ici, *ne veut plus trop rien dire.* Une intoxication permanente déverse les rumeurs les plus folles et les allusions pas toujours ragoûtantes. Les quatre listes encore en présence donnent allègrement dans la surenchère ou la *contradiction. Personne ne se* hasarde à parier sur l'issue du second tour.

On est à peu près sûr que ce combat final se livre pour savoir qui, de Claude Barate ou de Jean-Paul Alduy, sera maire dimanche soir. Ramenés à 11 %, abandonnés par les communistes et les *écologistes, les socialistes de Christian* Bourquin se sont maintenus pour *régler quelques comptes et tenter* de sauver quelques petits meubles, ainsi qu'une présence symbolique dans le nouveau conseil.

Le Front national, arrivé en troisième position le 6 juin, sait qu'il a laissé passer sa chance de *bousculer l'échiquier local. Dénonçant* sans relâche la *«dérive crypto-mafieuse»* de sa ville d'adoption, Jean-Claude Martinez, qui se prend maintenant pour le *juge Falcone ou le général* Morillon, a fini par tomber dans le burlesque. Le 9 juin, une salle à moitié vide a accueilli Jean-Marie Le Pen, venu, sans conviction, presser les Perpignanais de *«s'arracher à la torpeur morbide locale»* et signifier, d'une façon toute formelle, que *«les voix du Front national ne sont pas à vendre»*.

Pas de «big bang» catalan

Le PS et l'extrême droite savent que cette bataille-là leur a échappé parce que, depuis le premier tour, un homme a complètement faussé les cartes et mélangé le jeu : Jean-Paul Alduy, fils de son père, quoi qu'il advienne, se sera révélé un redoutable chef de campagne. C'est lui qui a créé la suprise du premier tour en arrivant en deuxième *position*, avec un *écart* de 1 000 voix sur l'équipe Barate, et qui, incontestablement, bénéficie depuis lors d'une image de dynamisme et de nouveauté qu'il *exploite à plein. Plus de 26 %* des voix, alors que 20 % était son pourcentage secrètement rêvé! Ce résultat a tout bousculé. Il a sectionné le principal ressort du Front national, celui du vote contestataire. Il a écorné le discours *d'ouverture* et de propositions des socialistes, qui espéraient *faire jeu égal avec lui* afin de faire cause commune au second tour.

Fort de cette percée imprévue, Jean-Paul Alduy, malgré les avances socialistes, a décidé de poursuivre ce combat seul, à la tête *de sa liste* «Perpignan-Oxygène», qui entend faire passer un air frais et neuf sur cette ville : par orgueil, sans doute, d'un fils qui veut se prouver à lui-même *qu'il ne dépare pas dans le décor* politique familial; par calcul politique, aussi, bien sûr.

Accepter un accord avec le PS revenait à politiser une stratégie fondée essentiellement sur la reconnaissance, la prise de pouvoir – *«la montée au créneau»*, comme il le dit – de la société civile, en rupture avec les professionnels de la politique. Par une présence délibérément discrète sur cette liste, Génération Ecologie a fini par se faire oublier. Accepter un appareil socialiste, dont les électeurs se sont déjà détournés vers lui, aurait eu une tout autre portée et l'aurait privé de l'adoubement d'un CDS qui aurait peu prisé ce «big bang» à la catalane.

Le PS local en éprouve beaucoup de dépit, accusant à présent, par *un* étrange revirement d'analyse, le fils de *«jouer les coucous en se réinstallant dans le système du père»*. Claude Barate, qui s'attendait à cette alliance jusqu'à demander pefidement, au soir du premier tour : *«Est ce que l'électorat UDF votera pour les socialistes?»*, avait préparé des tracts pour dénoncer ce rapprochement contre nature. Jean-Paul Alduy a surpris tout le monde. Il est clair que c'est là le grand pari de ce second tour. *«S'il avait fait cet accord*, admet aussi Claude Barate, *il était élu, mais il était définitivement marqué politiquement. Là, il prend le risque d'être battu, mais il conservera toutes ses chances pour 1995.»*

Doute sur les enjeux

La campagne n'aura pas réussi, en tout cas, à dissiper le doute sur les véritables enjeux de cette lutte. Pour certains, il ne s'agit que d'un combat sans merci entre un clan qui résiste, celui des Alduy père et fils, et un clan Barate, qui, après la disparition du clan Farran – du *nom de Jacques Farran, l'ancien* député (PR) mis en cause pour malversations, – veut se faire reconnaître. Pour d'autres, l'enjeu est de beaucoup supérieur et concerne les grands équilibres RPR-UDF : d'un côté, Claude Barate, soutenu officiellement par le RPR et les petits chefs locaux de l'UDF, de l'autre, Jean-Paul Alduy, soutenu par les centristes et qui a réussi à capter une grande *partie de l'électorat UDF.*

Jeudi 10 juin, Philippe Séguin *est venu soutenir Claude Barate.* Les instances nationales du Parti républicain lui ont apporté, le même jour, *«tout naturellement»*, leur soutien. Tous ces subtils calculs, qui risquent d'ébranler aussi l'équilibre précaire du conseil général des Pyrénées-Orientales, passent bien au-dessus de la tête des *Perpignanais. Ceux-ci*, pour demain, n'ont qu'une seule interrogation : comment leur ville pourra-t-elle retrouver son moral, sa santé financière et ne plus être ignorée comme elle l'est aujourd'hui?

DANIEL CARTON

SOCIÉTÉ

JUSTICE

L'affaire du sang contaminé devant la cour d'appel de Paris

L'« erreur » du docteur Garretta

Avant l'ultime plaidoirie de Mᵉ François Morette au procès devant la cour d'appel de Paris dans l'affaire du sang contaminé, son confrère, Mᵉ Xavier Charvet, a commencé, jeudi 10 juin, la défense du docteur Michel Garretta. Une défense ponctuée par les cris de la salle, même si l'avocat reconnaît que son client a commis une « erreur ».

« Les débats ont été sereins, vous nous avez écoutés. » Ces mots que Mᵉ Charvet a placés au seuil de sa plaidoirie sont déjà surprenants. Qu'un avocat se croie obligé de souligner que la justice a fonctionné normalement n'est pas un signe de bonne santé pour l'institution judiciaire. Et cette inquiétude pour un mécanisme qui lui paraît bien fragile, Mᵉ Charvet l'exprime en respectant la chronologie de l'affaire. Il évoque d'abord l'instruction *« bâclée »*, où ne figure aucune expertise ni médicale ni scientifique. Une instruction où les seules perquisitions ont concerné le domicile, le bureau et le secrétariat de Garretta. *« Enfin, quand il a comparu, il était déjà condamné, désigné comme un despote, un assassin d'hémophiles, un monstre, un forcené de l'industrie »*, rappelle l'avocat. Et il y a eu le procès que Mᵉ Charvet résume : *« Sept semaines de dialogue de sourds avec une opinion qui ne voulait pas nous entendre. »* Le jugement ne l'étonne pas, *« la peine était injuste, le mandat d'arrêt était indigne. Le jugement était peut-être une réponse sociale à des silences et à des fuites de beaucoup, mais pas une décision de justice »*.

Ce n'est plus une plaidoirie, c'est un flot d'amertume que l'avocat déverse tantôt avec résignation, tantôt avec colère. *« Le tribunal s'est trompé, car on l'a trompé en lui infligeant une pression telle qu'il ne lui était plus possible de rester sourd »*, lance Mᵉ Charvet, qui renvoie l'accusation de « tromperie » vers ceux qui ont entraîné la conviction des premiers jugements. S'emparant du jugement, l'avocat l'examine page par page pour en contester chaque argument. L'articulation particulière de la décision lui ouvre de nombreuses portes, comme « l'autosuffisance », que le tribunal critique sévèrement. *« Le conseil de l'Europe, à plusieurs reprises, a recommandé l'autosuffisance des Etats membres. Tout comme le gouvernement français »*, proteste l'avocat. Plusieurs passages du jugement sont ainsi écrasés par les réponses implacables de Mᵉ Charvet. L'avocat s'indigne aussi des *« mensonges »* proférés par ceux qui ont affirmé qu'ils savaient tout, mais dont les lettres ou les comptes rendus de réunion n'ont gardé aucune trace de leur savoir. C'est ainsi qu'il parle du professeur Jacques Ruffié, alerté de l'éventuelle contamination des produits sanguins par une lettre du docteur Jean-Pierre Allain du 16 janvier 1985. *« Il n'a pas un seul mot sur la contamination lors de la réunion tenue au CNTS le 25 février et il n'y a, dans ses courriers, pas un seul avertissement ou une seule allusion »*, s'insurge Mᵉ Charvet. Il se déclare aussi *« déçu »* par le réquisitoire de l'avocat général. *« J'ai réentendu le même discours simple qui nous avait été présenté au tribunal. Tout ce qui s'est passé n'a pas été écouté. »*

Sa plaidoirie devient ensuite presque technique, construite dans un langage réservé aux magistrats des cours d'appel qui aiment les dates, les noms et les numéros de cote du dossier. Mais l'amertume revient lorsqu'il évoque le fond de l'affaire manifestement constitué par la valeur qu'il faut attribuer aux doutes et aux certitudes scientifiques de l'époque. Mᵉ Nicole Dreyfus, défenseur du professeur Jacques Roux, avait constaté : *« Les notions admises en 1993 et celles admises en 1985 s'affrontent et se contredisent. »* Pour elle, l'explication peut se trouver dans la lenteur des transmissions scientifiques : *« Lorsqu'une vérité est proclamée, combien de semaines, combien de mois sont nécessaires pour qu'elle passe de son ignorance, de son isolement, à la reconnaissance officielle ? »*

Orage sur la salle

De son côté, Mᵉ Olivier Schnerb avait utilisé cette formule : *« Le savoir progressif fait aujourd'hui la courte échelle à l'ignorance d'hier. »* Mᵉ Charvet rejoint ses confrères dans cette notion de doutes scientifiques qui lui permet cependant de comprendre l'attitude des médecins prescripteurs. Loin de demander leur présence dans le box, il estime : *« Ils ont fait en 1985 ce qu'ils croyaient devoir faire. »*

La salle, qui s'était déjà manifestée à plusieurs reprises au cours de la plaidoirie, proteste violemment. Mᵉ Charvet a du mal à poursuivre et, pour la première fois depuis cinq semaines d'audience, le président André Cerdini menace d'évacuer la salle. Sous l'orage, Mᵉ Charvet doit hausser le ton : *« Nous vivons dans un monde où l'on refuse le doute. Nous devons tout savoir et trancher de tout. »* Mais il évoque aussi *« les pressions »* semblables à celles qu'il vient de subir : *« On nous a tout interdit. Depuis deux ans, on m'interdit de parler du docteur Garretta comme je voudrais en parler. On m'interdit encore de parler de ses souffrances, de sa famille, de sa vie à lui, des combats qu'il a menés ailleurs pour d'autres exclus. »* Chez l'avocat perce une pointe de désespoir, à tout le moins de regret, de ne pouvoir exercer totalement sa mission sans subir le reproche de la provocation.

Il s'adresse donc à la justice pour qu'elle arrête *« cette tornade infernale »*. Revenant au dossier, Mᵉ Charvet parle de *« l'erreur d'une collectivité »* et, désignant le docteur Garretta, il ajoute : *« Jugez-le pour son erreur. Ne lui imputez pas celle des autres. »*

MAURICE PEYROT

Le procès des initiés de l'opération Pechiney-Triangle

« Achète, achète, achète ! »

Le temps d'une audience, Wall Street est entré dans le prétoire. La 11ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris étudiait, jeudi 10 juin, les spéculations sur le marché de New-York réalisées par Max Théret, cofondateur de la FNAC, et son associé Robert Reiplinger.

C'est une scène a deux personnages. Le premier s'appelle Michel Glas, un employé du *broker* londonien Morgan Stanley International. Le second Patrick Gruman, le courtier de la Compagnie parisienne de placement. Il n'y a pas de décor, juste une ligne téléphonique entre Londres et Paris, et un magnétophone qui tourne. Il n'y a pas d'acteurs non plus, juste une récitante : la présidente Claude Nocquet.

Pour la première fois en France, un tribunal livre les détails d'une conversation téléphonique privée concernant une opération en Bourse. Sur le banc des prévenus, Max Théret, quatre-vingts ans, cofondateur de la FNAC, et son associé Robert Reiplinger, cinquante ans, sont momentanément KO. Patrick Gruman, trente-sept ans, leur ancien commissionnaire, transpire.

Patrick Gruman : *« Allô, Michel, il me faut des Triangle sur le marché hors cote de New York. »* Michel Glas : *« Une seconde, je regarde sur mon écran, je ne connais pas ce titre. Voilà, il y en a plusieurs. Deux. Triangle Home et Triangle Corp.*

– Oui, bon, il faut que tu achètes.

– Lequel ?

– Euh... Il ne faut pas que tu te trompes, c'est important.

– Donne-moi des précisions.

– J'ai oublié. Je sais plus comment ça s'appelle... Je n'ai plus le nom...

– Du Home ?

– Ecoute, ils fabriquent des trucs.

– Oui...

– Des trucs pour le lait, le coca... le machin enfin.

– Je t'achèterai celle qui fait des cans.

– Voilà, des cans !

– Bon.

– C'est ça. C'est le leader mondial de l'emballage, je me le rappelle.

– Ne t'inquiète pas.

– Commence à acheter !

– Okay.

– Achète tout de suite.

– Combien t'en veux ?

– Je ne sais pas. Je ne connais pas le prix. Achète par tranche de 3 millions. »

Il est alors 14 h 21, le 15 novembre 1988. Patrick Gruman vient de passer son premier ordre d'achat pour le compte de Max Théret et Robert Reiplinger. Comme c'est l'usage chez les *brokers* londoniens, où tout se passe oralement, les conversations téléphoniques sont enregistrées. Elles font foi en cas de contestation.

Vingt-deux minutes plus tard, nouvel échange. *« Tu as commencé à acheter ?*

– Tu as une limite ?

– Non, non, tu commences. Achète, achète, achète ! »

Deux heures plus tard, Michel Glas : *« On a fait 14 000. »* Patrick Gruman : *« C'est tout ?*

– On a fait la moitié du marché.

– Paye tout de suite, j'ai l'argent.

– T'es sûr de toi ?

– Oh, il sait ce qu'il fait. C'est peut-être un copain du mec qui le lui a dit, tiens !

– Je débite quel compte ?

– Sur Breteuil opportunités, celui-là, c'est quand on a des idées smart, des idées un peu tuyautées. »

Cette fièvre à nue, cette fureur d'achat des *golden boys*, on ne les avait ressenties qu'en lisant *le Bûcher des vanités*. A la barre, Patrick Gruman veut relativiser ses échanges avec Michel Glas : *« Il faut comprendre qu'on a des responsabilités énormes sur les épaules. On jongle avec des sommes considérables. Il ne faut pas s'arrêter à telle ou telle phrase générée par l'empire du stress. »*

« Un chiffre historique »

C'est vrai. Le lendemain, la fureur d'achat laisse la place à l'opiniâtreté. Le titre du groupe Triangle Industries se stabilise au-dessus de 10 dollars. Patrick Gruman a reçu l'ordre de continuer à acheter « soignant », c'est-à-dire en douceur, sans secouer le marché. Conversation de spécialistes. Michel Glas : *« On est à 10, 10,05. Tu veux que je force ? »* Patrick Gruman : *« Non, on reste à 10.*

– On les laisse venir ?

– On les laisse venir sauf si une ligne se présente. Alors là...

– On en a déjà fait 32 300.

– Il t'en reste 27 700 à faire entre aujourd'hui et la semaine prochaine.

– Oui.

– On va essayer de se placer autour de 10 1/4. Il ne faut quand même pas pousser comme un fou avec le marché dégueulasse qu'on a. »

Cinq jours plus tard, le gouvernement français annonce officiellement l'achat de Triangle par Pechiney. Le titre de la société passe de 10 à 56 dollars, soit un bond de 460 %. *« Un chiffre historique »*, admet Robert Reiplinger. Une plus-value grosse d'une enquête des gendarmes de la Bourse à New-York, la Securities and Exchange Commission (SEC), et à Paris, la Commission des opérations de Bourse (COB).

Michel Glas : *« La SEC va déclencher une enquête. Et la COB finira par collaborer avec la SEC. »* Patrick Gruman : *« Oui.*

– Ils finiront par coincer des types à Paris.

– Il faut prouver...

– Un délit d'initié, ça se prouve, non ?

– Oui, bien sûr.

– C'est... la charge de la preuve, non ?

– Oui.

– Bon, enfin il faut le prouver. »

Tout est dit, ou presque.

Des journées cruciales

Depuis deux jours, l'instruction à l'audience conduite par le tribunal bouscule en effet la défense. Le substitut Jean-Claude Marin se fait un plaisir d'énumérer les *« mensonges »* des prévenus. Comme si tout n'était que fable pour dissimuler un délit d'initié, niché dans les coulisses de l'Elysée et du ministère de l'économie et des finances.

Et il est vrai que Max Théret, militant de gauche invétéré et financier redoutable, éprouve quelques difficultés à faire croire qu'un voyage aux Etats-Unis, en septembre 1988, l'a alerté sur les potentialités du groupe Triangle géré par Nelson Peltz et Peter May. Nicolaï Canetti, un célèbre *designer*, et Samuel Goldstein lui auraient parlé, dit-il, de ces patrons connus de tout New-York et de leur société d'emballage, *« la passion de ma vie. »*

L'ennui, c'est que le juge Boizette s'est rendu aux Etats-Unis pour vérifier. Or Canetti et Goldstein démentent tout en bloc. De même que Jean-Louis Pétriat, PDG de la FNAC, qui fit le voyage en compagnie de Max Théret, ne se rappelle pas avoir discuté d'emballage : *« Nous n'avons pas parlé de Triangle, ni de Peltz ou de May. »*

Et ainsi de suite. Quand Max Théret et Robert Reiplinger déploient des efforts considérables pour faire admettre qu'ils ont pris tout seuls la décision d'acheter du Triangle le 10 novembre, leur ligne de défense prend l'eau de toutes parts. On entre derrière eux dans un labyrinthe pour Pieds Nickelés. Successivement, la haute lutte de Robert Reiplinger *afin de trouver une baby-sitter* pour son fils, un message confié à un expert-comptable et non transmis, un voyage en Suisse, un télé-fax décisif mais reçu plus tard que prétendu sont agités, brandis comme autant de piètres bouées de sauvetage.

Pour autant, Max Théret, l'ancien baroudeur devenu cardiaque, prié de rester assis durant son interrogatoire, ne perd pas de son mordant. Il se plaint d'une *« instruction uniquement à charge »*. Cet ancien cofondateur du magazine *Investir* assure que *« tout le monde savait que le PDG de Pechiney demandait des milliards au gouvernement pour se développer »*. Il minimise son investissement, 2 millions de francs, qui devait rapporter 9 millions de plus-value : *« Ce n'était pas l'affaire du siècle ! »*

Le tribunal s'étonne. Max Théret confirme : *« C'est un ordre moyen. »* Le substitut Jean-Claude Marin lui demande quel volume il a placé du 22 octobre à la fin du mois de décembre. *« Vingt et un millions pour la Compagnie parisienne de placement,* avance M. Théret en consultant ses notes. *Mais j'ai le souvenir d'ordres entre 90 et 100 millions sur deux de mes sociétés personnelles. »*

On s'écartait alors gentiment de ces journées cruciales qui virent Roger-Patrice Pelat et Max Théret, deux *golden papies*, s'enflammer pour l'action Triangle les 14 et 15 novembre 1988, juste après que les dirigeants de Pechiney eurent décidé d'acheter le leader mondial de l'emballage. Juste après que le cabinet de Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, eut été saisi de cette *« grande nouvelle économique pour la France »*.

LAURENT GREILSAMER

Après l'interpellation de quarante-trois personnes

Une vingtaine de membres de la secte des Enfants de Dieu sont présentés au juge d'instruction

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Au terme de quarante-huit heures de garde à vue, une vingtaine de membres de la secte des Enfants de Dieu, sur quarante-trois personnes interpellées par les gendarmes dans diverses régions de France, devaient être présentées vendredi 11 juin, devant le juge d'instruction d'Aix-en-Provence chargé du dossier, Serge Mackowiak. Plusieurs d'entre eux étaient susceptibles d'être mis en examen, notamment pour mauvais traitements à enfants et incitation de mineurs à la débauche.

Le coup de filet auquel ont participé deux cents gendarmes, mercredi à l'aube, après deux ans d'investigations (*le Monde* du 11 juin), visait une douzaine de « colonies » de la secte implantées sur le territoire national, en particulier à Eguilles (Bouches-du-Rhône), Saint-Herblain (Loire-Atlantique) et Condrieu (Rhône). Dans ces petites communautés, les enquêteurs ont dénombré cent trente-quatre enfants mineurs, âgés de trois mois à seize ans.

L'audition de certains de ces enfants n'a pas apporté d'éléments probants, en dépit de certaines déclarations ambiguës. *« Ils étaient préparés à ce genre de situation »*, a indiqué le commandant Philippe Rio, chef de la compagnie de gendarmerie d'Aix-en-Provence, chargé de la coordination de l'enquête.

A Eguilles, les gendarmes ont constaté qu'ils cohabitaient dans des conditions précaires, à soixante, avec les adultes (quatre hommes et huit femmes) dans une maison de huit pièces et une caravane. Ils dormaient sur des matelas, à même le sol, n'avaient aucun contact avec l'extérieur et échappaient à toute scolarisation, en dehors des cours de « formation » donnés par leurs parents (1). Le pédiatre qui les a examinés les a jugés en bonne santé, bien que *« psychologiquement perturbés »*. Les adultes ont, également, refusé de s'expliquer sur leur mode de vie, tout en reconnaissant leur appartenance à un mouvement d'inspiration religieuse.

Les enquêteurs ont, toutefois, saisis de nombreux documents, en particulier des lettres de Mo – David Berg, dit David Moïse, le créateur de la secte aux Etats-Unis – prônant, entre autres, le *flirty fishing* (pratique consistant, pour les femmes, à aller à la pêche aux nouveaux adeptes en usant de leurs charmes). Ils ont également découvert des ouvrages illustrés d'initiation à la sexualité, destinés aux enfants.

GUY PORTE

(1) Cette communauté, baptisée « Familles sans frontières », s'était installée très discrètement à Eguilles, il y a quelques mois, venant de Peyrolles, une autre commune des environs d'Aix-en-Provence, où elle avait fait l'objet, à la fin de 1990, d'une procédure de renseignements judiciaires établie par les gendarmes de la localité.

A la cour d'appel de Nancy

Quinze à dix-huit mois avec sursis requis contre le professeur L'Hermite

NANCY

de notre correspondante

L'avocat général de la cour d'appel de Nancy, Philippe Ker, a requis quinze à dix-huit mois de prison avec sursis à l'encontre de l'urologue Jacques L'Hermite, qui avait été condamné à cent mille francs d'amende en première instance, après avoir été accusé par certains de ses patients d'avoir exigé d'eux des dessous de table.

Après avoir évoqué *« la bagarre »* dont il affirme être la victime, M. L'Hermite a expliqué qu'il ne demandait pas de dessous de table, mais, en contrepartie de sa notoriété, des dépassements d'honoraires qui pouvaient atteindre 300 % dans le cadre de son activité libérale au sein du CHU de Nancy, les patients ayant toujours le choix d'aller se faire hospitaliser en secteur public ou privé. Contredisant cette présentation, une septuagénaire a rapporté qu'il lui avait été réclamé 6 000 F pour l'examen urologique de son mari, somme payable en deux fois, dont 2 400 F à verser de la main à la main.

Le parquet a estimé que, pour quarante et un des cas recensés par la police judiciaire, les délits étaient constitués et que la notion de contrainte morale suffisait à établir l'infraction dans la mesure où les victimes étaient des personnes particulièrement vulnérables en raison de leur âge, de leur maladie, et qui n'avaient pas eu d'alternative. L'avocat général a donc demandé une sanction *« exemplaire, dissuasive et significative »*.

Délibéré fixé au 21 juillet.

MONIQUE RAUX

EN BREF

□ **Un enquêteur de Montpellier mis en examen pour abus de confiance.** – Un enquêteur en civil du commissariat de Montpellier (Hérault), Gérard Taussac, a été mis en examen, mercredi 9 juin, pour abus de confiance. En raison de la lenteur prise par certaines enquêtes diligentées par le parquet, les services de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) de Marseille ont été amenés à faire une perquisition au domicile du policier, où ont été découverts une soixantaine de dossiers et du matériel – notamment des appareils hifi – saisi, à l'origine, dans le cadre de procédures judiciaires. Une information a été ouverte et confiée au juge Alain Durand. L'enquêteur Gérard Taussac, âgé de quarante-cinq ans, a été suspendu de ses fonctions. Il a été remis en liberté, mais placé sous contrôle judiciaire. – *(Corresp.)*

□ **L'attentat contre la Ligue nationale de football revendiqué au nom du « peuple corse ».** – Un interlocuteur anonyme se réclamant du « peuple corse » a revendiqué, jeudi 10 juin auprès de l'AFP à Marseille, l'attentat commis dans la nuit de mercredi à jeudi à Paris et qui a causé quelques dégâts matériels à un immeuble du 17ᵉ arrondissement abritant la Ligue nationale de football (LNF). Cet attentat a été commis le jour même où la Direction nationale du contrôle de gestion examinait l'appel du Sporting de Bastia après sa rétrogradation sportive pour des raisons financières, décidée le 28 mai.

□ **FOOTBALL : le procureur de Valenciennes ouvre une information judiciaire à la suite de l'affaire Valenciennes-OM.** – Le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, a ouvert mercredi 9 juin une information judiciaire contre X... *« pour corruption active et passive »* à la suite de l'affaire du match Valenciennes-Olympique de Marseille. Avant un match de première division, le 20 mai dernier, un défenseur aurait été victime d'une tentative de corruption de la part d'un dirigeant et d'un joueur de l'OM. *« Les éléments du dossier remis par l'avocat de la Ligue nationale de football (LNF) sont si consistants et les accusations des joueurs si sérieuses que cela mérite qu'un juge s'en occupe »*, a déclaré le procureur. La LNF avait déjà porté plainte contre X..., vendredi 4 juin, dans la même affaire (*le Monde* daté 6-7 juin).

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Une proposition de treize députés du RPR et de l'UDFC

La majorité veut autoriser les universités à déroger à la loi Savary

Treize députés du RPR et de l'UDFC ont déposé, mardi 8 juin, sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi relative aux établissements publics d'enseignement supérieur. Ce texte, élaboré en accord avec le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, vise à permettre aux universités de déroger – sur des points essentiels – à la loi Savary de 1984.

C'est un pari délicat que viennent d'engager treize députés de la majorité en déposant, sans publicité excessive, sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de loi destinée à autoriser les universités à échapper aux contraintes de la loi de 1984 sur l'enseignement supérieur. Ou du moins à une quinzaine d'articles de ce texte, définissant l'organisation générale et le régime financier des établissements d'enseignement supérieur. Bref, tout ce qui touche aux pouvoirs et à leur répartition à l'intérieur des universités.

L'affaire est sérieuse. Du fait des signataires du texte tout d'abord. Présentée par cinq députés UDFC (Jacques Barrot, René Couaneau, Yves Fréville, Michel Jacquemin et Francis Saint-Ellier), sept députés RPR (Bruno Bourg-Broc, Nicole Catala, Jean-Pierre Foucher, Olivier Guichard, Alain Peyrefitte, Etienne Pinte, Jean Ueberschlag) et un non-inscrit (Pierre Gascher), cette proposition rassemble donc tous les courants de la majorité et, en leur sein, aussi bien des poids *lourds politiques, comme* MM. Barrot ou Guichard, que les spécialistes reconnus des problèmes d'éducation, comme MM. Couaneau, Fréville, Bourg-Broc ou Mme Catala. Quant au président du groupe UDF, Charles Millon, très en pointe sur ce dossier et qui avait annoncé, il y a un mois, qu'il déposerait une proposition sur ce sujet, il n'est certes pas signataire mais il a participé à plusieurs des réunions de travail préparatoires et veut voir, dans ce texte, la mise en *œuvre de ses idées.*

D'autre part, cette initiative parlementaire n'est pas un simple coup de sonde. Elle a été engagée en liaison étroite avec le cabinet du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, M. Fillon, et une réunion finale a eu lieu, avec ce dernier, pour s'assurer que gouvernement et Parlement étaient bien sur la même longueur d'onde.

Quinze articles décisifs

Le contenu de ce texte, enfin, démontre qu'il s'agit d'une initiative de grande portée. Ses apparences sont modestes : il s'agit, en effet, selon les signataires, de *« rechercher des assouplissements de la législation applicable aux établissements »* publics d'enseignement supérieur et, à court terme, de permettre aux sept nouvelles universités créées depuis deux ans en région parisienne, dans le Nord et à La Rochelle, de conserver leur actuel statut dérogatoire au-delà du délai de trois ans (jusqu'en 1995) qui leur avait été fixé par la loi du *20 juillet* 1992.

Mais cela n'est qu'un préambule. Au nom de *« l'égalité entre les établissements »*, les auteurs de la proposition souhaitent que *« tout établissement »* puisse *« expérimenter des formules nouvelles de nature à favoriser l'ouverture des formations dispensées sur le monde socio-économique ou le développement des activités de recherche ».* En somme, d'accorder à tous ceux qui le veulent les libertés jusqu'à présent consenties aux seules universités nouvellement créées.

Or ces possibilités de dérogation touchent à l'essentiel de la loi Savary et pourraient la vider de sa substance si elles se généralisaient. Les quinze articles de la loi de 1984 qui seraient susceptibles de ne plus être appliqués définissent, en effet, la nature des composantes de l'université (art. 25), le rôle du président et des trois conseils prévus par la loi de 1984 (art. 26), les modalités de désignation du président (art. 27), la composition des *conseils* (art. 28, 30, 31, 38, 39 et 40), le statut des instituts et écoles extérieurs (art. 34). A quoi la pro*position ajoute l'organisation* des unités de formation et de recherche (art. 32) et – surtout – le régime *financier des établissements* (art. 41 et 42) qui pourraient donc, en bonne logique, échapper aux *contraintes actuelles de la comptabilité* publique.

On retrouve là la plupart des dispositions de la loi de 1984, que la droite n'a jamais acceptée, sinon à contrecœur, qu'elle s'était efforcée de ne pas appliquer entre 1985 et 1988, et qu'elle avait voulu modifier, en 1986, dans le cadre du projet de loi de M. Devaquet, lors de la précédente période de cohabitation.

A l'évidence, l'expérience malheureuse d'Alain Devaquet aura porté ses fruits. L'actuelle proposition de loi est beaucoup plus habile. D'origine parlementaire, elle évite une personnalisation toujours dangereuse du projet. D'autre part, elle ne se présente pas comme une grande cathédrale législative, dans laquelle devraient entrer toutes les universités.

Autonomie contrôlée

Elle offre simplement aux universités qui le souhaiteraient et en feraient la demande la possibilité de déroger à la loi. Il suffirait, pour cela, qu'elles en décident *« par une délibération statutaire prise à la majorité des membres en exercice du conseil d'administration »*, et non pas à la majorité qualifiée des deux tiers comme le prévoit actuellement la loi. Il est vrai que, dans la plupart des universités, cette *majorité qualifiée serait sans doute* très difficile à atteindre.

Enfin, la proposition prévoit un filet de sécurité en précisant que le ministre de l'enseignement supérieur aurait un droit de regard automatique sur ces demandes de dérogations. Il pourrait s'opposer à celles *« qui lui paraîtraient contraires aux missions de l'université, à la cohérence du système d'enseignement et de recherche et au caractère national des diplômes ».* C'est toute l'ambiguïté de cette initiative : d'un côté, elle ouvre la voie à une autonomie très large des universités mais, dans le même temps, de crainte que cette autonomie ne conduise à des dérapages, elle rétablit un contrôle ministériel sur les modifications de statuts ou d'organisation que les établissements pourraient demander.

Enfin, il est patent que cette proposition de loi s'inscrit dans un contexte qui s'est profondément transformé depuis quelques années, comme en témoigne la conclusion, sur ce point, du récent livre de Claude Allègre (1). Exprimant une opinion assez répandue, celui qui fut, entre 1988 et 1992, le conseil*ler spécial de M. Jospin* au ministère de l'éducation nationale, note en effet : *« La loi actuelle est devenue un obstacle au progrès et, si l'on veut donner un nouvel essor au chantier universitaire et mettre nos universités à l'heure de l'Europe, il faudra la modifier (...). Je sais qu'un tel débat va relancer les querelles théologiques dont certaines portent en germe un grand risque pour la stabilité du fragile édifice universitaire, mais je crois pourtant qu'il faudra en passer par là. »*

Reste à transformer cette proposition en texte de loi. Il ne fait pas de doute que M. Fillon est favorable à son inscription à l'ordre du jour de la session extraordinaire de l'Assemblée de juillet prochain (*lire son entretien dans* le Monde *du 10 juin*). Il n'est pas aussi évident que le premier ministre soit, pour sa part, décidé à engager son gouvernement sur un terrain qu'il juge toujours imprévisible . On devrait être fixé avant la fin du mois de juin.

GÉRARD COURTOIS

(1) *L'Age des savoirs, pour une renaissance de l'université,* de Claude Allègre, Gallimard, 1993.

Le palmarès du concours général

Trois cent quatorze élèves de première et de terminale ont été récompensés, cette année, par un prix, un accessit ou une mention régionale, parmi les *onze mille deux cent quarante* candidats qui ont été présentés au concours général. La traditionnelle suprématie de l'académie de Paris se confirme avec un total de 55 citations, dont 19 pour le seul lycée Louis-le-Grand et 12 pour l'École nationale de chimie. Viennent ensuite l'académie de Versailles (31 citations, dont 10 pour le lycée international de Saint-Germain-en-Laye), puis l'académie de Lyon (21 citations). Un élève de terminale A du lycée Pierre-de-Fermat, à Toulouse, Paul Egré, se distingue particulièrement, en obtenant le premier prix de dissertation philosophique, après avoir eu, l'an passé, en première, le premier prix de composition française, le deuxième prix d'histoire, ainsi qu'une mention régionale en version *latine*.

Classe de première

COMPOSITION FRANÇAISE

1er prix : Alain Brunn (Georges-de-La Tour, Metz) ; *2e prix* : Bruno Maillé (François-Arago, Perpignan) ; *3e prix* : Guillaume Attlane (Carnot, Dijon).

GÉOGRAPHIE

1er prix : Thomas Paineau (Institution S.-Cœur, Nantes).

HISTOIRE

2e prix : Paul Bernard (Condorcet, Paris) ; *3e prix* : Marie-Laure Neulat (Pasteur, Neuilly-sur-Seine).

THÈME LATIN

1er prix : Elodie Ziégler (Louis-le-Grand, Paris) ; *2e prix* : Mathilde Lévêque (Henri-IV, Paris) ; *3e prix* : Viviane Tran (Louis-le-Grand, Paris).

VERSION GRECQUE

1er prix : Maude Bosser (Descartes, Tours) ; *2e prix* : Kerry-Jane Wallart (Henri-IV, Paris) ; *3e prix* : Alexis Mariani (Thiers, Marseille).

VERSION LATINE

1er prix : Jean Huby (E.-Gallois, Beaumont-sur-Oise) ; *2e prix* : Caroline Petit (Montaigne, Bordeaux) ; *3e prix* : Renaud Plathey (Condorcet, Paris).

Classe de terminale

ALLEMAND

1er prix : Frédérick Jeske (Ext. Enfants-nantais, Nantes) ; *2e prix* : Cécile Kynast (Lycée français de Francfort, Francfort) ; *3e prix* : Karin Huettl (Lycée français de Francfort, Francfort).

ANGLAIS

1er prix : Estelle Shirbon (Henri-IV, Paris) ; *2e prix* : Valérie Donelan (Centre international, Valbonne).

ARABE

1er prix : Najat Oulahiane (Descartes, Rabat) ; *2e prix* : Mohamed Echcherif El Kettani (Descartes, Rabat) ; *3e prix* : Sabri Chakroun (P.-Mendès-France, Belvédère, Tunisie).

CONSTRUCTION

1er prix : David Magnier (P.-Mendès-France, Epinal) ; *2e prix* : David Roumigna (Champollion, Figeac).

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE (SÉrie A)

1er prix : Paul Égré (Pierre-de-Fermat, Toulouse) ; *2e prix* : Emmanuel Fleury (Le Verrier, Saint-Lô) ; *3e prix* : Aline Lacour (Charles-le-Chauve, Roissy-en-Brie).

DISSERTATION PHILOSOPHIQUE (Série B, C, D, E)

2e prix : Charlotte Morel (François-Ier, Le Havre) ; *3e prix* : Aloni Nochimowski (Jean-Jaurès, Reims).

ÉCONOMIE ET DROIT (Série G)

1er prix : Philippe Bonhomme (Inst. J.-B.-de-la-Salle, Metz) ; *2e prix* : Claude Blanzat (René-Cassin, Strasbourg) ; *3e prix* : Cécile Clavier (Notre-Dame, Villefranche-sur-Saône).

ESPAGNOL

1er prix : Ulrike Decoene (Lycée français de Barcelone) ; *2e prix* : *Virgile Pelletey (Lycée français de* Barcelone).

HÉBREU

1er prix : Salomon Melki (Lycée Yabné, Paris).

ITALIEN

1er prix : Corrado Scognamillo (Pontonniers, Strasbourg); *2e prix* : Marco Molinaro (Lycée international, Saint-Germain-en-Laye) ; *2e prix* : Silvia Tonini (Lycée international, Saint-Germain-en-Laye).

MATHÉMATIQUES (Séries C, E)

1er prix : Philippe Gollé (Kléber, Strasbourg); *2e prix* : Bayard Corson (Louis-le-Grand, Paris); *3e prix : Joël Los (Louis-le-Grand,* Paris).

PORTUGAIS

1er prix : Isabel Reis (Camille Jullian, Bordeaux); *2e prix* : Frédérica Carvalho (Charles-Lepierre, Lisbonne); *2e prix* : Célina Gaspar (Louise-Michel, Champigny).

RUSSE

2e prix : Dimitri Souzioumov (Louis-le-Grand, Paris); *2e prix* : Igor Bojanic (Molière, Paris); *3e prix* : Grégory Rayko (Racine, Paris).

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES (Série B)

1er prix : Nicolas Lesur (Saint-Louis-de-Gonzague, Paris) ; *2e prix* : Pierre Chevanne (Mont-Blanc, Passy); *3e prix* : Laure Lagriffoul (Sacré-Cœur, Aix-en-Provence).

BIOLOGIE-GÉOLOGIE (Série D)

1er prix : Charlotte Renaudat (*Jacques-Monod, Clamart*).

SCIENCES PHYSIQUES (Séries C, D, E)

1er prix : Thomas Dubos (Du-Bellay, Angers); *2e prix* : Arnaud Chéritat (Edouard-Branly, Nogent).

TECHNOLOGIE

Chimie

1er prix : Emmanuel Bossharth (Lavoisier, Mulhouse); *2e prix* : Christopher Compagnon (ENCPB, Paris); *2e prix* : *Jean-François* Gosalbes (ENCPB, Paris).

Construction mécanique

2e prix : Christian Grathwohl (Lycée technique, Hagueneau); *3e prix* : Laurent Sérot (Beaumont, Redon).

Electronique

1er prix : Nicolas Charrier (Diderot, Paris); *2e prix* : Gérald Radix (Henry-Loritz, Nancy); *3e prix* : Olivier Lebreuil (Gustave-Eiffel, Dijon).

Electrotechnique

1er prix : Christophe Gendrier (Augustin-Thierry, Blois); *2e prix* : Olivier Lopes (Louis-de-Foix, Bayonne; *3e prix* : Jérôme Leroy (Saint-Croix, Orléans).

Equipement technique du bâtiment

1er prix : Arnaud Meot (Fontaine, Dijon); *2e prix* : Damien Degaret (Perret, Vincennes).

Génie civil

1er prix : Thierry Jourdan (Polignan, Gourdan-Polignan); *2e prix* : Jérôme Bourdel (Polignan, Gourdan-Polignan); *3e prix* : Franck Waldberger (Louis-Lachenal, Pringy).

Microtechniques

1er prix : Loïc Reuchet (Jules-Haag, Besançon); *2e prix* : Franck Adjiage (Cassin, Noisiel); *3e prix* : Hamadi Essid (Charles-Poncet, Cluses).

Physique et électricité

1er prix : Samir Cherif (Jean-Rostand, Strasbourg).

Sciences médico-sociales

2e prix : Astrid Olivier (De-La-Tour, Metz); *2e prix* : *Magali* Billotte (De-la-Tour, Metz).

Sciences biologiques, option biochimie

1er prix : Isabelle Perrotte (Jean-Rostand, Caen); *2e prix* : Stéphanie Leton (ENCPB, Paris); *3e prix* : Sébastien Bacon (Chaptal, Quimper).

Sciences biologiques, option biologie

1er prix : Rachel Pothier (De-La-Tour, Metz); *2e prix* : Francine Souchard (Louis-Armand, Chambéry-le-Haut); *3e prix* : David Gandrey (Le-Castel, Dijon).

Classes de première et de terminale

ARTS PLASTIQUES

1er prix : Carine Jallamion (Institut E.-d'Alzon, Nîmes); *2e prix* : Sébastien Gleize (Michelet, Montauban); *3e prix* : Olivier Paoli (Estienne-d'Orves, Nice).

ÉDUCATION MUSICALE

1er prix : Xavier Morales (Carnot, Dijon); *2e prix* : Fabrice Gand (Carnot, Dijon).

QUELLE HISTOIRE ! PAR CLAUDE SARRAUTE

Le mari de la chèvre

« Tu me le lis, ce livre, dis ? Tu vois là, mamy, c'est la maison de Mme vache. Elle a un gros camion... Exact. Un camion citerne destiné au ramassage du lait qu'on lui amène dans de gros bidons. Quand nous arriverons, sur ses talons, à la laiterie, ce sera pour voir un cochon en salopette démarrer au volant d'un poids lourd chargé de bouteilles en plastique... Où il va là, mamy, le monsieur ? Il va porter le lait à Unico, mon chéri.

La voilà, la ferme racontée aux enfants d'aujourd'hui. D'où le succès grandissant des quelques animaux domestiques parqués au jardin d'acclimatation entre la rotonde des singes et la fosse aux tigres. Et celui de la ferme Georges Ville, à vocation pédagogique, ouverte au public, merci Chirac, route du Pesage, à Vincennes, pendant les week-ends et aux écoliers de cinq à douze ans, elle croule sous les demandes, en semaine.

Une merveille. Dotée – herse, rouleau, tracteur, moissonneuse – de tout le matériel d'une petite exploitation moderne. Cinq hectares d'un seul tenant, des bâtiments Second Empire. Et un couple d'agriculteurs, les Collet, obligés de mettre la clé sous la porte en Bretagne, la trentaine épanouie, là maintenant, souriante, deux enfants, rémunérés par la Ville, ils se font entre entre 8 et 10 000 F par mois chacun. Peinards, quoi !

J'y ai passé la journée avec deux classes d'une maternelle du dix-huitième arrondissement, pépiante volée de bambins encadrés par des maîtresses et des mamans pas tellement plus avancées qu'eux ou moi quand il s'agira de distinguer un fauve de Bourgogne d'un bélier : Et celui-là, c'est quoi ? Un chien ?

– Non, un lapin pareil. Un Bleu de Vienne.

Marie-Chantal, blonde, ronde, gironde animatrice, très nature, leur demande à quoi ça sert, un lapin : Antoine ? A caresser. Romain ? A leur donner à manger. Non ! A être mangé. Par vous. Stupeur horrifiée des mouflets. Voilà la gentille dame transformée en méchante extraterrestre.

Même angoisse métaphysique devant un œuf, c'est de là que sortent les poussins, cassé sous leurs yeux troublés. Marion : Vite, vite, faut le recoller. Aucune interrogation existentielle, en revanche, s'agissant du blé : Ça sert à faire des miel pops. Ou du lait : C'est pour les yaourts. Encore que les tuyaux transparents de la trayeuse électrique attachée à un pis d'où on aura tiré d'abord deux trois jets, les laissent rêveurs : Où c'est qu'on met le chocolat ?

– Et le bifteck, c'est de la viande de quoi ?

Silence perplexe dans les rangs. Je souffle : De bœuf. Et je me ramasse : Non, de vache.

Arrêt fasciné à la porcherie devant une énorme truie et sa portée. Une jolie poupée coiffée d'une casquette de baseball désigne un jeune verrat d'un doigt intrigué : Pourquoi il a des grosses boules sur le derrière celui-là ? Un petit rouquin à lunettes : Parce que c'est un hippopotame. En passant devant une des trois prairies où paissent chèvres et brebis, Miss Barbie s'impatiente : Quand on les verra, les lions ? Et le zoologue en herbe : On les laisse pas entrer. Les lions, ça mange les girafes.

Du coup, Marie-Chantal : Je vous signale qu'ici, c'est pas un zoo, c'est une ferme.

– Alors, pourquoi il y a des kangourous ?

– Où tu vois des kangourous ? Là ? Non, ça c'est le mari de la chèvre et c'est un... Une maman : Un bélier ? Ah ! bon, un bouc !

Je l'interroge : Vous allez souvent à la campagne ? Oui, on a une résidence secondaire, pas loin de la mer, en Normandie, mais sorti de la plage et du tennis... Résultat, au cours de la visite au jardin potager, cueillette à la clé : Alors, les enfants, ça pousse où, les radis ? Au supermarché. Non, là, sous votre nez ! Allez pas me les piétiner.

Et on vous raconte pas, me diront les Collet, le comportement des parents devant une brebis en train de mettre bas un samedi. Ils sont jeunes, ils en savent pas plus long que leurs gamins et ils paniquent : Elle souffre, la pauvre, qu'est-ce que vous attendez pour appeler un gynéco ? Ça les affole, mes bêtes. Le dimanche soir, je peux plus les tenir. Pas plus que les gosses des quartiers défavorisés. Les animaux, c'est bien joli, mais pouvoir se rouler dans l'herbe, ça leur est jamais arrivé de leur vie !

Vous me direz, des éleveurs qui ont ouvert leur étable aux enfants des écoles, il y en a aussi dans le Nord, le Finistère et ailleurs. Faut pas croire, les petits rats des champs ne sont pas tellement plus calés que ceux des villes question insémination artificielle ou durée d'une gestation : Combien de temps il reste dans le ventre de sa maman, le bébé veau ? Route du Pesage à Vincennes, ça allait de trois semaines à deux ans !

A l'époque de la monoculture, de l'automatisation, de l'élevage en batterie et de la désertification des campagnes, moi, je me demande ce qu'ils attendent, les agriculteurs en difficulté pour faire gardiens de musée. Chaque séjour en gîte rural donnerait droit à la visite guidée d'une ferme à l'ancienne. Fermeture le lundi. Tarifs réduits pour les familles nombreuses, les centres aérés et les voyages organisés. Tableaux vivants en prime : Dans un champ, le geste auguste du semeur et, dans une basse-cour, celui de la paysanne en tablier au coin retourné jetant du grain à la volée.

– Regarde la grosse cocotte, là, mamy !

– C'est pas une cocotte, ça, mon chéri, c'est une dinde de Noël.



Pasolini, h

DANSE

L'enfer en Terre s

JERUSALEM





THÉATRE

Pasolini, lune noire

Un triptyque du poète italien brillamment mis en scène par Luca Ronconi

TURIN

de notre envoyé spécial

Quand les choses vont mal, et Dieu sait que les choses vont mal en Italie – et pas franchement bien en France..., – le théâtre ne tarde pas à réagir. C'est d'ailleurs assez encourageant pour lui : libre de la plupart des contraintes qui pèsent sur les autres *disciplines artistiques* – contraintes économiques et effets (pervers) de la mode, – il peut manifester ses inquiétudes, nos inquiétudes, par, *grosso modo*, deux moyens : le cri, moteur du théâtre d'intervention calqué sur les pratiques militantes; la distance réfléchie, qui s'en va puiser dans le répertoire quelque texte bien senti qui dirait avec les mots d'hier les colères d'aujourd'hui. En cas de malheur, les Grecs ne sont jamais loin.

A travers le temps, beaucoup d'auteurs s'en sont inspirés pour dire leur fait à leurs publics. L'un des moindres n'est pas Pier Paolo Pasolini, dont le cinéma comme le théâtre témoignent de sa passion pour les textes fondamentaux. Pour s'en débarrasser, on dit souvent de son théâtre qu'il est «injouable» – trop littéraire, trop rhétorique, trop dialectique; ceux qui veulent s'en tirer plus joliment diront qu'il est «puissamment original». Le commentaire s'arrête là. Heureusement, depuis quelques années, le signal du courage retentit. Aujourd'hui, Pasolini rentre chez lui, en Italie, en compagnie d'un homme de l'art, Luca Ronconi, qui n'a pas vu les trois mises en scène réalisées avant lui par Vittorio Gassman. Il a eu raison. Dans son théâtre de Turin, il vient de présenter *Affabulazione* tandis qu'il mettait en scène, à 15 kilomètres de là, la première promotion des élèves de son école dans *Pilade* et *Calderon* au château de Rivoli, l'un des rares musées d'art contemporain italiens.


MARCELLO NORBERTH

Umberto Orsini, Paola Quattrini

L'œuvre dramatique de Pier Paolo Pasolini, trop peu fréquentée par les professionnels, trop peu lue par les admirateurs du cinéaste, est née un soir de 1966 dans un restaurant du ghetto à Rome. Sous les plus sombres auspices. A la table de PPP, trois amis, Alberto Moravia, Dacia Maraini et Enzo Siciliano, écrivain et critique romain qui raconte cette soirée en préface du programme d'*Affabulazione* (1). Ayant quitté la table avant que le service ne commence, PPP ne reparaît pas. Ses amis s'inquiètent et Maraini part à sa recherche. Elle le trouvera étendu à terre, devant les lavabos du restaurant, vomissant du sang. Hémorragie due à un ulcère. PPP doit s'aliter et se reposer un grand mois. Il commence alors d'écrire ses six tragédies qu'il travaillera et retravaillera durant de longues années : *Pilade, Orgia, Bestia da stile, Affabulazione, Calderon* et *Porcile*.

Après que *Uccellacci Uccellini* est présenté avec succès au Festival de Cannes, puis qu'*Œdipe roi* représente l'Italie à la Mostra de Venise, la revue *Nuovi Argomenti* publie *Pilade*, la première de ses pièces, et, deux ans plus tard, en 1968, *le Manifeste pour un nouveau théâtre*. Pasolini plaide avec vigueur pour un «théâtre de la parole», en opposition aux *deux formes du théâtre bourgeois* qu'il dénonce, *«le théâtre du bavardage»* – *«qui divertit»* – et *«le théâtre du hurlement»* – *«qui scandalise»*. PPP essaiera lui-même de mettre en pratique sa vision : en novembre 1968, il met en scène *Orgia*, expérience qui le laissera profondément insatisfait malgré l'interprétation de Laura Betti.

Une affaire d'homme

Affabulazione est une affaire d'hommes et, comme dans toutes les affaires d'hommes, les femmes y ont une place capitale. L'affaire d'un père et d'un fils. Le premier (Umberto Orsini) est un industriel milanais, vieillissant, anxieux, beau; le second (Alberto Mussap) un jeune homme juste sorti de l'adolescence, blond, vif, beau lui-aussi. Leur épouse et mère (Paola Quattrini) est jeune encore. Aimante et inquiète. Dans leur entourage, il y a une jeune fille (Martina Guideri), amoureuse du fils, une cartomancienne (Marisa Fabbri), ultime conseil du père. Et l'Ombre de Sophocle (Carlo Montagna), un homme chenu, sévère, généreux, ordonnateur de ce qui s'annonce donc comme une tragédie, la tragédie de Pier Paolo Pasolini tant *Affabulazione* ressemble à s'y méprendre à l'autobiographie de celui qui devait mourir sur une plage d'Ostie.

C'est d'ailleurs cette ombre qui apparaît en prologue, sur la droite de la scène. Mais s'agit-il encore d'une scène? Luca Ronconi a conçu avec son décorateur Carmelo Giammelo une boîte; chacun des côtés de cette boîte coulissera, s'élèvera, disparaîtra sans que le regard perçoive bien le secret de ces transformations. La base du dispositif, à un bon mètre du plateau, est un sol très fortement, très dangereusement incliné qui semble projeter les meubles, les objets et les personnages vers les spectateurs. Tous sont donc, et nous aussi, en position de déséquilibre, de danger.

Ce décor, sous les lumières subtiles de Giancarlo Salvatori fera songer à certains intérieurs d'Hopper et, pendant le temps de la représentation, ne cessera de captiver. Il est vrai que la dramaturgie de Pasolini mêle à des moments de surchauffe émotionnelle ou philosophique ce qu'on pourrait appeler des «tunnels», plus démonstratifs et didactiques. Ronconi le sait, mieux que personne, et a joué à ces moments-là de ses plus fines lames de poète et de magicien. Il y aura un ballon de foot en fer qui se déplace sur un fil, une chaise montée sur un rail et virevoltant sur la scène, une balançoire en acier, un plafond escamotable...

L'intrigue met donc aux prises un père et son enfant, un père-enfant qui refuse qu'un autre que lui s'empare de la virilité de son fils. Impuissant à le posséder, incapable de se résigner, le père tuera le fils et finira sa vie dans la banlieue d'une ville, *sur la plate-forme d'un wagon de marchandises*, ultime décision du metteur en scène... Une autre aura été le choix de l'acteur Umberto Orsini, qu'il réussit à faire ressembler à Pasolini, l'habillant dans les scènes centrales d'un costume gris et d'une chemise blanche à col ouvert. Toute *la distribution est d'ailleurs* excellente. On restera longtemps étonné de l'intelligence de la lecture de Luca Ronconi qui donne à cette tragédie une limpidité insoupçonnable. Il nous propose, en toute clarté, le monologue d'un perdu, d'un furieux, d'un illuminé, qui d'homme deviendra bourreau puis homme à nouveau, seul, impuissant à expliquer ce qu'il aura vécu, et que nous aurons vécu comme une douloureuse hallucination. Avec la certitude, une fois encore, que les prophéties de Pasolini, cet acharnement à nous dire la violence du monde et des êtres, la vanité de nos vies étriquées, cette insouciance que nous avons à marcher vers l'horreur, sont indispensables.

OLIVIER SCHMITT

(1) Enzo Siciliano est l'auteur de Pasolini, une vie, paru aux Editions de la Différence en 1984.

▶ **Dans l'attente d'une éventuelle reprise d'*Affabulazione* en France, on peut voir *Pilade* et *Calderon* à Castello di Rivoli, samedi 12 et dimanche 13 juin à 20 h 45. Tél. : (19) 39-11-53-97-07. Le théâtre de Turin présente par ailleurs en création *Voyage sur la lune*, de Cyrano de Bergerac, mise en scène de Sergio Ariotti, dans le cadre de la Biennale des Jeunes Publics de Lyon, le samedi 12 juin, à 17 heures, à l'Espace Poisson d'or, 10, rue Juiverie, 69005 Lyon. Tél. : 72-07-93-84.**

CINÉMA

Un secret dans la tête

UN JOUR OU L'AUTRE
d'Olivier Nolin

Un enfant amnésique a été *recueilli, en Afrique du Nord, par* un médecin français qui l'a adopté et lui a donné son nom. Adulte, Vincent Delaune est romancier et vit dans une gentilhommière de Sologne. Deux fillettes – jumelles – sont assassinées dans les environs. Vincent apparaît sur des photographies prises le jour du meurtre, à un endroit où il ne se souvient pas d'être allé. Un sentiment de culpabilité le hante. Sa femme, Laurence, cherche à l'aider en luttant contre cette hantise. Mais des images venues d'ailleurs passent dans la tête de Vincent. Une autre énigme se fait jour.

C'est une troublante, émouvante histoire d'identité perdue, d'enfance bloquée. Un homme qui a été séparé d'une moitié de lui-même renaît des cendres d'une vie antérieure au soleil du Maghreb. Si les jeunes victimes n'avaient pas été jumelles, si Laurence n'était pas juive, le secret serait demeuré enfoui. Etrange jeu de miroirs pour une rencontre dans le brouillard.

En 1979, Olivier Nolin avait réalisé un film sympathique, mais assez mince, sur l'adolescence : *L'école est finie*. Depuis, plus rien. Il réapparaît avec un film qui sort de tous les sentiers battus, grâce à son *scénario, à sa mise en scène* maîtrisée, à l'atmosphère insolite que filtrent les images entre deux mondes dues à Raoul Coutard, à l'interprétation remarquable de Daniel Olbrychski et de Nicole Calfan.

Un Jour ou l'autre a été tourné en 1985. Une seule salle l'affiche actuellement à Paris, pour une seule séance par jour, alors que beaucoup de médiocrités de la production française récente encom*brent les écrans. Tous les mystères* du film ne sont pas sur l'écran.

JACQUES SICLIER

▶ **A 12 heures au cinéma l'Epée-de-Bois, 100, rue Mouffetard (5e). Tél. : 43-37-57-47.**

Aimer à Madrid

AMANTS
de Vicente Aranda

Présenté en 1991 au Festival de Berlin, *Amantes* (les amants) témoigne de grandes ambitions. A partir d'un triangle de fait divers, Aranda voudrait tirer le portrait de la société espagnole au moment (le milieu des années 50) où le franquisme semblait installé pour toujours. Il voudrait réfléchir sur les poids respectifs du désir et du devoir.

Aux trois sommets du triangle il place Paco (Jorge Sanz), un macho pleutre qui sort du service militaire; Trini (Maribel Verdù), sa fiancée, bonne à tout faire qui aspire aux grandeurs et servitudes de la condition d'épouse et Luisa (Victoria Abril), femme dure, sans autre foi ni loi que son désir.

Autour des trois amants, les vieilles voitures circulent comme dans les actualités d'autrefois, les décors donnent l'impression d'avoir été surveillés jusqu'à la moindre poignée de placard, et pourtant il reste comme un vide entre les acteurs et ce monde reconstitué. Seule Victoria Abril se débrouille pour faire croire qu'elle a trente ans il y a trente-cinq ans. Elle est dure et fascinante, elle fait comprendre qu'en ce temps, pour une femme perdue, il n'y avait d'autre recours que la fuite vers le bas.

Ses partenaires en revanche n'arrivent pas à se débarasser du vernis d'une éducation libérale, à se glisser sous le couvercle de cette époque close, dans cette tragédie de l'enfermement. Vicente Aranda y est sûrement pour quelque chose. A force de se préoccuper des détails, de faire tomber la pluie à l'hectolitre pour casser le mythe du pays du soleil, de figer son montage pour garder la tête froide (sans pourtant éviter toujours le piège de la grivoiserie à l'italienne), il perd le fil de son film, qui devrait être avant tout une histoire d'amour.

T. S.

Prématuré

CE QUE FEMME VEUT
de Gérard Jumel

Dans le jardin d'une vieille et belle maison de campagne, Pierre, un grand benêt de trente ans passés, contemple avec ravissement le ventre de sa jeune épouse, Cécile, enceinte de six mois. Un témoignage intempestif de son affection pour la future mère déclenche des contractions prématurées.

A l'hôpital, où Cécile s'en tirera avec plus de peur que de mal, le grand benêt reconna9t l'infirmière de garde : c'est une de ses anciennes conquêtes, Isabelle, partie depuis dix ans à Bogota. Alors que Cécile doit rester allongée durant trois mois, Pierre propose à Isabelle de venir habiter leur maison. Il s'avère que celle-ci souhaite avoir également un enfant, mais *sans s'embarrasser du père...*

Pierre, interprété par le réalisateur lui-même, est un hypocondriaque perpétuellement et inexplicablement agité. Les gags pesants abondent, les dialogues ridicules aussi. Gérard Jumel enfonce des portes largement ouvertes : faiblesse de l'homme dans les rapports de couple, «problématique moderne» de la maternité, étude comparative d'une ex-soixante-huitarde et d'une femme «popote» d'aujourd'hui... Et on assiste, effondré, au naufrage.

J. S.

La liste des salles parisiennes où sont projetés les films sortis le mercredi 9 juin figure page 17, sauf dans notre édition Rhône-Alpes.

DANSE

L'enfer en Terre sainte

« Instance », le spectacle de Catherine Diverrès et Bernardo Montet, présenté à Jérusalem, Est et Ouest

JERUSALEM

de notre correspondant

La dernière fois qu'Israéliens et Palestiniens ont partagé la même angoisse, c'était pendant la guerre du Golfe, quand les Scud de Saddam Hussein pouvaient s'écraser au petit bonheur sur les habitants de la Terre sainte. Quels qu'ils soient. Cette semaine, à Jérusalem, deux artistes français, innocents et cruels, sont venus tailler dans le vif des peurs et des souffrances chez les deux peuples.

Un coup à Jérusalem-Est dans le cœur des Arabes, un autre dans les quartiers ouest, pour les Juifs. Pas de jaloux, pas de pitié. Catherine Diverrès et Bernardo Montet sont des bourreaux égalitaires. *Instance*, leur chorégraphie, est une lame, un spectacle contondant qui torture les âmes et laisse ses victimes pantelantes, déchiquetées, *dévastées de l'intérieur*. Ce fut, affirmait le programme, une *« première transfrontalière »*. En fait, deux fois cinquante minutes de pur enfer pour deux publics séparés, déchirés à l'identique.

Depuis l'éclatement du soulèvement palestinien il y a six longues années, depuis que la Ville sainte, annexée par Israël et unifiée par force en 1967, fut redivisée par les pierres de l'Intifada, c'était la *première fois* qu'un spectacle de cette qualité était présenté des deux côtés de l'invisible frontière.

Mais qui peut croire ce qu'affirmait le dossier de presse? Que cette chorégraphie assassine aurait été créée il y a dix ans, à Tokyo? Que le bruit et la fureur lancinante qui l'accompagnent seraient l'œuvre d'un Japonais nommé Eiji Nakasawa? Balivernes! *Instance* a été créée le 8 juin 1993, avec le soutien du centre culturel français d'Eric Auzoux, sur la scène noire du théâtre national palestinien Hakawati, dans la partie orientale de *Jérusalem*. Et puis une seconde fois le 10 juin, dans le cadre du Festival annuel d'Israël, au Rebecca Crown Auditorium, du côté occidental de la cité.

Il n'y a aucun doute. Quelques centaines de spectateurs en morceaux sont prêts à déposer sous serment : ce sont les coups de feu, les cris et les fulgurants accès de violence de l'Intifada qui rythment les grimaces corporelles de l'infernal duo. Et les déferlements torrentiels de vagues océanes, les cascades furieuses qui sont déversées par les haut-parleurs sur la scène sont une allusion on ne peut plus limpide au problème central de la région, celui de l'eau et de son partage.

Et puis il y a ces deux êtres torturés dans la lumière tranchante des projecteurs. Ils sont là sous nos yeux, beaux à mourir et laids à pleurer, alternativement convulsés d'amour puis de haine, enfermés dans un huis clos, irrémédiablement séparés et prisonniers l'un de l'autre. Le miroir est cru. *Instance*, c'est l'impossibilité de vivre ensemble et la volonté toujours recommencée, toujours vaine, d'essayer pourtant d'en sortir. *Jérusalem, capitale mondiale d'une tragédie antique et perpétuelle*, ne pouvait que se reconnaître.

P. C.

MUSIQUES

Mort du chanteur Arthur Alexander

Le chanteur américain Arthur Alexander, auteur et créateur de *Anna* et *You Better Move on*, est mort le 9 juin à Nashville (Tennessee) des suites d'une défaillance cardiaque. Il avait cinquante-trois ans. Au début des années 60, Alexander avait écrit une poignée de chansons marquantes qui traversèrent l'Atlantique. John Lennon interpréta *Anna* sur le premier album des Beatles et les Rolling Stones retinrent *You Better Move On*. Alexander avait également créé *A Shot of Rhythm'n'Blues* (repris par Johnny Kidd) et l'exquis *Go Home Girl*, dont Ry Cooder a donné une magnifique version sur son album *Bop Till You Drop*.

Originaire de l'Alabama, Alexander s'était fixé à Nashville, où il avait enregistré un album pour Warner Brothers (*Arthur Alexander*, 1972), mais des problèmes personnels l'empêchèrent de continuer sa carrière et, dans les années 70, il était devenu chauffeur de bus à Cleveland. Il venait de revenir à la musique et d'enregistrer un album *Lonely just like me*.

CULTURE

CINÉMA

Pathé ouvre la première salle multiplexe française à Toulon

Peut-on augmenter la *fréquentation* des salles de cinéma ? C'est le pari de Jérôme Seydoux, PDG de Pathé, qui vient d'ouvrir un ensemble de douze salles à Toulon. UGC et le groupe américain American Multiplex Cinema ont des projets similaires.

TOULON

de notre envoyé spécial

La télé est triste et vous avez lu tous les livres ? Il reste une solution : le multiplexe. Prenez votre voiture, garez-la sur le parking (gratuit), prenez vos billets (sans faire la queue), et regardez le fronton du bâtiment : sur les douze films proposés, ce serait le comble si une projection ne démarrait pas bientôt. Dans le hall immense ou vous êtes arrivé, tout est fait pour vous faire patienter : trois bars géants bourrés de confiserie et boissons diverses guettent votre porte-monnaie. Mais dépêchez-vous, le film va commencer : dans la salle, les fauteuils sont confortables, l'écran est géant et le son Dolby. Et puis, c'est le noir... La réussite de la soirée ne dépend plus alors de l'exploitant du multiplexe mais du film que vous avez choisi.

Objectif : 1,5 million d'entrées

Le multiplexe, « supermarché » de douze à vingt-cinq salles de cinéma en un seul bloc, est-il de nature à relever le niveau de fréquentation du film en salle ? Le concept, inventé aux Etats-Unis par Stanley Durwood, PDG et fondateur d'American Multiplex Cinema (1 630 salles aux Etats-Unis), semble avoir fait ses preuves. Partout où les multiplexes se sont installés (Etats-Unis, Belgique, Angleterre), les spectateurs sont revenus. Le même phénomène peut-il se produire en France ? C'est le pari de Jérôme Seydoux, patron de Pathé (et du groupe Chargeurs), qui a inauguré, mardi 8 juin, à la périphérie de Toulon, le premier bâtiment de ce type. Situé dans le centre commercial Grand Var Est sur la commune de La Garde, le Pathé Grand Ciel (2 650 fauteuils au total) a ouvert ses portes au public le 9 juin à 13 h 30.

Sur la zone de chalandise du centre commercial (Toulon et ses environs), la fréquentation s'est élevée en 1992 à 912 000 entrées. L'objectif du nouveau complexe est de la porter à 1,5 million, lui-même accueillant 800 000 à 900 000 spectateurs pour rentabiliser les 85 millions de francs investis. En effet, il ne s'agit pas de vider les cinémas du centre-ville – dont le Liberté, qui est également une salle Pathé. Mais, pour mener à bien son pari, Pathé souhaite engager des négociations avec les distributeurs de films, afin d'obtenir un rabais de leur pourcentage. *« Nous avons proposé que, sur les sites nouveaux, la part du distributeur soit inférieure aux actuels 50 % de la recette. Si le multiplexe marche, ils s'y retrouveront largement »*, affirme Jérôme Seydoux. Un pari toutefois moins risqué qu'il n'y paraît : échouerait-il qu'il représenterait tout de même une belle opération foncière.

La confiserie devrait, à terme, représenter également une part importante du chiffre d'affaires de l'exploitant : l'objectif est de faire passer la dépense du spectateur de 2 francs aujourd'hui à 6 ou 7 francs. Jérôme Seydoux a par ailleurs convaincu Patrick Zelnik, PDG de Virgin, de l'accompagner dans l'expérience. Outre les lieux de restauration rapide, un magasin de livres et de disques ouvert tard la nuit flanque donc le multiplexe.

Pathé envisage de poursuivre en ouvrant un autre ensemble, dans quelques mois, sur la zone commerciale de Belle Epine, près de Paris. UGC a, de son côté, des projets dans la capitale, à Bercy et aux Halles. Et le groupe américain American Multiplex Cinema (AMC), qui souhaite se développer en Europe, multiplie les contacts pour nouer alliance avec un partenaire tricolore. Les premiers projets d'AMC devraient, semble-t-il, plus facilement se concrétiser d'abord dans les pays voisins de la France.

YVES MAMOU

LETTRES

La mort de l'écrivain cubain Severo Sarduy

Le rêveur des cosmogonies

L'écrivain d'origine cubaine Severo Sarduy est mort à Paris mardi 8 juin. Il était âgé de cinquante-cinq ans.

Avec la mort du Cubain Severo Sarduy se brise la voix de l'un des écrivains de langue espagnole les plus singuliers de ces dernières décennies. Non seulement à cause d'un imaginaire sans pareil, mais d'une syntaxe qui rêve encore du latin, à l'instar de celle de ses vrais maîtres, Quevedo et Gongora, et contrairement au style, pour ainsi dire « fluvial », de son maître spirituel, son compatriote, le grand *Lezama Lima*.

Né à Cuba en 1937, Sarduy quitta en 1960 son pays où il ne retourna plus jamais malgré les appels de certaines sirènes... Il s'établit à Paris et fut vite accueilli, protégé, choyé par cette famille que formaient les écrivains de *Tel quel*, aux éditions du Seuil – où Sarduy publia la plupart de ses romans (1). De l'un de ses livres, Roland Barthes écrivait : *« Il vient nous rappeler qu'il y a un plaisir du langage de même étoffe, de même soie que le plaisir érotique, et que ce plaisir du langage est sa vérité. »*

Ecrivain double, Sarduy : hanté par l'ensemble des perplexités que l'on dénomme « métaphysiques », c'est aux recherches scientifiques, à la biologie, à la physique qu'il voue une passion particulière, dans l'espoir de trouver une réponse. De sorte que, dans ses romans comme dans ses essais, ce rêveur des cosmogonies fait dialoguer une étoile avec une orchidée, un atome avec le temps, la chaîne de l'ADN, structurée comme une double hélice, avec les tours hélicoïdales de l'église romaine de Saint-Yves-de-la-Sagesse, le chef-d'œuvre de Borromini...

Serait-ce un simple jeu pour l'amateur de symétrie que d'essayer de démontrer que dans l'univers, de l'infini des espaces à l'infiniment petit, en passant par les inventions de l'homme, tout se tient et toute chose obéit aux mêmes lois ? Que, par exemple, l'architecture est en quelque sorte la vocation de l'espace à devenir visible ? Quand Sarduy écrit un essai sur le baroque, ce n'est point pour célébrer les caprices sensuels de la ligne courbe, les rêves passionnés de la pierre, les gestes éperdus des statues, mais pour établir les coïncidences entre telle ou telle autre théorie cosmologique, et certaines forme de l'art.

Vient-il à s'épancher sur le travestisme ? Il sonde des abîmes, certes, en technicolor : ses personnages, désincarnés mais habillés avec une extravagance fastueuse font songer à des êtres qui ne se seraient pas aperçus de leur trépas et poursuivraient dans l'au-delà leurs papotages, leurs persiflages, dans le théâtre du monde. La poétique de Sarduy est, comme disait Edmund Wilson, à propos de Ronald Firbank, la *« poétique du fou-rire »* ; mais, en revanche, sa métaphysique est le bouddhisme zen ; le zen, ce processus pour arriver à l'illumination, à l'intuition brutale de la vérité : le *satori*.

Son éthique en littérature ? Croire qu'un épithète peut atteindre où n'atteint pas la raison dans la quête de la vérité, qu'il peut récupérer le secret qui s'est dérobé à toute analyse. Ainsi, avec minutie, avec sagesse et une sorte de patience religieuse, Sarduy entretissait-il ses mots sur le canevas de son rêve, à la recherche d'une loi dont le mystère serait partie.

HECTOR BIANCIOTTI

(1) *Gestes* (1963) ; *Écrit en dansant* (1967) ; *Cobra* (1972, traduit par Philippe Sollers, prix Médicis étranger) ; *Maitreya* (1980) ; *Colibri* (1986) ; deux essais : *Barroco* (1975) et *la Doublure* (Flammarion 1982). Son dernier roman, *Pour que personne ne sache que j'ai peur*, était paru en 1991 dans la collection qu'il avait créée chez Gallimard, « La nouvelle croix du Sud ».

WEEK-END D'UN CHINEUR

Art au long cours

Conçus comme les ambassadeurs d'un certain art de vivre, les grands paquebots d'autrefois réunissaient les plus belles créations de leur époque. Décoration, mobilier, argenterie, porcelaine... sortis des mains des meilleurs artistes qui collaboraient étroitement pour créer « l'esprit des lieux » dans ses moindres détails. Ces objets d'ameublement et de collection constituent maintenant un secteur du marché de l'art en pleine expansion, et 400 d'entre eux seront vendus à Deauville dimanche 13 juin.

La matinée est réservée à la documentation. Gravures, projets, menus, programmes de réception, brochures publicitaires, livres, etc., sont accessibles à partir de 300 francs. Parmi les meubles et objets dispersés l'après-midi, les plus anciens datent de la fin du dix-neuvième siècle : transats cannés en bois imputrescible estimés 4 000 francs, meubles de toilette en acajou à cuvette basculante proposés à 10 000 francs environ. La mythique période arts déco est richement représentée, avec notamment une paire de fauteuils de Ruhlmann provenant du paquebot *Ile-de-France* (1927), estimée 70 000 francs, ou encore des lits modernistes en bois et acier de Lucie Renaudot, reliques du célèbre *Normandie* (1935) dont on attend environ 13 000 francs.

Des années 50, les paquebots *Liberté* (1950), *Antilles* (1953) et *Pierre-Loti* (1953) nous offrent aussi un large choix : tables de Spade autour de 10 000 francs, nombreux fauteuils de décorateurs connus à partir de 2 000 francs, tapis de Leleu entre 12 000 et 20 000 francs.

CATHERINE BEDEL

★ **Établissement Élie de Brignac, 32, avenue Hocquart-de-Turtot, 14800 Deauville. Tél. : 31-81-81-00.**

Ici et là

Paris

Drouot-Montaigne, samedi 12 juin, 20 h 30 : horlogerie de collection. Dimanche 13 juin, 15 h 30 : horlogerie de collection.

Ile-de-France et environs

• Samedi 12 juin

Fontainebleau, 14 heures : costumes d'opérette (1900-1960).

• Dimanche 13 juin

Barbizon, 14 h 30 : tableaux de l'école de Barbizon ; **Chartres**, 10 heures et 10 h 45 : TSF, télégraphes, téléphones ; **Compiègne**, 14 heures : art africain ; **La Varenne-Saint-Hilaire**, 14 h 20 : tableaux et sculptures modernes.

Plus loin

• Samedi 12 juin

Chenonceaux, 14 h 30 : livres ; **Lyon** (Sidoine Apollinaire), 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Cantini), 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Nice**, 10 heures : livres, bibelots ; 14 h 30 : tableaux, gravures ; **Orléans**, 14 heures : mobilier, tableaux.

• Dimanche 13 juin

Bayeux, 14 heures : mobilier, tableaux ; **Deauville**, 10 heures et 14 h 30 : mobilier et décoration de paquebots ; **Limoges**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Marseille** (Castellane), 14 h 30 : art africain ; **Rouen**, 14 h 15 : mobilier, objets d'art ; **Saint-Brieuc**, 14 heures : livres anciens, régionalisme ; **Vendôme**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art.

Foires et salons

Paris (place Saint-Sulpice et mairie du 3e), **Levallois-Perret**, *Mantes-la-Jolie*, **Conflans-Sainte-Honorine**, **Clermont-Ferrand**, **Besançon**, **Solesmes** (Sarthe).

AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Couleurs de Paris : 19 h. Rel. dim., lun. L'Enfant criminel : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Premier : 22 h ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : ven. 20 h 45 ; dim. (dernière) 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Je cours, j'ai tellement de hâte : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. jeu., dim. soir.

AUDITORIUM SAINT-GERMAIN (46-33-87-03). Au bord du lit : ven., sam., mar., mer. 20 h 30 ; dim. 15 h.

BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Les Champêtres de joie : dim. 20 h 30. Les Folies amoureuses : mar., mer., jeu. 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL DE LA CLEF (44-07-01-18). Meurtre à l'aube : mar. 20 h 45.

CENTRE POUCHKINE (44-05-64-20). Des pommes pour Eve : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CHATELET-THÉATRE MUSICAL DE PARIS (40-28-28-40). Les Noces de Figaro : dim. 15 h ; mar. 19 h 30.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Oui : mer., jeu., ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Grande salle. On a marché sur la Terre : ven. 21 h ; sam. 18 h. Quelques jours avant l'équinoxe de printemps : sam. 18 h ; dim. 17 h ; lun., mar., jeu. 21 h. Les Gauchers : 20 h 30 ; dim. 16 h 30. Rel. mer., sam., dim. soir. Croisements, divagations : 21 h ; dim. 17 h. Rel. mer., dim. soir. Masques : sam. 18 h.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h. Rel. mer., dim.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 21 h ; sam. 19 h, 21 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 21 h ; sam. 18 h. Rel. dim., lun.

COMÉDIE-FRANÇAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Le Faiseur : sam., mar. 20 h 30. La Fausse Suivante ou le Fourbe puni : mer. 20 h 30 ; dim. 14 h. Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : sam. 14 h. Le Prix Martin : mer. 14 h ; ven., dim., jeu. 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE THÉATRE DU VIEUX-COLOMBIER (42-22-79-22). Le Silence ; Elle est là : mer., jeu., dim. 18 h 30 ; ven., sam., mar., jeu. (dernière) 20 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Le Doux Baiser d'amour : mer., sam. 15 h ; ven., sam. 20 h ; dim. 14 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 21 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Histoire de la fille qui ne savait pas s'agenouiller : mar., mer. (dernière) 21 h. L'Invitation de l'ange : ven., sam. 21 h.

ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Les Moustaches de la reine : 21 h. Rel. dim. Les Couleurs du rire : lun. (dernière) 19 h.

ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'île des esclaves : 19 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. Feu la mère de madame : ven., sam. 20 h ; dim. 18 h. Le Mariage de Figaro : dim. 16 h. La Mouette : sam. 21 h.

FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (45-57-44-11). Etiam Peccata (Même les péchés) : ven. (dernière) 21 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 20 h 45 ; sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

LE FUNAMBULE THÉATRE (42-23-88-83). Man, Doris, Gus : 19 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Le Horla ; Boule de suif : 20 h 45. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h. Rel. dim. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h. Rel. dim.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 19 h. Rel. dim., lun. Amours en pièces : 20 h 30. Rel. dim. Fais une pause, on est dimanche : ven., sam. (dernière) 22 h 15. Personne n'est parfait : lun., mar., mer., jeu. 22 h. Qui rit le lundi, c'est toujours ça de pris : lun. 19 h.

HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 20 h 45 ; sam. 16 h 30. Rel. dim., lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. Diderot, le fils naturel ou les Epreuves de la vertu : 20 h. Rel. dim. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Rel. dim. Le Banc : 20 h. Rel. dim., lun. Isabelle Eberhardt ou la Magie des sables : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Rel. dim., mar. Les Aventures du baron de Faeneste : 20 h. Rel. dim. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30. Rel. dim., lun. Une fée sort du logis : lun. 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Atout coeur : 21 h ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MARIE-STUART (45-08-17-80). Tempête sur une toile cirée : 22 h 30. Rel. dim., lun. Huis clos : sam., jeu. (dernière) 18 h 30. Je me tiens devant toi nue : mer., jeu., ven., sam. (en français) mar. (en anglais) 20 h 30 ; sam. (en anglais) 16 h.

MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : mer., jeu. 20 h ; ven., sam., mar. 21 h ; dim. 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 21 h ; sam. 21 h 15 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 20 h 30 ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-04-04). Les Rustres : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : ven., sam. (dernière) 21 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Tout va bien : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Carmen : lun. 19 h 30. Il Signor Bruschino : ven. 20 h 30 ; sam. (dernière) 14 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-86-88-83). Médée : mar. 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 45. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (PETITE SALLE) (42-02-27-17). Bud dans tu t'es vu quand t'as ril : 21 h ; mer. 20 h 30. Rel. dim., lun. Bruno Lugan : mar., mer., jeu. 22 h.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Ubu : 21 h. Rel. dim., lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). La Leçon de composition : ven., sam., lun., mar., mer., jeu. (dernière) 21 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 21 h ; sam. 18 h ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 20 h 45 ; sam. 17 h. Rel. dim., lun.

RANELAGH (42-88-64-44). Les Enfants du silence : 20 h 45 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 21 h ; sam. 16 h. Rel. dim., lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Un acteur joue Brel : ven., sam., mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30. L'Homme et son double : ven., sam., mar., mer., jeu. 22 h 30 ; dim. 17 h.

SALLE DE LA ROQUETTE (40-04-93-89). Paroles en voyage : ven. 10 h, 14 h 30 ; sam. 15 h ; dim. (dernière) 16 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). A l'abordage : ven., sam. (dernière) 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Rel. dim., lun. Didier Benureau : 22 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-62-22). La Caresse : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). La Dame en noir : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Belle de Mai. L'Aberration des étoiles fixes : ven., sam. 21 h ; dim. (dernière) 17 h. L'oiseau n'a plus d'ailes : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Le Fou de bassan : ven. 22 h.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Orfeo : ven., sam. 20 h 30.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). Spectacle de patronage : ven., sam. 20 h 30 ; dim. (dernière) 16 h.

THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h. Rel. dim., lun. A Life in the Theatre (en anglais) : 20 h 30. Rel. dim., lun. On va faire la cocotte, Mais n'te promène donc pas toute nue : jeu., ven., sam. 22 h 15. Trois muses s'amusent : lun. 20 h 30.

THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Elie Kakou dans Ça va jaser : ven., sam., mar., mer., jeu. 20 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Les Noces de Figaro : 19 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir.

THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Madame de Sade : 20 h. Rel. dim., lun. Histoires de paroles : mer., jeu., ven., sam. 22 h ; dim. 15 h. Les Symptômes de la vache folle : jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 19 h.

THÉATRE MAURICE-RAVEL (43-48-10-98). Littorina littoralis ou le Complexe du bigorneau : dim., lun. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Eva Peron : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle Jean Vilar. La Mégère apprivoisée : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Le Pélican : 20 h 30 ; dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (PETITE SALLE) (44-41-36-36). Confessions : mar., mer., jeu. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Mein Kampf (farce) : 20 h 30 ; dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Petite salle. Staline : 21 h ; dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE OUVERT-JARDIN D'HIVER (42-55-74-40). Sentimental Bourreau : mer., jeu., ven., mar. 20 h 30 ; sam. 20 h.

THÉATRE SILVIA-MONFORT (45-31-10-96). La Peau des autres : 20 h 30 ; dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 19 h. Rel. dim., lun. Chronique d'une mort retardée : 20 h 30. Rel. dim., lun.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h. Rel. dim.

RÉGION PARISIENNE

CERGY-PONTOISE (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Don Quichotte : ven., sam. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). Baal : mar., mer., jeu. (dernière) 20 h 30.

LE KREMLIN-BICÊTRE (ECAM) (49-60-69-42). Les Mardis du rire : mar. 20 h 30.

MUSÉE NATIONAL DES GRANGES DE PORT-ROYAL (30-43-73-05). Le Verger des solitaires : dim. 15 h 30, 16 h 45.

NEUILLY-PLAISANCE (BATEAU-THÉATRE OURAGAN) (43-08-72-31). Le Horla : ven., sam. 20 h 30 ; dim. 17 h.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE) (47-59-90-20). Les Fourberies de Scapin : jeu. (dernière) 9 h 30, 14 h 30 ; lun., mar. 14 h 30.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (47-45-75-80). Le Malade imaginaire : ven. (dernière) 14 h 30.

VITRY-SUR-SEINE (STUDIO-THÉATRE) (46-81-75-50). Partage de midi : 20 h 45. Rel. dim.

Nous publions le *vendredi* (daté *samedi*) la liste des spectacles présentés à Paris et en région parisienne. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

SPECTACLES NOUVEAUX

LES AVENTURES DU BARON DE FAENESTE. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 20 h (9).

DES POMMES POUR EVE. Centre Pouchkine (44-05-64-20) (dim., lun.), 20 h 30 (9).

ISABELLE EBERHARDT OU LA MAGIE DES SABLES. Lucernaire Forum (45-44-57-34) (dim.), 21 h 30 (9).

LA LEÇON DE COMPOSITION. Paris-Villette (42-02-02-68), 21 h (9).

LES NOCES DE FIGARO. Châtelet-Théâtre musical de Paris (40-28-28-40), mer., mar. 19 h 30 et dim. 15 h (9).

AU BORD DU LIT. Auditorium Saint-Germain (46-33-87-03), ven., sam., mar., mer. 20 h 30 et dim. 15 h (11).

LES FEMMES, LES TRUFFES ET LA MUSIQUE. Pré Catelan, jardin Shakespeare (42-27-39-54), ven., sam. 21 h 30 et dim. 17 h 30 (11).

MASQUES. Cité internationale (45-89-38-69), sam. 18 h (12).

QUELQUES JOURS AVANT L'ÉQUINOXE DE PRINTEMPS. Cité internationale (45-89-38-69), sam. 18 h, dim. 17 h, lun., mar. et jeu. 21 h (12).

LES FOURBERIES DE SCAPIN. Neuilly-sur-Seine (Théâtre) (47-59-90-20), lun., mar. 14 h 30 et jeu. (dernière) 9 h 30, 14 h 30 (14).

PERSONNE N'EST PARFAIT. Guichet Montparnasse (43-27-88-61) (dim.), 22 h (14).

BAAL. Gennevilliers (Théâtre) (47-93-26-30), mar., mer. et jeu. 20 h 30 (15).

BRUNO LUGAN. Palais des glaces (Petit salle) (42-02-27-17) (dim., lun.), 22 h (15).

CONFESSIONS. Théâtre national de l'Odéon (petite salle) (44-41-36-36), mar., mer. et jeu. 18 h 30 (15).

LES FOLIES AMOUREUSES. Berry-Zèbre (43-57-51-55) (dim., lun.), 20 h 30 (15).

HISTOIRE DE LA FILLE QUI NE SAVAIT PAS. Espace Acteur (42-62-35-00), mar. et mer. (dernière) 21 h (15).

MEURTRE A L'AUBE. Centre culturel de la Clef (44-07-01-18), mar. 20 h 45 (15).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

AMANTS. Film espagnol de Vicente Aranda, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

BODY SNATCHERS. Film américain d'Abel Ferrara, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

CE QUE FEMME VEUT... Film français de Gérard Jumel : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE. Film vietnamien de Hung Tran Anh, v.o. : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

TOUT ÇA POUR ÇA. Film français de Claude Lelouch avec Marie-Sophie L., Vincent Lindon, Gérard Darmon, Francis Huster, Alessandra Martines, Fabrice Luchini, Evelyne Bouix, Charles Gérard : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

UN JOUR OU L'AUTRE. Film français d'Olivier Nolin : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

VENDREDI

RAI 2 : l'écran mutant : Il Nome del Popolo Sovrano (1990, v.o. s.t.f.), de Luigi Magni, 19 h ; le Diable à quatre (1992, v.o. s.t.f.), de Giorgio Ferrara, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

VENDREDI

Histoire permanente du cinéma : Qui donc a vu ma belle? (1952, v.o. s.t.f.), de Douglas Sirk, 19 h ; Une femme est une femme (1961), de Jean-Luc Godard, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

VENDREDI

Le Cinéma arménien : le Sang (1990, v.o. s.t.f.), de Souren Babaïan, 14 h 30 ; la Gifle (1981, v.o. s.t.f.), d'Henrik Malian, 17 h 30 ; le Bouton (v.o. s.t.f.), de R. Saakiatz, les Fantômes du chapelier (1982), de Claude Chabrol, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

VENDREDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : les Autres (1973) d'Hugo Santiago, 14 h 30 ; Jacques Lacan psychanalyse I et II (1974) de Benoît Jacquot, 16 h 30 ; Out 1 (1971-1974) de Jacques Rivette, 18 h 30 ; l'An O1 (1973) de Jacques Doillon, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

AVRIL ENCHANTÉ (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e (36-68-75-55) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).

BENNY'S VIDEO (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

CARMEN REVIENT AU PAYS (Jap., v.o.) : Reflet République, 11e (48-05-51-33).

CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

FATALE (Fr.-Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FIORILE (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

FOREVER YOUNG (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (36-68-75-55).

FRANÇOIS TRUFFAUT, PORTRAITS VOLÉS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).

LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

INDOCHINE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JERICO (V., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE JOUR DU DÉSESPOIR (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LOUIS, ENFANT ROI (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).

MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LE MARI DE LÉON (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MENDIANTS ET ORGUEILLEUX (Eg., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE MILICIEN AMOUREUX (Fr.-ukrainien, v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44).

L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

PASSAGER 57 (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-29-47-22).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05).

PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).

PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).

QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

RETOUR A HOWARDS END (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SINGLES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).

LE SONGE DE LA LUMIÈRE (Esp., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

TOXIC AFFAIR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

TRÈS BRÈVE HISTOIRE DE MEURTRE, DE SENTIMENT ET D'UN AUTRE COMMANDEMENT (Pol., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TRUST ME (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

UN FAUX MOUVEMENT (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UNE PAUSE... QUATRE SOUPIRS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

VILLÉGIATURE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES GRANDES REPRISES

LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).

L'EQUIPÉE SAUVAGE (A., v.o.) : Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

IF (*) (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

LATINO BAR (Esp.-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).

MY FAIR LADY (A., v.o.) : L'Arlequin, 6e (45-44-28-80).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

L'OR DE NAPLES (It., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THE KING OF NEW YORK (**) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

TROIS PARMI D'AUTRES () : Galerie nationale du Jeu de Paume, 1er (47-03-12-50).

LES TUEURS (A., v.o.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63).

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

Les échanges internationaux et la solidarité européenne

Bonn signe avec Washington un accord séparé dans le domaine des télécommunications

Avertissement allemand

La signature séparée d'un accord sur les télécommunications entre les *Etats-Unis et l'Allemagne sonne* comme un avertissement. Comme par un fait exprès, le *jour même où M. Balladur va* exposer à Bruxelles les conditions françaises à la conclusion des négociations du GATT, l'Allemagne *montre* son irritation et indique que ses intérêts à elle se trouvent dans *un apaisement des tensions* commerciales. L'Allemagne, pays dont la puissance économique repose sur l'*exportation, demeure* «libre-échangiste», n'en déplaise à la France.

L'avertissement ne paraît pas *avoir été longuement mûri* par le gouvernement Kohl. Vendredi 11 juin, le ministère des postes *semblait découvrir l'accord* révélé par les Américains la veille. Même ignorance à la chancellerie. Autrement dit, le ministère de l'économie, qui est chargé des négociations et qui est dirigé par le ministre *membre du parti libéral*, Günter Rexrodt, a conclu peut-être un peu en solitaire la paix séparée avec les Américains sans en mesurer toutes les conséquences politiques.

Les télécommunications sont un secteur qui s'est ouvert dans les années 80 aux Etats-Unis et où les Allemands ont beaucoup à perdre. Alors que le français Alcatel *échouait* dans des tentatives désordonnées, l'allemand Siemens a réussi outre-Atlantique *une percée* importante en y devenant en quelques années le troisième fournisseur de centraux *téléphoniques*. Pour la firme munichoise, le marché américain représente 14 % de ses ventes de *lignes téléphoniques, près de* la moitié de ce que lui apporte le marché allemand. Il suffit de connaître l'extraordinaire pouvoir d'influence de Siemens sur les décisions gouvernementales pour comprendre comment l'*Allemagne a pu prendre le* risque de rompre l'unité européenne.

L'avertissement n'en est pas *moins significatif* d'une volonté d'une très large part des hommes politiques et de l'*ensemble des milieux d'affaires* de s'opposer aux désirs protectionnistes qui montent dans le monde, en *Europe* et en particulier en France.

Le gouvernement français mise énormément sur «un *changement*» des Allemands en faveur de ses thèses. Changement monétaire avec une *baisse des taux. Changement* commercial avec le soutien, nolens volens, des positions protectionnistes françaises au sein des instances communautaires. L'appui sans faille du chancelier Kohl sur la question agricole a pu encourager cette vision, tout comme la baisse des taux par *la Bundesbank depuis septembre*.

Les télécommunications viennent démontrer que Paris ne doit pas surestimer la marge de *manœuvre des différents* pouvoirs économiques allemands. La Bundesbank est limitée par la nécessité de *soutenir un mark aujourd'hui* affaibli. Le gouvernement est soumis au tir de barrage des industriels, qui contestent de *plus en plus bruyamment* les positions françaises. L'axe franco-allemand reste très solide, mais la partie est *désormais très subtile*.

ERIC LE BOUCHER

Faisant cavalier seul, les Allemands ont signé avec les Américains un accord commercial séparé qui les met à l'abri des sanctions de Washington dans le domaine des marchés publics de télécommunications.

WASHINGTON

de notre correspondant

Eprouvant sans doute une grosse bouffée de satisfaction pour avoir *réussi à ébranler la solidarité européenne*, les Etats-Unis ont annoncé, jeudi 10 juin, qu'ils avaient conclu avec l'Allemagne un accord commercial séparé exonérant ce pays des *sanctions prises* par Washington à l'encontre de la CEE dans le domaine des marchés *publics de télécommunications*. De leur côté, les Allemands renoncent à appliquer aux Etats-Unis les contre-sanctions commerciales décidées le 8 juin dernier par la Communauté *contre* les Américains.

Les montants financiers en jeu sont faibles, presque insignifiants dans le cas de l'Allemagne. Le geste de Bonn n'en est que plus important sur les plans symbolique et *politique*. Tout se passe comme si l'Allemagne prenait le risque de ce «cavalier seul», d'esprit fort peu communautaire, pour manifester son mécontentement à l'égard de la *politique suivie par certains* de ses partenaires européens sur les dossiers du GATT ou du contentieux avec les Etats-Unis dans le domaine de l'acier.

L'accord séparé américano-allemand *est intervenu* le jour *même* où le premier ministre, M. Edouard Balladur, réaffirmait à Bruxelles – au grand dam de l'Allemagne – qu'il rejetait le compromis agricole de Washington conclu en novembre entre la Commission et les Etats-Unis *(lire ci-contre)*.

Pas de clause discriminatoire

La genèse de l'affaire est complexe. En janvier dernier, la Commission de Bruxelles avait adopté une directive sur l'accès aux marchés publics européens. L'article 29 *de ce texte accorde une préférence* de prix de 3 % aux entreprises de la Communauté sur leurs concurrentes étrangères – clause qui a suscité l'ire des Etats-Unis, qui ne sont eux-mêmes *pourtant pas* sans reproche en la matière. A la suite de protestations et de menaces américaines, les Etats-Unis et la CEE ont mené, en avril, une négociation sur ce contentieux. *Elle* a abouti à un accord partiel qui laisse de côté le domaine des télé*communications et a conduit* Washington à prendre, fin mai, dans ce secteur, des sanctions à l'encontre de l'Europe, laquelle a, à son tour, répliqué cette semaine. *Dans* un cas comme dans l'autre, les montants concernés sont faibles, de 15 à 20 millions de dol*lars*.

L'accord a été révélé par le représentant des Etats-Unis pour le commerce, Mickey Kantor, lors d'une intervention devant une commission du Congrès. Dans un *communiqué, il a annoncé* que les Etats-Unis avaient conclu *«un accord bilatéral avec l'Allemagne sur les marchés publics, accord qui éliminera les discriminations* [européennes] *à l'encontre des firmes américaines dans le secteur des télécommunications». «Spécifiquement, l'Allemagne n'appliquera pas aux entreprises américaines* [candidates sur des marchés publics allemands] *la clause discriminatoire que constitue l'article 29 de la directive européenne sur les marchés publics»*, poursuit le communiqué, qui précise : *«En conséquence, les Etats-Unis n'appliqueront pas à l'Allemagne les sanctions imposées le 28 mai à l'encontre de neuf Etats de la Communauté européenne.»*

Parce que la directive de janvier ne les concerne pas encore, en tant que nouveaux membres, l'Espagne, la Grèce et le Portugal ne sont pas concernés par ce conflit. *Le* communiqué indique encore : *«En outre, l'Allemagne n'imposera pas aux Etats-Unis les contre-sanctions autorisées par la Communauté le 8 juin.»* Enfin, M. Kantor prend la peine de souligner que les huit autres pays concernés continueront, eux, à être soumis aux sanctions américaines.

De source allemande, on explique qu'il n'y a pas eu de négociations formelles avec les Etats-Unis. On fait valoir que Bonn a toujours récusé l'article 29 sur la préférence de prix qui est contraire à la legislation allemande. On relève que la *directive sur les marchés publics* n'a, en conséquence, pas été transformée en réglementation allemande. *Bonn ne s'estime donc pas* lié et, n'ayant pas l'intention de faire appliquer cette préférence de prix – en faveur des entreprises européennes sur leurs éventuelles concurrentes américaines, – ne voit pas pourquoi l'Allemagne serait pénalisée au titre de la directive de janvier.

ALAIN FRACHON

Après l'échec de la conférence de l'OPEP

Les prix du pétrole sont en forte baisse

Les cours du pétrole brut ont fortement chuté, *jeudi 10 juin* à New-York, après le rejet par le Koweït de la décision de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) de geler, d'une part, le plafond de production des pays membres au troisième trimestre et d'accorder, d'autre part, à l'émirat une hausse de *10* % de sa production. Le *light sweet crude*, le brut de référence aux Etats-Unis, a clôturé, pour livraison en juillet, à 19,25 dollars, en baisse de 39 cents par rapport à son cours de la veille.

A une précédente réunion, tenue en février à Vienne, le Koweït s'était vu promettre par les autres pays membres un quota de 2 millions de barils par jour à compter du 1er juillet, contre 1,6 million actuellement. *C'est le refus* de l'organisation d'honorer cet engagement qui a conduit l'émirat à refuser l'accord de Genève. Dans un communiqué *publié* à l'issue de la réunion, la délégation *koweïtienne* a cependant *insisté* sur le fait que l'émirat *«continuera à agir de manière responsable»* et, en particulier, accroîtra *«de façon graduelle»* sa production vers *«ce que nous considèrons être notre juste quota, qui est de 2,16 millions de barils par jour»*.

L'intransigeance des autres membres de l'OPEP s'explique par la situation du marché pétrolier. Selon *les récentes estimations de l'Agence* internationale de l'énergie, les douze membres produisent au rythme de 24,2 millions de barils par jour, soit, de l'avis des experts, le maximum de ce que le marché peut absorber au cours des trois prochains mois (hors restockage saisonnier des compagnies). Dans ces conditions, l'Iran et l'Arabie saoudite – les deux «poids lourds» de l'OPEP – ont estimé que porter à 2 millions de barils par jour le quota du Koweït aurait achevé de déstabiliser un marché où les cours *ont tendance à s'effriter*.

Après la réaction négative des marchés jeudi, il n'est pas exclu pour *autant* que les cours *reprennent* quelque couleur. Si les autres pays producteurs respectent leur quota, il est probable que le marché acceptera de fermer les yeux sur l'indiscipline du Koweït. Dans le cas contraire, les cours du pétrole chuteront.

J.-P. T.

M. Balladur à la recherche d'alliés parmi les Douze

Edouard Balladur a exposé, le 10 juin, la position de la France devant la Commission de Bruxelles au sujet des négociations commerciales et agricoles dans le cadre du GATT. La France refusera tout accord *qui* ne sera pas global.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

La modération du ton ne doit pas faire illusion : la détermination exprimée jeudi 10 juin, à Bruxelles, *par Edouard Balladur en* matière de politique commerciale conduit la Communauté vers la zone des tempêtes, l'une de ces grandes explications sur l'identité européenne qu'elle cherche habituellement à éviter mais dont elle pourrait ressortir sérieusement secouée.

Le premier ministre, soulignant que l'action en matière d'échange est une composante essentielle de toute stratégie de croissance et d'emploi, a développé trois idées devant ses interlocuteurs bruxellois.

1) L'Uruguay round doit aboutir à un arrangement global et équilibré, *autrement dit il faut mener* à leur terme, dans des conditions satisfaisantes pour les Douze, les négociations sur les chapitres autres que l'agriculture : échanges de produits *industriels, de services*; cas particulier des textiles, défense de la propriété intellectuelle, mécanismes à *mettre* en œuvre pour arbitrer les conflits, etc.

2) Le pré-accord agricole de *Blair House, conclu par la commission* européenne avec les Etats-Unis en novembre 1992 (mis à part le volet spécifique sur les oléagineux qu'elle vient d'approuver), *«ne satisfait pas la France et elle ne l'acceptera pas»*, quelles que soient les concessions envisageables dans d'autres secteurs. En d'autres termes, si l'on veut conclure l'Uruguay round, ce que Paris répète souhaiter, ce pré-accord agricole devra être modifié.

3) Confirmant les propos tenus la veille par le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, à Luxembourg, le *premier ministre* est convenu qu'une telle position, si elle n'était pas comprise par les pays partenaires, pourrait conduire à une crise à l'intérieur de la Communauté, crise que la France serait prête à assumer. C'est là une mise en garde plus élégante, moins archaïque que celle consistant à agiter la menace d'un veto, mais le résultat n'est guère différent.

Le premier point ne risque pas de porter atteinte à la cohésion communautaire. *«Il n'y aura d'accord sur rien tant qu'il n'y aura pas d'accord sur tout»*, a confirmé Sir Leon Brittan, le vice-président de la Commission européenne chargé des relations extérieures. La formule a ravi M. Balladur : s'adressant aux journalistes, il l'a reprise à son compte – à Bruxelles d'abord, à Paris ensuite – comme témoignant qu'il avait été compris.

Dialogue de sourds

Le second point, en revanche, pose problème. En effet au cours *d'une conférence de presse tenue* peu après le départ du premier ministre, M. Brittan a clairement exclu que l'accord de Blair House puisse être renégocié. La seule *manière* d'aller de l'avant consiste, selon lui, à progresser sur les volets non agricoles *«de manière à produire au bout du compte un projet d'ensemble attractif pour tous les pays de la CEE, y compris pour la France»*. Le prochain directeur général du secrétariat du GATT, Peter Sutherland, partage ce point de vue. Dans un entretien au *Financial Times*, publié vendredi 11 juin, il dit : *«Il me paraît que l'accord de Blair House constitue une base de départ et qu'il restera la base des discussions devant conduire à la conclusion du round.»*

Ainsi a donc débuté entre le gouvernement français et la Commission un dialogue de sourds qui, à terme, a toutes chances de tourner à l'affrontement. Certes, le débat risque de se perdre dans les sables si les Etats-Unis ou les autres «parties contractantes» s'opposent sur les chapitres *non agricoles* à des solutions de compromis susceptibles de donner satisfaction à la CEE. *L'hypothèse* n'a rien de théorique : qui croit vraiment, par exemple, que les Etats-Unis *accepteront* de gaîté de cœur de s'en remettre au GATT pour arbitrer les litiges les opposant à leurs partenaires commerciaux, et donc de renoncer *de facto* à faire usage de leur propre arsenal de défense commerciale ? C'est là pourtant une *revendication centrale* des Français à laquelle les partenaires de la CEE ainsi que la Commission peuvent difficilement ne pas souscrire.

Mais que se passera-t-il si, *d'ici* le sommet des sept principaux pays industrialisés, début juillet à Tokyo, des progrès significatifs ont été accomplis sur les volets non agricoles ? *Les Français devront* alors se dévoiler et annoncer ce qu'ils veulent en matière agricole.

Mardi dernier, à Luxembourg, ils exprimaient l'intention de se concerter activement avec les organisations professionnelles avant de formuler leurs principales requêtes. *Dans l'hypothèse*, bien sûr, où les Etats-Unis se résigneraient à revenir sur l'accord de Blair House, peuvent-ils espérer faire sauter l'engagement de réduire de 21 % en volume les exportations subventionnées ?

La régulation des importations

A Bruxelles, *personne n'y croit*. On y dénonce volontiers des opérations commerciales, dont se gargarisent les milieux professionnels français, mais qui n'ont d'exporta*tions* que le *nom, où la subvention* prise en charge par le budget européen, c'est-à-dire payée par le contribuable, atteint trois ou quatre fois le prix facturé.... *«La maîtrise des exportations est de l'intérêt de tous. Nous ne nous trouverons pas d'alliés parce que nous avons tort»*, résume brutalement un haut fonctionnaire.

Il pourrait en être différemment s'agissant de la régulation des importations : les aliments du bétail américains, prenant la place de nos céréales, envahissent toujours davantage nos marchés (les importations de *corn gluten feed*, un sous-produit du maïs, ont encore progressé de 20 % de 1991 à 1992). Les Etats-Unis voudraient néanmoins nous obliger à ouvrir encore davantage nos frontières. Il y a là un excès certain (peut-on exiger tout à la fois que la CEE *produise moins, exporte moins* et importe plus ?) auquel nos partenaires, et en particulier l'Allemagne, pourraient être sensibles, d'autant plus que l'accord de Blair House prévoit déjà la possibilité d'ajustements dans le cas où les importations communautaires *d'aliments du bétail ne cesseraient* d'augmenter.

Car c'est à l'évidence beaucoup sur l'Allemagne, sur la Belgique aussi qui assurera la présidence des travaux des Douze à compter du *1er juillet, que compte la France* pour modifier à son profit et, dit-elle, au profit de la Communauté, les *données d'une négociation* écrite jusqu'ici à Washington et à Genève d'une encre trop favorable aux intérêts américains. Les Français ont déjà élargi le débat : la Communauté, confrontée à *la* récession et au chômage, peut-elle continuer à tolérer d'ouvrir large*ment ses marchés, sans bien sou*vent obtenir le traitement réciproque, par exemple aux Etats-Unis et au Japon ?

PHILIPPE LEMAITRE

L'accord sur les oléagineux

La FNSEA demande au gouvernement de n'accepter «aucune concession»

«Le rappel par le premier ministre de la fermeté du gouvernement sur la négociation multilatérale du GATT ne nous suffit pas», a déclaré, jeudi 10 juin, Luc Guyau, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). *«Cette fermeté doit être communicative, nos partenaires européens devant soutenir cette démarche et accepter la réouverture des négociations. Sous la pression de la FNSEA, le gouvernement a déclaré être prêt à aller jusqu'à la crise, s'il le faut. Nous restons mobilisés et engagerons des actions syndicales si nécessaire pour qu'aucune concession ne soit faite... Le rejet du pré-accord de Blair House reste une nécessité»*, ajoute la FNSEA, qui avait pu paraître relativement modérée dans ses réactions après la signature, le 8 juin par la France, de l'accord spécifique sur les oléagineux.

Dans une interview au *Figaro*, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, déclare que la France *«ne veut ni de l'Europe passoire ni de l'Europe forteresse. Mais le volet agricole de l'Uruguay Round reste inacceptable, et donc, si aucune modification n'est apportée, si ça ne bouge pas du côté américain ou des Douze, nous risquons effectivement d'aller vers une crise»*.

L'opposition, pour sa part, ne relâche pas la pression sur le dossier agricole. Martin Malvy, président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, a dénoncé, jeudi, *«le cadeau d'Edouard Balladur à Bill Clinton»* en affirmant qu'*«aucune des dispositions présentées comme autant de victoires du gouvernement ne sont de réelles compensations. Pour masquer ce coup dur porté à notre agriculture, le gouvernement en est réduit à des contorsions, les contreparties étant soit des mesures déjà acquises ou sur le point de l'être, soit des déclarations d'intention et aucune en tout cas n'engage les Etats-Unis»*. Quant à Jean-Pierre Soisson, ancien ministre de l'agriculture et du développement rural, il a précisé que l'accord du 8 juin était *«exactement le même, sans aucune amélioration, que celui que la Commission avait négocié avec les Etats-Unis en novembre 1992. Dès le départ, le dossier des oléagineux avait été dissocié du reste de la négociation de l'Uruguay Round, et je m'étais moi-même opposé à sa ratification aux conseils des ministres de l'agriculture des 9 février et 19 mars derniers»*. Enfin, Jean-Pierre Soisson a relancé son idée d'une *«jachère spécifique humanitaire»* permettant le développement de productions destinées à répondre à des situations d'urgence dans le tiers-monde.

INDICATEURS

FRANCE

• **Consommation alimentaire : + 0,1 % en 1992.** – Pour la première fois depuis dix ans, les dépenses alimentaires des Français ont quasiment stagné en 1992, avec une hausse de 0,1 % seulement, contre un rythme moyen de + 2 % par an depuis 1981, selon une étude publiée vendredi 11 juin par l'INSEE. En 1991, la baisse du pouvoir d'achat des Français s'était répercutée sur l'ensemble de la consommation, sauf sur celle des produits alimentaires, qui avait crû de 2,2 %. Cette rupture reflète une modification des comportements d'achat des consommateurs, estime l'INSEE : les ménages ont rationalisé leurs achats, même s'ils n'ont pas réduit les quantités consommées.

• **Inflation : + 0,2 % en mai.** – Après avoir progressé de 0,5 % en mars et de 0,1 % en avril, l'indice des prix de détail s'est inscrit en hausse de 0,2 % en mai, a annoncé l'INSEE vendredi 11 mai. *Sur douze mois* (mai 1993 comparé à mai 1992), la hausse est limitée à 2 %, contre 2,1 % en avril. Le nouvel indice hors tabac, lui, indique également une hausse des prix de 0,2 % en mai, mais de 1,8 % seulement sur un an.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Les bailleurs de fonds de Moscou réunis à Paris

M. Chokhine critique les modalités de l'aide occidentale à la Russie

A mi-chemin entre les deux sommets de Tokyo – celui d'avril, consacré à l'aide à la Russie, et celui des chefs d'Etat des sept principaux pays industrialisés qui se tiendra en juillet, – les bailleurs de fonds de la Russie étaient réunis à Paris, mardi 8 et mercredi 9 juin.

Dans le cadre d'un groupe consultatif de la Banque mondiale, le vice-premier ministre russe Alexandre Chokhine a émis certaines critiques à l'égard de l'aide occidentale actuellement apportée à la réforme économique dans son pays. M. Chokhine a, notamment, dénoncé les crédits à l'exportation pour lesquels les membres du G7 ont promis un montant de 10 milliards de dollars en avril. Selon lui, ces crédits, liés à l'achat de produits dans les pays fournisseurs – par exemple, des livraisons de céréales par la France, – ne correspondent pas toujours à des besoins urgents et accroissent la dette extérieure du pays. Ainsi, a-t-il expliqué, si son gouvernement acceptait l'ensemble de l'enveloppe, les remboursements versés par la Russie au titre de la dette extérieure se trouveraient renchéris de 3,5 milliards de dollars dès l'an prochain. *«La Russie ne peut se permettre de telles dépenses»*, a-t-il déclaré, en se prononçant en faveur de crédits à taux préférentiels et assortis de périodes de remboursement plus longues. Début avril, la Russie a obtenu du Club de Paris (les créanciers officiels) un rééchelonnement de sa dette représentant une économie de 15 milliards de dollars.

Selon M. Chokhine, les modalités du «paquet» d'aide de 43 milliards de dollars annoncé lors du sommet des Sept en avril ne devraient pas être strictement définies, mais susceptibles de modifications en faveur de projets nouveaux. En particulier, le vice-premier ministre envisage quatre nouvelles directions pour l'aide occidentale : un soutien financier à la protection sociale de la population, la mise en place d'un fonds de privatisation, la garantie d'un meilleur accès aux marchés occidentaux pour les produits russes et une définition plus précise des projets d'assistance technique. M. Chokhine a également proposé qu'une partie de l'aide serve à combler les dettes accumulées par des entreprises russes à leurs fournisseurs en Russie, estimées à 6 milliards de dollars.

Si les craintes de remise en cause de la réforme économique russe se sont calmées depuis le référendum du 25 avril, la situation suscite toujours de vives inquiétudes parmi les spécialistes. Car l'inflation reste vive (environ 20 % par mois) et la chute du rouble vis-à-vis du dollar est supérieure encore à la hausse des prix. M. Chokhine s'est félicité de l'accord intervenu entre la banque centrale et le gouvernement afin de limiter l'octroi de crédits subventionnés aux entreprises et a espéré que les critères de rigueur monétaire pourront être respectés *«si la vie politique ne se mêle pas trop des affaires»*. Le FMI s'apprête à verser à Moscou la première tranche d'un crédit spécial de 3 milliards de dollars (baptisé «facilité pour la transformation systémique»), assorti d'engagements stricts de la part des autorités russes en matière de politique économique.

F. L.

INDUSTRIE

Afin d'alléger la part de l'aluminium dans ses activités

Pechiney pourrait se rapprocher de Saint-Gobain

Empêtré dans les difficultés de sa branche aluminium, le groupe public Pechiney veut profiter de sa privatisation pour élargir et renforcer ses activités en Europe. Il lui faut un partenaire, dont le profil ressemble beaucoup à Saint-Gobain.

Réussir la *privatisation. En faire* un levier pour régler d'un coup tous les problèmes posés au numéro un européen de l'aluminium. Sans écarter une simple mise en vente de son capital sur le marché boursier, le groupe public Pechiney réfléchit à un schéma infiniment plus sophistiqué : l'élaboration d'un montage industriel suffisamment incontestable pour séduire la commission de privatisation, suffisamment attractif pour rallier petits porteurs et établissements financiers. Un montage élaboré *de telle sorte* que l'Etat ne soit pas financièrement pénalisé.

Un gros coup

Pechiney est, en effet, victime, depuis deux ans, de l'effondrement des cours de l'aluminium. Et rien n'indique que la situation va s'améliorer. Quand, à la fin des années 80, le groupe s'est lancé dans la construction d'une nouvelle usine à Dunkerque, deux stratégies s'offraient à *lui* : produire *600 000* tonnes d'aluminium par an pour satisfaire ses seuls besoins ou porter sa production à 1 million de tonnes en vendant le surplus sur le marché. C'est la deuxième solution qui a été retenue. L'effondrement du bloc communiste l'a pris totalement à contre-pied. La disparition du mur de Berlin s'est accompagnée d'un invraisemblable boom des exportations russes, passées, en deux ans, de 3 % à 22 % du marché européen grâce à des prix de dumping. Plus une unité d'électrolyse n'est désormais rentable en Occident.

Abandonner l'aluminium ? Difficile quand on figure parmi les plus gros consommateurs mondiaux de métal blanc. Difficile, encore, quand les candidats au rachat ne sont pas légion. Difficile, enfin, quand l'Etat rejette par avance toute privatisation par appartement, qui le laisserait seul assumer les pertes. Pechiney n'a d'autre choix que de continuer à vivre avec l'aluminium tout en cherchant désespérément à en diluer le poids. La stratégie n'est pas vraiment nouvelle, puisque c'est celle qu'applique, depuis plusieurs années, son PDG Jean Gandois. Le rachat d'American National Can (le numéro un mondial de l'emballage), en novembre 1988, procédait déjà de cette logique, qui a ramené l'activité aluminium – cyclique par excellence – de 75 % à 35 % du chiffre d'affaires.

Un rachat réussi qui fait de Pechiney le premier groupe français aux Etats-Unis, au risque de faire pencher son centre de gravité outre-Atlantique. Le fossé se creuse, désormais, entre une activité américaine d'emballage prospère et une production européenne à problème. C'est l'une des raisons, semble-t-il, qui explique les atermoiements du groupe lorsque son actionnaire, l'Etat, lui a demandé de céder ses participations dans l'industrie française du nucléaire (*le Monde* du 11 juin 1992). C'est l'une des motivations qui ont conduit Pechiney à être candidat – malheureux – au rachat de 25 % du capital de la firme franco-britannique d'emballage Carnaud Metalbox.

C'est l'échec de cette dernière tentative qui fait, désormais, de la privatisation du groupe le moyen le plus immédiat pour tenter un gros coup. Pour s'offrir un nouveau métier, faute de pouvoir tabler sur une nouvelle acquisition majeure dans l'emballage. Bref, pour mettre en place ce que les syndicats ont baptisé *«le nouvel axe»*. Le groupe ne cache guère son envie de franchir un cap dans les deux ans qui viennent. Surgit, *ici, l'idée d'un rapprochement* avec un grand groupe, ancré en France et en Europe, qui apporterait à Pechiney certaines de ses activités. en échange d'une prise de participation de 20 % à 25 % dans le capital. La place de Paris met déjà un nom sur cet allié potentiel : Saint-Gobain. Interrogé, Pechiney esquive. Saint-Gobain dément. Très liée à ce dernier, la banque d'affaires Lazard Frères *«ne souhaite pas s'exprimer sur le sujet»*.

PIERRE-ANGEL GAY et CAROLINE MONNOT

Alors que trois candidats se sont déclarés

Les négociations pour la reprise de Grundig-Creutzwald se poursuivent

Le sort de l'usine Grundig-Creutzwald (890 salariés), dont la production sera transférée en Autriche, reste incertain. Jeudi 10 juin, Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du conseil régional de Lorraine, a rencontré les syndicats à Metz sans pouvoir annoncer de solution de reprise. Les repreneurs de Grundig-Creutzwald *«seront de toute façon aidés au maximum par le gouvernement français»*, a affirmé le ministre, qui a évoqué *«des pistes, dont certaines sont fantaisistes, trois ou quatre raisonnables et peut-être deux intéressantes»*.

M. Longuet a estimé que les conditions posées par Kaïsui, société française qui contrôle une usine de téléviseurs à Sablé-sur-Sarthe, candidat déclaré à la reprise, n'étaient pas *«les plus faciles à régler»*. Associée à la firme chinoise Great Wall, Kaïsui réclame, *pour reprendre* le *site* lorrain, le rachat d'une marque *«à très forte notoriété européenne»* à Thomson (*le Monde* du 29 mai). QPL Holdings, industriel de Hongkong et repreneur récent d'une usine Thomson à Maxéville, est le deuxième candidat connu. KBB Finances, un troisième candidat, a été éliminé, mercredi, par la direction de Grundig, sa candidature *«manquant de sérieux»*.

□ **Un plan financier pour redresser le Fonds forestier national.** – Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, a annoncé, jeudi 10 juin, devant la Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs la mise en place d'un plan de gestion pour les cinq prochaines années afin de rétablir la situation financière très dégradée du Fonds forestier national (FFN). *«Le boisement des terres agricoles doit être conduit de façon raisonnée et raisonnable, et être entrepris sous le signe de la qualité dans l'aménagement du territoire, le choix des essences et la gestion de ces nouveaux boisements»*, a-t-il ajouté.

Un entretien avec Michel Giraud

Suite de la première page

S'ils manifestent de part et d'autre une telle volonté, on peut – ils peuvent – sortir de l'impasse, et je suis alors prêt à entrer dans la négociation.

» Pour ma part, je ferai tout pour favoriser la pérennité du paritarisme. Nous sommes dans une société de concertation, de participation, et je crois aux vertus de la responsabilité partagée. C'est dans ma nature, c'est pour moi *une ligne de conduite* permanente. S'il fallait qu'il n'y ait pas d'accord, certes l'Etat devrait s'engager, mais le paritarisme serait ébranlé. Ce serait une atteinte grave à la démocratie sociale. J'espère que les uns et les autres vont y réfléchir.

– Au cas où il n'y aurait pas d'accord, pensez-vous intervenir, comme Pierre Bérégovoy de 1982 à 1984, en vous substituant aux partenaires sociaux ?

– Vous faites référence au décret du 24 novembre 1982. A l'époque, il y a eu augmentation des cotisations, mise en place de la contribution solidarité de l'Etat et d'un plan d'économie. Ce scénario, dans son principe, est à nouveau envisageable aujourd'hui. *Je* ne l'exclus pas, *mais* je ne le souhaite pas. S'il devait ne pas y avoir d'accord, l'Etat interviendrait sur les plans financier et administratif, mais les partenaires sociaux perdraient totalement leur crédibilité, et je n'imagine pas un seul instant qu'ils y soient disposés. C'est la raison pour laquelle j'élimine la solution «catastrophe», mais je n'exclus pas le dispositif d'autorité. Je ferai tout pour qu'on l'évite.

– Que feriez vous dans cette hypothèse ?

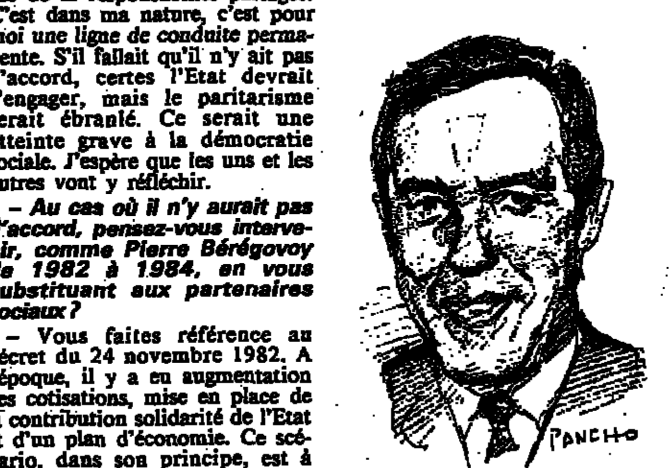
– Un dispositif autoritaire passe par une augmentation des cotisations et un plan d'assainissement. Il n'y a pas d'autre solution, si l'on veut rééquilibrer, comme en 1982. Mais j'espère beaucoup que la démarche viendra des partenaires. Quant à moi, je suis tout à fait disponible pour voir avec eux comment l'Etat peut les aider, les accompagner, et cela me semble de loin préférable à une solution autoritaire.

– Vous seriez donc favorable à ce que les partenaires sociaux décident eux-mêmes d'une augmentation des cotisations ?

– Cela me semble évident.

– L'Etat a aussi une part de responsabilité dans la situation financière. Sa contribution a diminué avec le temps...

– Je voudrais préciser que l'effort dit de solidarité de l'Etat ne se situe pas uniquement dans le cadre de l'UNEDIC, dont le budget compte cependant 32,5 milliards de francs qui viennent des fonds publics. Il y a aussi tout ce qui n'est pas dans l'UNEDIC et qui exprime la solidarité de l'Etat tout en allégeant les charges de l'UNEDIC. Je pense au RMI – 14 milliards, – aux CES – 13 milliards – et à l'ensemble des mesures d'aides à l'emploi. Cela représente beaucoup d'argent. De plus, l'ensemble de ces mesures d'aide à l'emploi génèrent également des cotisations à l'UNEDIC. Il est tout à fait clair que la mise en place du RMI et des CES a sensiblement contribué à soulager le régime d'assurance-chômage.



– Quelles solutions envisagez-vous ?

– Il faut faire un constat. S'agissant de l'UNEDIC, un effet de ciseaux se produit avec l'augmentation des indemnités et la baisse des ressources. Y remédier *suppose un effort à la fois sérieux* et durable. On ne peut pas se contenter d'un colmatage de l'UNEDIC. Je souhaite qu'on inscrive la démarche dans une stratégie de fond à long terme. Pour être clair, dans le processus d'assainissement, il faut viser 1994-1995.

» Il faut que les partenaires sociaux aient conscience de la nécessité de cet effort. Tel me semble être le cas. Ils l'ont prouvé au travers du protocole de juillet 1992, certes insuffisant, avec certaines dispositions. Après déblocage des positions des partenaires, je perçois deux voies d'ouverture. La première, c'est celle qui consisterait à favoriser l'étalement *dans le temps de l'effort* ; la deuxième, c'est celle qui pourrait permettre l'élargissement de l'assiette des ressources.

» Cela n'est pas exclusif de tout un ensemble d'efforts complémentaires. Je pense, en particulier, à l'*exigence d'une bonne gestion*, conformément aux dispositions du protocole de juillet 1992. Il faut en effet assortir l'appel à l'effort de trois conditions : la sincérité, l'équité et la transparence. On ne peut pas passer à côté des règles qui s'imposent. Il y a aussi d'autres dispositions qui peuvent être de nature à réduire l'impasse.

» Je ne veux pas qu'on se contente de me dire : «L'Etat se charge de la solidarité ; nous, de l'assurance, et s'il y a un trou béant, c'est à vous de le combler.»

» Voilà dans quel état d'esprit je suis. Je n'entends pas qu'il y ait dans cette affaire un médiateur extérieur. Il n'est toutefois pas impossible, si tel est le souhait des partenaires, que je leur propose de faire appel à un tiers pour éclairer la situation.

– Un étalement de l'effort dans le temps, qu'est-ce à dire ?

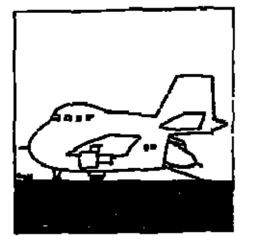
– Aujourd'hui, il y a deux choses. Une dette lourde et une aggravation mensuelle de cette dette. On peut distinguer entre les deux. On peut dire : «Faites ce qu'il faut pour équilibrer à partir d'aujourd'hui», et envisager un système qui soulage d'une façon ou d'une autre du poids de la dette. On peut voir comment renégocier les conditions de celle-ci. Des marges existent. C'est avec les petits ruisseaux qu'on fait les rivières.

– Et l'élargissement de l'assiette ?

– *Je suis très ouvert.* Mais je n'ai pas à l'esprit une mesure concernant les fonctionnaires qui conduirait à leur demander une nouvelle participation, alors qu'ils sont par ailleurs conviés à l'effort collectif. Il est clair que cette contribution complémentaire de l'Etat ne peut être appuyée que sur ses propres ressources. Si je suis disposé à vous dire aujourd'hui la motivation de l'Etat pour accompagner la démarche volontaire des partenaires sociaux, je ne suis pas en mesure, en revanche, de vous en dire davantage sur les moyens à mettre en œuvre.»

Propos recueillis par ALAIN LEBAUBE

ÉCONOMIE



Le 40e Salon international du Bourget

M. Mitterrand préconise une coopération aéronautique accrue en Europe

Le président de la République, François Mitterrand, s'est réjoui, jeudi 10 juin, lors de l'inauguration du Salon du Bourget, de voir que *« l'industrie aéronautique française reste une industrie de pointe et montre sa volonté de traverser le gué ». « Il ne faut pas nous refuser à coopérer avec nos amis européens »*, a ajouté M. Mitterrand, interrogé sur les perspectives de créer, en Europe, des sociétés communes dans différentes branches du secteur aérospatial.

En ce qui concerne le futur Livre blanc sur la défense, que le premier ministre, Edouard Balladur, a commandé – pour la fin de l'année et en préface à une nouvelle loi de programmation militaire – à une commission de vingt-six personnes, le chef de l'Etat a indiqué qu'il serait amené à donner son avis. *« Ce sera automatique. Il n'y aura pas besoin qu'on me supplie »*, a-t-il déclaré. Il n'y a aucun représentant de l'Elysée à cette commission d'études.

Faisant allusion aux accusations de la presse américaine, selon lesquelles les services français espionnaient les industriels aéronautiques aux Etats-Unis, M. Mitterrand a, tout en souriant, souligné : *« On n'a pas besoin d'aller chercher des informations secrètes chez les Américains pour faire une bonne aviation française. Peut-être pourraient-il, eux, le faire en venant ici. Mais je suis sûr qu'ils ne le font pas. »*

Les compagnies aériennes cherchent une issue à la crise

Confrontées à la plus grave crise du transport aérien depuis la seconde guerre mondiale, les compagnies aériennes internationales plongent dans le rouge, les unes après les autres. Dans un monde de plus en plus déréglementé, une course à la taille critique est engagée par chaque compagnie. Objectif : être une des trois ou quatre par continent qui pourraient survivre à terme.

Plus de mille avions sont cloués au sol dans le désert de Mojave (Etats-Unis) sur les huit mille que compte la flotte mondiale. La plupart ne sont, certes, plus tous jeunes, et ne répondent pas aux nouvelles normes anti-bruits, mais pour trois cent cinquante d'entre eux, il s'agit d'avions neufs ou quasi neufs. A lui seul, ce nombre illustre la massive crise de surcapacité que traverse à l'heure actuelle le transport aérien. En trois ans, les commandes passées aux avionneurs ont chuté de mille six cents avions en 1989 à cinq cents en 1992.

Le transport aérien mondial va mal. En crise depuis le retournement de la conjoncture économique à la mi-90, le déclenchement de la guerre du Golfe au premier semestre 1991 a à la fois amplifié et révélé l'étendue du marasme. En 1992, on pouvait presque compter sur les doigts d'une main, les compagnies aériennes qui affichaient des bénéfices.

Celles-ci présentent des profils différents. British Airways – l'exception parmi les grandes compagnies – a enregistré en 1992 un bénéfice de 2,5 milliards de francs. Elle a su anticiper le vent mauvais. Singapore Airlines, qui a engrangé 2,8 milliards de francs, soit les plus gros profits annoncés en 1992, joue sur du velours avec la croissance des lignes Asie-Pacifique. Southwest Airlines, la seule compagnie américaine à être bénéficiaire l'an passé avec 550 millions de francs de bénéfices nets, est un transporteur jeune, sans syndicats, qui a trouvé une «niche» compétitive : les lignes intérieures délaissées par les grandes compagnies.

L'ensemble des deux cents douze compagnies réunies au sein de l'Association du transport aérien international (IATA) qui représentent 98 % du trafic mondial, ont enregistré des pertes nettes de 4,8 milliards de dollars (environ 25 milliards de francs) pour leurs liaisons internationales en 1992, deux fois plus que les pertes prévues six mois auparavant. Avec ce nouveau trou-record, les pertes cumulées depuis 1990 atteignent 11,5 milliards de dollars (plus de 60 milliards de francs). Pierre Jeanniot, directeur général de l'Association a tiré le signal d'alarme.

Après s'être accru de 7 % en moyenne tous les ans depuis 1983, le trafic aérien s'est brutalement retourné à la mi-90 . Les compagnies aériennes, n'ayant rien vu venir, ont continué leurs programmes d'investissement. C'est en 1990, au moment où la recession mondiale manifestait ces premiers signes, que les prises de commandes d'avions en valeur ont atteint leur pic : 70 milliards de dollars. Et *« comme une compagnie aérienne, cela ne sait pas replier de la toile »*, commente un responsable, elles se sont retrouvées en situation de surcapacité au pire moment.

Les trois grands américains

Les compagnies aériennes les plus fragiles se sont lancées dans des stratégies de conquête de parts de marché, pour compenser la baisse des recettes. S'en est suivie une guerre tarifaire sans merci qui a beaucoup profité aux passagers, mais dont les compagnies ont sévèrement pâti. Sur la ligne Paris-New-York – une des vaches à lait du groupe Air France il y a encore trois ans – la compagnie nationale perd de l'argent. Dans le même temps, la concurrence s'est fortement accrue : de trois compagnies à assurer une desserte régulière sur cette voie royale, le nombre a grimpé à sept. Avec 3,2 milliards de déficit en 1992 et des perspectives sombres pour 1993, Air France ne pourra pas être indéfiniment porté à bout de bras par son actionnaire principal : l'Etat. *« La pérennité même de l'entreprise est en jeu »*, a déjà annoncé Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme.

Cette idée est évidente outre-Atlantique, où, depuis le lancement de la déréglementation des cieux américains en 1978, quatre importantes compagnies aériennes (Pan Am, Brannif, Midway et Eastern) ont été contraintes de cesser leur activité. Elle commence seulement à faire son chemin en Europe. Les cieux européens sont encombrés par nombre de compagnies nationales. Lufthansa, Alitalia, Ibéria, KLM ont toutes terminé leur exercice 1992 dans le rouge. Toutefois, les réserves exprimées par les gouvernements suisse et autrichien au projet Alcazar de regroupement des compagnies SAS, Swissair, KLM, et Austrian Airlines montre encore l'ampleur du chemin à parcourir.

Aux Etats-Unis, la situation demeure radicalement différente. L'existence de plusieurs compagnies puissantes n'a pas imposé de choix aussi cruciaux. La dérégulation a fait des dégâts, mais elle a aussi consacré des vainqueurs. Les trois grandes compagnies American, United et Delta, malgré leurs déficits importants, contrôlent 56 % du trafic aérien aux Etats-Unis en 1992, contre 51 % en 1991. Cette progression en parts de marché va s'accroître. Ce que ces compagnies américaines perdent aujourd'hui, elles comptent bien le regagner plus tard. Le jour où se retrouvant en situation d'oligopole, voire de quasi monopole sur certains vols, elles pourront à nouveau augmenter leurs tarifs, car leur clientèle sera devenue captive. Aux Etats-Unis, là où une compagnie domine, les tarifs moyens sont déjà supérieurs de 19 % à la moyenne nationale.

La crise actuelle du transport aérien accélère les concentrations et les alliances. Au risque de s'endetter lourdement, les grandes compagnies se sont lancées dans une course à la taille critique, afin d'être présentes sur tous les marchés. Pour les transporteurs européens, il s'agit de mettre un pied sur le continent américain. L'opération la plus fructueuse a été réalisée par British Airways qui a pris une participation de 24 % dans US Air, le quatrième transporteur américain, tandis qu'Air France a renforcé ses liens avec Air Canada et Continental Airlines. Dans le sens contraire, United et Delta se sont partagés les lignes transatlantiques de Pan Am, et American Airlines recherche un partenaire européen.

Même s'il n'est pas prévu d'embellie pour le transport aérien avant 1995 ou 1996, les dernières statistiques sur le trafic aérien montrent, depuis le début de l'année, une progression du taux d'occupation des vols, ainsi qu'une croissance du trafic. De 1983 à 1989, le transport aérien avait connu une croissance continue. Les compagnies viennent juste de redécouvrir à leurs dépens que leur activité est cyclique.

ALAIN BEUVE-MÉRY

Airbus lance l'A-319

Le Salon du Bourget est toujours propice aux effets d'annonce. Pour son ouverture, jeudi 10 juin, Airbus Industrie n'a pas failli à la règle. Il a lancé l'A-319, un biréacteur de cent trente places, version raccourcie de l'A-320 (cent cinquante places).

Pour le moment, le carnet de commandes de l'A-319 est plutôt maigre : six commandes fermes par le loueur américain ILFC. Mais Jean Pierson, administrateur-gérant d'Airbus Industrie, a justifié le choix du consortium européen par la volonté d'*« être prêts en 1996, lorsque le marché repartira »*. Le coût de développement de l'A-319 serait de 275 milions de dollars. Comme sa version allongée l'A-321 (186 places), il sera aménagé et assemblé sur les chaînes de Hambourg, en Allemagne.

L'A-319 est conçu pour couvrir des distances courtes ou moyennes, et les premiers exemplaires pourront être livrés au printemps 1996. M. Pierson a évalué le marché de l'A-319 à 400 appareils. La gamme A-319-A-320-A-321 totalise huit cent dix-sept commandes fermes émanant de trente-neuf clients.

A. B.-M.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 12 JUIN

«Portes ouvertes à la garde républicaine», de 9 heures à 18 heures, 18, boulevard Henri-IV. Entrée et spectacles gratuits, sans réservation (garde républicaine).

«La plar» Vendôme et son hôtel d'Evreux», 15 heures, 19, rue des Capucines (Monuments historiques).

«L'île de la Cité, naissance de Paris, vieilles maisons de chanoine», 15 heures, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

«L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et son quartier», 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Cercle Nicolas Flamel). «Saint-Denis : la maison d'éducation de la Légion d'honneur», 16 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

«Saint-Denis. Le centre-ville, histoire ancienne et architecture contemporaine», 18 heures, 2, rue de la Légion-d'Honneur (Office de tourisme de Saint-Denis).

DIMANCHE 13 JUIN

«Portes ouvertes à la garde républicaine», de 9 heures à 18 heures, 18, boulevard Henri-IV. Entrée et spectacles gratuits, sans réservation (garde républicaine).

«Le Jardin des Plantes, sa vocation depuis 1626 et ses hommes célèbres», 11 heures et 15 heures, entrée du jardin, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (Paris, capitale historique).

«Les salons du ministère de la marine» (carte d'identité), 14 h 15, 2, rue Royale (Paris et son histoire).

«Décor intérieur, mobilier et objets d'art du dix-huitième siècle dans les collections du musée Camondo» (limité à vingt-cinq personnes), 14 h 30, 63, rue de Monceau (Monuments historiques).

«Le Marais juif. Petites synagogues», 14 h 30, métro Saint-Paul (Art et histoire).

«Les salons de l'ambassade de Pologne. L'hôtel de Monaco», 15 heures, 57, rue Saint-Dominique (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

SAMEDI 12 JUIN

Maison de La Villette, angle du quai de la Charente et de l'avenue Corentin-Cariou, 13 h 30 : «L'architecture du dix-neuvième arrondissement», par A. Orlandini (Maison de La Villette).

DIMANCHE 13 JUIN

1, rue des Prouvaires, 15 heures : «L'hypnotisme est-il une science divinatoire?», par B. de Roybon ; «Que penser du spiritisme?», par Natya (Conférences Natya).

Salons Regus, 72, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 15 heures : «Message spirituel de l'Egypte antique», par A. Dumas (Exposition Hamida Mazouzi).

COMMUNICATION

Un nouveau procédé pour remplacer les cassettes vidéo VHS

Le cinéma à domicile en numérique

Au *Consumer electronic Show*, qui a eu lieu du 3 au 6 juin à Chicago, Philips a présenté un procédé qui remplacera bientôt chez les particuliers la cassette vidéo VHS et permettra de reproduire un film sur un disque compact numérique.

CHICAGO

de notre envoyé spécial

« Une véritable révolution se prépare en matière de communication à travers tous ces nouveaux supports électroniques. Accrochez vos ceintures », conseille Jerry Kalow, l'un des responsables de l'Electronic Industrial Association (EIA) qui regroupe les industriels de l'électronique. Derrière les sourires discrets et les poignées de mains, se cache en effet une lutte technologique, industrielle et culturelle sans merci, à l'échelle planétaire. L'enjeu est considérable et complexe tant les domaines concernés s'entrelacent (édition, télévision, informatique, télécommunication, robotique, etc.). Comme l'explique Scott Marden, l'un des dirigeants de Philips, *« le véritable enjeu, la nouvelle frontière, se situent dans la maîtrise du contenu des programmes audiovisuels eux-mêmes, tant pour la production que pour la diffusion »*.

Avec ses 50 000 mètres carrés de surface d'exposition, le Consumer Electronic Show de Chicago (CES), qui vient de s'achever, est une exposition commerciale consacrée à l'électronique grand public sans équivalent en Europe. Téléviseurs, chaînes hi-fi, micro-informatique, téléphones en tout genre, fax, répondeurs, Caméscopes, jeux vidéo, ce que les professionnels de la distribution surnomment les *«produits bruns» (par opposition* aux «produits blancs» liés à l'électroménager), s'entassent ici sur huit cents stands de fabricants venus principalement du Japon, de Corée, de Taïwan, de Hongkong. Carnets de commande en main, trente mille professionnels, industriels, acheteurs, distributeurs, arpentent les allées au cours des trois premiers jours.

Ensuite, le salon s'ouvre pour vingt-quatre heures au grand public. L'occasion, mieux que toute étude de marché, de mesurer la température commerciale d'un secteur en expansion constante. Record battu cette année : 110 000 tickets d'entrée se sont arrachés en l'espace d'une matinée!

L'EIA, annonce pour 1993 une progression, tous produits confondus, de l'ordre de 5,6 %. Quant au chiffre d'affaires, il est estimé, rien qu'aux Etats-Unis, à 49,3 % milliards de dollars (soit environ 266 milliards de francs). De quoi donner des ailes aux grandes compagnies internationales qui se partagent le marché, comme Sony, Panasonic, Nintendo ou Philips, l'un des très rares groupes industriels européens encore capables de se battre sur ce marché férocement disputé.

En résumé, le plus important en terme de marché n'est déjà plus vraiment ce qui se compose la boîte (téléviseur haute définition ou lecteur de disque compact) mais bien plutôt ce qui en sort, images et sons. Face à cette nouvelle donne, les acteurs de l'industrie électronique de loisir cherchent d'urgence à créer des pôles communs avec des producteurs, éditeurs et autres diffuseurs, depuis la télévision jusqu'aux circuits de distribution de livres, en passant par les agences de photos, les groupes de presse et autres compagnies cinématographiques. Ainsi, le groupe éditorial Time s'est associé avec la compagnie cinématographique Warner et le premier opérateur américain de réseaux câblés TCI. Le rachat de CBS par Sony relève d'une stratégie identique.

Le cas de Philips, l'inventeur du CD-I, disque compact interactif, est tout aussi exemplaire. Le groupe néerlandais vient en effet de signer un accord avec la société de cinéma Paramount. Objet du contrat : la diffusion sur CD-I de films inscrits au catalogue de la major américaine. Un accord similaire est en cours de négociations entre Pathé Interactive (groupe Chargeurs), Hachette et Philips France, portant plus spécifiquement sur le développement de programmes interactifs. Pour Scott Marden, *« cet accord indispensable permettra de relancer le CD-I et de vendre un million de lecteurs dans le monde d'ici à la fin 1994 »*. A la clef, un marché gigantesque, le remplacement des actuelles cassettes vidéo VHS, estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars d'ici l'aube du siècle prochain. Encore faut-il que le grand public suive.

Il est vrai qu'avec son procédé FMVP (Full Motion Video Picture), Philips a créé l'un des événements du salon. L'industriel européen est le premier au monde à maîtriser techniquement la diffusion d'un film sur un disque compact numérique. Finie la fragilité de la bande vidéo ; fini l'encombrement du grand disque doré CDV. Le procédé a de quoi séduire tous les possesseurs de magnétoscope VHS et de lecteur de vidéodisque. En effet, contrairement au vidéodisque qui utilise une technique analogique, les images et la bande-son sont stockées en numérique sur le CD-I Philips.

D'un diamètre de douze centimètres, identique à celui du CD audio, le CD-I permet de rechercher un endroit précis du film, grâce à un index des différentes séquences. L'accès est quasi-instantané. Enfin, le lecteur permettra de diffuser selon ses goûts la version originale ou une version doublée, avec une bande sonore stéréophonique d'une qualité identique à celle d'un disque numérique. Bien entendu, le lecteur CD-FMVP lit également les principaux disques numériques comme le compact disque audio ou bien encore le CD-photo de Kodak. Le prix du lecteur Philips devrait se situer, option vidéo comprise, aux alentours de 600 dollars (3 500 F environ). Quant aux disques eux-mêmes, Scott Marden prévoit un prix de vente équivalant à celui d'une cassette VHS préenregistrée, soit entre 15 et 30 dollars selon les titres (entre 75 F et 150 F) (1).

Convoitises autour des jeux électroniques

Occupant à eux-seuls près de 30 % de la surface d'exposition, les géants japonais Séga et Nintendo démontrent leur quasi-hégémonie dans le domaine des jeux électroniques. Spectacles laser, hôtesses en pagaille, «démo-room» (stand de démonstration) inspirée de la Géode de la Cité des Sciences, rien ne manque pour célébrer un succès commercial sans précédent du *multimedia entertainment*.

Selon les chiffres de l'EIA, le chiffre d'affaires de cette industrie à part entière est de l'ordre de 6 milliards de dollars (32 milliards de francs). Le seul profit dégagé en 1990 par Nintendo, leader avec les deux tiers du marché (le reste revenant à Séga), est supérieur à celui des majors américaines réunies. Autre exemple, la cartouche de jeux Mario commercialisée par Nimtendo fête ses 100 000 000 d'exemplaires vendus en dix ans. De quoi exciter les convoitises.

Le cru 1993 des programmes de jeux a des parfums sinon de réchauffé du moins de déjà vu, même si techniquement les animations sont de plus en plus sophistiquées. Le contenu des scénarios est toujours aussi faible, et la violence très présente. Face aux critiques formulées par quelques-unes des associations familiales ou religieuses nord-américaines parmi les plus puissantes, les fabricants de programmes s'apprêtent à classer les jeux afin de réserver les plus violents aux adolescents.

Mais, là encore, les coulisses se révèlent plus intéressantes que les stands eux-mêmes. Ainsi, la compagnie Séga s'est-elle aussi lancée dans une politique d'expansion tous azimuts, notamment avec des opérateurs de câbles, dont Tele Communications Inc. Objectif : diffuser par le câble, très implanté aux Etats-Unis, une chaîne interactive (The Sega Channel) spécialisée dans les jeux interactifs. A terme, chaque foyer câblé pourra à jouer à distance, *via* un boîtier décodeur, avec une banque de jeux électroniques.

Le paiement s'effectuera par abonnement ou selon le principe du *pay per view* (compte bancaire débité directement en fonction de la consommation de chaque abonné). Séga vise le million d'abonnés d'ici à la fin 1994. Mais ce n'est pas tout : certains fabricants envisagent d'ores et déjà très sérieusement de passer à la vitesse supérieure en lançant un satellite dédié à la diffusion de jeux vidéo.

« L'Europe doit se donner les moyens de réagir »

La perspective n'a pas l'air de surprendre Bruno Bonnell, président directeur général de la société lyonnaise Infogrames, spécialisé dans le loisir interactif. Cette société a réalisé 100 millions de francs de chiffre d'affaires en 1992 et s'apprête à entrer sur le second marché boursier lyonnais. Infogrames s'est spécialisé depuis dix ans dans le développement et l'édition des jeux sur de multiples supports, comme par exemple la cartouche Astérix distribuée par Nintendo.

« Nous assistons à une guerre économique et technologique, souligne Bruno Bonnell. *L'Europe, avec l'aide des pouvoirs publics, doit se donner les moyens de réagir de façon offensive pour proposer une alternative sérieuse aux produits japonais et américains. »*

La preuve en est donnée, avec «Tennis» jeu disponible sur support CD-I de Philips, et réalisé par Infogrames. Ce programme très original associe pour la première fois des images réelles, tournées sur les plus grands courts mondiaux, à des animations réalisées par ordinateur. Un exploit technique que même les leaders japonais du marché n'ont pas encore égalé. Mais l'offensive soutenue par Infogrames passe par ce que les Américains surnomment l'*« edutainment »*, programmes interactifs à vocation ludique et éducative à haute valeur ajoutée. Un marché essentiel très loin des jeux vidéo «classiques» actuellement disponibles.

« Les deux secteurs se côtoient mais visent en fait des marchés différents. C'est une lourde erreur que de les confondre. Chacun a son public et ses objectifs. » La société de Bruno Bonnell joue sur les deux terrains. Son association avec Philips dans le cadre du développement de produits interactifs haut de gamme sur CD-I devrait permettre de relever un défi dont l'enjeu essentiel est culturel. L'Europe saura-t-elle résister?

DENIS FORTIER

(1) Ces prix sont ceux du marché américain, où l'équipement images et son se vend à des prix traditionnellement inférieurs à ceux pratiqués en Europe.

Aux Etats-Unis

Le « New York Times » va acheter le « Boston Globe »

Le *New York Times* a annoncé, dans son édition du vendredi 11 juin, qu'il allait acheter le *Boston Globe* pour la somme de 1,1 milliard de dollars (6 milliards de francs). Cette opération a été approuvée par les conseils d'administration des deux sociétés. Le montant de la transaction serait, à en croire le quotidien new-yorkais, un record dans l'histoire de la presse quotidienne américaine.

L'accord prévoit le maintien de l'autonomie éditoriale et de gestion du *Boston Globe* ainsi que le maintien de la direction actuelle pendant cinq ans au moins. Des synergies seront néanmoins tentées dans le domaine de l'information et de la publicité. La négociation avait été révélée par le magazine *Time*, voici une dizaine de jours. Le *Wall Street Journal* avait ensuite confirmé, mais pour annoncer que l'accord avait capoté. Le *New York Times* et le *Boston Globe* sont parmi les quinze plus grands quotidiens des Etats-Unis. Le *Times* diffuse 1,14 million d'exemplaires payés par jour tandis que le *Boston Globe* culmine à plus de 500 000 exemplaires quotidiens.

□ **Corinne Bouygues entre au conseil d'administration de TF1.** – Corinne Bouygues, directrice générale de la régie publicitaire de TF1, a été nommée, jeudi 10 juin, membre du conseil d'administration de cette chaîne. La fille de Francis Bouygues remplace Philippe Bouriez, qui représentait les Editions mondiales et n'avait pas demandé le renouvellement de son mandat. Le conseil d'administration de TF, réuni après cette assemblée, a *« renouvelé sa confiance »* au PDG Patrick Le Lay en *« le confirmant dans ses fonctions »*.

□ **Précision.** – Gérard Carreyrou, directeur de l'information de TF1 (et non directeur de la rédaction, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 11 juin), nous prie de préciser, à propos de la controverse sur le rôle des médias relancée par la diffusion de la conférence de presse donnée le 8 juin par l'assassin de René Bousquet, que, ce jour-là *« TF1 a consacré trente minutes au meurtre de Bousquet : quinze minutes à Bousquet et quinze minutes à l'assassin mais dont huit à ses déclarations »*.



VIE DES ENTREPRISES

Alain Ferri nouveau président de l'AFSB

Embellie pour les sociétés de Bourse

Alain Ferri, cinquante-six ans, président de la société de Bourse Ferri, a été nommé, jeudi 10 juin, à la présidence de l'Association française des sociétés de Bourse (AFSB), en remplacement de Pierre Esteva. Selon cette organisation patronale, après avoir réduit leurs pertes l'an dernier en les ramenant à 370 millions de francs contre 502 millions de francs en 1991 (*le Monde* du 7 mai), les quarante-quatre sociétés de Bourse en activité ont connu un redressement spectaculaire au premier trimestre : elles ont dégagé un bénéfice de 216 millions de francs.

« Une hirondelle ne fait pas le printemps », a rappelé M. Esteva, car, *même si les résultats s'améliorent*, l'épargne française ne revient toujours pas vers le marché des valeurs mobilières. Signe de ce *désintérêt : le rôle essentiel que* jouent les investisseurs étrangers sur le marché.

Les efforts de modernisation

Détenant un tiers de la capitalisation boursière française, qui s'élève au total à 1 932 milliards de francs, ces intervenants *représentent à eux seuls plus de 40 %* des ordres passés. Saluant les efforts de modernisation et de transparence réalisés par la place, M. Ferri a tenu à rappeler qu'il faut remplir deux autres conditions pour permettre à la Bourse de se hisser parmi les premières du monde. L'une des clés est d'augmenter le nombre des valeurs cotées par le biais des privatisations, mais aussi par l'entrée d'autres sociétés.

La seconde tâche est que les intermédiaires apprennent à vendre à leurs clients le marché. *« Il faut essayer de copier les Britanniques, mais uniquement sur ce point »*, a précisé le nouveau président de l'AFSB. Mais l'automatisation et le tassement de l'activité impliquent aussi une réduction des emplois. La place, qui a réduit de 10,5 % ses effectifs l'an dernier, en les ramenant à 4 400, devrait encore enregistrer une baisse cette année. Le nombre de salariés devrait être proche des 4 000 au mois de décembre. Un niveau jugé *« incompressible »* par Jacques d'Auvigny, délégué général de l'association.

D. G.

Tandis que ses branches « parfums » et « bagages » demeurent prospères

LVMH souffre de la crise du champagne

« L'une de nos activités, le champagne, traverse une crise sans précédent. Ne nous faisons pas d'illusions : elle durera plusieurs années. » Devant les actionnaires réunis jeudi 10 juin, Bernard Arnault, président de LVMH (Louis Vuitton-Moët-Hennessy), n'a pas caché que ces difficultés pèseront sur les résultats du groupe cette année. Si les bénéfices du premier semestre seront inférieurs à ceux des six premiers mois de 1992, pour l'ensemble de l'année *« l'objectif est d'avoir un résultat 1993 au moins égal à celui de l'exercice précédent »*, qui était de 3 milliards de francs.

D'un côté, en 1992, la branche « parfums » a enregistré une forte hausse de son bénéfice et l'activité « bagages » s'est maintenue. De l'autre, les résultats ont baissé dans le cognac en raison de la récession au Japon et ils ont fortement chuté dans le champagne. Le résultat opérationnel de ce secteur s'est dégradé d'une année sur l'autre de 41 %. La rentabilité devrait encore se détériorer cette année. Ainsi, par exemple, les volumes de champagne expédié par Moët et Chandon sont passés de 24,6 millions de bouteilles en 1990 à 19,4 millions l'an dernier. A cette chute de la consommation s'est ajoutée une hausse des prix de revient en raison du coût élevé des récoltes de 1989 et 1990.

Le champagne, vendu pour les trois quarts sur les marchés européens, subit de plein fouet la récession. Les grandes marques ont été plus touchées que les autres aux prix plus attractifs et la part de marché de LVMH est tombée de 21 % à 19 %. Les stocks actuels représentent cinq années de vente.

Pour faire face à cette situation, pour la première fois les maisons de champagne sont obligées de licencier. Moët et Chandon devait ainsi supprimer deux cents à trois cents emplois (*le Monde* du 22 mai). *« Nous croyons en l'avenir du champagne »*, a précisé Bernard Arnault, soulignant que, si les maisons doivent faire des efforts, l'interprofession doit également agir sur les stocks et les prix. Pour tenter de rétablir l'équilibre économique de la région champenoise, elle a adopté un plan triennal limitant le rendement des vendanges.

Toujours dans cet esprit, vingt et une grandes marques viennent de signer un accord avec sept cents restaurants français, afin de relancer la consommation par une baisse des tarifs. Les restaurateurs se sont engagés jusqu'au 31 décembre à diminuer le prix des bouteilles vendues, tandis que les firmes leur consentiront des remises. Si l'expérience s'avère concluante, elle sera étendue aux cent mille restaurateurs français, qui représentent 24 % des ventes de champagne.

DOMINIQUE GALLOIS

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTAT

□ **Case-Poclain persiste dans le déficit.** – Case-Poclain, le constructeur français d'engins agricoles et de chantier, devrait enregistrer une baisse importante de son chiffre d'affaires en 1993, a annoncé, jeudi 10 juin, Jacques Rieunier, président du conseil d'administration. Toutefois, il espère que les pertes courantes pour 1993 ne dépasseront pas le seuil critique des 511 millions de francs atteint en 1992, malgré les rationalisations menées sans relâche depuis 1990. *« La reprise n'est pas là, et on ne peut l'envisager que pour 1994 »*, a-t-il ajouté, ce qui amènera la société, dont l'actionnaire majoritaire est le groupe américain Tenneco, à recourir de nouveau au chômage partiel sur certains sites.

CAPITAL

□ **La CSEE va lancer une augmentation de capital de 346 millions de francs.** – La CSEE (ex-Compagnie des signaux) va lancer lundi 21 juin une augmentation de capital de 346 millions de francs, au prix d'émission de 450 F l'action, a indiqué jeudi 10 juin le groupe d'électronique professionnelle et militaire. Cette augmentation, par l'émission de 768 814 actions nouvelles assorties chacune d'un bon de souscription d'action, permettra de financer les récentes acquisitions de Vérilog et SECRE, dont le prix global a avoisiné les 150 millions de francs. Elle permettra aussi de renforcer les fonds propres du groupe, qui s'élèvent aujourd'hui à 280 millions de francs et devraient dépasser les 700 millions de francs d'ici à la fin de l'année. L'augmentation de capital sera suivie par le groupe d'investisseurs Quadral et le holding italien Finmeccanica, les deux principaux actionnaires de la CSEE, avec respectivement 38 % et 33 % du capital.

OPA

□ **La deuxième OPA de Gehe sur l'OCP est déclarée recevable.** – La deuxième offre publique d'achat (OPA) de la société allemande Gehe sur le répartiteur français Office commercial pharmaceutique (OCP) a été déclarée recevable par le Conseil des Bourses de valeurs. Cette nouvelle offre avait été annoncée par Gehe, lundi 7 juin (*le Monde* du 9 juin). Elle est en concurrence avec une autre présentée par Aura Expansion, une filiale de la société Cooper. Gehe se propose d'acquérir les actions OCP au prix de 985 F par titre. L'offre d'Aura Expansion est de 865 F par titre.

CRISE

□ **Lapérouse en cessation de paiements.** – Le restaurant parisien Lapérouse vient de se déclarer en cessation de paiements. Le tribunal de commerce doit se prononcer lundi 14 juin. Ce célèbre restaurant parisien, le plus ancien des quais de la Seine, emploie vingt-cinq salariés. Il avait récemment engagé pour diriger ses cuisines Gabriel Biscay, meilleur ouvrier de France, qui avait rénové le décor et la cuisine. Selon la direction, cette cessation de paiements est due à *« une chute de 30 % du chiffre d'affaires en janvier, février, mars à cause de la mauvaise conjoncture économique »*.

VENTE

□ **Rhône-Poulenc cède « Céramiques et Composites ».** – La cession de « Céramiques et Composites » à des cadres de l'entreprise, dont le principe avait été annoncé par le chimiste français Rhône-Poulenc le 21 janvier, a été finalisée lundi 7 juin. Céramiques et Composites est implantée à Bazet (Hautes-Pyrénées). Son capital est détenu depuis 1985 par Rhône-Poulenc (90 %) et par Aérospatiale (10 %). Cette société emploie 85 personnes et a réalisé en 1991 un chiffre d'affaires de 57 millions de francs.

ACHAT

□ **Marine-Wendel (holding de la famille de Wendel) acquiert Reynolds.** – Marine-Wendel, holding de la famille de Wendel contrôlant la Compagnie générale d'Industrie et de participations (CGIP), a annoncé avoir conclu un accord avec les membres de la famille Regnault, pour prendre le contrôle de Regnault Reynolds, leader en France sur le marché de l'écriture. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la politique d'investissements diversifiés que Marine-Wendel souhaite développer, parallèlement à son rôle d'actionnaire de contrôle de la CGIP. Etablie à Valence, Reynolds réalise un chiffre d'affaires de l'ordre de 360 millions de francs dans les stylos à bille, à plume, les feutres et effaceurs.

NOTATION

□ **Standard and Poor's optimiste sur un retour d'IBM aux bénéfices en 1994.** – La firme de notation financière Standard and Poor's (Stand P) estime que *« la combinaison d'un climat plus favorable pour ses activités et de ses efforts de restructuration devrait permettre à IBM de réaliser à nouveau des bénéfices en 1994 »*. *« Anticipant sur cette amélioration »*, S and P a annoncé avoir confirmé ses notes « AA– » et « A-1 plus » pour la dette principale et les billets de trésorerie de la firme informatique. La politique financière *« conservatrice »* menée par la direction d'IBM continue de bénéficier à la notation de la firme, souligne S and P. Elle précise cependant que le géant de l'informatique *« aura du mal »* à renouer avec les bénéfices dès cette année en raison du marasme général des affaires. S and P prévoit une perte d'exploitation *« modeste »* pour l'année 1993.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 11 juin ↑ Indécise

La tendance était indécise vendredi 11 juin à la Bourse de Paris pour la dernière séance de la semaine. Après avoir ouvert en baisse de 0,29 % dans un marché très calme, les valeurs françaises ont continué de s'affaiblir au cours de la matinée. Pourtant, peu après la mi-journée, la tendance s'inversait et l'indice CAC 40 reprenait un peu de hauteur en s'appréciant de 0,13 %. Plus tard, aux alentours de 13 heures, le principal indicateur de la place progressait de 0,7 % à 1 912,65 points.

Les opérateurs étaient plus prudents en fin de semaine en attendant une nouvelle détente des taux d'intérêt en France après la réduction des taux au Danemark ces derniers jours. Ils espèrent que cet assouplissement de la politique monétaire française interviendra avant que les Allemands prennent une initiative similaire. Les opérateurs estiment que la Bundesbank ne modifiera pas sa politique avant le 1er juillet.

Les épargnants s'interrogent sur l'opportunité de souscrire à la fin du mois à l'emprunt d'Etat. Les gestionnaires sont convaincus qu'il rencontrera le succès.

Des investisseurs s'intéressent également à des titres américains, notamment dans le domaine des semi-conducteurs.

Les valeurs pétrolières qui avaient bien monté ces derniers jours subissaient quelques prises de bénéfice, mais sans conséquence.

Parmi les titres en hausse, à mi-séance, on relevait Eridania Beghin Say (3,7 % pour 51 000 titres), Worms et Cie qui gagnait 3,4 % pour 47 000 pièces. En revanche, CSEE qui va lancer une augmentation de capital de près de 350 millions de francs, cédait 4,5 %.

NEW-YORK, 10 juin ↓ Sous les 3 500 points

La chute du titre Minnesota Mining and Manufacturing (3M), due aux prévisions de résultats financiers au deuxième trimestre inférieurs aux attentes, a entraîné Wall Street à la baisse, jeudi 10 juin, à l'issue d'une séance par ailleurs peu intéressante. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé la journée à 3 491,72 points en baisse de 20,21 points, soit un repli de 0,58 %. L'action 3M, qui a perdu 10 dollars à 105 3/4, est de loin la principale responsable du recul du principal baromètre de Wall Street. Le volume des échanges est toutefois resté inférieur à la moyenne avec quelque 231 millions de valeurs traitées. Les titres en hausse ont été moins nombreux que les valeurs en baisse : 788 contre 1 033, alors que 686 actions sont restées inchangées.

La chute du titre 3M est intervenue sur un marché déjà nerveux avant la publication, vendredi 11 juin, de l'indice des prix de gros pour mai, qui sera suivie mardi 15 juin par les prix de détail, ont noté des analystes. De son côté, Joe Loftus, analyste chez Lehman Brothers, a expliqué la tendance par un ralentissement anticipé de l'activité en été.

Les indices économiques publiés dans la matinée – une baisse modeste des demandes d'allocations chômage hebdomadaires et une progression des investissements des entreprises en 1993 – ont été ignorés par les investisseurs, selon d'autres analystes.

VALEURS	COURS DU 9 juin	COURS DU 10 juin
Alcoa	67 3/4	67 3/8
ATT	61 5/8	61 1/2
Boeing	38 3/4	38 1/2
Chase Manhattan Bank	28 3/8	29 1/2
Du Pont de Nemours	52 3/8	52 3/8
Eastman Kodak	50	50 5/8
Exxon	67 3/8	66 7/8
Ford	54 5/8	54 5/8
General Electric	93 3/8	93 3/8
General Motors	40 7/8	41 1/8
Goodyear	39 3/4	38 3/4
IBM	53	52 1/2
ITT	82 3/4	82 1/4
Mobil Oil	73 5/8	73 1/2
Pfizer	69 3/8	70 3/4
Schlumberger	67 1/4	67 3/8
Texaco	65 1/8	64 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	130 7/8	128 3/4
Union Carbide	18 3/4	18 3/4
United Tech.	52 3/4	52 1/2
Westinghouse	15	14 7/8
Xerox Corp.	74 1/4	74 1/4

LONDRES, 10 juin ↓ Rechute

Les valeurs ont subi une rechute, jeudi 10 juin, à la Bourse de Londres *après leur forte hausse de la veille*, victimes de l'incertitude sur la situation politique britannique. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a *clôturé en baisse de 6,9 points, soit* 0,2 %, à 2 860 points. Les échanges ont porté sur 609,2 millions d'actions contre 686,6 millions la veille.

Le marché à terme a été affecté par la crise de confiance envers le premier ministre, John Major, après le réquisitoire prononcé jeudi par l'ex-chancelier de l'Echiquier Norman Lamont, et cette faiblesse s'est répercutée sur le marché comptant. Par ailleurs, les espoirs de baisse des taux d'intérêt se sont dissipés après un discours sans concession du futur gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, mercredi 9 juin.

Les brasseries, les matériaux de construction et les immobilières ont perdu du terrain. Les alimentaires, les banques et les pétrolières ont été fermes.

VALEURS	Cours du 9 juin	Cours du 10 juin
Allied Lyons	5,38	5,35
B.P.	3,09	3,14
B.T.R.	6,14	6,11
Cadbury	4,45	4,47
De Beers	11,25	11,43
Glaxo	5,82	5,97
G.U.S.	29,50	30,00
I.C.I.	8,93	8,91
Reuters	13,50	13,55
RTZ	6,47	6,48
Shell	6,26	6,21
Unilever	10,33	10,31

TOKYO, 11 juin = Stable

Les valeurs ont terminé sur une note stable, vendredi 11 juin, à la Bourse de Tokyo. Au terme des transactions, l'indice Nikkei a gagné 7,63 points à 20 500,95, *soit une avance marginale* de 0,04 %. Environ 650 millions de titres ont été échangés.

Le marché a d'abord bien réagi à l'arrivée à échéance des contrat à terme sur indice du mois de juin, mais des prises de bénéfices sont ensuite intervenues après la publication de l'étude de conjoncture trimestrielle de la Banque du Japon.

« Des fonds d'investissement, des fonds de retraite publics et des compagnies d'assurances se sont portés acheteurs sur des titres à forte capitalisation, mais le marché a manqué de suivi », a noté un opérateur.

VALEURS	Cours du 10 juin	Cours du 11 juin
Ajinomoto	1 370	1 360
Bridgestone	1 340	1 340
Canon	1 370	1 350
Fuji Bank	2 290	2 310
Honda Motors	1 400	1 380
Matsushita Electric	1 300	1 290
Mitsubishi Heavy	703	706
Sony Corp.	4 580	4 510
Toyota Motors	1 660	1 670

CHANGES

Dollar : 5,48 F ↓

Le dollar s'inscrivait en baisse vendredi 11 juin sous l'effet de prises de bénéfices et se redressait également face au yen. A Paris, la monnaie américaine cotait 5,48 francs contre 5,50 la veille au cours indicatif de la Banque de France.

FRANCFORT	10 juin	11 juin
Dollar (en DM)	1,6310	1,6280
TOKYO	**10 juin**	**11 juin**
Dollar (en yens)	106,20	106,32

MARCHÉ MONÉTAIRE

Paris (11 juin) .... 7 5/8-7 3/4 %
New-York (10 juin) .... 3 %

BOURSES

	9 juin	10 juin
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	520,55	524,31
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 915,23	1 911,22
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	**9 juin**	**10 juin**
Industrielles	3 511,65	3 492,51
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	**9 juin**	**10 juin**
100 valeurs	2 866,90	2 860
30 valeurs	2 240,50	2 238,50
Mines d'or	175,90	176,60
Fonds d'Etat	95,32	95,36
FRANCFORT	**9 juin**	**10 juin**
Dax	1 673,07	Clos
TOKYO	**10 juin**	**11 juin**
Nikkei Dow Jones	20 493,32	20 500,95
Indice général	1 652,26	1 661,04

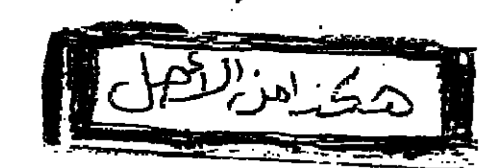
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,4740	5,4750	5,5290	5,5320
Yen (100)	5,1413	5,1420	5,1949	5,1981
Ecu	6,5750	6,5770	6,5708	6,5758
Deutschemark	3,3617	3,3622	3,3589	3,3611
Franc suisse	3,7500	3,7534	3,7698	3,7754
Lire italienne (1000)	3,6850	3,6900	3,6571	3,6639
Livre sterling	8,3456	8,3527	8,3747	8,3855
Peseta (100)	4,3855	4,3881	4,3392	4,3468

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/8	3 1/4	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 3/16	3 5/16
Ecu	7 13/16	7 15/16	7 7/16	7 9/16	7 3/16	7 5/16
Deutschemark	7 11/16	7 13/16	7 1/2	7 5/8	7 3/16	7 5/16
Franc suisse	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16
Lire italienne (1000)	10 1/8	10 3/8	10 1/8	10 3/8	10 1/16	10 5/16
Livre sterling	5 7/8	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
Peseta (100)	11 7/8	12 3/8	11 1/8	11 1/2	10 1/2	10 7/8
FRANC FRANÇAIS	7 1/2	7 5/8	7 1/4	7 3/8	7	7 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 11 JUIN

Cours relevés à 13 h 30

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote

Second marché (sélection)

SICAV (sélection) 10/6

Marché des Changes

COURS INDICATIFS	COURS préc.	COURS 11/6	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats Unis (1 usd)	5 507	......	5 2	5 7
Ecu	6 578	......	......	......
Allemagne (100 dm)	336 240	......	326	346
Belgique (100 F)	16 355	......	15 9	16 9
Pays-Bas (100 fl)	299 800	......	289	309
Italie (1000 lires)	3 695	......	3 4	3 9
Danemark (100 krd)	87 960	......	84	92
Irlande (1 iep)	8 199	......	7 9	8 6
Gde-Bretagne (1 L)	8 328	......	7 9	8 7
Grèce (100 drachmes)	2 470	......	2 5	3 1
Suisse (100 f)	374 410	......	362	382
Suède (100 krs)	75 480	......	70	79
Norvège (100 k)	79 520	......	75	84
Autriche (100 sch)	47 775	......	46 4	49 4
Espagne (100 pes)	4 389	......	4 1	4 7
Portugal (100 esc)	3 555	......	3 1	3 9
Canada (1 $ can)	4 307	......	4 1	4 5
Japon (100 yens)	5 196	......	5	5 2

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/6
Or fin (kilo en barre)	65200	64800
Or fin (en lingot)	65300	65100
Napoléon (20f)	368	370
Pièce Fr (10 f)	340	.....
Pièce Suisse (20 f)	369	377
Pièce Latine (20 f)	368	369
Souverain	471	472
Pièce 20 dollars	2330	2320
Pièce 10 dollars	1112 50	1112 50
Pièce 5 dollars	600	.....
Pièce 50 pesos	2400	2400
Pièce 10 florins	385	384

Marché à terme international de France MATIF

Cotation du 10 juin 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 193 693

COURS	Juin 93	Sept. 93	Déc. 93
Dernier	118,18	117,96	117,40
Précédent	118	117,80	117,20

CAC 40 A TERME — Volume : 2 603

COURS	Juin 93	Juillet 93	Août 93
Dernier	1 906	1 901	1 914,50
Précédent	NC	NC	NC

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ■ : marché continu

CARNET DU Monde

Naissances

Marion et Louis TAYOL,
Jeanne et Jules,
ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Joseph,

le 9 juin 1993.

108, avenue de Saxe,
69003 Lyon.

Nadine et Jean MESSINESI
ont la joie d'annoncer la naissance de

Paul et Dimitri,

à Paris, le 7 décembre 1992.

2, avenue Frédéric-le-Play,
75007 Paris.

Mariages

Alix de LA PORTE des VAUX
et
Martin BRISAC,

ont la joie d'annoncer leur *mariage*, le 11 juin 1993, à Paris.

1, rue d'Assas,
75006 Paris.

Décès

– Ferney-Voltaire.

Mme Martine Gaucheron-Bardoux,
M. et Mme Bardoux-Tefahi
et Caroline,
M. Nicolas Bardoux,
Mlle Josette Bardoux,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel BARDOUX,
chevalier de la Légion d'honneur,
décoré de l'ordre national du Mérite
à titre militaire,
médaille des Evadés,

survenu le 9 juin 1993 dans sa soixante-douzième année.

Les obsèques ont été célébrées en l'église de Ferney-Voltaire, le vendredi 11 juin, suivies d'une crémation à Annecy.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Didier Béraud, ses enfants
et ses *petits-enfants*,
Robert et Yvonne Girard,
André et Eliane Girard,
Yvette Girard,
leurs enfants et petits-enfants,
font part du décès, survenu le 8 juin 1993, de

Jeanne GIRARD-BÉRAUD,
chevalier des Arts et des Lettres.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, à Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

Cette annonce tient lieu de faire-part.

Les Piboules,
26740 Marsanne.

– M. et Mme Jacques Villiers,
Mme Huguette Weiller,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Carrance,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Mathieu LOB,

survenu le 6 juin 1993, dans sa quatre-vingt-seizième année.

L'inhumation a eu lieu le 9 juin dans la stricte intimité familiale.

68, boulevard Pereire,
75017 Paris.

– Pau. Givors.

Guy et Michèle Martinière,
André et Paulette Martinière,
Les familles Martinière, Statsas
et Cazaban,
Parents, alliés et amis,
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

***Georges* MARTINIÈRE,**
ancien pilote de chasse,
résistant 1939-1945,
membre de l'association
Les Vieilles Tiges,

survenu le 5 juin 1993.

Les obsèques ont eu lieu à Givors (Rhône), le 10 juin, dans l'intimité familiale.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

6, allée de la *Roseraie*,
38240 Meylan.

– Ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Eugène Clarence BRAUN-MUNK,

survenu le 2 juin 1993, à Paris.

Une cérémonie religieuse sera célébrée *en la chapelle de Jésus-Enfant*, 29, rue Las-Cases, Paris-7e, le mercredi 16 juin, à 19 heures.

– Geneviève McMillan,
son épouse,
Jacques et Marie-Nicole,
ses enfants,
Clémentine et Violette,
ses petites-filles,
Les familles Busse, Choisnard,
Caradeuc, Colin,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Duncan McMILLAN,
diplômé EHE,
professeur émérite
de l'université d'Edimbourg,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu brutalement, le 1er juin 1993, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Selon son désir, il a été incinéré et ses cendres seront dispersées en baie de Saint-Brieuc.

11, rue des Prés-Hauts,
92290 Châtenay-Malabry.
14, chaussée de Wavre,
1330 Rixensart (Belgique).

– *Mme Madeleine Mellottée,*
son épouse,
M. et Mme Henry Mellottée,
M. et Mme Christian Mellottée,
ses enfants,
Antoine, Julien, Benoît et Claire,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Robert MELLOTTÉE,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu le 7 juin 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale.

9, rue Chernoviz,
75016 Paris.

– Mme Rodolphe Metzdorf,
M. et Mme Robert Metzdorf,
Mme Marie-Geneviève Metzdorf,
Mme Berthe Herbuveaux,
Les familles Herbuveaux, Azria,
Douin et Brubat,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rodolphe METZDORF,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, frère, oncle et cousin,

survenu le 8 juin 1993.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 14 juin, à 9 heures, en l'église Saint-Jacques, 167, boulevard Bineau, à Neuilly (Hauts-de-Seine).

L'inhumation aura lieu au cimetière *ancien d'Eaubonne (Val-d'Oise), dans* le caveau de famille.

41, boulevard du Château,
92200 Neuilly.

– Christian Picard,
son époux,
Marie-Christine et Jean-Bernard
Zuber,
Gérard et Marie-Ange Picard,
ses enfants,
Christophe, Laurent, Julien, Antoine,
Julie et Benjamin,
ses petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de

Colette PICARD,
née Peyrouy,

survenu le 9 juin 1993, à l'âge de soixante-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 juin, à 8 h 30, en l'église Saint-Médard, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu le même jour à Etel (Morbihan).

M. et Mme Zuber,
15, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– François Wahl
a *le* chagrin de faire part de la mort de l'écrivain cubain

Severo SARDUY,

le 8 juin 1993.

L'inhumation a eu lieu à Thiais, dans l'intimité.

89, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

(Lire page 16.)

– Nous apprenons le décès, survenu jeudi 10 juin 1993, de

Daniel SUDAN,
maire de Morhange (Moselle),
conseiller général.

[Né le 25 février 1922 à Valdahon (Doubs), Daniel Sudan, pharmacien, était conseiller général RPR de Grostenquin (Moselle) depuis 1970 et maire de Morhange depuis 1977. Vice-président de l'assemblée départementale, chargé de l'équipement, il avait représenté la Moselle au conseil régional de Lorraine de 1978 à 1982. Il était également président du conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Moselle.]

– Saint-Etienne.
Montrond-les-Bains.

Mireille et André Moulin,
Bénédicte et Stanislas Bouchard,
Anne-Claire, Jean-François,
Sylvie Moulin,
Françoise et Jean-Pierre Martel,
Isabelle et Céline Martel,
Chantal et Leif J. Ostberg,
Nils-Eric, Charlotte Ostberg,
Roseline Tardy,

Ses filles
Et leurs familles,

Jacqueline et François
Miron de l'Espinay,
Patrick et Isabelle
Miron de l'Espinay,
France et Bertrand de Chateauvieux
et leur fils,
Denise et Pierre Collod,
Michel et Elisabeth Collod
et leurs enfants,
Christine et Jean-Michel Derobert
et *leurs fils*,
Brigitte et André Davis
et leurs enfants,
Florence et Bruno Senechal
et leur fille,
Paule Tardy,
Yvonne et Michel Goyet,
Albert et Isabelle Goyet
et leurs enfants,
Blandine et Yves Emery
et leurs enfants,
Christophe Goyet,
Denis et Anne-Sophie Goyet,
Bernadette et Michel Barioz,
Bertrand et Geneviève Barioz
et leurs fils,
Olivier et Sylvie Barioz
et leur fils,
Nathalie Barioz,

Ses belles-filles,
Et leurs familles,

Les familles Trastour, Tardy,

Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean TARDY,
née Simone Trastour,

survenu le 9 juin 1993, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Louis, à Saint-Etienne, le samedi 12 juin, à 10 heures, suivie de l'inhumation à Saint-Jean-Bonnefonds.

Anniversaires

– Il y a dix-huit ans, nous quittait

Françoise DUCASSÉ,
épouse Pepin Lahalleur.

Ayons une pensée à sa mémoire.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96

Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 100 F
Abonnés et actionnaires .... 90 F
Communications diverses ... 105 F
Thèses étudiants .... 60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

DÉFENSE

La sélection des élites militaires

Un officier sur soixante-douze accède au rang de général de corps d'armée

« Un officier sur soixante-douze peut envisager de terminer sa carrière comme général de corps d'armée, voire d'armée, au terme d'un choix particulièrement sévère. » Le général de corps d'armée Jean Roué, directeur du personnel militaire de l'armée de terre (DPMAT), le constate dans le dernier numéro du mensuel *Armées d'aujourd'hui* édité par le ministère de la défense et consacré, entre autres sujets *d'actualité*, à la *sélection*, *puis* à la gestion des cadres.

Selon le général Roué, l'armée de terre *« lance »* chaque année, dans le corps des officiers des armées, *« une cohorte »* de quelque trois cent trente lieutenants (dont la moitié sont issus de Saint-Cyr) *« qui, pour la plupart, ont l'ambition légitime d'atteindre des postes élevés de la hiérarchie »*. Par rapport au nombre des candidats recensés au départ, l'armée de terre retient 18 % de ces aspirants au métier d'officier.

Ces jeunes officiers vont devoir passer au travers d'une série d'épreuves, sur le terrain et en écoles. *« L'appartenance à l'élite des décideurs militaires ne peut en aucun cas être le fruit d'une prédestination quelconque »*, écrit le « patron » de la DPMAT. Il s'agit d'une *« sélection rigoureuse »* fondée, explique-t-il, sur la détention de qualités reconnues et éprouvées *« par des filtres complémentaires »* qui sont la formation continue, les affectations et les responsabilités exercées en interarmes, interarmées ou en interalliés où la compétition est la règle. Au terme de la première décennie de leur vie d'officier, ils seront cent soixante commandants qui deviendront quatre-vingts à la « barrière » de l'école de guerre. *« C'est incontestablement parmi eux, sauf exceptions*, note le général Roué, *que sera sélectionnée la part que j'appellerai maintenant l'élite »*, sans pour autant que cette voie soit *« un quelconque viatique »* pour le grade de général.

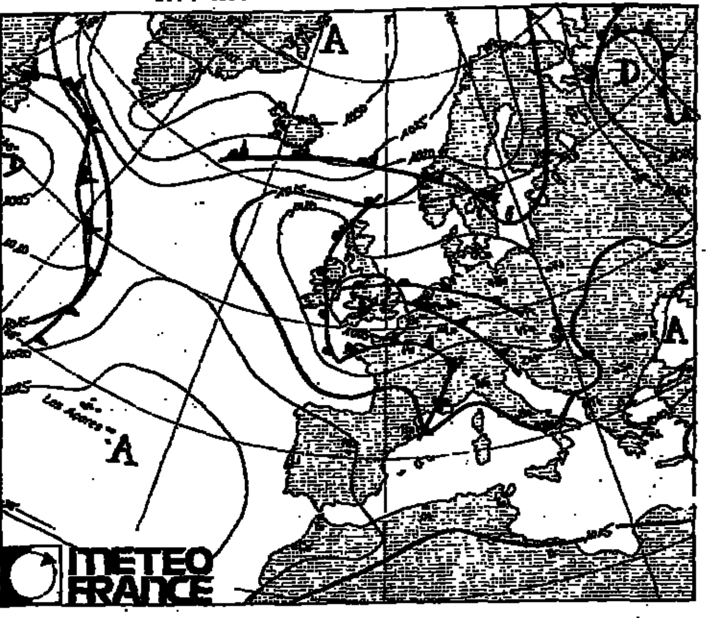
Le tableau d'avancement va constituer *« un sérieux filtre »* pour ces quatre-vingts officiers considérés comme étant *« à haut potentiel »*. Le peloton de tête qui en résultera sera d'une trentaine d'officiers, dont seulement cinq peuvent raisonnablement caresser l'espoir d'accéder à la hiérarchie la plus élevée, celle du *« niveau de synthèse »* des généraux.

« Ainsi, écrit le général Roué, *dans la cohorte des trois cent trente lieutenants, un officier sur soixante-douze peut envisager de terminer sa carrière comme général de corps d'armée, voire d'armée. Cette même sélection nous conduit à ne retenir qu'un commandant pour six capitaines, qu'un colonel parmi douze lieutenants-colonels et qu'un seul général de brigade pour quinze colonels qui postulent »* aux *« étoiles »*.

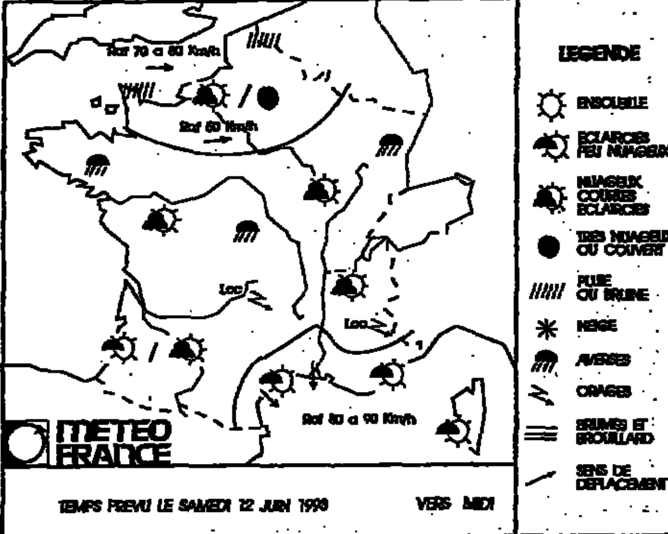
« C'est dans ces limites que doit être comprise la maxime galvaudée, qui assure que « tout soldat a son bâton de maréchal dans sa giberne ». *Ce mot ne résume pas une idéologie, il illustre la possibilité donnée à tout militaire de réussir selon ses moyens »*, ajoute le « patron » de la DPMAT qui conclut : *« A mon niveau, je suis moralement plus préoccupé par ceux qui restent sur le bord du chemin »* que par ceux qui arrivent à de hautes fonctions auxquelles ils se sont constamment préparés.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 JUIN A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN 1993



Samedi : temps médiocre sur la majeure partie du pays. – Il n'y a que le pourtour méditerranéen, du Languedoc-Roussillon à la Provence-Côte d'Azur, ainsi que la Corse, qui profiteront largement du soleil. Par contre, mistral et tramontane souffleront fort, jusqu'à 90 km/h en rafales.

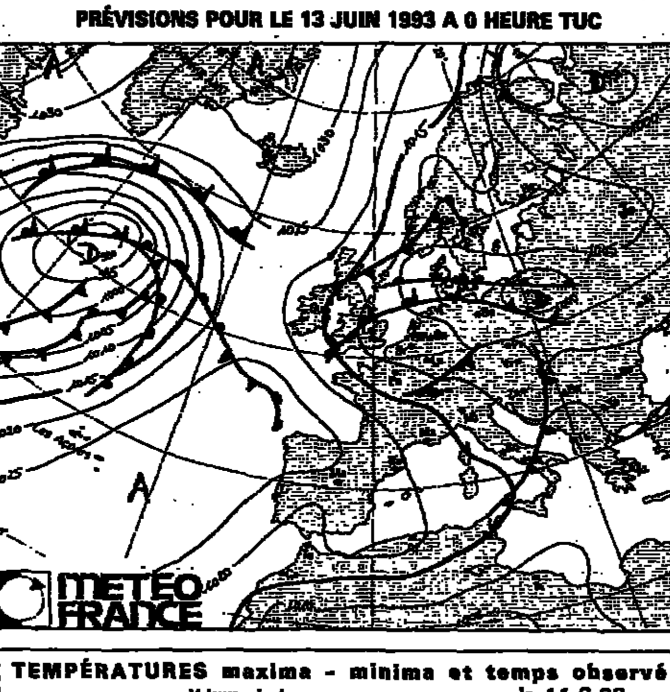
Au *nord* du pays : du nord de la Bretagne à la Normandie, l'Ile-de-France et la Picardie, le ciel sera couvert dès le matin, avec des pluies. Dans l'après-midi, quelques éclaircies perceront parfois le ciel, et les pluies deviendront plus irrégulières. Ces régions devront également supporter du vent d'ouest fort, avec des pointes à 80 km/h en Manche, et atteignant 60 km/h dans l'intérieur des terres.

Partout ailleurs, il faudra compter sur de nombreuses brumes et des nuages bas au lever du jour, surtout au nord de la Loire. Ensuite, quelques éclaircies se développeront, elles seront plus franches sur les pays de Loire, Aquitaine, Charentes et Midi-Pyrénées. Par contre, les nuages resteront menaçants et donneront des averses, n'épargnant aucune région. Les reliefs de l'est et du Massif Central seront plus exposés, avec une évolution orageuse en soirée.

Côté températures, au lever du jour, il fera aux alentours de 14 degrés sur un tiers nord du pays, 15 degrés sur le littoral méditerranéen, et entre 11 degrés et 13 degrés partout ailleurs.

Dans la journée, le thermomètre ne dépassera pas 16 degrés le long des côtes de la Manche. Au nord de la Loire, les températures seront voisines de 18 degrés, alors qu'au sud elles atteindront parfois 21 degrés. En Méditerranée, il fera plus doux, avec 23 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN 1993 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 11-6-93
Valeurs relevées
le 10-6-1993 à 18 heures TUC et le 11-6-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	26	15	C
BIARRITZ	18	12	N
BORDEAUX	22	12	A
BOURGES	22	13	N
BREST	16	12	C
CAEN	21	14	P
CHERBOURG	20	14	P
CLERMONT-FER.	24	13	N
DIJON	25	14	C
GRENOBLE	19	16	P
LILLE	27	16	C
LIMOGES	21	10	N
LYON	25	16	C
MARSEILLE	28	19	N
NANCY	27	15	N
NANTES	21	12	P
NICE	24	17	N
PARIS-MONTS.	26	14	C
PAU	21	11	N
PERPIGNAN	30	17	N
POINTE-A-PITRE	29	25	D
RENNES	21	13	P
ST-ETIENNE	24	14	C
STRASBOURG	28	17	C
TOULOUSE	26	13	C
TOURS	22	13	C

ÉTRANGER			
ALGER	29	18	N
AMSTERDAM	28	16	C
ATHÈNES	31	21	D
BANGKOK	36	26	N
BARCELONE	24	15	C
BELGRADE	30	19	O
BERLIN	30	21	C
BRUXELLES	27	16	N
COPENHAGUE	26	15	D
DAKAR	29	23	N
GENÈVE	24	16	C
ISTANBUL	24	16	D
JÉRUSALEM	26	14	D
LE CAIRE	32	21	D
LISBONNE	20	13	D
LONDRES	23	16	P
LOS ANGELES	23	17	D
LUXEMBOURG	26	14	P
MADRID	30	16	N
MARRAKECH	29	15	D
MEXICO	27	15	C
MILAN	23		
MONTRÉAL	23	18	C
MOSCOU	11	5	N
NAIROBI	23	14	C
NEW-DELHI	44	29	D
NEW-YORK	30	22	D
PALMA	26	17	D
PÉKIN	23	18	P
RIO-DE-JANEIRO	26	18	C
ROME	29	17	D
HONGKONG	31	25	C
SÉVILLE	27	17	D
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	25	10	D
SYDNEY	18	11	N
TOKYO	25	17	C
TUNIS	28	15	D
VARSOVIE	27	13	N
VENISE	28	18	D
VIENNE	29	17	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

La boule

L'ASSASSIN de René Bousquet lui ayant donc volé la vedette, en même temps que la vie, ce fut une excellente initiative de France 2 que de modifier ses programmes pour nous jeter, après «Envoyé spécial», dans le récit *de quatre enfants*, trois frères et leur sœur, tous rescapés du Vél' d'Hiv. A quoi cela pouvait-il donc ressembler, le Vél, d'Hiv, ou les camps de Beaune-la-Rolande et Drancy, vus par Manek, Henri, Jean et Annette? Ils surent très simplement s'en souvenir.

La mère qui se traîne aux pieds du policier inflexible, pour *le supplier de ne pas emmener* les enfants. Les valises et le baluchon bouclés dans l'affolement. Il manque un peigne, pour les nattes d'Annette. Le policier inflexible cédera sur le peigne : qu'on aille donc en acheter un! Le policier conseille encore d'emporter deux jours de vivres, parce que *«là-bas, il y a à manger»*.

Le bus. Le Vél' d'Hiv. Les enfants y dénichent de vieux *dossards de coureur*, s'en servent comme de luges, pour glisser sur les pistes en pente. Pour passer le temps, on va regarder les malades à l'infirmerie. L'eau manque. Miraculeusement, on s'évade. On retrouve le père dans sa planque – la mère, elle, est partie sans retour. Mais où aller? Tiens, dans cet hôtel, à la campagne, où l'on avait passé *de si bonnes vacances*. La patronne était si gentille. On l'appelait Tatie. *Mais qu'est-il* arrivé à Tatie? Elle parle bas, *fait comprendre qu'on ne peut* pas rester plus d'une nuit ou deux. Alors rentrer à Paris. Dans le train, une bonne sœur se penche. *«Vous avez des problèmes?»* Recul. Méfiance. Elle glisse tout de même une *adresse dans la main du père*. A cette adresse, on rencontrera Sœur Clotilde. Et, pour deux enfants, le salut.

Les deux autres sont à Beaune-la-Rolande, puis Drancy. Fouilles, gendarmes, attente. On chipe un biberon de lait à la cuisine. On le secoue pour faire du beurre. En vain. On invente une chanson, la chanson de *Beaune-la-Rolande*. Annette s'est cassé une sandalette. C'est ennuyeux, cette sandalette cassée. Les toilettes des adultes n'ont pas de porte : quelle drôle d'idée! Régulièrement, on appelle des noms pour former des convois, vers l'Est. Là-bas, pense Annette, on *lui réparerait peut-être sa sandale!*

Pendant ce temps, dehors, le père s'agite. Renoue avec une vieille connaissance de Varsovie. Un nommé Israel Israelowicz, qui a des contacts avec la Gestapo. Devant le père, Israël passe un coup de fil en allemand. *«Ton affaire est arrangée.»* Après avoir longuement tressauté de déveine en miracle, la boule, pour ceux-là, s'arrêtera *sur le bon numéro*.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 11 juin

TF 1

20.45 **Magazine : Les Marches de la gloire.** Emission consacrée aux enfants. La chevauchée; Les enfants rempailleurs; L'enfant à la fenêtre; Pour une allumette; Les petits princes; La maternelle; La parodie.
22.30 **Magazine : Ushuaïa.** *Tenkile ; L'homme aux varans; Les papillons du Michoacan;* L'île blanche.
23.35 **Divertissement : Sexy Dingo.**
0.05 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**

FRANCE 2

20.50 ▶ **Téléfilm : l'Homme dans la nuit.** De Claude Boissol.
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. La culture italienne.
0.00 **Journal et Météo.**
0.20 **Cinéma : Mystery Train.** ■■■ Film américain de Jim Jarmusch (1989) (v.o.).

FRANCE 3

20.45 **Magazine : Thalassa.** La Bolivie, le pays qui rêvait de la mer, d'Isabelle Moeglin et Jean-Michel Destang.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invitée : Victoria Abril. Chine : les vignerons du thé; Guyane : les enfants du bagne; *France : le courrier avant tout.*
22.50 **Journal et Météo.**
23.15 **Magazine : Le Divan.** Invité : Claude Lelouch (1re partie).
23.40 **Série : Les Incorruptibles.**
0.30 **Court métrage : Libre court.** Bienvenue, messieurs, de Michel Loro.
0.40 **Continentales.** L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

20.05 **Sport : Athlétisme.** Réunion de Saint-Denis, en direct.
21.55 **Flash d'informations.**
22.00 **Johnny, juin 93.** Interview de Claude Fléouter.
22.30 **Canal Johnny : Première Partie.**
23.30 **Divertissement : Canal Johnny. La nuit Hallyday. Les Guignols.**
23.40 **Cinéma : Johnny Hallyday, j'ai tout donné.** ■■ Film français de François Reichenbach (1972).

ARTE

20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. A quoi sert l'histoire; L'école privée *en Russie*; Une classe de français en Albanie; Hamas.
22.10 **Magazine : Macadam.** Didier Lockwood.
23.15 **Documentaire : Le Principe espérance.** Gottfried Kirchner s'entretient avec Ernst Bloch.
0.00 **Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff.).
0.30 ***Cinéma d'animation* : Snark.** Synchromie, de Norman McLaren.

M 6

20.45 **Téléfilm : Hollywood Detective.** De William A. Graham.
22.30 **Série : Mission impossible.** L'Accident.
23.25 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.** Présenté par Emmanuel Chain.
23.50 **Magazine : Emotions.**
0.20 ***Informations* : Six minutes *première heure*.**
0.30 **Magazine : Rapline.**

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio archives.** Boris Vian.
21.32 **Musique : Black and Blue.** Le jazz et l'esthétique. Avec Christian Béthune.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Sept jours et six nuits, ou le temps d'un retour au pays natal (4).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

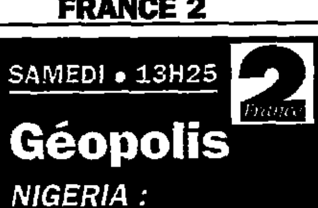
20.05 **Concert** (en direct de Francfort) : Concerto pour piano et orchestre, de Scriabine; Ivan le terrible, de Prokofiev, par le Chœur d'enfants de la radio danoise, l'Orchestre symphonique de la radio de Francfort, dir. Dmitri Kitajenko.
23.09 **Jazz club.**
1.05 ***Papillons de nuit.***

Samedi 12 juin

TF 1

13.15 **Magazine : Reportages.** La foire aux organes.
13.50 **Jeu : *Millionnaire*.**
14.05 **Divertissement : Ciné gags** (et à 17.20).
14.10 **La Une est à vous.**
17.25 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.55 **Divertissement : Les Roucasseries.**
18.25 **Série : Beverly Hills.**
19.25 **Journal et Essais de formule 1.**
19.50 **Sport : Football.** Finale de la Coupe de France : PSG-Nantes; à 20.45, Mi-temps et Loto; à 21.00, 2e mi-temps; à 22.00, Loto, Tiercé et Météo.
22.15 ***Téléfilm* : Piégée dans le désert.** De Bradley Battersby.
23.55 **Magazine : Formule foot.** Retour sur la finale de la Coupe de France.
0.35 **Magazine : Formule 1.** Grand Prix du Canada.

FRANCE 2



13.25 ▶ **Magazine : *Géopolis*.** Nigeria : le grand embouteillage.
14.15 **Magazine : Animalia.**
15.10 **Magazine : Sport passion.** A 15.20, Tiercé, en direct d'Evry; à 15.35, Basket-ball aux Jeux méditerranéens : France-Croatie; à 17.15, Cyclisme : Tour d'Italie *(sous réserve)*; à 17.55, Magazine : Terre de foot.
18.55 **INC.**
19.00 **Magazine : Frou-frou.** Invité : Eddy Mitchell.
20.00 ***Journal, Journal des* courses et Météo.**
20.50 ***Divertissement* : Surprise sur prise.**
22.30 **Variétés : Taratata.** Invitée : Liane Foly.
23.50 **Journal et Météo.**
0.10 **Magazine : La 25e Heure.** *Le Retour* (Togo) et *Un grand quelqu'un* (Côte-d'Ivoire).

FRANCE 3

13.00 **Samedi chez vous** (et à 14.50, 16.45). Télévision régionale.
14.00 **Série : La croisière s'amuse.**
15.55 **Série : Matlock.**
17.40 **Magazine : Montagne.** Armand Charlet, guide des guides, de Claude Francillon. *Invité : Christophe Profit.*
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Contes du Grand-Guignol*, d'André de Lorde.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 ***Divertissement* : Hugodélire** (et à 20.40).
20.15 **Divertissement : Yacapa.**
20.45 **Série : Puissance 4.** Chiens écrasés.
22.10 **Journal et Météo.**
22.35 **Magazine : Pégase.** A l'occasion du Salon du Bourget.
22.45 **Magazine : Repères.** Invité : Bernard Tapie, Guy de *Rotschild, Christiane Taubira-*Delannon.
23.40 **Magazine : Musiques sans frontière.** La Grèce.
0.25 **Continentales club.** Meilleurs moments de la semaine.

CANAL PLUS

14.00 **Téléfilm : L'Enlèvement de Peggy Ann Bradnick.** *De Charles Correll.*
15.45 **Les Superstars du catch.**
16.40 **Sport : Basket-ball américain.** *Résumé du match de la finale* de la NBA, en différé de l'America west Arena de Phoenix.

— *En clair jusqu'à 20.30* —

18.00 **Dessin animé : Les Razmoket.**
18.25 **Décode pas Bunny.** Les touristes; Batman.
19.20 **Clip Toon.**
19.30 **Flash d'informations.**
19.35 **Le Top.**
20.30 **Téléfilm : Le Procès de Jackie Robinson.** De Larry Peerce.
22.00 **Documentaire : La Forêt des géants.** De Mike Birkhead.
22.50 ***Flash d'informations*.**
23.00 **Cinéma : La Manière forte.** ■ Film américain de John Badham (1991).
0.45 ***Cinéma* : Homicide.** ■■ Film américain de David Mamet (1991) (v.o.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte (rediff.).
19.00 **Magazine : Via Regio.** Les régions européennes. *Un* tour littéraire : Lorraine, Luxembourg, Frioul et Languedoc.
19.30 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités japonaises et américaines de la semaine du 12 juin 1943.
20.20 **Chronique : *Le Dessous des cartes*.** De Jean-Christophe Victor. Russie 2. Les constantes : la terre, la mer, les hommes.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 ***Les Documents interdits*.** Les Plongeurs, l'Enfant, les Fantômes, le Naufrage, le Pique-nique, le Cas Fergusson, l'Extraterrestre, la Sibérie.
21.55 **Téléfilm : Violence sous silence.** De Theodor Kotulla (v.o.).
23.40 **Musique : *Montreux Jazz Festival*.**
0.15 **Série : Monty Python's *Flying Circus*** *(rediff.)*.
0.45 **Cinéma d'animation : Snark.** A Norman McLaren.

M 6

13.00 **Série : O'Hara.**
13.55 **Série : Supercopter.**
14.50 **Série : Département S.**
15.40 **Série : Amicalement vôtre.**
16.40 **Magazine : Culture rock.**
17.10 **Série : Le Saint.**
18.15 **Série : Brigade de nuit.**
19.05 **Magazine : Turbo.** Rétro Le Mans.
19.54 ***Six minutes d'informations*, Météo.**
20.00 ***Série : Cosby Show*.**
20.35 **Divertissement : *Tranche de rire*.** Alex Métayer, Marc Jolivet.
20.45 **Téléfilm : Le Rapt de Charles Lindbergh junior.** *De Buzz Kulik.*
23.15 **Téléfilm : Un détective *pas comme les autres*.** De John Llewellyn Moxey.
0.50 ***Série* : Soko, brigade des stups.**

FRANCE-CULTURE

20.30 ***Photo-portrait*.** *Notre collaborateur* Edwy Plenel.
20.45 **Nouveau *répertoire* dramatique.** Gang, de Philippe Minyana.
22.35 **Musique : Opus.** Claude Helffer, pianiste *contemporain*.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.00 **Soirée lyrique.** Opéra (donné les 17 et 18 mars à *Nice) : Dorilla in tempe, opéra* en trois actes, de Vivaldi, par le Chœur de l'Opéra de Nice, l'Ensemble baroque de Nice, dir. Gilbert Bezzina; sol. : Maria Chistina Klehr, soprano, John Elwes, ténor, Jean Nirouet, haute-contre, Philippe *Cantor*, baryton, Madeleine Jalbert, mezzo-soprano, Laure Florentin, soprano.
23.35 **Le Carrefour de la guitare.** Par Robert J. Vidal.
0.30 **Cabaret.**

Dimanche 13 juin

TF 1

11.05 **Magazine : Téléfoot.** Bilan de la saison; retour sur la finale de la Coupe de *France et sur le championnat* de France; Morceaux choisis.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.18 **Météo.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 **Météo et Journal.**
13.20 **Série : Rick Hunter, inspecteur choc.**
14.15 **Série : Perry Mason.**
15.55 **Série : Starsky et Hutch.**
16.55 **Disney Parade.**
18.00 **Des millions de copains.**
19.00 **Journal, Tiercé et Météo.**
19.35 **Sport : F1 à la Une.** Grand Prix du Canada, en direct de Montréal; à 19.55, départ de la course; à 21.45, le podium.
22.00 **Magazine : Ciné dimanche.**
22.20 ***Cinéma* : Les Bérets verts.** ■ Film américain de John Wayne et Ray Kellog (1968).
0.40 **Journal et Météo.**
0.50 ***Magazine* : Le Vidéo Club.**

FRANCE 2

11.00 **Messe.** *Célébrée en plein air* à Cerfroid (Aisne).
11.50 **Série : La Colombe et le Serpent.** De Michel Farin.

DIMANCHE • MIDI
2 France
Claude BEBEAR
à l'Heure de Vérité.

12.00 **L'Heure de vérité.** Invité : Claude Bebear, PDG du groupe d'assurances Axa.
12.59 **Journal et Météo.**
13.20 **Dimanche Martin.**
14.55 ***Série* : Mission casse-cou.**
15.45 **Dimanche Martin** (suite).
17.20 **Documentaire : L'Odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.** Le crépuscule du chasseur en Alaska.
18.15 **Magazine : Stade 2.** Football : finale de la Coupe *de France*; Cyclisme : Tour d'Italie; Athlétisme : réunions de Dijon et de Saint-Denis; Auto : Grand Prix du Canada; Aviron : régates internationales; Handball : championnat d'Europe; Jeux méditerranéens; Golf : Open des *Etats-Unis*; *Marche* : Paris-Colmar.
19.25 **Série : Maguy.**
20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Le Brasier.** □ Film français d'Eric Barbier (1990).
22.55 **Téléfilm : Condamné au silence.** De Peter Levin.
0.35 **Journal et Météo.**
0.55 **Magazine : *Musiques au cœur*.**

FRANCE 3

11.00 **Magazine : Musicales.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Expression directe.** FEN.
13.10 ***Magazine* : D'un soleil à l'autre.** La feta au Danemark; la feta en Grèce; l'agneau.
13.45 **Téléfilm : Au-delà du temps.** De Bruce Seth Green.
15.20 **Magazine : Sport 3 dimanche.** A 15.25, Tiercé, en direct de Chantilly; à 15.35, *Athlétisme* : Réunion de Dijon; à 16.55, Cyclisme : Tour d'Italie, arrivée de la 21e et dernière étape.
17.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 **Magazine : Jamais sans mon livre.** Présenté par Bernard Rapp. *Invités : Agnès Varda; Marie* Rouanet *(Je ne dois pas toucher ce corps)*; Serge Kaganski, journaliste *aux Inrockuptibles*, à propos de *Jazz*, de Toni Morrison; Thierry Guichard, auteur du *Matricule des anges*, à propos d'*Un triptyque*, d'Armande Gobry-Valle. Diffusion d'un extrait des *Demoiselles ont eu vingt-cinq ans*, téléfilm d'Agnès Varda.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.30, le journal de la région.
20.05 **Divertissement : Yacapa.**
20.45 **Spectacle : Attention magie!** Présenté par Vincent Perrot.
22.00 **Magazine : A vos amours.** Invité : Claude Lelouch.
22.45 **Journal et Météo.**
23.10 **Magazine : Pégase.** A l'occasion du Salon du Bourget.
23.20 ▶ **Cinéma : Freaks.** ■■■ Film américain de Tod Browning (1932) (v.o.).

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **Magazine : Télés dimanche.**
13.30 **Divertissement : La Semaine des Guignols.**
14.00 **Johnny, juin 93.** Interview de Claude Fléouter.
14.40 **Canal Johnny.** Deuxième, troisième et quatrième parties.
18.00 **Cinéma : La Gamine.** □ Film français d'Hervé Palud (1991).

— *En clair jusqu'à 20.35* —

19.25 **Flash d'informations.**
19.30 ***Ça cartoon*.** Présenté par Philippe Dana.
20.25 **Magazine : Dis Jérôme?** Présenté par Jérôme Bonaldi. Les anticyclones.
20.30 ***Le Journal du cinéma*.** Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 **Cinéma : Epouses et Concubines.** ■■ *Film chinois de Zhang Yimou* (1991).
22.35 **Flash d'informations.**
22.40 **Magazine : L'Equipe du dimanche.** *Présenté par Pierre Sled.* Football; actualité.
1.10 **Sport : Basket-ball américain.** 3e match de la finale de la NBA, en direct du *Chicago* Stadium.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 **Téléfilm : La Terre, *le bout du monde*.** De Joao Mario Grilo (v.o., rediff.).
18.05 **Documentaire : Palettes.** D'Alain Jaubert. Jean-Baptiste Siméon Chardin (rediff.).
19.00 **Série : Histoires extraordinaires.**
19.30 **Magazine : Mégamix.** De Martin Meissonnier. *L'Hôpital Ephémère, Paul Personne*, Noir Désir, Lo'Jo, les Thugs, les Wampas.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Soirée thématique : *Hans Albers*.** Soirée conçue par Peter von Rüden.
20.45 **Documentaire : Hop-là, me voilà!** De Klaus Goldinger.
21.20 **Cinéma : La Paloma.** ■■ Film allemand de Helmut Käutner (1944) (v.o.).
23.10 **Documentaire : Hans Albers et le cinéma sous le IIIe Reich.** Montage d'archives et d'interviews, de Peter von Rüden et Martine Graf.
23.30 **Débat.** Avec Ingrid Scheithauer, directrice de rédaction à la *Frankfurter Rundschau*; Michael Marek, politologue de Hambourg; Jean-Pierre Bertin-Maghit, spécialiste et auteur d'une thèse du cinéma sous Vichy.
0.00 **Cinéma d'animation : Snark.** Fétiche prestidigitateur, de *Ladislas Starevitch (13 min)*.

M 6

11.05 **Magazine : Turbo** (rediff.).
11.50 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.20 ***Série* : Ma sorcière bien-aimée.**
12.55 **Série : O'Hara.**
13.50 **Série : Cosmos 1999.**
14.45 **Série : L'Heure du crime.**
15.40 **Magazine : Fréquenstar.** Eddy Mitchell.
16.35 ***Magazine : Flashback*.** Spécial yéyé.
17.05 **Série : Airport unité spéciale.**
18.00 **Série : Clair de lune.**
19.00 **Série : Booker.**
19.54 **Six minutes d'informations, *Météo*.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.35 **Sport 6.**
20.45 **Cinéma : La Salamandre.** ■ Film italo-britannique de Peter Zinner (1983).
22.30 ***Magazine* : Culture pub.** Remix : La fin du cliché; Arthur Martin; L'enfer du linéaire; *Planète pub.*
23.00 **Cinéma : *Carole et ses démons*.** □ Film français de Max Pécas (1970).
0.35 ***Informations* : Six minutes *première heure*.**
0.45 **Magazine : Nouba.** Bobby Brown, les Christians, Fishbone, *Liane Foly*.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Atelier de création radiophonique.** Maurice Sachs, années 30 – Impressions d'Amérique.
22.25 **Poésie sur parole.** Les poètes de Jean Négroni.
22.35 ***Musique* : Le Concert** (donné le 29 avril à la Maison de Radio-France) : Musique contemporaine de Pologne. Œuvres de Wielecki et Gorecki, par l'ensemble Alternance, dir. Denis Cohen.
0.05 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **France-Musique à Versailles.** Concert (en direct de l'Opéra royal de Versailles) : L'Europe galante, de Campra, par Les Musiciens du Louvre, dir. Marc Minkowski; sol. : Jennifer Smith, Sally Barschaw, *sopranos, Peter* Bronder, ténor, Laurent Naouri, baryton, Philippe Huttenlocher, basse.
23.35 **L'Oiseau rare.** Par Michèle Lejeune et Jean-Claude Biette. Symphonie no 4, de Rosnberg.
1.00 **Les Fantaisies du voyageur.**

Le Monde

La conférence internationale de Berlin

Polémique sur l'étude d'un vaccin anti-sida fabriqué à partir d'un virus vivant mutant

Peut-on envisager d'utiliser un vaccin préventif contre le sida, fabriqué à partir du VIH (virus de l'immuno-déficience *humaine) vivant et mutant?* Cette hypothèse est sérieusement envisagée par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), qui souhaite que l'on intensifie les travaux de recherche sur ce thème. Pour certains *spécialistes de virologie*, il s'agit là d'une entreprise *a priori* dangereuse, voire condamnable. La controverse préfigure celle, à venir, sur les différences de thérapeutique, selon que l'on se trouve dans un pays occidental ou du tiers-monde.

BERLIN

de notre envoyé spécial

« Etes-vous au courant de ce qu'envisage de faire l'OMS en Afrique avec un vaccin fabriqué à partir d'un virus vivant, « atténué » et mutant? C'est très inquiétant. J'y suis pour ma part fermement opposé. » Le propos est glissé rapidement, avec la promesse de l'anonymat. Encore méconnue du plus grand nombre, cette question agite le cercle restreint des spécialistes de la lutte contre les épidémies.

Jusqu'à présent, les différentes approches vaccinales de la lutte contre le sida excluaient le recours à toute forme de vaccin fabriqué à partir d'un virus vivant « atténué ». Si cette méthode est fréquemment mise en œuvre dans plusieurs vaccins quotidiennement utilisés à travers le monde (contre la rougeole ou la poliomyélite), les spécialistes tombaient généralement d'accord pour dire que les caractéristiques biologiques tout à fait particulières du VIH, un rétrovirus, interdisaient de prendre ce type de risques. On craignait notamment, avec une telle vaccination, de déclencher à plus ou moins long terme, des maladies graves comme des lymphomes ou des cancers.

Tout a commencé à changer avec la récente publication dans la revue américaine *Science* (datée *18 décembre 1992*) d'une *étude* menée sous la direction du docteur Ronald Desrosiers (New England Primate Research Center, Harvard Medical School, USA), qui expliquait comment il avait réussi à protéger des macaques à partir d'un vaccin fabriqué avec le virus de l'immuno-déficience du singe (SIV), amputé d'une fraction de son génome (gène nef), et à ce titre mutant (*le Monde* du 20 mars). Ce travail a, depuis, été confirmé par Mme Kieny (Transgène SA, Strasbourg). Informée de ces résultats, l'OMS organisa, les 1er et 2 juin à Genève, une réunion internationale d'une vingtaine de personnes, scientifiques mais aussi spécialistes d'éthique médicale.

Le précédent de la poliomyélite

Au terme de cette réunion, les participants concluaient à la nécessité d'*« explorer de manière intensive »* le développement des essais visant à la fabrication d'un tel vaccin, parallèlement à la poursuite des autres recherches actuellement en cours. Ils encourageaient vivement l'OMS à faire évaluer dès maintenant chez le chimpanzé l'efficacité d'un virus VIH vivant et « mutant ». Il est également urgent, selon eux, de mieux comprendre les raisons qui font que le SIV mutant protège (comme il semble le faire) l'animal de l'infection virale, et de tout mettre en œuvre, tant chez le macaque que chez le chimpanzé, pour fabriquer au plus vite des virus mutants à la fois efficaces et sans danger dans une perspective vaccinale.

Telle est précisément l'obstacle majeur qui bloque depuis longtemps la recherche en vaccinologie, puisque le chimpanzé infecté par le VIH ne contracte pas de maladies. Comment dès lors, faute de modèle animal incontestable, parvenir à des solutions concrètes? *« Lors de la rencontre de Genève, nous avons longuement discuté des risques et des bénéfices d'une telle approche,* déclare le docteur José Esparza, (chef du développement des vaccins, programme global contre le sida, OMS). *Beaucoup des risques évoqués actuellement semblent être théoriques. Nous nous devons d'examiner en détail cette question. Je sais que certains scientifiques ne sont nullement favorables à une telle approche. Ils en ont le droit. En revanche, d'autres sont très enthousiastes à l'idée de travailler dans ce sens. »*

Le professeur Esparza fait valoir que ce n'est pas la première fois, dans l'histoire de la médecine et de la biologie, qu'une polémique se développe sur les risques et les bénéfices comparés de l'utilisation d'un vaccin viral « vivant » ou inactivé. Le vaccin contre la poliomyélite avait, en son temps, alimenté de très violents conflits. Toutefois, de nombreux virologistes réfutent le parallèle, compte tenu du fait que le VIH est un rétrovirus et qu'il est, à ce titre, potentiellement très dangereux à court ou à long terme pour l'espèce humaine.

Les opposants à l'idée de lancer, sous l'égide de l'OMS, une série de travaux sur ce thème craignent que le fait même de mener de telles recherches conduise, à terme, à tenter, avec tous les risques que cela comporte, de vacciner des volontaires. *« Il ne faut pas toujours mesurer le rapport risques-bénéfices à l'aune de la situation des pays industrialisés. Ce rapport peut être très différent dans les pays en voie de développement,* explique le docteur David L. Heyman (programme global de lutte contre le sida, OMS). *Les participants à notre réunion venant de pays en voie de développement disent que ce n'est pas aux pays industrialisés d'affirmer s'il faut ou non approfondir ce type d'approche. »*

La question est essentielle : peut-on considérer, compte tenu de la situation épidémique de certains pays africains ou asiatiques et de leurs difficultés économiques, que plusieurs types de vaccins pourront demain être développés? *« Je ne serai, pour ma part, éventuellement favorable à la réflexion sur la question du vaccin fabriqué à partir d'un virus atténué que si les autres voies de recherche actuellement explorées se révèlent être des impasses,* dit le professeur Marc Girard (Institut Pasteur de Paris, Pasteur-Mérieux sérums et vaccins). *Mais il est hors de question aujourd'hui d'envisager d'aller vacciner en Afrique ou ailleurs des enfants, des adolescents ou des adultes, en prenant le risque de provoquer chez eux l'apparition d'un cancer dans dix ou vingt ans. »*

JEAN-YVES NAU

Alain Madelin invité du « Grand-Jury RTL-*le Monde* »

Alain Madelin, ministre des entreprises et du développement économique, chargé des PME, du commerce et de l'artisanat, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* » dimanche 13 juin, de 18 h 30 à 19 h 30.

Ancien député UDF-PR d'Ille-et-Vilaine, réélu au premier tour, co-organisateur des états généraux de l'ancienne opposition UPF, M. Madelin répondra aux questions de Caroline Monnot et d'André Passeron du *Monde* et de Richard Arzt et de Jeannine Perrimond de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marque.

Proposées aux 561 815 candidats

Les épreuves de philosophie du baccalauréat

Les candidats aux baccalauréats *généraux et technologiques* étaient 561 815 à se présenter, vendredi 11 juin, à la première épreuve, celle de philosophie. Au total, en comptant les 76 082 prétendants aux baccalauréats professionnels, ils *seront cette année* 637 897 à tenter d'obtenir ce diplôme. Nous publions ci-dessous les sujets de philosophie donnés dans les séries de l'enseignement général.

– Amiens, Lille, Rouen, Paris, Créteil, Versailles

Série A : 1) Pourquoi y-a-t-il un devoir de mémoire? 2) La raison humaine est-elle, par nature, conduite à supposer dans le monde plus d'ordre qu'elle n'en trouve? 3) Commentaire d'un texte de Kant sur l'amour.

Série B : 1) Faut-il reconnaître à l'homme une place particulière dans le monde? 2) Est-il toujours possible de faire la différence entre travail et divertissement? 3) Commentaire d'un texte d'Alain sur la résistance et l'obéissance.

Série C, D, D', E : 1) Le vrai est-il toujours vraisemblable? 2) Le travail n'est-il pour l'homme qu'un moyen de subvenir à ses besoins? 3) Commentaire d'un texte de Sartre sur l'expérience.

– Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Limoges, Orléans, Poitiers, Rennes, Nantes

Série A : 1) Comment se fait-il qu'en dépit du temps je demeure le même? 2) Qui est autorisé à me dire : « tu dois »? 3) Commentaire d'un texte de Cournot sur la science.

Série B : 1) Pourquoi obéir aux lois? 2) Peut-il y avoir de mauvais usages de la raison? 3) Commentaire d'un texte de Bergson sur la pensée.

Série[illegible], E : 1) La vérité a-t-elle une histoire? L'Etat est-il l'ennemi de la liberté? 3) Commentaire d'un texte de Hobbes sur la croyance en Dieu.

– Besançon, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy, Reims, Strasbourg

Série A : 1) Sur quoi fonder la justice? 2) Le développement des sciences conduit-il à penser qu'il n'existe aucune vérité définitivement établie? 3) Commentaire d'un texte de Lucrèce sur la création.

Série B : 1) Les progrès de la technique sont-ils nécessairement des progrès de la raison? 3) Penser, est-ce dire « non »? 3) Commentaire d'un texte de saint Thomas d'Aquin sur la vie en société.

Série C, D, D', E : 1) La difficulté de comprendre les autres fausse-t-elle tout rapport avec eux? 2) Mieux connaître l'histoire permet-il à l'homme de mieux exercer sa liberté? 3) Commentaire d'un texte de Cournot sur la condition humaine.

– Aix-Marseille, Montpellier, Nice, Toulouse, Corse

Série A : 1) La vérité est-elle contraignante ou libératrice? 2) Pour la liberté, le temps est-il un obstacle ou un moyen? 3) Commentaire d'un texte de Kant sur la politique et la morale.

Série B : 1) L'expression « perdre sa liberté » a-t-elle un sens? 2) Comprendre son passé est-il nécessaire pour construire son avenir? 3) Commentaire d'un texte de Hobbes sur la connaissance.

Série C, D, D', E : 1) Faut-il vivre avec son temps? 2) La science peut-elle tenir lieu de sagesse? 3) Commentaire d'un texte de Spinoza sur le rôle du citoyen.

(Lire page 14 les résultats du concours général.)

SOMMAIRE

La télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Sans visa » folioté 27 à 34

Le numéro du « Monde » *daté 11 juin 1993* a été tiré à 485 800 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Heures locales » : les petites communes et l'informatique

Des élus ruraux se sont associés pour introduire les nouvelles technologies dans leur mairie. Terrains de camping, cantines ou cimetières sont désormais gérés grâce à l'informatique, ce qui permet d'économiser du temps et de libérer le personnel des *tâches ingrates et répétitives pour mieux écouter le public.*
Egalement au sommaire de ce supplément de huit pages : un dossier sur la lumière dans les villes et une enquête à Bègles dans la série « *Cités* ».

Après l'évacuation de la plupart des étrangers

Veillée d'armes à Mogadiscio

Les diplomates et la grande *majorité* des membres des organisations humanitaires avaient quitté, vendredi 11 juin, la capitale somalienne, où l'ONU, *avec les* Etats-Unis et la France, a amené des renforts en prévision d'une probable riposte contre la faction du général Aïdid, tenue pour responsable des affrontements qui ont fait 23 morts, samedi dernier à Mogadiscio, parmi les soldats *pakistanais*.

Jeudi après-midi, l'ambassadeur de France, Alain Deschamps, est parti pour Djibouti. Sa résidence est située à deux pas des bureaux *du général Aïdid où, nous rapporte* Jean Hélène, notre correspondant, on a noté ces derniers jours une brusque augmentation du nombre de drapeaux somaliens, témoins d'une ferveur nationaliste invoquée à tout instant par « Radio Aïdid ».

Le détachement français qui est arrivé mercredi de Baïdoa à bord d'une vingtaine de véhicules (blindés légers et transport de troupes) devrait participer à l'opération militaire prévue. Washington a confirmé, jeudi, l'envoi en Somalie de quatre avions américains AC-130, la version de combat de l'appareil de transport.

Sur les ondes de « Radio Aïdid », *le discours oscille entre les déclarations* pacifistes du général (*« Nous n'allons pas combattre, il y a déjà eu trop de destructions en Somalie ! »*) et ses appels à la résistance. Mais sur ce terrain, il n'est pas sûr que beaucoup de Somaliens le suivent à l'intérieur de son propre clan. *Des Habar-Guidir ont fait* état d'une opposition croissante à *« l'aventurisme du général »*.

A Mogadiscio même, les plus inquiets lui rejettent déjà la responsabilité des morts et des destructions à venir. En attendant, à l'exception de quelques distributions de nourriture par les Nations unies, qui assurent que les stocks *existants dans le pays permettront* à la population de tenir plus d'une semaine, toutes les opérations humanitaires ont été suspendues.

Une initiative du « Monde »

Les résultats des concours d'entrée aux grandes écoles par téléphone

C'est devenu une tradition : les étudiants sont chaque année plus nombreux à composer le 3615 LEMONDE sur le *Minitel pour consulter les résultats* des concours d'entrée aux grandes écoles. Pourtant, en dépit des moyens techniques, chaque année plus importants, mis en œuvre par *le Monde*, les lignes d'accès à la rubrique « Résultats des grandes écoles » sont parfois encombrées.

De plus, certains candidats ou leur famille ne disposent pas de *terminal télématique*. Pour éviter ces désagréments, *le Monde* a mis en place le 11 juin, parallèlement à la traditionnelle diffusion sur Minitel, un service de communication des résultats par téléphone.

Il suffit de composer sur un téléphone à clavier numérique le numéro suivant : 36-70-30-70 et de suivre les indications qui sont données. Pour garantir la confidentialité des résultats et leur sérieux, il sera demandé d'indiquer à chaque étudiant de préciser son numéro de convocation ou de candidat.

La polémique sur la présence en France de l'ancien chef de la milice lyonnaise

« Tout est fait pour que Paul Touvier soit sous contrôle judiciaire »

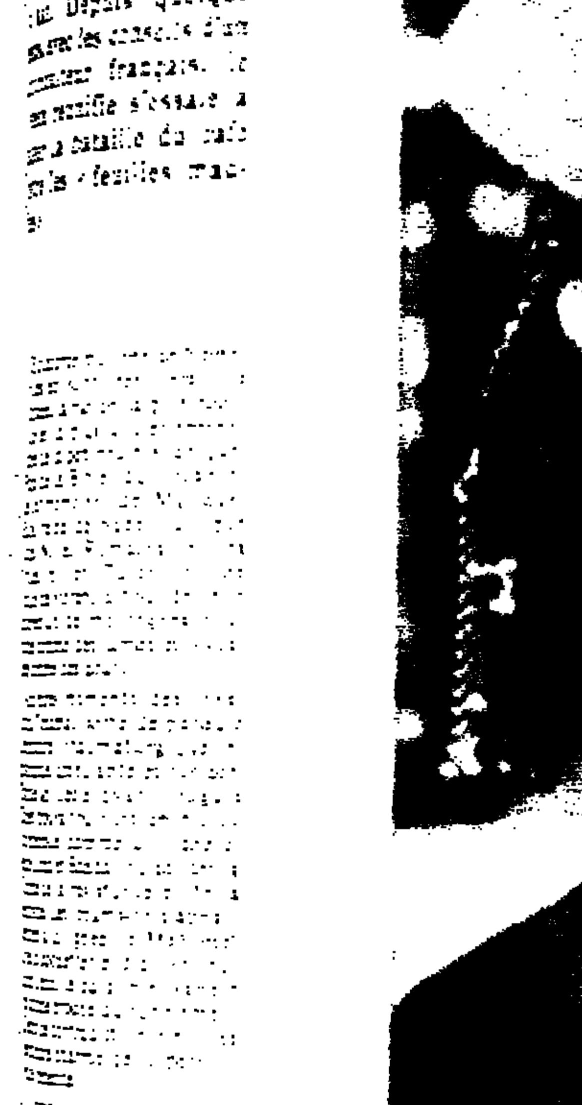
déclare le garde des sceaux

Le ministre de la justice, Pierre Méhaignerie, a déclaré, vendredi 11 juin sur Europe 1, que tout était fait *« pour que Paul Touvier soit sous contrôle judiciaire, de façon que le procès puisse avoir lieu normalement, si procès il doit y avoir »*. Cette déclaration fait suite à la polémique concernant l'éventuelle fuite au Canada de l'ancien chef de la Milice lyonnaise (*le Monde* du 11 juin). Depuis l'arrêt de non-lieu rendu par la chambre d'accusation de Paris, le 13 avril 1992, qui avait provisoirement « blanchi » Paul Touvier de tout crime contre l'humanité, celui-ci n'est plus astreint à aucun contrôle judiciaire. Selon le cabinet de M. Méhaignerie, le garde des sceaux a *donné des instructions au* procureur général de Versailles pour qu'il prenne *« toute mesure judiciaire utile »* afin que Paul Touvier demeure à disposition de la justice. Interrogé sur le dossier René Bousquet, M. Méhaignerie a annoncé qu'il envisageait, après la clôture de l'instruction, de *« rendre public le document élaboré par le parquet »*. Le ministre de la justice a précisé qu'il était *« nécessaire de comprendre, pour l'Histoire et particulièrement pour les jeunes »*.

□ **NIGER : entrée en vigueur de la trêve avec les rebelles touaregs.** – Le gouvernement nigérien a levé, jeudi 10 juin, l'état d'urgence décrété en avril 1992 dans le nord du pays. Cette décision marque l'entrée en vigueur de la trêve signée le 2 juin à Paris, par Mano Dayak, *« responsable des affaires politiques »* du Front de libération de l'Aïr et de l'Azawad (FLAA, mouvement de rébellion touareg) et Maï Magana, qui représentait le gouvernement nigérien lors de longues négociations secrètes supervisées, au nom de la France, par la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

SAN

Yémen.



Le Monde

SANS • VISA

Yémen, café contre kat

Ces dernières décennies, l'ancienne richesse de l'Arabia Félix, le moka, n'avait cessé de reculer devant une autre *« plante philosophique »*, bien plus dangereuse, le kat. Depuis quelque temps, avec les conseils d'un arboriculteur français, le Yémen réunifié s'essaie à gagner la bataille du café contre les « feuilles maudites ».

LES quatorze millions de Yéménites *en sont très fiers* : ils constituent la nation la plus nombreuse et la plus anciennement formée de la péninsule Arabique. Figure de la Bible, du Coran et des *Antimémoires* de Malraux, Balkis, reine de Saba, fut leur aïeule. Ni les Romains, ni les Croisés, ni les Turcs, ni les Anglais ne vinrent à bout de cette *insurrection de montagnes coupantes* comme des lames et violacées comme des abats.

Aux pires moments des invasions, l'imamat, sorte de papauté héréditaire, thaumaturgique et *patriarcale, ambulante et coriace*, fondée un siècle avant Hugues Capet, trouva toujours un pic ou un précipice, comme à Chahara, entre Sanaa et Saada, où abriter la flamme de la résistance et de la légitimité. Les imams-rois appartenaient à la lignée de Mahomet avec la coquetterie d'avoir leur *islam à eux, le zaïdisme*, variété de chiisme proche du sunnisme... L'esprit de contradiction n'est pas le moindre charme de la personnalité yéménite.

Au début de la seconde moitié de notre siècle, il fallut faire mourir quelque 15 000 soldats égyptiens, dépêchés par Nasser, pour venir à bout du plus vieux régime politique du monde (avec le Japon) *qu'étaient seulement* venus secourir Bob Denard et ses baroudeurs tarifés... (1)

La république, pas très républicaine ni très esthétique – elle installa ses flics dans le gynécée de l'imam découronné et laissa de prétendus architectes cairotes balafrer le visage médiéval et sain de Sanaa, – se fit accepter car la charge suprême resta aux mains de zaïdites intraitables et même *quelquefois hargneux quant* à la souveraineté nationale. Lors de la seconde guerre du golfe Persique, en 1991, les Yéménites n'étant pas



MARIA MARECHAUX

Jeune mariée mâchant du kat.

assez *anti-Saddam* au goût du reste du monde, l'Arabie – sans susciter la moindre protestation humanitaire – renvoya *illico presto* dans leurs foyers plus d'un *million de* Yéménites travaillant chez elle (*le Monde* du 13 mai).

Le goût de l'indépendance coûte cher et ne nourrit pas son homme, au contraire ; de même que l'amour du terroir et la foi en *Dieu, si intenses soient-ils*, n'ont *jamais fait* jaillir de source sur un haut plateau rocailleux sans cours d'eau pérenne.

Pourtant le Yémen traîne avec lui depuis l'Antiquité une réputation de richesse. Et de travail. Le *travail se voit encore*, d'avion en particulier, avec ces terrasses acrobatiques – autrement audacieuses que celles de Provence ou de Kabylie – retenant jusqu'aux sommets *le terreau* recueilli de main d'homme, fécondé deux fois l'an, si tout va bien, par la mousson.

Après l'encens du cru et le transit des épices d'Asie et des esclaves d'Afrique, la prospérité, car elle exista vraiment, fut longtemps tributaire du café, le moka, pour revenir au mot quasi fabuleux de l'époque. Un café d'ailleurs exporté mais non produit par le port de Moka. Aujourd'hui, les quatre lettres salivantes sont utilisées pour une variété de café... éthiopien, le vieux rival.

Sur ses 200 000 hectares cultivés, le Yémen n'en consacre plus que 25 000 à ces sortes de cerisiers – *feuilles vertes pointues et* fruits ronds rouges – que sont les caféiers. En revanche, le kat occupe maintenant plus de 50 000 hectares... Drogue douce, *« plante philosophique »* aux mignonnes feuilles lancéolées que l'on mâche et remâche sans les avaler, jadis gourmandise entêtante des pages et des troubadours *de la cour imamite* ; aujourd'hui euphorisant « dur », vendu licitement sur le marché et démocratiquement consommé chaque jour qu'Allah fait par presque toute la population, *femmes et* adolescents compris.

Le Yémen du Sud, lors des lustres d'illusion de son curieux marxisme-léninisme à la fois sinophile *et russophile* (*encore* l'esprit de contradiction local...), limita autoritairement le « katisme » au week-end musulman. Ce fut l'une des causes de la désaffection pour le *gouvernement* d'Aden. *Ne nous* moquons pas de ce trait de futilité ! Sous Louis XV, en 1737, pour une autre drogue douce, le café justement, moins nocive *certes que le kat, mais enfin...* Bref, pour que les salons de Versailles et les estaminets de Marseille ne soient pas privés du cher breuvage noir, une escadre française, à *l'appel de la Compagnie* des Indes, vint jeter quelques bombes sur Moka... Les livraisons de café, qui n'avaient d'ailleurs été interrompues qu'à la suite d'intrigues anglaises, purent reprendre. *Ouf !*

ARABIE SAOUDITE
OMAN
YÉMEN
Golfe d'Aden
ETH.
200 km

Au dix-huitième siècle, après que les matelots portugais, les *troupes turques et les négociants* marseillais (détenteurs dès 1644 du monopole du moka) eurent répandu sur le Vieux Continent et *dans le Nouveau Monde la mode* de ce jais liquide qui passait alors pour soigner yeux, dents et vertiges, le Yémen produisait quelque 22 000 tonnes de café sur 50 000 à 60 000 hectares.

Sous les derniers imams, malgré *une rude concurrence mondiale* – les plants d'*arabica*, tous originaires du Yémen (le *robusta* étant en revanche africain), ayant essaimé *sur la ceinture tropicale* de la planète, – la production annuelle dépassait encore les 12 000 tonnes. Après une décennie de guerre civile, on tomba autour de 1975 à 1 000 ou 2 000 tonnes par récolte.

Ce fut, si l'on ose dire, la période « noire » du café car, dans la même phase, la popularisation *de la manie aristocratique du kat* (dont la culture, en outre, rapporte, hier comme aujourd'hui, quatre ou cinq fois plus que le moka) incitait le paysannat à remplacer *les caféiers par des katiers*. En pleine zone d'altitude optimale des 1 700-2 000 mètres, le *boun* – nom arabe de l'arbre à café, la boisson étant le *kaoua*, – reculait à vue d'œil devant des arbustes d'une permanente et arrogante verdeur : *« la plante à rêver »*. Entre 1980 et 1990, la superficie *enkatée doubla*, tout simplement.

D'aucuns s'étonneront peut-être aussi de cette *désaffection* des Yéménites pour le café, en un siècle où plus d'un tiers de l'humanité en est venue à s'en régaler *quotidiennement. C'est qu'il faut* savoir que les habitants du Yémen ne boivent pas, n'ont jamais bu de *kaoua*... Ils lui préfèrent, tenez-vous bien, les écalures des grains de café dont ils se préparent une infusion, le *quichr*, au goût mi-thé mi-camomille, heureusement agrémentée de clous de girofle ou de *cardamome*.

Le café yéménite restant néanmoins extrêmement demandé à l'extérieur – principalement en Arabie et au Japon, et également par la corporation universelle des chocolatiers *qui trouvent ce cru* incomparable pour être marié au cacao, – le gouvernement de Sanaa finit, dans les années 80, *par commencer à se remuer afin* de mieux exploiter ce capital.

En 1988, le Yémen et la France signèrent un accord sur le café et créèrent, à Sanaa, un Bureau agricole franco-yéménite, confié à un *jeune arboriculteur et hydrologue* originaire du Poitou, Olivier Neuvy. Assisté de sa femme puis des Yéménites qu'il a formés, cet *ancien expert en arbres fruitiers* des vergers marocains du roi d'Arabie est à présent connu dans toute la cordillère du Yémen *comme ghabir-el-boun*, « Monsieur Café » en quelque sorte.

Toute la sainte année, il sillonne avec sa camionnette des régions agraires reculées, encore sans routes ni électricité ni télévision – on croirait revivre *l'Arabie interdite*, film inédit de René *Clément*, tourné au cœur du Yémen en 1937 – mais peuplées de paysans héritiers d'une immémoriale science agricole. Ne sont-ce pas des émigrés yéménites qui introduisirent jadis, en Espagne musulmane, un art de l'irrigation dont *aujourd'hui encore se réclame la* Huerta de Valence ? Certes, bien du savoir-faire ancestral avait été effacé par les péripéties d'une histoire *qui ne fut pas tendre pour le* « Tibet arabe » mais le terrain humain était resté culturellement réceptif.

de notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

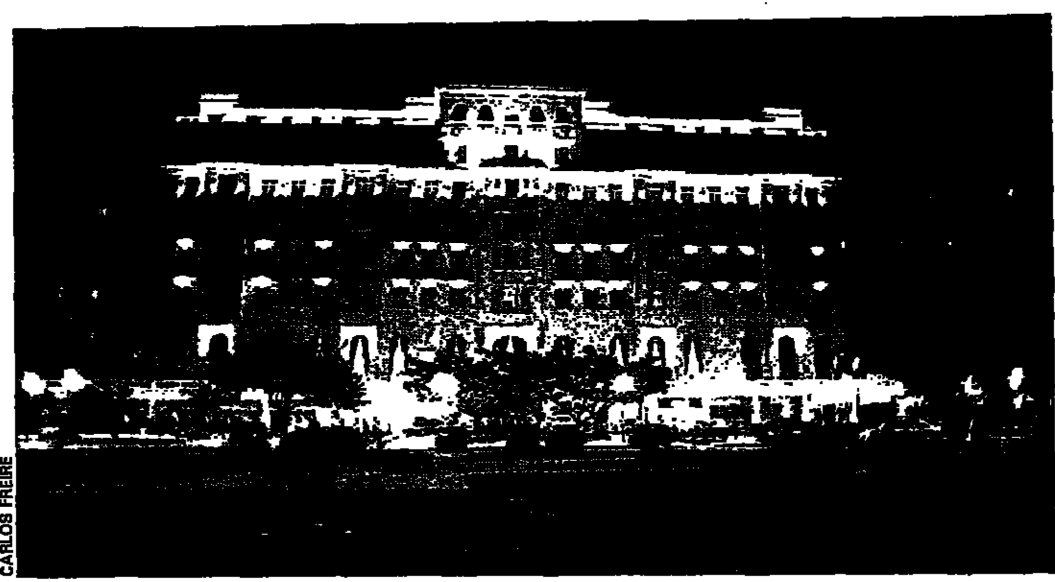
Lire la suite page 29

(1) Pierre Lunel, *Bob Denard, le roi de fortune*, éditions N° 1, 1991, 650 p.

AU SOMMAIRE

Rio made in France

BRÉSIL



CARLOS FREIRE

L'hôtel Copacabana, édifié en 1920 par Joseph Gire.

Dans *Tristes tropiques*, Claude Lévi-Strauss rappelle l'aventure extraordinaire de Villegagnon, un *conquistador* français du seizième siècle qui faillit donner le Brésil à la France, avant que la colonisation portugaise ne l'emporte. Etonnante histoire que celle de cette poignée de conquérants français, débarqués dans les années 1560 sur une île, à l'entrée de la baie de Guanabara. Une île que les Portugais avaient découverte un demi-siècle plus tôt et qu'ils avaient baptisée Rio-de-Janeiro, pensant que c'était là l'embouchure d'un fleuve gigantesque. Plutôt que de s'établir et de pactiser avec les Indiens du lieu, qui, à en croire les chroniqueurs de l'époque, s'adonnent à quelques exercices d'anthropophagie sur les Portugais (tout en épargnant les Français, ce qui constitue un avantage indiscutable pour nos couleurs), les hommes de Villegagnon s'enferment dans leur île et, subitement saisis par le doute spirituel, se mettent à discuter de l'existence divine et de la nature de l'Eucharistie, allant même jusqu'à solliciter, par des missives portées au-delà de l'Océan, l'arbitrage de Calvin.

Etrange histoire qui explique peut-être pourquoi les relations entre la France et le Brésil relèvent bien souvent du domaine de l'esprit. Au cœur de la ville, à proximité de l'église de la Candelaria, il existe une enfilade d'édifices que les gens de Rio appellent le « couloir culturel ». Il y a là, notamment, l'immeuble de la Fondation culturelle de la Banque du Brésil, une sorte de maison de la culture, habillée d'un peu trop de marbre. De l'autre côté de la rue, en direction du port, se dresse un curieux bâtiment, en forme de croix byzantine, et dont la récente rénovation attire l'attention. Il s'agit de l'ancienne Bourse de Rio, qui, aujourd'hui, accueille la Maison France-Brésil. L'intérieur est d'une belle élégance néo-classique. Pour retrouver le Rio d'avant Rio, il faut avoir des réflexes d'archéologue. Plonger la main, écarter la végétation exubérante du béton, pour découvrir l'une de ces perles architecturales oubliées.

La Bourse de Rio fut construite par un Français, Grandjean de Montigny, membre de la mission artistique française qui séjourna à Rio au début du dix-neuvième siècle (1). Etrange « intermède » français, là aussi, que cette mission, débarquée en 1816 sur les rives de la baie. Elle était constituée par des artistes, tombés en disgrâce à la Restauration pour avoir trop bien servi Napoléon. Comme ils avaient du talent, ils avaient été « embauchés » par Joao VI, roi du Portugal, lui-même exilé dans ses colonies américaines, après que Napoléon eut mis la main sur le Portugal. Joao n'était pas rancunier. Il avait du panache. Il avait traversé l'Atlantique avec une cour de quinze mille personnes et avait envie de faire de Rio une capitale moderne. Et Rio se mit ainsi au « goût français » pour un bon siècle.

Officiellement, la mission de ces artistes était de créer une académie des beaux-arts. Ils y parvinrent, non sans difficultés, au point qu'ils reprirent assez rapidement le chemin de l'Europe. Leur influence n'en fut pas moins considérable. Le plus célèbre d'entre eux, le peintre Jean-Baptiste Debret, a laissé un nom au Brésil. A côté de son travail « de cour », il fut en effet un des premiers à observer méthodiquement, et sans esprit de discrimination – ce que fera, hélas, plus tard Gobineau, diplomate en poste à Rio, d'une façon exécrable, – les mœurs et le brassage des populations. En fait, ces artistes étaient tous des davidiens. La tradition néo-classique qu'ils incarnaient – Debret était d'ailleurs un parent de David, et l'on disait que ce dernier avait fait appel à lui pour *le Serment des Horaces* – représentait une rupture esthétique avec l'art baroque local. Succès surprenant que celui de cet art qui n'apparaissait pas, *a priori*, comme apte à prospérer sous les tropiques. Aujourd'hui encore, on peut voir à Rio quelques reliques de ce néo-classicisme qui fit figure de style « officiel », et qu'on appelle toujours le « style français ». L'Hôtel Copacabana, édifié dans les années 20, à l'occasion du centenaire de l'indépendance du Brésil, par un architecte français, Joseph Gire, en pleine période art déco, en est, par exemple, une séquelle tardive.

Rio devait entrer ensuite dans l'ère Niemeyer, sans oublier pour autant les compatriotes de Victor Hugo et d'Auguste Comte. Reçu comme un roi dans la ville, comme beaucoup d'intellectuels ou comédiens français, André Maurois écrivait au milieu de ce siècle : *« Je n'oublierai pas ces visages d'étudiants, ardents, sérieux, résolus / Qui m'interrogeaient sur l'existentialisme, sur Jean-Paul Sartre et sur Camus / ... Ni ces Brésiliennes si belles, le premier soir à Copacabana. / Qui me récitaient du Prévert en grignotant leur ananas »*. Et il ajoutait : *« On appelle ici, dans le langage courant, une femme qui commence à mûrir, une « balzacienne », ce qui implique une connaissance assez générale de* la Comédie humaine » (2). »

De notre envoyé spécial
Régis Guyotat

(1) Une exposition sur la mission française s'y est tenue en 1990.

(2) *Rio de Janeiro*, d'André Maurois, Fernand Nathan, 1951.



Guide

● **Y aller.** La compagnie brésilienne Varig propose un tarif promotionnel Paris-Rio A/R à 6 650 F par personne pour un séjour minimum de 13 jours. Renseignements à l'agence Passages, 27, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 47-23-55-44 ; réservations au 47-20-03-33. De son côté, Air France dessert Rio cinq fois par semaine : A/R Paris-Rio à partir de 6 400 F (tarif Jumbo Charter). Renseignements au 44-08-24-24 ; réservations au 44-08-22-22.

Visiter. Pour découvrir Rio en suivant des pistes « françaises », aller du Copacabana Palace au Corcovado (le Christ est l'œuvre du sculpteur français Paul Landowski), en passant par la rue Ouvidor, ou la Cascatinha (la Petite Cascade) dans la forêt de Tijuca (où le peintre Taunay, membre de la fameuse mission française, avait une petite maison), sans oublier les nombreux cabarets qui appliquent les recettes du music-hall français.

Séjourner. Cent quarante-cinq dollars, c'est le prix de la chambre la moins chère à l'Hôtel Copacabana. La suite présidentielle, elle, se négocie autour de 1 300 dollars.

Lire. Le guide *Brésil* (Arthaud) est le meilleur. Puis *le Grand Guide du Brésil* (Gallimard), le guide du Routard (Hachette) et le *Brésil* édité par Voyageurs du monde (PUF). Excellent guide vert *Rio*, en portugais, sur place, et *Rio de Janeiro* (Autrement). *Brésil, épopée métisse*, de Mario Carelli (« Découvertes », Gallimard, 1987), *Journal de bord de Jean de Léry en la terre de Brésil, 1557*, présenté par M. R. Mayeux (Editions de Paris, 1957), *les Singularités de la France antarctique*, d'André Thevet (La Découverte/Maspero, 1983), et *Equinoxiales*, de Gilles Lapouge (Flammarion, 1977).

Se renseigner. Parmi les agences de voyages (on y trouvera les brochures des voyagistes qui programment cette destination), mentionnons Equinoxiales, 2, rue de l'Exposition (131, rue Saint-Dominique), 75007 Paris, tél. : 47-53-71-89, spécialiste des voyages « à la carte » au Brésil et en Amérique du Sud. ●

TÉLEX

Iles, le magazine de toutes les îles, consacre sa dernière parution à l'Irlande, aux îles ioniennes et aux îles Fidji. Photos, maquette aérée, mémento du voyageur. Bi-mestriel, en kiosque, 47 F. Renseignements, anciens numéros, tél. : 43-26-40-66.

Festival Stendhal à Grenoble du 12 au 19 juin et Festival de jazz (version jazz de *Carmen*, de Bizet, avec Dee Dee Bridgewater dans le rôle titre) à Vienne du 19 au 26 juin au sommaire des éphémérides dauphinoises. Renseignements sur les possibilités de forfaits et programme complet des manifestations de l'été dans la brochure « Festivals, spectacles » diffusée à Grenoble par le Comité départemental du tourisme (14, rue de la République, tél. : 76-54-34-36) et, à Paris, par la Maison Alpes-Dauphiné (2, place André-Malraux, tél. : 42-96-08-43).

Septièmes Nuits de feu dans l'Oise, les vendredi 18 et samedi 19 juin, dans le parc du château de Chantilly, où s'affronteront six stars mondiales de la pyrotechnie, venues de France (les Ruggieri, deux fois vainqueurs du concours), d'Espagne, d'Australie, d'Argentine, de Chine et d'Italie. Parking gratuit. Ouverture du parc à 20 h 30. Soirée : 60 F, billet couplé 90 F, gratuit pour les moins de douze ans. Réservations et renseignements au 16-44-45-00-12, dans les offices de tourisme et syndicats d'initiative de l'Oise, les magasins de la FNAC de la région parisienne (Minitel 3615 FNAC) et au 85, bd Malesherbes, 75008 Paris (45-22-35-19).

Effervescence au château de Bussy-le-Grand, en Bourgogne, pour le tricentenaire de la mort de Bussy-Rabutin, lieutenant-général des armées de Louis XIV, auteur d'une *Histoire amoureuse des Gaules*, de *Mémoires* et de *Lettres* adressées notamment à Mme de Sévigné, sa cousine. Au calendrier des manifestations : des expositions (dont « Les heures bourguignonnes du comte de Bussy », évoquant sa vie d'exilé, du 19 juin au 23 août), une fête des jeunes (représentation du *Bourgeois gentilhomme* le 12 juin), un concert (la messe *Date lilia*, de Pierre Menault, par le Centre de musique baroque de Versailles, le 27 juin), un colloque de la Société d'étude du XVIIe siècle (« Bussy-Rabutin, l'homme et l'œuvre », les 2, 3 et 4 juillet) et une nuit du Grand Siècle (le 3 juillet). Renseignements auprès de la Société des amis de Bussy-Rabutin (tél. : (16) 80-92-18-87).

L'Eure en fleurs, les week-ends de juin et celui des 3-4 juillet. Ce département situé à une heure de Paris ouvre les portes de ses châteaux, abbayes et moulins mais aussi, à l'occasion de cette manifestation, celles de certaines entreprises, usines et exploitations agricoles. Calendrier des expositions et renseignements sur les concerts, circuits et visites au 05-27-93-27 (numéro Vert). Pour recevoir la brochure « Hôtels et restaurants de charme », téléphoner au 32-31-51-51.

Deux nuits gratuites, le week-end et jusqu'au 31 août, dans un hôtel quatre étoiles de Rome, Milan, Venise, Florence, Pise, Bologne, Naples, Bari, Palerme et Catane. Alitalia (43, avenue de l'Opéra, Paris 1er, tél. : 40-15-00-21 et dans les agences de voyages) réserve cette offre à ceux qui achètent deux billets A/R au tarif spécial « Excursion » (Paris-Rome : 2 510 F, Paris-Venise : 2 600 F, Paris-Naples : 2 560 F).

Le Guide Midi-Pyrénées 93 *ou l'inventaire des séjours dans* cette région. De l'abbaye bénédictine de Conques à la cathédrale de Rodez, de Cordes à Toulouse, sans omettre Montségur, dernier refuge cathare. Pour chaque circuit : descriptif, prix, adresses et mode de réservations. Pour l'obtenir, appeler le numéro Vert 05-22-02-02 ou s'adresser au Comité régional du tourisme, à Toulouse (54, bd de l'Embouchure, tél. : 61-13-55-55) ainsi qu'à la Maison des Pyrénées à Paris (15, rue Saint-Augustin, tél. : 42-86-51-86), Nantes (7, rue Paré, tél. : 40-20-36-36) et Bordeaux (6, rue Vital-Carles, tél. : 56-44-05-65).

Sélection établie par Patrick Francès et Danielle Tramard

L'Asie sur un plateau

Fruit d'un partenariat avec la compagnie aérienne Thai International et sa branche tourisme Royal Orchid Holidays, la nouvelle brochure proposée par le voyagiste Forum Voyages entend offrir la gamme de voyages la plus complète du marché français à destination de l'Asie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande : 17 pays sélectionnés, 150 séjours et circuits proposés et 108 hôtels présentés, du plus sobre au plus luxueux, sur 300 disponibles. Destination vedette, la Thaïlande se taille la part du lion avant le Cambodge, le Laos, le Vietnam, la Birmanie et la Malaisie. Y sont déclinés séjours (ville ou plage), extensions (privilégiant notamment la nature, les traditions ou l'archéologie) et itinéraires permettant de découvrir l'essentiel d'une région en compagnie d'un guide local parlant français ou anglais. L'accent est également mis sur les voyages « à la carte », formule dans laquelle se sont spécialisées certaines agences du réseau de Forum Voyages, à l'image de celle du 11, avenue de l'Opéra, 75001 Paris (tél. : 42-61-46-66). Outre les 22 points de vente de ce voyagiste, toutes les destinations présentées dans la brochure sont également commercialisées dans les 57 agences Club Med Voyages et par la centrale de réservation téléphonique (49-26-03-03) de Forum Voyages. Relié à *l'ordinateur central de Bangkok*, un terminal de la Thai (compagnie retenue pour tous les vols, *via* Bangkok, où il est possible de faire une escale prolongée) permet d'effectuer directement réservations de vols, d'hôtels et de circuits, aux meilleurs tarifs du marché. A noter que tous les départs sont garantis.

Leçons d'art en Italie

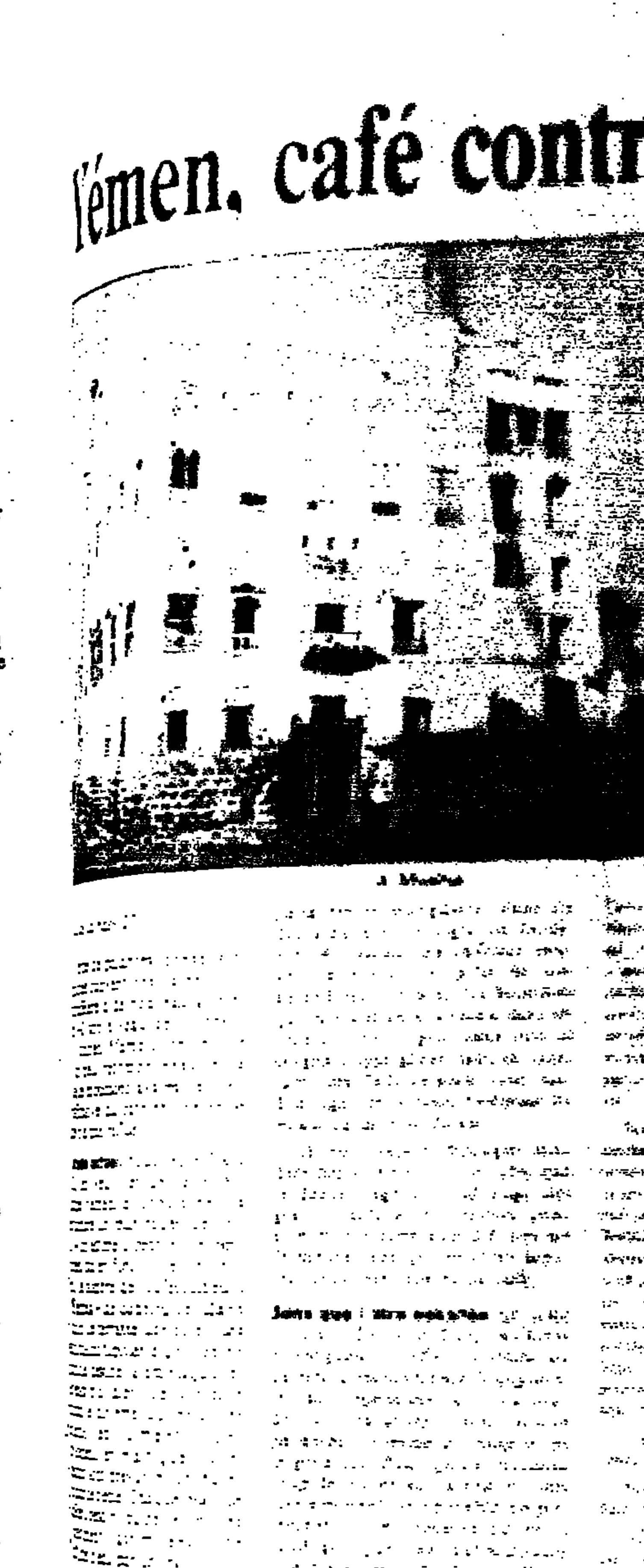
Puiser à pleines mains dans le patrimoine italien. Avec « Promeneurs de l'art ». Un projet attrayant, sur une idée simple, convenant particulièrement à ce pays. En petits groupes guidés par des conférenciers membres de l'association des historiens d'art de Paris-X. Pour chaque ville ou région, un thème évoquant l'histoire ou caractérisant le lieu. Ainsi de ces « entrelacs suisses et italiens » qui, avant de visiter Bergame et Vérone, font le tour des demeures posées au bord de l'eau : le château Visconti et ses collections contemporaines à Locarno, sur le lac Majeur ; la fondation Thyssen-Bornemisza sur le lac de Lugano ; la villa Carlotta, la villa d'Este et la villa Monastero Mornico sur le lac de Côme (du 25 septembre au 2 octobre, 7 240 F). Ainsi de « Naples, confessions d'un volcan », un itinéraire napolitain qui inclut la pinacothèque de Capodimonte, la côte amalfitaine et Sorrente (du 11 au 19 septembre, 7 790 F, vols et hébergement en demi-pension compris). Ou encore les Pouilles et leurs paysages préservés qui gardent le souvenir de Frédéric II, les trois lectures (médiévale, baroque ou moderne) de Palerme, les trésors de Rome et de Venise. « Florence-Sienne, entre pape et empereur » ne se borne pas à la visite de ces deux cités, mais la complète par celles de Volterra, Arezzo, Montepulciano et Pienza (du 9 au 17 octobre, 8530 F). Renseignements et réservations auprès de la CIT (3, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : ou 44-71-30-00 ou 49-72-50-60). Pour se familiariser avec la Toscane, deux ouvrages denses et fouillés de Damien Wigny publiés par les éditions Duculot : *Au cœur de Florence, Itinéraires, monuments, lectures*, préface d'André Chastel (816 p., 325 F), à compléter par *Sienne et le sud de la Toscane* (1 008 p., 330 F). Optique architecturale : *16 promenades dans Florence*, de Léon de Coster et François Nizet (collection « Découvrir l'architecture des villes », chez Casterman).

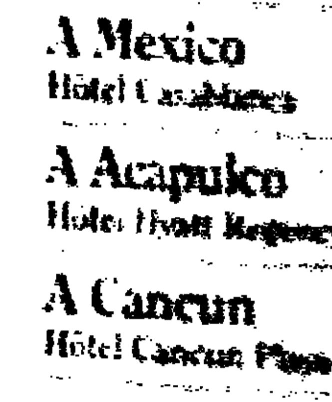
Croisières supersoniques

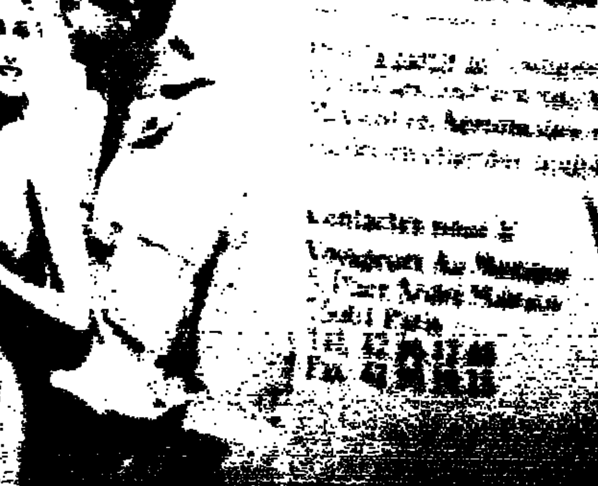
Mon premier est le plus prestigieux paquebot du monde, le seul à assurer encore régulièrement la ligne transatlantique, entre l'Ancien et le Nouveau Monde. Un palace *flottant* de 293 mètres, véritable ville sur la mer avec son millier d'hommes d'équipage, ses 1 500 passagers, ses restaurants, ses salons, son théâtre et ses boutiques. Mon second accueille 100 passagers, croise à 16 000 mètres d'altitude et vole à la vitesse de plus de *2 000 kilomètres* à l'heure, ce qui lui permet de rallier l'Amérique en 3 heures 45 minutes. Mon tout est une croisière de 5 jours alliant le luxe et l'élégance du *Queen-Elizabeth-II de la Cunard* (représentée en France par la Compagnie générale de croisière) au supersonique franco-anglais Concorde emprunté soit au retour (départ du 3 juillet), soit à l'aller (départ du 10 juillet) avec, dans un cas comme dans l'autre, deux nuits à New-York, au cœur de *Manhattan. Au menu* de la première traversée (au départ de Cherbourg) un sommet gourmand réunissant une brigade d'étoiles de la gastronomie, membres des Maîtres cuisiniers de France, une association regroupant quelque 350 grands chefs. En vedette, les produits des terroirs régionaux accompagnés de vins choisis et commentés par l'un des meilleurs sommeliers de l'Hexagone, Jean-Luc Pouteau. Pour la seconde traversée, un festin culturel avec un voyage à travers l'Histoire (La Fayette, le destin des sept derniers héritiers du trône de France et la saga napoléonienne) racontée par l'écrivain Gonzague Saint Bris, qui présentera également des vidéo-clips consacrés à Vinci, Monet, Proust, Cocteau et à la *villa Ephrussi de Rothschild*, à Saint-Jean-Cap-Ferrat. A partir de 18 950 F par personne, prix comprenant l'acheminement de/vers Paris jusqu'au bateau, la traversée en cabine double intérieure (lits superposés) avec douche, les repas à bord, l'hôtel à New-York et la visite de la ville, *le vol sur Concorde. Non compris* les taxes portuaires et aériennes, les repas à New-York, les gratifications au personnel et l'assurance. Possibilités de surclassement avec supplément (de 1 000 à 13 600 F par personne) en fonction de la catégorie de cabine choisie. *Renseignements* dans les agences de voyages.

Plages et cimes

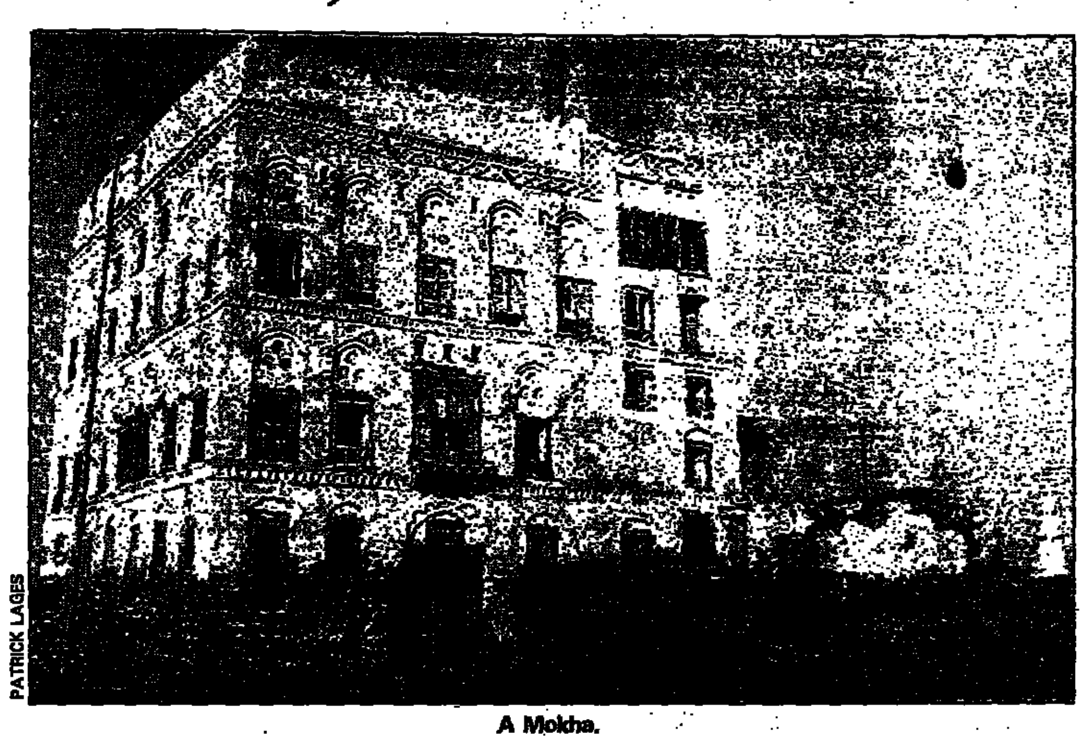
La montagne ou la mer ? Choix parfois difficile pour le vacancier. *D'où la formule combinant des* séjours dans deux des dix stations sélectionnés par Spie Loisirs, de la Tarentaise à la Vanoise en passant par l'Oisans (Tignes, Val-d'Isère, Courchevel, Méribel, Val-Thorens, Valmorel, Valfréjus et L'Alpe-d'Huez) et, sur la Côte d'Azur, à Antibes-Juan-les-Pins et Roquebrune-Cap-Martin. Une offre valable dès à présent (sauf entre le 31 juillet et le 14 août) et qui permet de bénéficier d'une réduction de 10 % sur le deuxième séjour. *Parmi* les formules proposées, mentionnons également, à certaines périodes, trois semaines au prix de deux (la semaine offerte étant la moins chère), la possibilité, dans la limite des disponibilités, d'aménager son temps à sa guise (en allongeant ou en écourtant la *sacro-sainte semaine du samedi au* samedi) ou de bénéficier de tarifs avantageux en juin et en septembre. A la disposition des résidents, le linge de maison inclus dans le prix tout comme le ménage en fin de séjour et les services de bureaux d'accueil-réception assurant l'information sur les animations et les ressources du tourisme local, notamment pour les enfants. Quelques exemples de prix : un studio 4 personnes à Tignes du 10 au 31 juillet pour 3 640 F, un 2 pièces 5 personnes à Val-d'Isère pour 1 780 F la semaine début juillet ou fin août, un studio 3 personnes à Méribel pour 1 365 F la semaine début juillet, fin août et septembre, un studio 4 personnes à Valmorel pour 1 050 F la semaine fin juin, un studio 4 personnes à Roquebrune pour 3 300 F la semaine fin juin ou début septembre et, aux mêmes périodes, un studio 4 personnes à Antibes pour 3 830 F la semaine. Brochure et réservations au 79-06-50-22 (Tignes, Val-d'Isère, L'Alpe-d'Huez et Valfréjus), 79-09-84-44 (Valmorel), 79-00-46-46 (Méribel, Courchevel et Val-Thorens) et au 92-93-62-00 pour les résidences de la Côte d'Azur.







Yémen, café contre kat


A Mokha.

PATRICK LAGES

Suite de la page 27

A force de palabres, conseils et *modestes subventions*, la production caféière a de nouveau atteint en 1990 son niveau de... 1660 : *8 000* tonnes. Même si ce chiffre est un peu retombé ensuite, à cause de moussons avares, la contre-offensive du caféier contre le katier n'a pas reflué.

Au stade actuel, *tous les efforts* d'Olivier Neuvy et de sa mini-équipe yéménite consistent à convaincre un maximum de fellahs – on estime à cent mille personnes, qui en font vivre un million, le nombre des caféiculteurs au Yémen – de construire, dans un coin de terrasse agréable, des petits bassins tapissés d'un film en *plastique, destinés à emmagasiner* les eaux pluviales ; ce système coûtant le dixième du prix des citernes en ciment. *Les* revêtements en plastique fin et résistant sont prévus pour durer un quart de siècle. Chaque plan de caféier a besoin, outre les pluies directement assimilées, de 200 litres d'eau par an, pour produire *une fois* et *parfois même* deux fois. Le miracle du *boun*, ce sont ses fleurs jasminées sur la *même branche et en même temps* que son fruit vert, jaune puis rouge.

Mêlés parfois aux bananiers, papayers et manguiers, dans un décor enchevêtré digne du Douanier Rousseau, les caféiers peuvent *atteindre la taille de nos* amandiers. Ce sont les hommes qui cueillent les « cerises » dans un coin de leur pagne, sans ôter le poignard que glisse dans sa ceinture, dès l'adolescence, tout zaïdite digne de ce nom. Noblesse du moka, canaillerie du kat...

Là où l'expert étranger doit derechef intervenir, c'est afin que le décorticage et le séchage des grains verts soient menés avec soin et dextérité afin d'éviter les fermentations qui rendent âcres les meilleures espèces de café.

Sans que l'aire enkatée *ait pour* l'instant diminué d'une manière conséquente, celle attribuée au *caféier a recommencé à augmenter*, aux dépens surtout, il est vrai, de cultures utiles – mais moins payantes – comme le bananier ou le goyavier. Pour qu'un véritable coup de collier soit donné, et cette fois amenant un véritable empiètement *sur* le domaine katier, il faudrait que les katoculteurs soient assurés de l'aide d'un fonds *public pendant la soudure entre* l'arrachage du kat et l'entrée en production des caféiers.

En attendant, le militantisme antikat a commencé à se développer à Sanaa ou Taëz, dans l'hilarité quasi générale, il faut bien l'avouer : *« Halte aux raseurs semblables à vos anti-fumeurs ! L'idéal de tout Yéménite est et restera d'avoir dans son jardin du kat et du café comme un Français aurait une vigne et des pommes de terre »*, nous décochera un ancien résident yéménite en France – pays où le kat est interdit de par la loi...

Saïd El Attar, vice-président du conseil yéménite, chargé de l'économie, revenu de ses fantasmes marxistes de jeunesse (il conseillait alors le président algérien Ben Bella), quand il pensait que *« l'enthousiasme pour le développement viendrait à bout de la katomanie »*, ne s'en laisse pas conter maintenant par les *ansar-el-kat* – les « compagnons du kat », confrérie sans doute actuellement la plus puissante du Yémen, ayant même ses chantres attitrés :

« Est-ce de l'émeraude que nos amis cueillent ou du kat ?

Nous ne délaisserons jamais le kat, vivants et morts ! »

« Déjà, cinq ou six autres ministres, à part moi, ne katent pas, ou plus, et une Association de lutte contre le kat, présidée par Ahmed Gaber Afif, ancien ministre de l'éducation, s'est constituée. J'en suis naturellement membre. Contrairement à l'ancien régime d'Aden, nous ne voulons pas que l'Etat emploie la manière forte mais qu'il fiscalise pour de bon la culture et le commerce du kat. Avec les sommes collectées, nous alimenterons un fonds de soutien aux agriculteurs arrachant leurs katiers. Pensez qu'un bouquet individuel de ces maudites feuilles peut représenter, selon les régions du Yémen, le prix de la nourriture quotidienne d'une petite famille ! Hélas ! Non seulement il n'y a rien dans les textes islamiques permettant de condamner cet excitant dispendieux pour le portefeuille et exténuant pour le corps, mais certains de nos juristes musulmans sont allés jusqu'à justifier le katisme... Enfin, Dieu merci, il n'y a pas d'accoutumance au kat sinon la bataille serait perdue d'avance... », égrène Saïd El Attar, dans le français parfait ramené de son enfance djiboutienne et de ses études parisiennes.

Le vice-président, ensuite, s'emporte pour de bon : *« C'est fort bien que la France nous envoie un expert en café ! malheureusement elle nous expédie aussi parfois des ministres en exercice, par exemple M. Jack Lang, qui croient astucieux d'apparaître sur notre télévision en katant de toutes leurs dents ! Sans parler de diplomates ou de médecins européens en poste chez nous qui s'imaginent se faire accepter par notre société en participant à des séances de katage... Imaginez-vous une personnalité arabe passant à la télé française en état d'ébriété ? »*

La philippique se termine *non pas* par une tasse de *quichr – horresco referens* – mais de vrai et bon café des montagnes yéménites au parfum corsé, à vrai dire inégalable. Café contre kat, le combat, en tout cas, sera rude et durera. De l'issue de cette lutte à la fois très symbolique et très pratique, dépend sans doute, au moins en partie, l'avenir d'une nation.

de notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Guide

● L'attrait durable du public français pour le Yémen explique sans doute la relative abondance de titres parlant du « Tibet du monde arabe », très *présent en particulier dans la* littérature française de la première partie de notre siècle à travers *notamment Nizan,* Morand, Monfreid ou Kessel. L'expédition de Malraux au royaume de Saba est naturellement relatée dans ses *Antimémoires* mais aussi, vue des coulisses, par feu notre *confrère* Gabriel Dardaud dans *Trente ans au bord du Nil* (Lieu Commun, 1987). Alain Decaux, *au fil de son Tapis rouge* (Perrin, 1992) donne un portrait original du chef de l'Etat actuel du Yémen, Ali Abdallah Al Salih, en même temps qu'une édifiante échappée sur certaines improvisations de la poli*tique arabe de la France sous* François Mitterrand...

La somme générale sur le Yémen est sans nul doute *constituée par les trois* volumes collectifs réalisés sous l'autorité de l'arabisant Joseph Chelhod et publiés avec le *concours de l'Institut du monde* arabe : *l'Arabie du Sud* (Maisonneuve et Larose, 1985, 970 p. en tout).

Aux antipodes de cette « bible », l'essai bref mais « éternel » de Claudie Fayein, femme médecin française, longtemps en poste en *Arabia felix* : *Yémen* (« Petite planète », Seuil, 1975, 190 p. illustrées).

L'environnement historique *de la terre des imams zaïdites* est assez magistralement campé par l'amiral Henri Labrousse dans *Récits de la mer Rouge et de l'océan Indien* (Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris, 1992, 340 p.). *Au lendemain de la réunification des deux Etats yéménites* (1990), on peut avoir envie de *comparer avec l'Unification du Yémen antique*, travail extrêmement savant de Mohamed Abdelkader Bafakih, archéologue et diplomate (Geuthner, 1991, 470 p.). Le style très particulier des maisons yéménites *d'hier* et *d'aujourd'hui* est exploré par José-Marie Bel dans *Architecture et peuple du Yémen* (Conseil *international de la langue française*, Paris, 1988, 300 p. illustrées).

Quelques traductions de littérature yéménite moderne ont été faites en français, par exemple *El Rahina* (*les Aventures d'un jeune otage de l'imam-roi au Yémen du temps jadis*), récit de Zeïd Moti Dammaj (traduction de Luc Baldit, Edifra 1991, 180 p.). Des *recueils de vers arabes, notamment* du poète contemporain irako-yéménite Chaouki Abdelamir, ont été récemment traduits *dans notre langue* (Ed. Tarabuste, 30670-Saint-Benoît-du-Sault).

A Paris, l'Association France-Yémen, animée en particulier *par l'orientaliste Yves Thoraval,* publie un bulletin trimestriel riche en informations culturelles, économiques, etc. (*France-Yémen*, 1 *bis, rue* Saint-Julien-le-Pauvre, 75005-Paris). A Sanaa, le très actif Centre français d'études yémé*nites, dirigé par le jeune arabo*logue Franck Mermier, diffuse *Chroniques yéménites*, bilan régulier – et impressionnant – *des recherches occidentales et* arabes en cours sur le pays du café et du kat (Antenne du CFEY, 128 *bis*, rue de l'Université, 75007 Paris) ●

هكذا من الأصل

HISTOIRE

Il y a 350 ans, en mai 1643, le duc d'Enghien, qui deviendra plus tard le Grand Condé, remportait contre toute attente une grande victoire militaire devant Rocroi, dans le pays des Ardennes. Celle-ci, d'une part, mit fin à l'hégémonie de l'armée espagnole, qui perdit devant Rocroi le meilleur de son infanterie jusque-là invaincue, et d'autre part marqua le début de la suprématie française, tant au point de vue politique que culturel.


GIRAUDON

Rocroi-la-Bataille

LE 19 mai 1643, dès 3 heures du matin, le duc d'Enghien lance ses troupes à l'assaut des positions espagnoles, installées en dehors de la ville, dans une plaine située entre Rocroi et Sévigné-la-Forêt. Très vite, les Français sont maîtres de la situation. Hormis la résistance farouche de quelques régiments d'infanterie, dont celui *conduit par le comte de Fontaine* qui trouve la mort dans la bataille, en définitive, il y a peu de résistance du côté espagnol. A 10 heures du matin, tout est terminé !

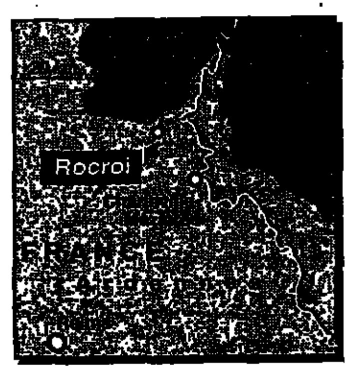
Cette bataille a été, selon certains historiens, une série de mêlées et d'affrontements rapides. Elle a surtout été menée, tactique inhabituelle dans ce genre de confrontation, par la cavalerie et non par l'infanterie. Elle laisse quelque 10 000 morts sur le terrain, 8 000 Espagnols et 2 000 Français, ainsi que des blessés par centaines : *« Ils étaient amoncelés en gros tas avec les morts,* raconte un Rocroyen passionné d'histoire locale, *le sang ruisselait de toutes parts : une fontaine qui se trouvait en avant des « bochets » (bosquets) en était débordante à tel point qu'on lui donna à partir de ce jour le nom de Rouge Fontaine. »* Outre 7 000 prisonniers, les Français font main basse sur une vingtaine de pièces d'artillerie, la paie des 27 000 soldats espagnols engagés dans cette bataille et bon nombre de trophées, d'étendards et autres. En réalité, il ne reste pratiquement rien de l'armée des Flandres du général Mellos.

Pour la France, la victoire est importante. Les Espagnols entendaient profiter de la mort de Richelieu, survenue en décembre 1642, et de la maladie de Louis XIII, deux circonstances qui faisaient de la cour le lieu de cabales et d'intrigues, toutes choses favorables, pensait Mellos, à des actions militaires qui devaient lui permettre de traverser la Champagne et d'arriver devant Paris sans coup férir. Les contemporains ne se sont pas trompés sur le sens de cette victoire. On fit frapper une médaille avec le buste de Louis XIV âgé de quatre ans (il régnait depuis cinq jours, Louis XIII étant mort le 10 mai).

Quant à la *Gazette de France*, elle écrivait : *« Une victoire est toujours la bienvenue. Mais quand elle est l'une des plus grandes du siècle, quand elle vient au commencement d'un règne, d'un emploi et d'une campagne, alors elle tient des rayons du soleil dont la simple lumière est toujours belle, mais de qui les reflets se multiplient et par leur nombre et autant de fois qu'ils sont réfléchis par les divers miroirs qui les reçoivent... »* Rocroi, place forte, verrou de la Champagne et de la France, n'est pas une idée neuve en 1653. Déjà Henri II, un siècle plus tôt, fait bâtir les fortifications rasantes selon le système en étoile, vraisemblablement par un architecte italien. Transformée sous Henri IV et Louis XIII, elle prend la forme générale qu'on lui connaît aujourd'hui sous Louis XIV, à l'instigation de Vauban. Au XIXe, les fortifications subiront encore quelques transformations, mais la place forte de Rocroi sera déclassée deux ans à peine après la fin des travaux (1886).

Hormis les portes de France et de Bourgogne ainsi que certains bâtiments militaires situés à l'intérieur de l'enceinte, Rocroi n'a guère changé depuis lors. Elle est la seule ville de France à avoir conservé son aspect de place forte, construite en étoile à partir d'une place centrale, destinée à faciliter le mouvement des troupes, vers laquelle convergent une dizaine de rues, longues d'une centaine de mètres à peine, conduisant aux principaux bastions de défense. *Côté remparts, on peut y voir* une enceinte fortifiée de défense, avec ses cinq bastions différents, et la deuxième enceinte, à la fois offensive et défensive, avec les demi-lunes et les avancées.

Curieusement, malgré l'importance de cette bataille reconnue à la fois par les contemporains et les historiens, jamais l'anniversaire de la bataille de Rocroi n'a été célébré. Cette année, cette lacune a été comblée les 19 et 20 mai. L'anniversaire a été marqué par d'importantes festivités populaires : spectacles pyrotechniques, reconstitution historique, marché, concerts, théâtre, etc. Mais plus



intéressant est le fait que l'on profite de cette commémoration pour mettre en valeur le centre-ville.

Première étape de cette requalification : la rénovation de la place centrale, la place d'armes. De rond-point, elle devient un espace minéral. *« Il y a maintenant une place,* explique Michel Sobanska, maire de la ville, *pour des manifestations conviviales, tel le marché hebdomadaire par exemple, mais également pour un espace d'accueil : terrasses de café, bancs, promenades, etc. En outre, elle est une vitrine pour nos entreprises régionales, puisque l'on peut admirer les matériaux de notre région : pierre bleue et pavés. »*

Deuxième étape : la restauration d'un certain nombre de vestiges militaires : la porte de Bourgogne, le bastion du Dauphin, certaines casemates, le manège, une ancienne poudrière, tous bâtiments qui prennent une dimension culturelle et sociale : le manège est devenu une salle de spectacles, des bâtiments militaires abritent le Musée de la bataille de Rocroi, l'ancienne prison a été réaménagée et est devenue lieu de résidence. *« Nous remettons au jour,* reprend le maire de Rocroi, *tout ce qui a été caché, détourné de son utilisation première, voire abîmé pendant des années. Nous voulons que notre ville devienne en quelque sorte un véritable bijou serti dans un écrin à la fois naturel et architectural. »*

Troisième et dernière étape : la reconstruction de la halle. *« Son architecture en bois,* précisent les architectes du groupe Aussia, *devra certes susciter la curiosité et l'intérêt, mais surtout la halle devra devenir le lieu privilégié des manifestations et activités culturelles de la ville. »* Sa reconstruction aura également un but pédagogique et économique. L'entreprise qui obtiendra ce marché devra, d'une part, s'engager à assurer la formation sur le chantier de jeunes à ce type de travail et, d'autre part, permettre à une filière bois de se développer, ainsi que relancer l'activité des ardoisières de la région.

Le programme est ambitieux et coûteux. En dehors de la reconstruction de la halle, qui n'a pas encore été chiffrée, restauration et rénovation coûteront la bagatelle de 10 millions de francs, une somme financée en partie par l'Etat, la région Champagne-Ardenne et le département des Ardennes. Trois cent cinquante ans plus tard s'engage une nouvelle bataille de Rocroi. Cette fois, il s'agit de développement économique et touristique.

De notre envoyé spécial
Claude Christophe

COURRIER

Le Chemin des Dames : la croyance au pire

*Après la publication de l'article consacré à Yves Gibeau («*le Monde sans visa*» du 24 avril), Louis-Eugène Mangin, fils du général Mangin, nous a adressé, sous le titre « Le Chemin des Dames: la croyance au pire », une lettre dans laquelle il apporte des précisions sur le déroulement de l'offensive franco-anglaise d'avril 1916 en Champagne.*

« Les généraux Nivelle et Mangin, contre l'avis de Foch et de Pétain, se mirent en tête de réduire ces collines », écrit M. Boggio (d'après Y. Gibeau).

Conception de l'offensive. L'offensive franco-anglaise a été décidée dans le cadre d'accords interalliés à Chantilly le 18 novembre 1916 et prévue d'abord pour février 1917. Son plan général a été tracé le 27 novembre 1916 par Joffre qui, dans son instruction du 16 décembre 1916, en a précisé les fonctions fondamentales. Joffre avait prévu de reprendre la bataille de la Somme en l'étendant de Vimy à l'Oise, les Britanniques auraient mission d'attaquer le saillant allemand de Bapaume sur les deux flancs, tandis que Foch attaquerait entre la Somme et l'Oise et Pétain étendrait *ensuite l'offensive en direction de* l'Aisne et de Reims (1). Le gouvernement de Briand était, lui, énergiquement partisan d'une telle offensive et la commission de l'armée donna son accord.

Nommé chef des armées le 12 décembre 1916, Nivelle trouve ce plan sur sa table lorsqu'il rejoint son poste à Chantilly le 16 décembre. Il modifiera fort peu les principes de base de ce premier projet (...).

Commandement. Nivelle choisit, pour commander la Ve armée, le général Mazel, pour commander la VIe, le général Mangin, et enfin, le général Duchêne pour la Xe armée, avec la mission d'exploiter le succès après la rupture.

Pour mener cette action, le général Nivelle doit se choisir un second, le chef de l'offensive. *Faute de pouvoir avoir Foch,* pour le moment à l'écart des opérations, il s'adresse à Pétain, qui multiplie les critiques et les objections, Il choisit alors le général Micheler – et non pas Mangin. Micheler préparera l'attaque et ne communiquera à Mangin que la partie du plan général d'opérations qui concernait la VIe armée (vingt-trois lignes donnant les directives du commandant en chef). Jamais Mangin n'a eu en main le plan entier. Cette procédure est normale, et, s'il faut souligner son emploi, c'est que par la suite on affirmera que Mangin est l'auteur du plan Nivelle. *Mangin n'a vu Nivelle que trois fois*, quelques instants, avant l'attaque.

Dans la réponse de Mangin aux directives, le 9 janvier, il insiste surtout sur l'importance de la saison: il faut un terrain ferme et des conditions de température acceptables pour les troupes coloniales. La communication de ces exigences n'a amené aucune modification dans les ordres d'opérations de Nivelle et de Micheler.

Le 20 mars, un changement de régime politique intervient : Ribot et Painlevé remplacent Briand et Lyautey. Painlevé tente à trois *reprises de réunir des généraux* d'abord, puis des membres du gouvernement avec Nivelle, et enfin un conseil de guerre extraordinaire le 6 avril à Compiègne (en l'absence de Foch). Chacun donne son accord sur l'offensive immédiate mais les membres du conseil de guerre émettent pour la plupart des doutes sur la possibilité d'une *rupture immédiate*, qui était l'objectif ultime de l'offensive. Le général Pétain fut formel: on avait les forces suffisantes pour la percée, non pour l'exploitation. Nivelle proposa alors sa démission. Tous se récrièrent en répétant que l'offensive était nécessaire (...).

L'offensive. L'attaque commença le 16 avril dans les bourrasques de neige et sur un terrain détrempé – contre l'avis le plus formel de Mangin. Elle n'eut pas la grande réussite que les soldats espéraient et fut coûteuse en vies humaines. Mais le chiffre des pertes fut considérablement augmenté dans la presse. Du côté des soldats, qu'on le croie ou non, les 30000 lettres du contrôle postal aux armées le 30 avril expriment un moral tout à fait bon, même chez les blessés. *On leur a fait* espérer des résultats importants de cette offensive et ils s'attendent à un prolongement des opérations.

Le 30 avril commençait la destitution des généraux de l'offensive du 16 avril. A l'initiative du ministre Painlevé, une commission d'enquête fut établie en juillet, présidée par le général Brugère, assisté des généraux Foch et Gouraud pour examiner les cas des généraux Nivelle, Micheler, Mazel et Mangin. Les conclusions de la commission concernant l'armée de Mangin – le seul chef qui fut réhabilité aussi complètement par la commission – sont les suivantes:

« (...) Quoi qu'il en soit, la VIe armée enleva la première position sur tout le front, progressa par sa gauche de plus de 6 km de profondeur, prit 12 villages, 80 canons, 6000 prisonniers, et perdit en tout 30000 hommes du 16 au 30 avril, soit 8 % environ de son effectif [tués, blessés ou disparus]. *Ces chiffres sont loin de ceux qui avaient été donnés et n'ont rien d'élevé dans la guerre actuelle (...). »*

∴

« On fit monter 200000 hommes. Cinq sixièmes de pertes [soit 166665 hommes] », affirme M. Boggio dans son article.

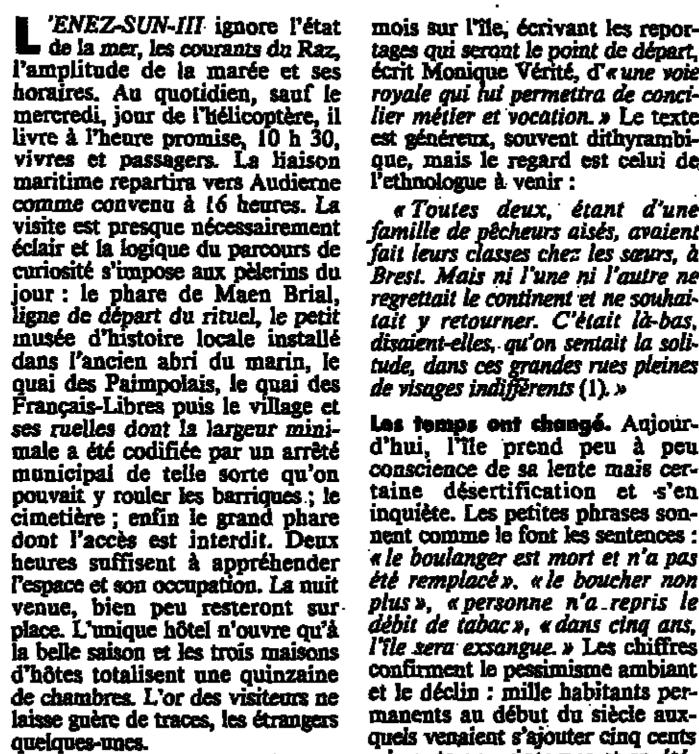
Les pertes. Les chiffres réels établis au 30 avril par les Etats de pertes des armées et que la commission d'enquête citée plus haut avait en main, étaient pour les cinq jours de cette offensive de 15 000 tués et 60 000 blessés auxquels il faut ajouter 20 500 disparus, c'est-à-dire prisonniers, blessés ou non, soit un total de 95 500, qui n'exprime donc pas un nombre de morts, comme le mot «pertes» le suggère. Quant au nombre d'hommes engagés dans l'offensive, il est supérieur, pour la seule VIe armée, au chiffre de 200 000 indiqué dans l'article du *Monde*, et nous sommes loin des 5/6 de pertes qui sont alléguées, proportion qui ne s'est rencontrée à aucun moment de cette guerre (...).

Les erreurs répandues, exagérant le chiffre des pertes, ont été rectifiées auprès du ministre Painlevé dès la publication des « états des 5 jours », le 26 avril. Celui-ci n'en a pas moins maintenu, à chaque occasion, les chiffres exagérés. Ces chiffres ont même été aggravés lors d'une seconde évaluation officielle communiquée aux parlementaires. Et, en plus, à la demande du ministre, des chiffres ont été établis au service de santé en comptant plusieurs fois le même blessé dans ses différents passages. Ces chiffres erronés ont été publiés dans la presse et n'ont jamais été rectifiés (...).

Qui voit Sein voit sa fin

Terre ancrée au large de la pointe du Raz, l'île de Sein souffre de la désertification qui affecte les campagnes. La pêche est en voie de disparition, et l'unique alternative raisonnable, sinon honorable, le tourisme, risque de briser ce qui reste d'une société îlienne originale.


PHILIPPE ABACAN



L'*ENEZ-SUN-III* ignore l'état de la *mer*, les *courants* du Raz, l'amplitude de la marée et ses horaires. Au quotidien, sauf le mercredi, jour de l'hélicoptère, il livre à l'heure promise, 10 h 30, vivres et passagers. La liaison maritime repartira vers Audierne comme convenu à 16 heures. La visite est presque nécessairement éclair et la logique du parcours de curiosité s'impose aux pèlerins du jour : le phare de Maen Brial, ligne de *départ du rituel*, le petit musée d'histoire locale installé dans l'ancien abri du marin, le quai des Paimpolais, le quai des Français-Libres puis le village et *ses ruelles dont* la *largeur minimale* a été codifiée par un arrêté municipal de telle sorte qu'on pouvait y rouler les barriques ; le cimetière ; enfin le grand phare dont l'accès est interdit. Deux heures suffisent à appréhender l'espace et son occupation. La nuit venue, bien peu resteront sur place. L'unique hôtel n'ouvre qu'à la belle saison et les trois maisons d'hôtes totalisent une quinzaine de chambres. L'or des visiteurs ne laisse guère de traces, les étrangers quelques-unes.

Le premier d'entre eux sera dom Michel Le Nobletz (1577-1652) surnommé *ar bellek fol*, le prêtre fou, évangélisateur et inventeur des « taolennou », ou tableaux de mission peints sur parchemin, chapitres imagés de la *Bible* pour *illettrés. L'ancêtre de la* BD, remarqué pour ses prêches en mer, debout dans une barque, fustigé par ses pairs et chassé de l'ordre pour intégrisme précoce, n'en *continue pas moins* sa croisade effrénée. Il jette son dévolu sur les Sénans catalogués barbares parce que naufrageurs trop habiles. Il catéchise deux fois par jour et impose des confessions générales.

Son hagiographe, le père jésuite Julien Maunoir, certifie les résultats obtenus. Nuançons : *les* équipages sont dorénavant épargnés, exception faite de quelques Anglais et autres blondinets aux patronymes ambigus, mais la *manne ne saurait être refusée*. Les noms des navires parlent à l'imaginaire et sont invite au pillage. Ils s'appellent *Magnifique, Charmante, Bellissima*. L'affaire aurait été classée bien avant pour peu qu'on les ait baptisés *Casserole* ou *Fer à Repasser*, ce qu'ils devenaient nécessairement dans ces parages tourmentés où les sculpteurs de lumière allaient demeurer encore quelque temps ignorants *des vertus à longue portée* de la lentille à échelons d'Augustin Fresnel.

Il faut deux siècles aux diables de la mer pour passer à l'état de sauveteurs émérites. *C'est le début* d'une collection de médailles. La bénédiction du clergé accompagne celle de la royauté : Sein et Molène, terres de misère déjà frappées de tous les impôts de la nature ne supporteront qu'un *droit de circulation et de consommation* des boissons, essentiellement du vin de Guyenne, perçu à l'embarquement.

Peintres, écrivains, musiciens qui se lancent à la découverte de la Bretagne sur les traces d'un Flaubert ignoreront superbement le caillou qui flotte. Bien peu prennent le courrier d'alors, irrégulier *sinon* incertain. Charles Cottet peint *Douleur au pays de la mer* et Emile Renouf *la Veuve* qui connut un beau succès au Salon de 1880.

Odette de Puygaudeau est la seule, au début du XXe siècle, à s'intéresser à l'île autrement qu'en *termes de* deuil et de malheur. Vêtue d'une vareuse bleue et chaussée de sabots de bois, livret de navigation en poche et plume à la main, elle séjourne plusieurs mois sur l'île, écrivant les reportages *qui seront le point de départ*, écrit Monique Vérité, d'*« une voie royale qui lui permettra de concilier métier et vocation. »* Le texte est généreux, souvent dithyrambique, mais le regard est celui de l'ethnologue à venir :

« Toutes deux, étant d'une famille de pêcheurs aisés, avaient fait leurs classes chez les sœurs, à Brest. Mais ni l'une ni l'autre ne regrettait le continent et ne souhaitait y retourner. C'était là-bas, disaient-elles, qu'on sentait la solitude, dans ces grandes rues pleines de visages indifférents (1). »

Les temps ont changé. Aujourd'hui, l'île prend peu à peu conscience de sa lente mais certaine désertification et s'en inquiète. Les petites phrases sonnent comme le font les sentences : *« le boulanger est mort et n'a pas été remplacé »*, *« le boucher non plus »*, *« personne n'a repris le débit de tabac »*, *« dans cinq ans, l'île sera exsangue. »* Les chiffres confirment le pessimisme ambiant et le déclin : mille habitants permanents au début du siècle auxquels venaient s'ajouter cinq cents migrants au printemps et en été, attirés par les fonds poissonneux du Raz ; moins de deux cents aujourd'hui quand bien même les listes électorales alignent un chiffre proche du double. La diaspora sénane, éparpillée le long du littoral continental et finistérien, sait l'importance, tantôt affective, tantôt utilitaire, de certains retours au bercail.

Les deux écoles, la primaire et le collège des Iles du Ponant, structure unique en France financée *essentiellement par* le département qui a pour but le maintien de la *scolarité sur les* îles en favorisant le déplacement des enseignants, ne comptent plus respectivement que six et quatre élèves.

Les trois plus grands bâtiments, l'Auberge des Sénans, l'Hôtel-restaurant d'Ar Men, le Grand Monarque sont fermés. Le recteur n'habite plus ici. Tous les dimanches, comme un simple quidam, il s'embarque sur l'*Enez-Sun-III* et vient célébrer son office pour une cinquantaine de fidèles réunis sous le toit de l'église néo-classique, fin XIXe siècle, dont l'*immensité caractérise les* bâtiments religieux construits à l'annonce de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Même les gendarmes ont disparu. On ne les voit qu'une fois par mois pour la traditionnelle visite de politesse et de mesure de la *température* ambiante. Les affaires, toujours plus ou moins de famille, se règlent à huis clos ou disparaissent, diluées dans une solidarité intelligente.

Première du genre, signe irréfragable d'une brèche, plusieurs maisons *s'annoncent à vendre* chez les notaires du continent. Il reste à Sein deux artisans du bâtiment, son bureau de poste, ses deux petites épiceries, son magasin de souvenirs, ses trois bars, ses trois restaurants et son dispensaire qu'occupe le médecin généraliste. Après une quinzaine d'années passées dans un cabinet des Champs-Elysées, René Abguillerm a traîné sa blouse blanche dans les bases-vie des grands chantiers d'outre-mer puis s'est essayé à l'humanitaire avant de devenir le confident de l'île, un étranger silencieux *« doté d'un certain coefficient de sagesse »*, comme il se plaît à le souligner, rappelant ainsi les déboires de son prédécesseur contraint de rebrousser chemin avant l'heure.

Les métiers portant lettres de noblesse n'échappent pas à la peine. Le mythique *phare* d'Ar Men, vu de l'île un insignifiant point noir, « l'enfer des enfers » puisque tel est son terrible surnom, érigé de 1867 à 1880 pour accompagner les rêves transatlantiques brestois, est maintenant télécommandé et télécontrôlé par des électromécaniciens ! Personne ne s'en plaindra – et surtout pas le jeune Fouquet qui, comme ses illustres ancêtres, s'y voyait déjà condamné à perpétuité – mais Rachilde n'écrira plus *la Tour d'Amour* (2), délicieux et romanesque délire qui voit de pâles figures de femmes et de sirènes s'engouffrer *dans les rêves et* désirs d'impossible du bon gardien Mathurin Barnabas et de son jeune homologue Le Maleux :

« Faudrait peut-être se préparer pour le canot avec des bouées, que je dis aux vieux, les dents claquantes.

– Pas la peine, qu'il fit d'un ton calme en nouant son mouchoir autour de son crâne déplumé, parce qu'il avait rudement chaud dans le vent froid, ils vont s'échouer à la pointe... sont péris d'avance.

– Ah ! Les pauvres bougres ! Nous ne pouvons tout de même pas rester ici plantés, tranquilles... c'est des hommes...

– Nous aussi ! »

La pêche, unique activité économique véritable depuis l'aube du peuplement, ne fait plus vivre que cinq équipages, une petite quinzaine d'hommes. *« C'est l'avenir de l'île »*, affirment les vétérans de Rungis. *« On a tout pris, la mer est vide, c'est fini »*, glissent discrètement les anciens, groupés et à l'abri du vent le long d'un quai ensoleillé. Ils savent de quoi ils parlent.

Le maire de Sein, Alain Le Roy, se définit lui-même *« comme un goéland qui plane quand sévit la tempête »*. Dans les bassins de l'ancienne écloserie de homards – le crustacé emblème – il affine, nouveau métier puisque lui aussi a perdu le sien, des huîtres creuses et plates, gouttées et bien en chair, avec pour objectif de réussir un impossible, créer deux, voire trois emplois : *« Je m'étais passionné pour cette station expérimentale, l'une des trois écloseries françaises avec celles des îles d'Yeu et d'Houat. Elle faisait travailler jusqu'à sept personnes en été. On élevait de l'artemia, ce petit crustacé qui permettait de nourrir entre 60 000 et 120 000 bébés homards séjournant dans une eau à 19 degrés obtenue avec le bouilleur. Je croyais qu'on allait ensemencer autour de chez nous. Au lieu de cela, la mer a été soupoudrée. Il y a même eu des lâchers au large de la Corse, effectués par un avion bimoteur. Dans ces conditions, le bilan ne pouvait que nous être défavorable. Depuis, la technologie a été vendue aux Nord-Américains. Les homards reviennent à Noël en avion. »*

En 1959, l'Etat français revient partiellement sur la décision royale d'exempter Sein de tout impôt. Le conseil municipal de l'époque doit choisir entre le revenu ou le duo foncier-habitation. Le coût de la remise à jour du cadastre de 1836 s'avérant prohibitif, la première solution est retenue. Il faut ensuite beaucoup d'obstination à Alain Le Roy pour obtenir une part forfaitaire de la dotation globale de fonctionnement et du Fonds national de compensation de la taxe professionnelle. Le budget, qui ne dépassait guère le *« salaire mensuel d'un cadre parisien »* (3), s'élève aujourd'hui à 600 000 F ! Ecume de petite monnaie.

Par la force des choses, le tourisme apparaît peu à peu comme l'unique porte de sortie viable. Sans être tabou, le sujet s'aborde avec prudence : *« Il ne faut pas perdre de vue que si on fait quelque chose, on casse autre chose. Sein n'est ni Belle-Ile, ni Groix, ni Ouessant. L'absence d'espace, la structure très ramassée du village, l'étroitesse des ruelles, les clôtures de jardinets à mi-hauteur font que, où que l'on soit, on est toujours chez quelqu'un. Il est temps de choisir mais nul d'entre nous ne souhaite être envahi. Il n'est pas envisageable de voir des cohortes nocturnes déambuler bruyamment et il ne saurait être question de se laisser tenter par un institut de thalassothérapie. A travers les deux projets que nous avons à l'étude, dont celui des classes de mer à destination des enfants des écoles urbaines, nous voudrions montrer notre planète aux visiteurs, un monde de nature, sans autre bruit que le couinement de la Renault 6 brinquebalante des Phares et Balises, totalement différent du sien. Pour cela, il faut qu'ils s'y arrêtent quelques jours. »* Les propos, pour aussi modestes qu'ils soient, sous-entendent des travaux de restauration de bâtiments dont l'île n'a pas les moyens.

Comme il en a l'habitude, Alain Le Roy va reprendre son baluchon de voyageur de commerce mandaté. Il s'en ira plaider la cause auprès du conseil général où, par bonheur, les élus sont encore bien disposés à l'égard des poussières de terre puis, selon sa propre expression, « montera à l'assaut » des ministères des finances et de l'intérieur. Si besoin est, l'histoire viendra à la rescousse. Il rappellera avec faconde *qu'en juin 40*, sa commune fut le quart de la France.

De notre envoyé spécial
Philippe Abalan

(1) Remaniés et rassemblés en un seul volume, les textes d'Odette du Puigandeau sont publiés en 1945 sous le titre *Grandeur des îles* aux éditions René Julliard. Réédité en 1989.

(2) Publié en 1899 au Mercure de France, réédité en 1980 et 1988 aux éditions Le Tout sur le tout.

(3) *Le Monde* du 10 mars 1991.

SANS ◆ VISA

JEUX

Bridge
nº 1538

LA DÉCOUVERTE DE CROWHURST

Dans le concours annuel de Bols, le fabricant hollandais de liqueurs, l'Anglais Crowhurst a gagné le premier prix en proposant une technique très subtile pour mettre un des adversaires à la devine pour savoir s'il doit prendre une levée ou la laisser passer.

Nord : ♠ V 6 ♡ V 8 5 ◇ R D V 9 4 ♣ 7 4 3
Ouest : ♠ R 9 7 5 4 ♡ R 10 ◇ 8 6 5 ♣ 8 6 5
Est : ♠ D 10 2 ♡ D 7 6 4 3 ◇ A 7 2 ♣ 10 9
Sud : ♠ A 8 3 ♡ A 9 2 ◇ 10 3 ♣ A R D V 2

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ◇	passe
2 SA	passe	3 SA	passe...

Ouest a entamé le 5 de Pique (quatrième meilleure) et le déclarant a pris avec l'As au troisième tour. *Comment a-t-il ensuite joué* pour essayer de gagner TROIS SANS ATOUT ?

Réponse :

Il faut évidemment espérer qu'Est n'ait plus de Pique et qu'il détienne l'As de Carreau. D'autre part, il faudra qu'Est laisse passer deux fois à Carreau (alors que pour la chute il faudrait qu'il prenne au second tour). Mais *comment Est peut-il connaître la distribution exacte des Carreaux ?* Seul Ouest, en faisant un écho ou en fournissant son plus petit Carreau, pourra indiquer le nombre de ses cartes dans la couleur (deux ou trois).

Et voilà où Crowhurst intervient en vous conseillant de jouer la *couleur (Carreau) de façon que l'adversaire* (Est) *ne puisse savoir quand il doit prendre !*

Regardez comment le déclarant a exploité l'incertitude où Est se trouve : après l'As de Pique, Sud a joué le 10 de Carreau et, Ouest ayant fourni le 5 de Carreau (puisqu'il n'en avait que trois), *le déclarant a pris le 10 de Carreau avec le Valet* (qu'Est a laissé passer), puis il a rejoué le Roi de Carreau. Que devait faire Est ? Il avait bien vu le 5 de Carreau d'Ouest, mais quelle carte fournirait-il au deuxième tour : le 3 (pour indiquer deux cartes avec l'écho 5 et 3) ou le 6 (pour montrer trois cartes en fournissant dans l'ordre normal) ?

Bref, Est décida de laisser passer une deuxième fois à Carreau, et Sud se précipita sur ses cinq Trèfles et *l'As de Cœur pour « aligner » neuf* levées...

Supposons que le déclarant n'ait *pas pris le 10 de Carreau avec le* Valet et qu'il ait rejoué le 3 de Carreau pris cette fois par le Valet. Est n'aurait pas pu se tromper car, après avoir mis le 5, Ouest aurait montré ensuite le 6, et Est, avec la certitude *que Ouest avait trois Carreaux*, aurait su que Sud n'en avait que deux, et il aurait pris au second tour *à Carreau pour la... chute (puisque* le déclarant n'aurait fait qu'un seul Carreau (le Valet)...

ZIA DANS SES ŒUVRES

Le Pakistanais Mahmood Zia est considéré depuis plusieurs années comme un des plus grands joueurs mondiaux et ses meilleurs coups font régulièrement le bonheur des journalistes.

Voici l'un d'entre eux :

Nord : ♠ A 7 5 3 ♡ 8 ◇ A V 8 7 4 ♣ A V 10
Ouest : ♠ D 4 2 ♡ R D V... ◇ 6 ♣ 2
Est : ♠ 10 9 8 6 ♡ 3 ◇ 5 3 ♣ R D 9 8 6 5
Sud : ♠ R V ♡ A 6 4 ◇ R D 10 9 2 ♣ 7 4 3

Ann. : E. don. Pers. vuln.

Ouest Cohen	Nord x...	Est Bergen	Sud Zia
–	–	2 ♠	passe
4 ♡	contre	passe	6 ◇

Ouest ayant entamé le 2 de Trèfle singleton, *comment Zia a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

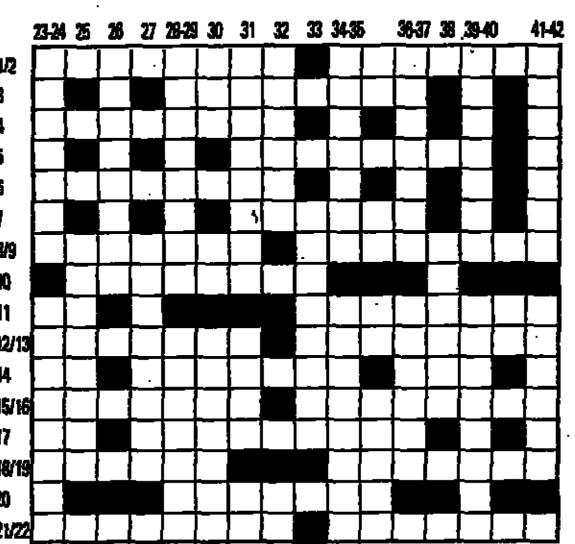
L'ouverture artificielle de « 2 Piques » était un barrage qui garantissait une longue à Trèfle, le saut naturel à « 4 Cœurs » promettait une couleur très solide d'au moins sept cartes, et le bond final à « 6 Carreaux » était... courageux.

LE NOUVEAU CODE

Le nouveau code *de la partie libre* a décidé que, lorsqu'une partie était arrêtée, on devait compter pour une marque partielle *100 points* et non plus 50 (qui était notoirement insuffisante).

Philippe Brugnon

Anacroisés (R)
nº 769



HORIZONTALEMENT

1. AEFINRTX. – 2. AAAEHLT. – 3. AEEGIMRS (+ 3). – 4. *EIINRSTT (+ 2).* – *5. BILRSTUY.* – 6. EEEMNRST (+ 1). – 7. AEIRSS (+ 3). – 8. ACEHIOR (+ 1). – *9. AAEILMNS (+ 2).* – 10. AAEFINRT (+ 1). – 11. ADLNORTU. – 12. EHILMOS. – *13. AEIRTTUU.* – *14. AEIQTTU (+ 1).* – 15. AIIPTTU. – 16. AEIRSSST (+ 12). – 17. ACEEIRTU (+ X). – 18. EEIMSS (+ 5). – 19. CEEGLMO. – 20. DEEETUV (+ 1). – 21. ACEELRST (+ 1). – 22. AAEISST (+ 1).

VERTICALEMENT

23. EEENTUX. – 24. ACEHIMPS. – 25. CEEILORS (+ 2). – 26. EHIMOPRT. – 27. EINOQSTU (+ 3). – 28. AEFIRSST (+ 1). 29. CDEIISU. – 30. EEMRRTU (+ 1). – 31. AEIIIMRT. – 32. AAINNS. – 33. AEILMSTT. – *34. AAABIRS (+ 1).* – 35. AAEGORTU. – 36. BEEORST. – 37. AEELRX. – 38. ADERSU (+ 1). – 39. AAUSTU. 40. AIINORSS (+ 1). – 41. ACEELTY. – 42. EINSST (+ 1).

SOLUTION DU Nº 768

1. POURTANT. – 2. ABSOUTE (ABOUTES, EBOUTAS, TABOUES). – 3. FEMORAUX. – 4. TATANES. – 5. RIBOUIS, vieux soulier. – 6. CHIANTIS. – 7. URGENTES. – 8. ENOUEES. – 9. AIGRIRA. – 10. ENRICHIE. – 11. DEROBEE. – 12. BAGADOU, pl. de BAGAD, formation musicale bretonne. – *13. LOGEUR (LOUGRE).* – *14. BERMUDAS.* – 15. TIEDIR. – 16. MANIAI (ANIMAI). – 17. REQUISIT (QUIRITES). – 18. LITUUS, bâton de prêtre romain. – 19. ALESEES. – 20. PATRONAT. – 21. OBEIRAI. – 22. DALMATES. – 23. EGOINES (GENOISE, SOIGNEE). – 24. ROCOUER. – 25. RAGTIMES (GRIMATES, MAGISTER, MIGRATES, TIGRAMES). – 26. ATTIGER (TITRAGE). – 27. BOUSILLA. – 28. SENATEUR (ETERNUAS). – *29. FACTUEL (FACULTE, FECULAT).* – 30. LETHEEN, relatif au fleuve des Enfers. – 31. RHETIQUE. – *32. MAISERIE (EMERISAI, EMIERAIS).* – 33. RIEUSE. – 34. SIXIEME. – 35. CISTUDES, tortues (DISCUTES). – *36. PASTICHA.* – 37. EDITION. – *38. STARETS*, saint russe (STRATES, TRESSAT). – 39. AXASSIEZ.

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Scrabble (R)
nº 423

VOUS L'AVEZ, EN SOURDANT, MADAME, ÉCHAPPÉ BELLE !

A l'occasion d'un « Des chiffres et des lettres » récent, il n'a pas échappé aux scrabbleurs que le mot « sourdant », ignoré par le PLI, le Petit Robert et *alias*, n'aurait pas dû être accepté. Cependant les arbitres ont des excuses. D'abord, ils *n'étaient* que deux, d'où peut-être un certain surmenage. Ensuite le mot est plausible : on peut très bien imaginer *un torrent qui en « sourdant »* réveille les gens... (d'ailleurs cette flexion est renseignée par le Littré). *De même le verbe défectif FRIRE* n'a conservé qu'un vestige de participe présent, l'adjectif FRIAND,E. Autres formes archaïques dignes d'être notées : ISSANT,E, issu du vieux verbe « issir », *« Il te faudra issir de cette tranquillité et repos d'étude »* (Rabelais) ; actuellement ce terme d'héraldique signifie *(animal) dont seul le haut apparaît ;* OYANT. *« Lors vous n'aurez servante oyant telle nouvelle »* (Ronsard) ; le pluriel AYANTS *(des ayants droit)*, à ne pas jouer, toutefois, avant 1994.

Une catégorie de verbes est, très logiquement, dépourvue de participes présents : les verbes impersonnels (en particulier les verbes météorologiques) qui, par définition, n'ont pas de sujet nominal sur lequel un participe présent puisse s'appuyer. Ainsi : FALLOIR, BOUMER, BRUINER, BRUMER, DRACHER, *pleuvoir à verse, en Belgique,* NEIGER, VENTER. Certains verbes météorologiques peuvent avoir un sens figuré ; à ce titre, ils ont droit à une forme en –ANT : PLEUVANT (les coups pleuvent) – GRELANT (des boutons grêlent son visage) – TONNANT (les canons tonnent).

Si les scrabbleurs brillent souvent au jeu « Des chiffres et des lettres », la réciproque est parfois vraie. Témoin la partie ci-dessous, jouée récemment à Bordeaux. Olivier Suys, qui vient de réaliser un sans-faute (ou presque) dans vingt émissions consécutives, l'a remportée avec 129 points d'avance sur le deuxième, pourtant scrabbleur chevronné.

Michel Charlemagne

Le *Bouscat*, 384, av. de *la Libération*, bât. E
Tournois mardi et vendredi à 21 heures, le 18 mai 1993

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire de référence est l'Officiel du scrabble (Larousse).

Nº	TIRAGE	SOLUTION	POS.	PTS
1	ALRSTUU			
2	ACEELMN	SUTURAL	H 3	66
3	BEEGOQU	LACEMENT (a)	5 A	72
4	G+EMNOOR	BLOQUEE	A 4	57
5	DEJOPTU	AGRONOME (b)	8 H	83
6	–EINSTWY	JOUTE	D 1	40
7	–AEEIMTU	OYES	6 A	81
8	EMU+GNO?	JETAI	1 D	36
9	ADEIRTV	MORGUEN(T) (c).	J 6	65
10	AIPRSTT	DECEVRAIT (d)	C 3	98
11	BDEEIRS	TRIPANTS (e)	12 E	76
12	BIR+EHIZ	SPEED	H 11	24
13	I+AALLRX	HERBIEZ	F 4	43
14	ALLR+EHI	MIXA	N 8	34
15	IR+NNOSW	HALLE	O 11	32
16	IRNOS+AP	WON	M 7	26
17	EFFISUV	ASPIRONS	3 G	78
18	ACEIKL?	EFFUSIVE	14 A	88
19	ACEL+ND	KIE(F)	A 12	66
		LACE	4 J	26
				1091

(a) MANCELLE, 9 C, 65 ; (b) ERGONOME, D5, 72 ; (c) traitent avec morgue ; (d) ou DERIVETA, 11 E ; (e) excitants.
1. O. Suys, 1013 ; 2. J.-P. Bernard, 874 ; 3. M. Charlemagne, 823.

Mots croisés
nº 768

HORIZONTALEMENT

I. Leurs intentions sont bonnes *même s'ils agacent facilement.* – II. En superposition. Peine tant par effort que par obligation. – III. Boucher adulé. Scelle l'alliance. – IV. Démodées, mais si peu. Très injuste en justice. – V. Bride. L'assemblée y siégea. Vous pouvez partir en l'épelant. – VI. Dans l'enzyme. Au haut du cocotier. Censée être connue. – VII. Réclame un travail patient. Reconduit. – VIII. Il vous reviendra sans doute. Mit du sel. Chose inversée. – IX. *On lui avoue en secret sa préférence.* Si nous sommes au lit peut-être. – X. Plus il l'est moins on le décèle.

VERTICALEMENT

1. Pense-bête diplomatique. – 2. Gages. En Suisse. – 3. Pour les blazers. A la noce. – 4. Pour le décor ou pour enivrer. Chef de tribu. – 5. Pondit deux célèbres paires. Pour les eaux ou pour les animaux. – 6. Soutiennent les conducteurs. – 7. *Administré. Bien connu pour sa* force. – 8. En lacets. Peut être reine de la nuit. – 9. Possessif. Roue. Dispense *de timbres.* – *10. Usa. En Afrique.* – 11. Tunique. Evêque. – 12. Concile. Lettre grecque. – 13. Antigone, par exemple.

SOLUTION DU Nº 767

Horizontalement

I. Réquisitoire. – II. Exultera. Nat. – III. Atomes. Radio. – IV. Let. Magicien. – V. INAG. Mares. – VI. Su. Uléma. Tre. – VII. Aérée. Minium. – *VIII. Orgie. Inde.* – IX. *Epurer.* Cocon. – X. Urée. Amortit. – XI. Ressuscitées.

Verticalement

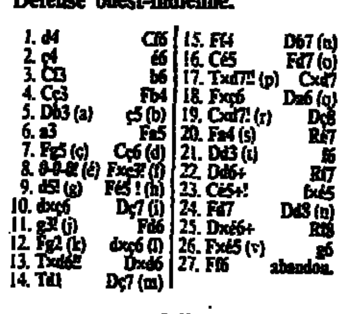
1. Réalisateur. – 2. Exténué. Pré. – 3. Quota. Roués. – 4. Ulm. Guerres. – 5. Item. Lege. – 6. Sésame. Iras. – 7. IR. Gamme. Mc. – 8. Tarirai. Coi. – *9.* Ace. Niort. – *10.* Indistincte. – 11. Raie. Rudoie. – 12. Etonnements.

François Dorlet

Echecs
nº 1541

TOURNOI NAJDORF
Buenos-Aires, 1993.

Blancs : Seirawan (Etats-Unis).
Noirs : Zarnicki (Argentine).
Défense ouest-indienne.



Blancs	Noirs	Blancs	Noirs
1. d4	Cf6	15. Ff4	Dé7 (n)
2. ç4	é6	16. Cé5	Fd7 (o)
3. Cf3	b6	17. Txd7!! (p)	Cxd7
4. Cç3	Fb4	18. Fxç6	Da6 (q)
5. Db3 (a)	ç5 (b)	19. Cxd7! (r)	Dç8
6. a3	Fa5	20. Fa4 (s)	Ré7
7. Fg5 (c)	Cç6 (d)	21. Dd3 (t)	f6
8. 0-0-0! (é)	Fxç3? (f)	22. Dd6+	Rf7
9. d5! (g)	Fé5 ! (h)	23. Cé5+!	fxé5
10. dxç6	Dç7 (i)	24. Fd7	Dd8 (u)
11. g3! (j)	Fd6	25. Dxé6+	Rf8
12. Fg2 (k)	dxç6 (l)	26. Fxé5 (v)	g6
13. Txd6!	Dxd6	27. Ff6	abandon.
14. Td1	Dç7 (m)		

NOTES

a) Une variante chère au grand maître américain qui en fit son cheval de bataille lors de son match contre Timman en 1990. 5.Dç2 et 5.Fg5 sont également jouables.

b) Ou 5...,Dé7 ; 6. Ff4!, Cç6 (si 6..., Fxç3+ ; 7. Dxç3, d6 ; 8. Cd2, Fb7 ; 9. f3! et si 6...,ç5 ; 7. dxç5, Fxç5 — 7..., bxç5 ; 8. 0-0-0! —; 8. é3 avec avantage aux Blancs) ; 7. a3, Fxç3+ ; 8. Dxç3, h6 (si 8..., 0-0 ; 9. Fg5, h6 ; 10. Fh4, d6 ; 11. é3, é5 ; 12. Fé2!) ; 9. d5! *(Mikhailitsin-Deleyn,* 1990) *ou 5..., a5 ;* 6. g3, Fb7 ; 7. Fg2, 0-0 ; 8. 0-0, Fxç3 ; 9. Dxç3, d6 ; 10. *b3, Cb-d7 ; 11. Fb2, Cé4 ; 12. Dé3!,* Db8 ; 13. d5! (Dreev-Kiselev, 1992).

ç) Dans la première partie du match précité, Seirawan joua 7. é3. Après 7..., 0-0 ; 8. Fé2, Cé4! ; 9. d5!, Fxç3+! ; 10. bxç3, Fa6 ; 11. Fb2, Dé7 ; 12. Td1, Té8 ; 13. Fd3, Cd6 ; 14. Dç2, é5! d'énormes complications suivirent.

d) 7..., Fb7 est naturellement aussi à envisager comme 7..., h6 ; 8. Fh4 *(8. Fxf6, Dxf6 ; 9. é3)*, *g5 (si 8...,* Cç6 ; 9. 0-0-0!, Fxç3+ ; 10. Dxç3, çxd4 ; 11. Cxd4, Cé4 ; 12. Dh3!) ; 9. *Fg3, g4 (9..., Cé4!) ; 10. Cd2, çxd4 ;* 11. Cb5! ou bien 10. 0-0-0, gxf3 ; 11. Cb5.

é) Menaçant 9. d5! comme 9. Cb5 et 9. Cé4.

f) D'où cette défense logique.

g) Une superbe idée de Seirawan dans la cinquième partie de son match contre Timman.

h) Une recommandation de Timman après cette partie dans laquelle il poursuivit par *9..., éxd5* et tomba *dans une position perdante après 10.* çxd5, Fé5 ; 11. dxç6, Dé7 ; 12. çxd7+!, Fxd7 ; 13. é3! menaçant 14. Txd7!, un sacrifice de qualité que nous retrouverons bientôt, Rxd7 ; 15. Cé5+, Dxé5 ; 16. Dxf7+, Rç6 ; 17. Ff4! La suite est éloquente : 13..., Td8 ; 14. Txd7!, Txd7 ; 15. Fb5, Fd6 ; 16. Td1, 0-0 ; 17. Fxd7, Dxd7 ; 18. *Ff4!, ç4 ; 19. Dç2, Cé8 ;* 20. Cg5!, f5 ; 21. Dç4+, Rh8 ; 22. Fxd6, Cxd6 ; 23. Dd5, Td8 ; 24. Cé6!, Dç8+ ; 25. Rb1, Td7 ; 26. Dxd6!, abandon. D'autre part, *si 9..., Fxb2+ ;* 10. Dxb2, Ca5 ; 11. é4! et *si 9.... Cb4 ; 10. bxç3, Ca6 ; 11. é4!*

i) Avec l'idée d'échanger les F en f4 avec échec, mais il s'agit d'une idée fautive. Timman voulait continuer ici par 10..., Fç7! ; 11. éxd7+, Fxd7 ; 12. g3, Dé7 ; 13. Fg2, Td8 avec égalité.

j) Menaçant 12. Cxé5 et 13. Ff4.

k) Menaçant 13. Cé5.

l) Les Noirs ont gagné un pion (doublé) mais leur retard de développement permet aux Blancs d'entrer dans la phase d'exécution avec beaucoup de brio.

m) Ou 14..., Dé7 ; 15. Cé5, 0-0 (si 15..., Fb7 ; 16. Td7 comme 16. Cxç6) ; 16. Cxç6, Dç7 ; 17. Ff4!

n) Si 15..., Dé7 ; 16. Fd6.

o) Si 16..., 0-0 ; 17. Fxç6, Db8 ; 18. Cd7.

p) Ce second sacrifice de qualité réfute entièrement le dixième coup des Noirs (10..., Dç7).

q) Que faire d'autre?

r) Bien plus fort que 19. Fxa8, cette prise menace de gagner la D par 20. Cb8+ et empêche le roque.

s) Menace 21. Cb6+.

t) Le reste est simple.

u) Si 24..., éxf4 ; 25. Dxé6+!

v) Menace 27. Fd6 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1540
A. PANKRATOV (1990)

(Blancs : Rb5, Tg2, Ff7. Noirs : Rd8, Cg3, Pé2.).

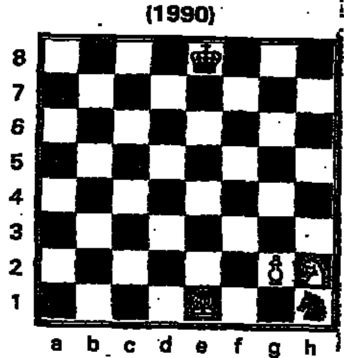
1. Tg1, Cf1 ; 2. Tg8+, Ré7 ; 3. Fh5!, Cg3 ; 4. Té8+, Rd7 ; 5. Fg6!, Cf5 ; 6. Té5, Rd6 ; 7. Té4, Cg3 ; 8. Té8!, Rd5 ; 9. Fd3 et les Blancs gagnent.

Si 3. Fg6 ?, Rf6 ; 4. Té8, Rxg6 ; 5. Txé2, Rg5 nulle.

Si 5. Ff7 ?, Cf5 ; 6. Té5, Cd6+ nulle.

Si 8. Té3 ?, Rd5 ; 9. Té8, Rd4 ; 10. Rb4, Cé4 ; 11. Txé4+, Rd3 ; 12. Té8+, Rd2 nulle.

ÉTUDE Nº 1541
S. SINITSYN (1990)

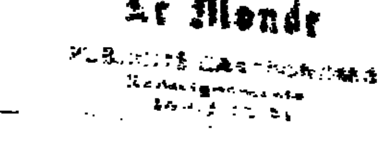


Blancs (3) : Ré1, Ch2, Pg2.
Noirs (2) : Ré8, Ch1.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

Beau melon

Miettes





TABLE

Beau melon

Ils sont arrivés!

Venant généralement du Vaucluse où des Charentes, mais tous de père lointain. Les Chinois les connaissaient mille ans avant Jésus-Christ. Et si Charles VIII en ramena du domaine papal de Casteluno (les cantalous du Vaucluse en témoignent), ceux-ci étaient arrivés à Rome d'Arménie. Puis La Quintinie en perfectionna les plans dans le potager royal versaillais.

Peu nourrissant (30 calories aux 100 grammes) et très riche en eau, le melon contient des vitamines B et C et ses qualités laxatives et diurétiques le font recommander à certains, les rhumatisants par exemple. Mais les dyspeptiques le doivent fuir, et un médecin lyonnais du dix-septième siècle avait inscrit sur sa maison en lettres d'or :

Les concombres et les melons
M'ont fait bastir cette maison...

Cependant Joseph du Chesne, médecin d'Henri IV (qui, lui, adorait les melons), recommandait de les déguster suivis d'une gorgée d'un vin généreux. Porto et frontignan font alors merveille.

Un bon melon, c'est merveilleux!

Mais il en est beaucoup de médiocres et cela fait songer au quatrain d'Emile Pavillon (académicien du XVIIe siècle):

Les amis de l'heure présente
Ont le naturel du melon,
Il faut en fréquenter cinquante
Avant d'en trouver un de bon!

Car en effet, et c'est cette fois le Chevalier de Piis qui, l'ayant «mis en musique» pour le théâtre du Vaudeville, chantait:

Si quelquefois le melon rond
Dans la bouche en sucre s'évade
Il a parfois du potiron
Et le teint pâle et le goût fade...

Sachez donc le choisir en l'achetant. Qu'il soit bien mûr car alors *«sa chair de feu se liquéfie sous la dent, à la fois glaciale, balsamique et douce»*... comme un sorbet. Un bon melon doit être lourd, de peau épaisse mais souple et sans taches, nous dit le Larousse gastronomique, qui ajoute que le melon «femelle» est meilleur que le «mâle» (son côté opposé au pédoncule porte un large cercle pigmenté qui évoque l'aréole d'un sein féminin). *L'odeur certes compte, mais* sachez que, trop mûr, cet arôme aimable se perpétue et que ce n'est plus un critère.

On peut consommer le melon soit coupé en deux et débarrassé de ses pépins, soit en tranches. Mais surtout ne pas le manger «à la cuiller» car le dos de celle-ci anesthésie les papilles gustatives et lui fait perdre son goût me disait justement James de Coquet. Alexandre Dumas (le père!) avait proposé au conseil municipal de Cavaillon, contre l'envoi de ses ouvrages parus et à paraître, de lui faire une «rente» viagère de douze melons annuels. L'histoire ne dit point si ce fut accepté, mais dans son *Grand Dictionnaire de Cuisine*, l'auteur des *Mousquetaires* précise qu'il convient de le manger «en tranches» et servi entre le potage et le bœuf ou entre le fromage et le dessert.

Mais il y a plusieurs recettes. En «entrée», à l'italienne, ses tranches accompagnées de fines tranches de jambon de Parme ou de San Daniele ou encore nature et légèrement poivré. En dessert avec un doigt de porto, en sorbet, en glace, voire en confitures. J'ai trouvé *aussi un «potage au melon»*! Et je vous proposerais plutôt le «melon de Shéhérazade» (décalotté, vidé avec un appareil détaillant la chair en petites boulettes puis regarni – après avoir été «purgé» de son eau avec un peu de sel et *retourné sur une assiette* – regarni, donc, de ces boulettes mêlées de fraises des bois, framboises, pêches et ananas en dés, bananes en tranches, le tout arrosé de champagne avec au choix un petit verre de crème de menthe, marasquin ou kirsch. On *le recouvre de sa calotte* légèrement beurrée pour qu'elle tienne fermée et on le tient deux heures sur glace pilée avant de servir.

La Reynière

Miettes

Jacqueline Fénix (que nous connûmes secondant magistralement Michel Guérard en ses débuts asniérois), qui s'était fait un nom au restaurant de Neuilly portant le sien – une réussite! – Jacqueline Fénix, donc, vient de céder le restaurant de l'avenue Charles-de-Gaulle. Dommage!

L'Hôtel Saint-Paul, dans l'île de Noirmoutier, agréable et familial, a séduit grandement un lecteur lyonnais (au Bois-de-la-Chaize – tél.: 51-39-05-63).

Cuisine vietnamienne... Cuisine des traditions de trois régions du Vietnam, un petit ouvrage simple et pratique édité par l'association Aide à l'enfance du Vietnam (92, avenue du Général-Leclerc, à Gif-sur-Yvette – *tél.: 69-07-00-44*).

A l'Hôtel Régina (2, place des Pyramides – tél.: 42-60-31-10), inauguration d'une cour-jardin où l'on pourra déjeuner et dîner (aux chandelles).

Le prix du Meilleur Bistrot parisien vient d'être décerné à La Rôtisserie du Beaujolais (19, *quai de la Tournelle* – tél.: 43-54-17-47).

Semaine gourmande

Le Fouquet's

Changements aux Champs! Zone piétonne élargie, arbres plantés, parking en travaux... *Mais, éternel «lieu de mémoire»*, la terrasse du Fouquet's demeure l'attraction. Et là aussi, avec le départ du chef Ducroux à la retraite, la double nouveauté d'un excellent directeur, Guy Gâteau (que nous connûmes chez le regretté Alain Chapel, à Mionnay), d'un chef de qualité, Guy Krenzer, assisté d'un bon pâtissier et d'un bon adjoint (Fabrice Vulin). Bien évidemment, les classiques de la carte sont toujours là, ainsi que les «voitures» de plats du jour (chauds et en cette saison quelquefois froids). Avec aussi le menu «tradition» (250 F).

Mais s'y ajoutent le filet de daurade au fenouil étuvé à la verveine, le travers de porc Saint-Antoine aux parfums d'Asie, l'épaule d'agneau fermier rôtie au curry et babeurre aux herbes, l'andouillette remarquable, un charolais du Bourbonnais «*label rouge*» proposé en côte, entrecôte, contre-filet aux sauces diverses, et pour les amateurs de légumes, si les pommes mousseline sont au beurre d'Isigny, les carottes nouvelles sont cuites à l'eau de Vichy puis persillées. Au premier étage, outre les salons, le menu Elysées est à 390 F. Et à la carte, compter 400-600 F. Bonne cave. Bon service. Bar historique.

▶ **Le Fouquet's, 99, Champs-Elysées. Tél. : 47-23-70-60. T.l.j. Parking : George-V. CB-AE-DC.**

Paris-Passy

Une autre terrasse, presque provinciale celle-ci, ou plutôt du Paris des villages d'hier. J'ai déjà souligné le charme historique de cette maison de la place de Passy. *Le restaurant vient d'être redécoré*, clair, amical et sérieux, mais, avec les beaux jours, la terrasse devient attraction. Quant à la carte (outre le mini-menu, une entrée et un plat pour 63 F), elle s'adapte à la saison avec, à côté du tartare (toujours excellent), un carpaccio de canard et le saumon à *la tahitienne, plats froids agréables* avec un des bons vins de pays et de bonne provenance sélectionnés par l'aimable patronne. A noter aussi de superbes et savoureuses tartes. Compter 150-200 F pour ce dépaysement printanier.

▶ **Paris-Passy, 3, place de Passy (16e). Tél. : 42-88-15-19. T.l.j. Parking : Passy. CB-AE-DC.**

La Ferronnerie

Dans cette rue (son nom vient d'une enseigne, voisine datant de 1588), les numéros 16 et 18 cachent de vieilles maisons et des ferronneries. L'enseigne, donc, s'explique, comme le cadre, crépi et poutres. Mais, ici, cuisine Christophe Chabanel, sans doute un des plus jeunes patrons cuisiniers de Paris (dernière escale au *Van Gogh*, d'Asnières, avec Robert Daubian). *Vingt-cinq couverts*, menu à 150 francs au déjeuner, et carte (compter 250 francs environ). Un carpaccio d'agneau escorté de haricots verts *al dente* à l'huile de noisette, *pot-au-feu en* gelée, raie vapeur à la crème de raifort, joue de porc en cocotte, accompagnée de boudins noirs et d'une confiture de choux rouges, très aimables desserts. Vins d'un peu toute la France en pichets et à petits prix. A découvrir pour ceux qui l'ignoreraient encore. Jeune et aimable service.

▶ **La Ferronnerie, 18, rue de la Chaise (7e). Tél. : 45-49-22-43. Fermé dimanche et lundi midi. Parking : Bon-Marché. CB.**

Le Col vert

Nous retrouvons ici le restaurant *de Donnard (parti au Cristolien*, de Créteil) puis transformé d'Albistur et enfin devenu, en d'autres mains, décevant. Voici une nouvelle équipe, un chef, Franck Descas, qui, se souvenant de ses origines, propose quelques bonnes spécialités créoles (chayottes, calalou, colombo) et une carte bien séduisante. Un menu à 150 francs, un menu dégustation à 300 francs, et la carte avec son carpaccio de foie gras à la salade de cristophines, le croustillant de saumon à la menthe, un saucisson de mérou à la moutarde de Meaux, les rognons en fricassée à *la crème*, un millefeuilles de bœuf Parmentier au jus de truffe, etc. Glaces et sorbets maison. Vins sélectionnés à petits prix.

▶ **Le Col vert, 18, rue Bayen (17e). Tél. : 45-72-02-19. Fermé samedi midi et dimanche soir. Parking : avenue des Ternes. AE-CB.**

La Truffière

C'est dans l'ancienne rue de la Contrescarpe; il s'agit donc d'une vieille maison du coin de «la Maub». Mais, porte franchie, *nous nous sentons bien*, et la cuisine comme l'accueil des frères Sainsard valent le voyage. Soit pour le menu à 90 francs du déjeuner de semaine (café compris), soit pour la formule gastronomique (180 francs). Rappels du Sud-Ouest avec le foie gras, les truffes, la salade d'aiguillettes de canard, le melon au muscat de rivesaltes, le gratin de cuisses de grenouilles, le cassoulet, bien sûr! *le magret «mulard» à l'unilatéral*, le dos d'agneau rôti au moka et le râble de lapereau fleur de colza. Desserts succulents (dont la tarte du jour). Cave honnête, avec *des vins du Sud-Ouest* (cahors, madiran, bergerac). A découvrir).

▶ **La Truffière, 4, rue Blainville (5e). Tél. : 46-33-29-82. Fermé samedi midi et lundi. Parking : Soufflot. AE-CB-DC.**

Portraits du Tertre

La place du Tertre n'est pas une place, c'est un Etat. Un Etat minuscule, mais que le syndicat d'initiative de Montmartre souhaiterait *maintenir dans son originalité*. Portrait.


PHOTOS PHILIPPE BACHELIER

L'EUROPE est devenue prodigue de lieux clos soit par l'artifice du «village de vacances», soit par l'exaltation de leur propre nature, où le tourisme trouve son aboutissement dans l'élimination radicale de tout ce qui ne peut le servir. Ne demeurent plus alors face à face, comme sur la place du Tertre, que les visiteurs et leurs hôtes, et quiconque s'y aventure devient forcément ou l'un ou l'autre. Les volontés de regard curieux sur la petite colonie n'empêchent pas de se sentir fondre dans le melting-pot ambiant, et la pratique au second degré de l'exotisme grégaire fait entrer du même pas conquérant que lui dans les murs. Ici Paris rend les armes à «Paris».

Qui pénètre place du Tertre s'avance en effet dans une cité qui n'est plus que sa propre citation, un territoire en voie d'autonomisation. Une barrière impalpable entre ville présente et ville représentée s'est levée alentour, que confirme le tampon du syndicat d'initiative de Montmartre, apposé contre 10 francs sur tout passeport. Un geste plus grave qu'il n'y parait, qui officialise la sécession, tout en apportant sa correction à une ouverture des frontières laissant les passeports européens honteusement vierges, comme un déni de voyage, un *cursus sans diplôme*, *un blanc* dans l'existence. L'humble cachet *autorise le rattrapage*, la reconquête des signes extérieurs du *passage*, *offre un succédané* à l'ancienne du diplôme remis à ceux qui franchissaient la «ligne». Avec la jubilation d'obtenir justice.

La place du Tertre n'est pas seule à *prétendre* échapper ainsi à son environnement. Chaque pays connaît sa dissidence. Une internationale parallèle de micro-Etats, généralement installés comme autant de places fortes au centre des capitales, s'est levée. Nations de peuplement quasi identique, bâties de semblable manière, asservies aux mêmes flux saisonniers, dont la tentation sans doute, et *la* fonction peut-être, de place d'Espagne romaine en pont *Charles praguois, paraît* être d'atteindre le moment où ce n'est *plus le site qui subjuguera le visiteur*, mais bien le contraire.

Des nations? Non, plutôt des conjurations. Ourdies pour obtenir l'*assimilation* de tant de vénérables monuments, gommer une histoire qui risquerait d'écraser l'individu (forcément sans défense), et balayer ce qui n'est pas de l'ordre du semblable, ou du fréquentable, ou, simplement, du reconnaissable. Avec, pour résultat, à défaut de mission clairement *avouée*, d'éconduire *le* génie du lieu pour offrir place *nette à nulle part*.

Dans un aveuglement serein, l'élan commun paraît mener le voyage à son anéantissement, comme s'il cherchait rien moins que d'obtenir la confusion entre point de départ et d'arrivée, obéissant à cette aspiration moderne à se déplacer plus en ne s'éloignant jamais. L'antique revendication d'ubiquité serait *proche d'être satisfaite* : «*Rome*», «Prague» et «Paris» pourraient *désigner* le *même espace. Mais la* victoire ne serait pas consommée *tant que la saillie d'une seule* pierre offrirait la plus mince éventualité de différenciation. Et quelques façades vaguement villageoises qui feraient reculer l'accessoiriste d'un feuilleton télévisé suffisent à identifier clairement le Tertre. Resterait à situer la partie vivante du décor, ce parterre nommé «Carré aux artistes» où l'art brille de tous ses guillemets.

Cent cinquante peintres et cent trente portraitistes et silhouettistes (terme inconnu de Messieurs Robert et Larousse) y sont nantis par l'autorité d'un mètre carré à mi-temps. *Un* règlement très strict les veut devant une *œuvre en cours. La présence du* créateur entend témoigner d'un art *vivant, de l'authenticité de la* signature, de la modicité des prix (*pas d'intermédiaire*), de l'honnêteté de la transaction. Leur nombre de «Paris» comme capitale de la peinture. Leur variété de la tolérance pour tous les styles. Leur style de la proximité de grands noms associés à Montmartre : tel qui ne peint ses toiles qu'en bleu ne manquera pas d'être associé avec l'idée de «période bleue», gage d'universalité depuis le cycle primaire.

Car, en vérité, ce sont les visiteurs qui commandent à la présence des peintres, à leur diversité, à *leur style. Ce sont eux qui* s'imposent comme les *auteurs*. Il *leur manquait l'usage du pinceau.* Les voici qui tendent leur procuration, devenant de *surcroît* de sages animateurs. La place est celle d'un marché chargé d'ajuster au visage de la demande le masque de l'offre, dans l'*animation*. L'exhibition d'un goût, aussi consensuel qu'international, s'accompagne de celle d'un geste. Bel objet d'étude pour ethnologues, *ou ethnoplasticiens*, qui verraient dans la quasi-disparition de Poulbot du *«Carré» un trait essentiel* des années 90, et sauraient nous faire découvrir les causes soudaines de la disgrâce de cette cauchemardesque créature qui a su se frayer un chemin jusque dans les boutiques d'aéroport du monde entier.

Le plus curieux, pour qui n'aurait pas suivi, apparaîtrait dans la multiplication des portraitistes et silhouettistes. Alors que leur montée en puissance s'inscrit dans la logique implacable du nouveau rapport des forces, l'occupant s'imposant comme le sujet dominant de la peinture. Non pas un sujet collectif, qu'une règle implicite interdit de voir et de représenter (*il s'autodétruirait*), mais un échantillonnage de sujets élus par eux-mêmes, que les lieux ont soudainement inspirés au point de se distraire du groupe. Voyez-les se mettre momentanément en *relief*, comme *s'ils allaient à leur* destin, garanti, ainsi que le proclament *les locataires* de la place, dans la *ressemblance*.

L'affaire tient du cabinet de rebouteux et du salon de beauté en plein air, associant consultation et médication, assurée sans risque. Au vu de ses prédécesseurs, chaque patient s'installe dans la promesse d'un soulagement. *Il peut s'en remettre aux* autres, s'abandonner enfin, affec*ter d'être servi. Il a trouvé sa* récompense. N'a-t-il pas payé pour cela? N'a-t-il pas dû franchir des milliers de kilomètres? Tant d'épreuves l'ont transformé, grandi, assez pour affronter l'art en personne, et s'engager dans un tête-à-tête avec lui. Et le Romain ou le Praguois qui disposent pourtant du même service à domicile n'échapperont *pas à la tentation.*

La caricature, qui déploie ses francs-tireurs – ses «snipers» dans le jargon des voyagistes – aux abords du «Carré», jusqu'au Centre Pompidou et au pont des Arts, en attendant la malheureuse place des Vosges, ne fait que proposer *le même discours* en mineur. L'acte, pour être commis *debout*, *dans l'urgence*, *n'en pro*cure pas moins de satisfaction. La soumission *des traits à l'excès* n'est qu'une manière d'accéder à cette culture télévisuelle qui enjoint aux sportifs ou aux chanteurs de se livrer à la moquerie avant de paraître digne d'attention.



Voyez-les se soupeser et se soupçonner de *pouvoir égaler* les modèles affichés moins pour manifester la dextérité des peintres que leur familiarité avec la célébrité. Anne d'Angleterre (jeune) et Marilyn (éternelle) chez les dames, Dali (jeune) et Bogart (éternel) chez les messieurs appellent au côtoiement dans des demi-teintes à la studio Harcourt. Alors, sous l'humaine main noircie par le pastel ou le fusain, preuve du véritable don de lui-même fait par le portraitiste (le touriste garde toujours les mains propres), les points de Canson blancs laissés dans les yeux n'apparaissent plus comme le feu d'une âme mais comme les reflets des projecteurs qu'implique la fraîche célébrité.

Longtemps, le Polaroïd braqué par un œil de rencontre avait joué le rôle du témoin des errances. L'instantané était à la mesure du désir d'imprévisibilité, un léger flou ne faisant qu'ajouter à la vérité des situations et à l'idée qu'on ne faisait que passer. Le voyage appelle désormais à entrer dans une éternité dont on a banni les pierres. Son débouché sur le portrait, cette «*biographie dramatisée*» qu'évoquait Baudelaire, apporte l'évidence qu'on ne s'est éloigné que pour mieux s'avancer à notre propre rencontre, se découvrir soi-même, plus beau qu'on n'était, et prêt à entrer en scène. N'importe quel guide nous l'aurait *dit* : vus du Tertre, nous valons le voyage.

Jean-Louis Perrier

